PARIS MÉDICAL

XX

PARIS MÉDICAL

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis** (depuis le 1er décembre 1910). Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement : **France, 12** francs. — **Étranger, 16** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 80 à 100 pages (Prix : 50 cent. Franco : 75 cent.).

Tous les autres numéros ont de 56 à 72 pages (Prix : 20 cent. le numéro. Franco : 30 cent.).

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (80 à 100 pages)

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août....... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; des yeux; des dents.
Octobre... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre.. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

Il nous reste encore un nombre limité d'exemplaires complets des années 1911 à 1915, formant 18 volumes.................................. **75** fr.

CORBEIL. — Imprimerie CRÉTÉ.

PARIS MÉDICAL

LA SEMAINE DU CLINICIEN

DIRECTEUR :

Professeur A. GILBERT

PROFESSEUR DE CLINIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MÉDECIN DE L'HOTEL-DIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



XX

Partie Paramédicale

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS

1916

TABLE ALPHABÉTIQUE

(Partie Paramédicale), XX

VARIÉTÉS

BRAVOURE ET SANG-FROID

(Impressions de Guerre).

PAR

Le Dr Henri RAYMONDAUD

A la mémoire du capitaine Comte Henri Dadvisard, du 1er cuirassiers, le plus admirable chef que j'aie connu. Tombé glorieusement le 27 avril 1915.

Les notes qu'on va lire ont été écrites par un modeste médecin de régiment qui, ayant vécu continuellement de la même vie que les chefs et les soldats, a pensé qu'il pouvait être de quelque intérêt de faire connaître, d'après la confession même, si l'on peut dire, des combattants, la psychologie de deux vertus, militaires entre toutes : le sang-froid et la bravoure qui, contrairement à l'opinion généralement répandue, sont bien plus nécessaires dans la guerre actuelle que dans les guerres d'autrefois.

Moins brillante, moins difficile aussi au point de vue tactique, moins favorable à l'éclosion de ces actions d'éclat et de ces traits de génie dont peut dépendre la victoire, la guerre de tranchées, c'est-à-dire la guerre d'attente et d'attaque, demande avant toute autre qualité aux combattants le sang-froid et la bravoure. Sans doute c'est surtout aux chefs à tous les degrés qu'elles sont nécessaires, mais, ainsi que nous le verrons, elles doivent aussi exister dans la masse même, c'est-à-dire chez chaque troupier en particulier, car chacun, jusqu'au plus ignorant, se rend compte du but à atteindre, s'explique les moyens et prévoit les dangers.

La guerre de tranchées se manifeste essentiellement par l'*attaque* — et ce mot a pris dans la guerre actuelle une importance capitale, supprimant presque les mots de « combat », de « bataille » dont il est une forme spéciale. Aujourd'hui, prendre l'offensive, aller au combat, c'est « faire une attaque », tel est le terme.

Pour bien saisir le degré de sang-froid et de bravoure nécessaire dans l'attaque, il est de toute importance de connaître les conditions de milieu, de situation et les circonstances dans lesquelles celle-ci se passe.

D'abord, plusieurs jours à l'avance, le dernier des troupiers sait quand elle doit avoir lieu. Quelque cachée qu'en soit la date par les chefs, il y a des indiscrétions inévitables, étant donnée l'importance visible des travaux préparatoires et le nombre considérable des intermédiaires employés aux liaisons et à la transmission des ordres. A peine est-il besoin d'ajouter d'ailleurs que l'ennemi est en général aussi vite et aussi parfaitement bien renseigné.

Donc, c'est un fait, chefs et soldats sont fixés à l'avance : ils savent presque toujours quel jour, à quelle heure même il va falloir se battre. Et cette notion prouve l'importance chez tous du sang-froid « avant l'attaque ». Pour peu qu'on se mêle à la troupe et qu'on cherche à comprendre la psychologie des combattants, on constate dès lors un véritable changement dans leur état d'esprit, il y a quelque chose qui se passe, « ça sent l'attaque », comme ils disent. Et les réflexions ou les confidences entendues permettent de percevoir les différentes mentalités des soldats et de faire une catégorisation en types bien particuliers.

D'une part il y a, et c'est peut-être le plus grand

VARIÉTÉS *(Suite)*

nombre, « ceux qui subissent », c'est-à-dire qui pensent sans trop rien dire, sans extérioriser leurs réflexions, ou bien disent à peu près ceci : « Ah ! on va encore aller se faire casser la g...le ».

Près d'eux on peut ranger, tellement ils sont en petit nombre, les « froussards », ceux qui ont peine à dominer leur terreur et sont en quelque sorte « les pessimistes du front ».

D'autre part, tout opposés, sont ceux qu'on pourrait appeler les « optimistes », ou plus exactement les « je m'enfoutistes », mot peu académique, mais qui rend exactement leur mentalité. Ils tâchent, eux, de passer le plus gaiement possible les jours d'attente; ils boivent ; ils dépensent toutes leurs ressources en ripailles, ils chantent bruyamment, se moquent des pusillanimes et relèvent ainsi le courage des défaillants : « As pas peur, mon vieux, on en a bien vu d'autres.—T'en fais pas pour celle-là... on en reviendra bien, et puis... après tout... quand ça y est... ça y est ! » Et, à coup sûr, ils mettent une certaine fanfaronnade dans cette exhibition d'insouciance...

Qu'ils «subissent», du reste, ou qu'ils soient au contraire joyeux, tous ont du sang-froid, les uns sous la forme passive, les autres sous la forme active.

Mais le sang-froid sous sa plus noble forme, c'est-à-dire se manifestant par l'impassibilité devant l'épreuve sans la moindre extériorisation d'un sentiment soit de joie, soit de crainte, ne se trouve guère que parmi les chefs et parmi eux seuls. Qu'ils le veuillent ou non, ils sont tous hommes de sang-froid par leur situation même. Devant leurs hommes, rien n'apparaît, ils sont comme à l'ordinaire, rien n'est changé, ils n'ont pas l'air de savoir ce qui va se passer. C'est du moins ce qu'on dirait... car tous ont ce pouvoir admirable d'inhiber leurs plus fortes impressions. Consultons-les cependant, bien à part, le cœur ouvert, et plus d'un parmi les plus braves n'hésite pas à confesser, ainsi que nous le disait un jour un officier de la plus haute valeur : « Les deux derniers jours... on compte les heures... vraiment on ne vit plus ! » Le moment de l'attaque approche. Les « poilus » sont dans les tranchées, silencieux ; tous pensent maintenant la même chose : qu'il va falloir, au signal donné par le chef, enjamber le parapet, sortir de terre et s'élancer, baïonnette en avant, vers cette ligne blanchâtre qui est là tout près en face et derrière laquelle se dissimulent les canons des fusils et des mitrailleuses, et qui va se mettre à cracher les balles dès leur apparition... et il faudra avancer quand même !

Mais voici que nos batteries, subitement, toutes ensemble, à l'heure précise, se mettent à gronder de toutes leurs forces. C'est la « préparation d'artillerie » qui commence. Et pendant une heure, deux heures généralement, quelquefois davantage, les canons vont couvrir de mitraille les tranchées ennemies pour tâcher de les détruire et de les rendre intenables. Il faut avoir assisté à cela pour se rendre compte du bruit véritablement infernal, de l'odeur de poudre épouvantable, de la noirceur de l'air... C'est un volcan, la terre est projetée à une hauteur inouïe, en gerbes immenses dans lesquelles on reconnaît des membres humains, des corps déchiquetés que l'on voit pirouetter en l'air et disparaître. C'est un spectacle terrifiant et l'on songe au degré de sang-froid nécessaire pour soutenir une pareille épreuve.

Et l'épreuve pourtant ne fait que commencer. Elle a exigé jusqu'à présent surtout du sang-froid, elle va demander maintenant, de la part de tous sans exception, de la bravoure. Tout à coup le terrible et furieux grondement cesse. « A l'assaut! » Rapidement, d'un bond, en un seul bloc, la troupe doit surgir de la tranchée et

VARIÉTÉS *(Suite)*

s'élancer. Car pour qu'elle « réussisse », comme disent les hommes, la ruée sur l'ennemi doit être immédiate et totale. Pas d'hésitation. Il ne s'agit pas de sortir par petits paquets, d'attendre... ou ce sera une mauvaise opération, « elle ratera ». Or, courir à l'ennemi invisible qui est là, blotti en face, à quelques mètres dans son repaire, derrière sa muraille armée qui crache les balles, demande, on en convient, un degré de bravoure particulièrement élevé. Et braves, tous le sont !

Comment expliquer ce fait de généralisation de la bravoure, c'est-à-dire, en l'espèce, cette volonté chez tous de s'élancer au-devant de la mort, cette capacité chez tous d'éteindre momentanément l'instinct si puissant de conservation?

Et d'abord existe-t-il des hommes naturellement braves, braves sans mobile? Il semble que oui, mais en très petit nombre, et ce sont presque toujours des gens à l'intellect assez peu développé, souvent brutaux. C'est bien rarement chez des chefs qu'on les rencontre, mais au contraire chez les soldats les plus rustres : ils sont braves par automatisme, par irréflexion du danger.

En dehors de ces cas bien peu fréquents, on peut affirmer qu'il y a toujours un mobile à l'origine de la bravoure, un sentiment raisonné qui l'engendre. De beaucoup le plus fréquent de ces mobiles est l'*amour-propre*. Il se retrouve là comme à la base de la plupart des belles actions humaines, car c'est une vertu créatrice entre toutes. Quand il est à la tête de ses hommes, qu'il sait que tous ont les yeux sur lui, le suivent, ont confiance et foi en lui, quel est le chef qui ne se sent courageux et capable de tout faire pour servir d'exemple? Oserait-il du reste plus tard reparaître devant les regards moqueurs et devant les consciences de ceux qui l'auraient vu « avoir peur »? Chez le chef il y a donc forcément toujours bravoure par amour-propre, à cause du jugement des inférieurs ; chez le soldat il y a souvent bravoure par amour-propre aussi, à cause des camarades.

Pour être peut-être moins fréquente, la bravoure inspirée par des *sentiments de morale*, morale patriotique, religieuse, morale du devoir, n'en est pas moins belle. Il est plus d'un combattant qui ne craint rien parce qu'il a la conviction qu'une récompense céleste, une vie meilleure l'attend, s'il est tué. Il peut mourir, il est en règle avec sa conscience, avec Dieu, la vie n'a que le prix qu'on lui donne ; la mort n'est point pour effrayer une foi profondément assise, donc... en avant !

La bravoure née du sentiment du devoir trouve son plus bel et plus fréquent exemple, sans aucun doute, dans le corps de santé régimentaire : les médecins et leurs aides. Les obus peuvent éclater, les balles peuvent siffler de toutes parts, s'il y a des blessés qui tombent, qui souffrent, qui meurent... on ira n'importe où les chercher, sans hésiter. On sera peut-être tué, très probablement blessé... qu'importe : le devoir commande d'être brave.

Ce ne sera guère sortir du sujet que de nous arrêter ici un instant pour rendre un hommage ému et reconnaissant au personnel d'infirmiers et de brancardiers de nos régiments, qui partout et toujours se montre presque héroïque dans l'accomplissement, parfois terriblement ingrat, de sa noble tâche. La guerre, en effet, a montré combien étaient vaines les réglementations théoriques du service de santé en campagne. Si, théoriquement, le personnel médical des bataillons doit être échelonné hiérarchiquement à des distances plus ou moins éloignées de la ligne de feu, si théoriquement encore les brancardiers ne doivent aller à la recherche des blessés que pendant les accalmies, en pratique il est loin d'en être ainsi. Le personnel médical est presque toujours mêlé à la troupe, et par ordre, et par dévouement spontané. Dans cette guerre lente et sur place, le commandement lui-même fixe l'emplacement des postes de secours, le plus souvent dans les tranchées elles-mêmes, ainsi que nous avons pu personnellement nous en rendre compte, bien que ce soit là une énorme faute.

Pendant le combat, les infirmiers et brancardiers, toujours en trop petit nombre, s'avancent en pleine mêlée, en entendant les appels continuels qui leur sont faits par les blessés. De toutes parts ces cris : « Infirmiers !... Où sont les brancardiers ? A mon secours !... » et nos fidèles collaborateurs pourraient rester impassibles, avoir le cœur assez dur pour respecter le règlement, c'est-à-dire attendre cette accalmie toute théorique pour aller ramasser leurs camarades? Bravement ils vont sous la mitraille pour sauver le plus de vies possible. Le courage des médecins n'est pas à commenter ; on sait trop le nombre vraiment considérable de ceux qui sont tombés héroïquement, par simple devoir professionnel, et après les officiers d'infanterie, ce sont eux qui ont donné à la mort le plus gros contingent.

L'*ambition*, qui se rapproche beaucoup, du reste, de l'amour-propre en ce sens qu'elle est aussi une vertu créatrice, est féconde en actes de bravoure. C'est la recherche du grade supérieur, de la récompense, acquis par le geste qui fait remarquer et impose l'admiration. Quoi de plus louable dès lors que ce sentiment qui dans la vie courante paraît si souvent méprisable parce que mal dirigé ou servi par des moyens peu honorables? Elle peut exister aussi bien chez le dernier des troupiers que chez l'officier le plus distingué ; il nous a paru cependant qu'on la rencontrait surtout dans la classe des sous-officiers. Justement désireux de gagner l'épaulette et l'honneur qui y est attaché, le sous-officier présente le type du brave par ambition. Ayant acquis du reste le résultat désiré, c'est-à-dire l'ambition une fois satisfaite, l'expérience montre qu'il devient en général... sensiblement moins courageux. L'homme le plus simple d'esprit porte en lui, plus ou moins développé et plus ou moins conscient, ce germe d'ambition. Que l'officier demande des volontaires pour une mission périlleuse, en promettant une récompense,... il s'offre aussitôt dix fois plus de braves qu'il n'est nécessaire. La création de la croix de guerre a été à ce point de vue une initiative des plus heureuses. On peut dire qu'elle a développé encore la bravoure de nos troupes, car le plus modeste soldat ne reste pas insensible à l'honneur de porter sur sa poitrine cette marque visible de son courage.

La distribution presque quotidienne d'alcool aux combattants n'a jamais eu, sans doute, dans l'esprit du haut commandement, pour but direct de provoquer une excitation plus ou moins factice chez l'individu au moment du combat ; toutefois certains actes de bravoure doivent être incontestablement rattachés à son ingestion préventive, si l'on peut dire. En tout cas, il n'y a rien de prémédité de la part du règlement, qui n'a pas prévu ce

VARIÉTÉS *(Suite)*

moyen d'émulation, tandis qu'il semble au contraire être fort en usage chez nos ennemis. Ce stimulant serait, nous a-t-il semblé, plus souvent employé par certains chefs que par la troupe elle-même, et pour la simple raison qu'il leur est plus facile de s'en procurer une quantité capable de provoquer l'excitation. La longueur et la forme actuelle de la guerre ne sont pas pour rien dans cette tendance, et tel qui, au début, était un modèle de sobriété, en est venu petit à petit, aussi bien par inaction que par entraînement, à absorber chaque jour de nombreux petits verres. Il nous a été donné personnellement d'observer l'évolution d'un officier supérieur des plus distingués qui ne buvait que de l'eau au début de la campagne et en est arrivé à absorber chaque jour une quantité relativement considérable d'alcool, augmentée de beaucoup encore les jours d'attaque, afin « de se donner du fion » comme on dit.

Eh bien ! est-ce que cette *légère excitation éthylique* sous la forme où elle se présente, c'est-à-dire sans perte de la conscience mais simplement d'oubli du danger et en quelque sorte de joie d'aller combattre, doit être considérée comme fâcheuse et devrait-on l'entraver? Ce serait là une grave erreur à notre avis, car ceux qui se laissent aller à demander à l'alcool son secours passager sont en général des faibles. Or l'excitation éthylique, en annihilant provisoirement, ou à peu près, leur faculté de critique, les rend braves le temps nécessaire.

C'est à peine si nous avons à dire un mot de la *bravoure par crainte*, tant elle est heureusement rare chez nous, contrairement à ce qui se passe chez nos adversaires. Le chef, dans notre armée, cherche à se faire aimer non à se faire craindre, et le tempérament français, sensible à l'exhortation, ne donne rien sous la menace. Aussi bien le chef que ses soldats ont vu une fois brandir son revolver et menacer... n'a plus d'autorité, et, terrorisés, nos hommes ne valent rien. Bien rares sont les cas où cette méthode peut provoquer des résultats ; toutefois nous avons pu voir que des peureux, ayant été une fois menacés, deviennent d'un courage à toute épreuve lorsqu'ils ont fait ce simple raisonnement que « mourir pour mourir, il sera plus beau d'être tué par l'ennemi ! »

Il est enfin un dernier mobile de bravoure, c'est l'*imitation* du chef et l'*imitation* des camarades. Telle compagnie, telle section a sa réputation de courage dans le régiment. On ne peut se faire une idée de la puissance de l'exemple sur la masse de ces jeunes hommes et avec quelle facilité elle peut devenir brave sous l'influence de celui qui la mène. Un chef, si rude, si sévère soit-il, s'impose toujours à sa troupe et sa troupe le vénère et le suit partout, quand elle se dit : « C'est un brave ! » Aussi on a raison de dire: « Tant vaut le chef, tant vaut la troupe », rien n'est plus vrai.

C'est pourquoi en France, où tous les chefs sont braves, toute l'armée est brave aussi. Le courage n'est-il pas, du reste, une vertu éminemment française? L'histoire l'a toujours prouvé. Nous avions la bravoure, nous n'avions peut-être pas beaucoup le sang-froid : nous l'avons acquis. Maintenant nous avons donc tout ce qu'il faut pour vaincre et nous vaincrons.

H. RAYMONDAUD.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Pierre Bertet, médecin aide-major de 1re classe au 8e régiment de tirailleurs algériens. — Le Dr Soulier, médecin aide-major de 1re classe au 42e bataillon de chasseurs à pied. — M. Blondet, médecin auxiliaire au 269e régiment d'infanterie.

Nécrologie. — Le Dr Guerlet, médecin principal de 2e classe. — Le Dr Marcel Laconche, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux. — M. Charles Aviraguet, père de M. le Dr Aviragnet, médecin de l'hôpital des Enfants malades, à qui nous adressons nos bien douloureuses sympathies. — Le Dr Michel Claude Lavergne, décédé à Saulieu (Côte-d'Or) à l'âge de 83 ans, oncle de M. le Dr Guillemard, professeur agrégé à la Faculté de Lyon.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire pour la durée de la guerre) : M. BOUGAULT (Paul-Louis-Charles), médecin auxiliaire au 43e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. BOVIER (Philibert-Léon), interne des hôpitaux de Lyon, médecin auxiliaire au 4e rég. du génie (dépôt) ; M. BRULÉ (Albert-Eugène-Jules), médecin auxiliaire au 328e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. CAMBESSÉDÈS (Henri-Victor-Alfred), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. CAMBIÈS (Jean-Irénée-Barthélemy), médecin auxiliaire au 322e rég. territorial d'infanterie ; M. DELPLACE (Charles-Marie-Joseph), interne des hôpitaux de Lille, médecin auxiliaire à la 1re section d'infirmiers militaires ; M. DIZEUR (Aimé-Joseph-Jean), médecin auxiliaire au 159e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. DUPUY (Charles-Louis), interne des hôpitaux de Toulouse, médecin auxiliaire au 259e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. DURAND (Henri-Louis-Alfred), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. ETIENNE (Ernest-Marie-Joseph), interne des hôpitaux de Nancy, médecin auxiliaire à la 23e section d'infirmiers militaires ; M. FLANDRIN (Paul-Roger), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. GAILLARD (René-Vivant-Eugène), interne des hôpitaux de Lyon, médecin auxiliaire au 29e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. GUILLAUMOT (René-Georges), soldat à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. LOPPÉ (Etienne), médecin auxiliaire au 1er groupe d'aérostation (dépôt) ; M. LORAINE (François-Ange), médecin auxiliaire au 106e rég. d'infanterie, camp de la Lende-d'Ouée ; M. MATHIEU (Charles-Louis-Sébastien), interne des hôpitaux de Nancy, médecin auxiliaire à l'hôpital mixte de Chaumont ; M. MAYAUD (Joseph-Sylvain-André), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. MISTARLET (Jean), médecin auxiliaire au 166e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. MOREL (Léopold-Eugène), médecin auxiliaire au 105e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. PIÉCHAUD (Ferdinand-Henri), interne des hôpitaux de Bordeaux, médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. ROUGIER (Jean-Pierre), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 9e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. SÉDILLOT (Jacques-Jean), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 113e rég. d'infanterie (dépôt).

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée

N° 1. — A.

De LAUWEREYNS de ROOSENDAEL, médecin-major de 1re classe au service de santé, ambulance n° 2 : *officier énergique, distingué, zélé. A toujours donné les preuves du plus grand dévouement. Médecin-chef d'une ambulance qui n'a cessé de fonctionner depuis le début de la guerre, pendant les différents bombardements et notamment le 20 novembre 1914, où l'ambulance a été endommagée et a dû être évacuée ; a organisé les secours au mépris de tous les dangers et a assuré le salut des blessés en traitement. Malgré une fatigue croissante et plusieurs affections sérieuses, a toujours voulu être maintenu dans le service de l'avant.*

LE CŒUR, médecin principal de la marine : *tué le 10 novembre en soignant les blessés sous un bombardement intense par obus de gros calibre.*

BENOIT (Axel), médecin aide-major de 2e classe au 12e bataillon de chasseurs : *médecin d'un immense dévouement et d'un très grand courage, a assuré son service sous un bombardement continuel et violent.*

ROBLOT (Marie-Thérèse), infirmière diplômée de la Société de secours aux blessés, employée à l'hôpital auxiliaire n° 1 à Amiens : *malgré la prière de sa famille fuyant l'invasion, est restée à son poste pendant huit mois auprès des blessés français dans une localité occupée par l'ennemi : n'ayant plus de blessés français à soigner, a pu rentrer à l'intérieur en se faisant évacuer comme indigente, se signalant par son zèle et son mépris du danger, et a repris de suite un service très pénible, avec un dévouement inlassable, dans une formation sanitaire recevant les blessés les plus dangereusement atteints.*

SOULOMIAC (Gaston), médecin auxiliaire au 12e bataillon de chasseurs : *est allé recueillir au milieu des fils de fer, sous une pluie de balles et après plusieurs essais infructueux tentés par des chasseurs tués ou blessés, le corps d'un officier qu'il a réussi à ramener dans nos lignes après une heure d'efforts.*

ASTRUC (Edmond-Jean-Marie), médecin aide-major au 51e bataillon de chasseurs : *est allé relever et soigner des blessés sur la ligne de feu pendant un violent bombardement effectué avec des obus asphyxiants, faisant preuve du plus beau courage et d'un complet dévouement.*

CHENELOT (Louis-Emilien), médecin aide-major de 1re classe au 7e régiment de tirailleurs indigènes : *médecin des plus distingués, animé d'un courage et d'un esprit de devoir remarquables ; chargé de soigner des blessés laissés dans un village évacué par nos troupes, s'acquitta de cette mission dans la perfection, gardant tout son sang-froid sous les menaces des soldats allemands exaspérés et parvenant par son attitude énergique à préserver les blessés des mauvais traitements.*

MARC (Louis-Marie-Charles-Eugène), médecin-major de 2e classe au 70e bataillon de chasseurs : *d'un dévouement et d'un zèle admirables, toujours sur la brèche dans les boyaux près de la ligne de feu, prêt à apporter des soins éclairés à tous ceux qui en ont besoin, dirige l'enlèvement des morts et des blessés avec un soin digne de tous éloges ; est sorti à plusieurs reprises entre les lignes distantes de 20 mètres pour identifier des chasseurs morts et essayer de les faire relever.*

DU ROSELLE (Charles-Félix), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance 15/15 : *a fait preuve,*

pendant les journées des 22, 24 et 25 août, des 6 et 7 septembre 1914, d'un esprit d'initiative et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. En particulier, dans l'après-midi du 6 septembre, a relevé sous le feu, pansé et évacué plus de 280 blessés, Le 7 septembre, s'est porté entre minuit et quatre heures du matin, bien en avant de nos lignes, pour rechercher sous bois des blessés qui appelaient au secours et les relever. Dans l'après-midi du même jour est resté, durant plusieurs heures et sous un feu d'artillerie des plus violents, à quelques mètres de la chaîne de tirailleurs, auprès de son chef de corps et de quelques hommes blessés, et a personnellement transporté son colonel jusqu'au point où on a pu l'évacuer.

BOUVIER (Marie-Joseph-Jules), médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 10/6: *a assuré pendant trois mois, avec le plus grand dévouement, le service de chirurgien dans des conditions particulièrement périlleuses, opérant les blessés dans un élément avancé d'ambulance, et a sauvé ainsi la vie à un très grand nombre d'entre eux.*

DORÉ (Joseph), médecin aide-major de 2e classe à l'ambulance 13/11 : *opérateur d'une grande valeur et d'une égale modestie. A tiré le meilleur parti d'une installation de fortune : a poursuivi, en quelque sorte sous le feu, des interventions hardies sur un grand nombre de blessés graves auxquels il a ainsi assuré une guérison plutôt douteuse au premier abord.*

CAUDRELIER (Raoul), médecin auxiliaire à l'ambulance 1/6 : *jeune chirurgien de grande valeur et des plus méritants : a rendu les plus grands services dans un poste chirurgical avancé en opérant presque sous le feu les grands blessés dont il a pu sauver un grand nombre.*

L'AMBULANCE D'ARMÉE 1/10 : sous les ordres du médecin major REVERCHON (5 novembre au 10 juin), sous ceux du médecin-major de 2e classe FROMENT ensuite, *a assuré à elle seule le service de chirurgie de première ligne, pour les victimes civiles et militaires des bombardements d'Arras et des luttes engagées à ses portes, assurant aux blessés les soins les plus complets et les plus compétents, et inspirant aux combattants un sentiment de sécurité et de confiance absolues. N'a abandonné sa tâche qu'après le bouleversement de ses locaux par le bombardement et la destruction de ses installations essentielles par des projectiles de gros calibre.*

Le médecin-major de 2e classe FROMENT, médecin-chef de l'ambulance 1/10 : *depuis quelques jours, les locaux du Saint-Sacrement étant soumis le soir du 23 juin à un bombardement intense, qui effondra les bâtiments et causa la mort de cinq personnes, a su, par son sang-froid, son autorité et le calme de son attitude, éviter la panique parmi les blessés et le personnel, maintenir un ordre parfait dans l'exécution des mesures qu'il prescrivait et assurer sans nouvelles pertes de vies humaines l'évacuation de ses 80 blessés. N'a quitté les locaux en voie de destruction que par ordre et après le départ de tout son personnel.*

Mme HOURIEZ (Angèle), en religion sœur Sainte-Jeanne, de l'ambulance du Saint-Sacrement d'Arras : *n'a cessé depuis huit mois de prodiguer aux blessés les soins les plus dévoués, a trouvé la mort au cours du bombardement du 23 juin, en coopérant à l'évacuation d'une salle effondrée par des projectiles de gros calibre.*

FERET (Louis), pharmacien aide-major de 1re classe de l'ambulance 1/10 : *blessé gravement, par éclat d'obus, au cours du bombardement, en coopérant au transfert des blessés dans les caves ; n'a cessé, depuis le début de la campagne, de donner des preuves de courage et de sang-froid, et en cette dernière circonstance a fortement contribué à mettre à l'abri les blessés en traitement à l'ambulance.*

DELAGE (Jacques), aide-major de 1re classe de l'H. O. E. 13 ; détaché à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement, *a montré, pendant le bombardement du 23 juin, un dévouement et une activité inlassables, en aidant personnellement au transport et à la protection des blessés ; a été blessé lui-même par plusieurs éclats d'obus, au cours de cette opération.*

NOUVELLES *(Suite)*

territoriale (à titre temporaire pour la durée de la guerre), les docteurs en médecine : M. CHASSY (Jean-Marie-Joseph-Antoine), médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. CELLARIER (Pierre-Amédée-Paul), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. DEPIERRIS (Louis-Gabriel-Ernest), soldat à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. GUILLAUMOT (Louis-Henry), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. HENNON (Lucien-Amable), soldat à la 6e section d'infirmiers militaires ; M. KOPP (Emile-Georges-Philippe), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire no 30, à Trouville ; M. LANNELONGUE (Pierre-Georges-Albert), soldat au 7e rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. LELIÈVRE (Eugène-Alphonse-Joseph), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. NARET (Henri-Alphonse-Joseph), médecin auxiliaire au 1er rég. de zouaves ; M. PÉROL (Pierre-Eugène), médecin auxiliaire au 201e rég. territorial d'infanterie ; M. VAURY, (Pierre-Auguste-Georges), médecin auxiliaire au 1er rég. du génie (dépôt) ; M. COMBRES (Paul-Germain-Honoré-Léon), médecin auxiliaire au 25e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe (à dater du 21 septembre 1915) : M. PLICHON (Adolphe), à l'hôpital d'évacuation no 2 d'une armée ; M. BILLIARD (Marie-Honoré-Léonce-André), à l'ambulance 12/3 ; M. BERTON (Célestin-Amédée-Charles-Joseph), au 65e rég. territorial d'infanterie ; (à dater du 16 octobre 1915) : M. DESTOUESSE (Jean-Baptiste-Guillaume-Louis), au 166e rég. territorial d'infanterie ; M. MARTIN dit SISTERON (Maurice-Joseph), au 4e bataillon territorial de chasseurs à pied ; (à dater du 18 octobre 1915) : M. THIBAULT (Prudent), à l'ambulance 16/1.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 20 septembre 1915) : les médecins auxiliaires : M. SANSEIGNE (Jean-Louis-Marie), au groupe de brancardiers divisionnaires de la 48e division d'infanterie ; M. VIDAL (Gaston-Joseph-Marc), au groupe de brancardiers divisionnaires de la 33e division d'infanterie ; M. TAPIE (Jean-Maurice-Alfred), au 9e bataillon de chasseurs à pied ; (à dater du 11 octobre 1915) : M. RAMADIER (Henri), au 44e rég. d'infanterie coloniale ; (à dater du 12 octobre 1915) : M. ALBERGE (Jean), au 142e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe : (à dater du 10 octobre 1915) : M. LOUIS (Ernest-Henri), au 8e bataillon de chasseurs à pied ; (à dater du 16 octobre 1915) : M. GAILLEMIN (Eugène-Marie-Louis), au 352e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée erritoriale (à titre temporaire) (à dater du 11 octobre 1915) : M. le médecin auxiliaire FENOUILLÈRE (Emile-Gustave), au 31e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 19 octobre 1915) : M. TROTAIN (Philippe), à la section de parc automobile no 6 ; M. PÉRIN (Emile-Lucien), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. GABORIT (Jean), au 137e rég. territorial d'infanterie ; M. CHAFFAUT (Léon-Albert), au 149e rég. d'infanterie ; (à dater du 28 septembre 1915) : M. SCHEIKEVITCH (Valentin), au 39e rég. d'infanterie ; (à dater du 30 septembre 1915) : M. ODINOT (Maurice-Albert), du 21e rég. d'infanterie ; (à dater du 1er octobre 1915) : M. BÉNIT (Maurice-Philippe), au 150e rég. d'infanterie ; M. LE DIVELEC (Jean-Marie), au parc d'artillerie d'une armée ; M. MORIN (Alphonse-Alexandre), au 154e rég. d'infanterie ; M. SATTE (Louis), au 7e rég. du génie ; M. TROUSSET (Paul), à l'ambulance 7/12 ; (à dater du 3 octobre 1915) : M. CAUDRELIER (Raoul-Gabriel), à l'ambulance 1/6 ; (à dater du 7 octobre 1915) : M. HUGUET (Jules-Félix-Jean), à l'ambulance 13/17 ; M. LE PORTZ (Pierre-Joseph-Marie), au groupe de brancardiers de la 69e division d'infanterie ; M. DUGUÉ (Henri-Célestin), à l'escadrille C-6 ; M. COADER (Mathurin-Théophile), au groupe de brancardiers de la 122e division d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 19 octobre 1915) : M. BÉLÈTRE (Ferdinand-François), au bataillon de marche de la 130e division d'infanterie ; M. LAFFORGUE (Paul-Marie), à la réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. VIGNE (Raphaël), à la réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. MAUGERY (François-Constant-Henri), au parc automobile 4 ; M. TESTARD (Marcel-Edmond-Henri), au service automobile (groupe Delest) ; (à dater du 3 octobre 1915) : M. PANAU (Georges-Antoine), au 15e rég. d'infanterie ; (à dater du 7 octobre 1915) : M. HENRY (Léon), au 35e rég. territorial d'infanterie ; M. DELÉTRÉ (Gaston), à l'ambulance de la 97e division territoriale d'infanterie ; M. BÉGUIER (Émile), à la réserve du personnel sanitaire d'une armée.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 30 septembre 1915) : M. le médecin aide-major de 1re classe DEMAIN (Léon-Paul-Charles), au 320e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe (à dater du 3 octobre 1915) : M. FAUCON (Albert-Hippolyte-Léon), au 26e rég. territorial d'infanterie ; (à dater du 7 octobre 1915) : M. de CASTÉRAS (René-François-Paul), à l'ambulance 1/73 ; M. LAURENT (Auguste-François-Paul), au 211e rég. territorial d'infanterie ; M. MAZIN (Paul-Marie), au 291e rég. territorial d'infanterie.

Service de santé des troupes coloniales. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire pour la durée de la guerre), les docteurs en médecine : M. RANAIVO (Charles), médecin auxiliaire à l'hôpital militaire de Tananarive ; M. MONNIER (Louis-Alexandre-César), médecin auxiliaire au bataillon d'infanterie coloniale de l'Emyrne.

Médailles d'honneur des épidémies. — *Médailles d'or.* — Mlle BRAUN (Marie-Paule), infirmière volontaire à l'hôpital des contagieux de Rothenaus ; Mme COINCE, née Birlet (Marguerite), infirmière-major à l'hôpital temporaire no 110, à Vaucouleurs ; Mlle QUINAUX (Céline), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital auxiliaire no 202 à Beauvais.

Médailles de vermeil. — Mme MICOUD, en religion sœur

NOUVELLES *(Suite)*

Agnès de Jésus, infirmière bénévole à l'hôpital temporaire 120 *bis*, à Pont-de-Beauvoisin; M. le Dr GUYOT (Louis), médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 27, à Calais; adjudant BAYET (Augustin-Ernest-Marie-Aimé), de la 25e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital du Belvédère à Tunis.

Médailles d'argent. — Mme COMPAGNON (Eugénie), infirmière-major bénévole à l'infirmerie-hôpital du camp de la Valbonne; Mlle DANJOU (Anne-Charlotte), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains; Mlle LOUVAT (Andrée-Léonie), infirmière-major à l'hôpital annexe V. G. 3 (École polytechnique); Mme CHAZETTE, née Marceau (Jeanne-Francine-Philomène), infirmière bénévole à l'hôpital annexe G. V. 3 (École polytechnique); Mme DAUTEL (en religion sœur Mathilde), infirmière à l'ambulance 6/8; Mlle MONNET (Marie), infirmière de 2e classe à l'hôpital militaire de Bourges; Mme SIMONIN, née Vignau (Jeanne-Madeleine-Zélie), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire de Bourges; Mme GORCE, née Guillemin (Alice-Marie-Louise), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital militaire de Bourges; M. DEMONCHY (Charles), médecin aide-major de 2e classe de réserve à l'ambulance 6 du 8e corps d'armée; M. VOGELIN (Albert), médecin aide-major de 2e classe à l'ambulance 6 du 8e corps d'armée; M. DUMAS (Dominique), médecin aide-major de 2e classe de réserve à la mission militaire française en Serbie; Mlle GREVIN (Paulette-Anne-Marie), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital d'évacuation n° 39 de la 5e armée; Mlle ROYER (Berthe-Jeanne), infirmière de la Société française de Secours aux blessés militaires, à l'hôpital d'évacuation n° 39 de la 5e armée; soldat TILLIER (Robert), du 56e rég. d'infanterie, étudiant en médecine; Mme GOURAUD, en religion sœur Sainte-Christine, infirmière de la Croix-Rouge à l'hôpital auxiliaire n° 3, à Nantes; soldat BEAUREGARD (Henri-Jules-Gustave-Adolphe), de la 2e section d'infirmiers militaires, étudiant en médecine à l'hôpital n° 10, à Saint-Acheul; Mme GALLAS (en religion sœur Hyacinthe), supérieure de l'hospice civil militarisé de Villers-Cotterets; Mlle WOLFF (Mary), infirmière bénévole à l'hôpital n° 2 *bis*, à Neuilly-sur-Seine; M. SIRIEIX (Léon-Jean), préparateur à titre bénévole, au laboratoire central de l'hôpital complémentaire Buffon; Mme DESNOES (en religion sœur Marie-Léocadie), infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire n° 68, à la Roche-du-Theil, près Redon; Mme CRAVEN (Elisabeth), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital mixte de Romans.

Médailles de bronze. — M. STOFFEL (Pierre), infirmier bénévole à l'hôpital n° 110, à Vaucouleurs; Mme COURIER (Paule-Louise), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital auxiliaire n° 202, à Beauvais; Mme LAMOTTE (Marie), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'Hôtel-Dieu militarisé de Beauvais; caporal HAROUNA SANOGO, de la section de marche d'infirmiers coloniaux au Maroc occidental, à l'hôpital Marie-Feuillet, à Rabat; caporal GRUEL (Robert), de la 24e section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire Dominique-Larrey, à Versailles; Mme la comtesse de PIENNE-MAC-MAHON (Marie), infirmière à l'ambulance 6/8; Mme FAVATIER, née Nombel (Anne-Rose-Joséphine), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital mixte de Narbonne; soldat GOSSOT (Gaston-Jean-Georges-Louis), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire n° 6, à Chalon-sur-Saône; soldat VIENNOT (Jean), du 26e rég. d'artillerie, étudiant en médecine à

NOUVELLES *(Suite)*

Chartres; caporal CHÉDEVILLE (Jean-Baptiste-Noël-Léon), de la 4e section d'infirmiers à l'hôpital complémentaire nº 23, à Château-du-Loir; M. LEMOINE (Georges-Léon-Louis), infirmier bénévole à l'hôpital temporaire nº 10, au Havre; soldat SORETTE (Marie-Ernest), de la 6e section d'infirmiers à l'hôpital du camp de Châlons; soldat HINBERLIN (Charles-François-Jules), de la 6e section d'infirmiers à l'hôpital du camp de Châlons; caporal DE BONNAY (Jules), de la 6e section d'infirmiers à l'hôpital nº 7, à Verdun; soldat HANNEQUIN (Eugène), de la 6e section d'infirmiers à l'hôpital nº 7, à Verdun; sergent CHASSING (Henri), de la 19e section d'infirmiers à l'hôpital nº 13, à Verdun; sergent HÉRISSON (Louis), de la 19e section d'infirmiers à l'hôpital nº 13, à Verdun; caporal BASSEVILLE (Marcel), de la 6e section d'infirmiers à l'hôpital nº 13, à Verdun; caporal PRADÈRE (Jean), de la 6e section d'infirmiers à l'hôpital du camp de Châlons; caporal SACOTTE (Joseph-Paul-Léonid), de la 6e section d'infirmiers à l'hôpital du camp de Châlons; soldat DUMONT, de la 6e section d'infirmiers à l'hôpital du camp de Châlons; soldat BREBANT (Désiré-Robert), de la 14e section d'infirmiers à l'hôpital auxiliaire nº 21, à Lyon; soldat MONOD (Édouard), de la 14e section d'infirmiers à l'hôpital régional pour coutagieux de Bondonneau (Drôme); soldat LAMBERT (Dominique), infirmier à la mission militaire française en Serbie; Mlle BARBIER (Andrée), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital Maisonnave, à Marrakech; Mlle SANGNIER (Marie), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital Maisonnave, à Marrakech; soldat BOUJASSY (Lucien-Maurice), de la 20e section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire de Mostaganem; soldat PALEGRI (Jean), de la 20e section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire de Mostaganem; soldat LEMEULAND (Jules-Emile-Alexandre), de l'infirmerie-ambulance 4/10; soldat BÉRARD (Jean-Marie), de la 7e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire de Gérardmer; soldat FONTAINE (Albert), de la 9e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 2/9; Mme HARDOUIN, en religion sœur du Saint-Rédempteur, infirmière à l'hôpital du patronage de Pierrefonds.

L'avancement des médecins de réserve. — Le *Journal officiel* publie un décret aux termes duquel l'article 13 du décret du 22 mai 1909 est abrogé et remplacé par le suivant:

En temps de guerre, les médecins et pharmaciens et officiers d'administration de réserve et de l'armée territoriale peuvent obtenir l'avancement au choix dans les mêmes conditions d'ancienneté que les officiers de l'armée active, mais au titre de la réserve ou de l'armée territoriale.

Les promotions des médecins auxiliaires. — Peuvent être promus au grade de médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, les médecins auxiliaires pourvus à la mobilisation de douze inscriptions de doctorat qui, ayant accompli depuis un an de service, dont six mois au front, ont obtenu une citation à l'ordre. Toutefois, la condition des six mois de séjour au front ne sera pas exigée en cas d'évacuation par suite de blessure de guerre.

Le Professeur Charles Richet, membre honoraire de l'Université de Moscou. — L'Université de Moscou a élu membre honoraire le professeur français Charles Richet, actuellement en Russie.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Dubar, médecin honoraire des douanes, décédé à l'âge de quatre-vingt-un ans à Armentières. — Le Dr Maurice Laugier, médecin en chef de l'Ouest-État, ancien président de la Société de médecine légale. — Le Dr Miropolsky. — Le Dr Pierre Herescu, professeur à la Faculté de médecine de Bucarest, membre correspondant de la Société de chirurgie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de quarante-sept ans : c'était un ami de la France.

Mariages. — M. le Dr Chrétien, médecin-major au 22e dragons, et Mlle Cécile Guillaume.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau pour *officier* : ALBERT (Marie-Léonard-Ernest), médecin-major de 1re classe au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *s'est signalé depuis le début de la campagne par son activité, son zèle et son dévouement à toute épreuve. Courageux et calme sous le feu, s'est particulièrement distingué dans les moments difficiles, soutenant l'ardeur de ses brancardiers et leur servant d'exemple, assurant, grâce à son énergie et à son sang-froid, le transport et l'évacuation de très nombreux blessés dans les meilleures conditions ; a été grièvement blessé à son poste le 29 septembre 1915.*

FAIDEAU (Jean-Adolphe), médecin-major de 2e classe au 415e régiment d'infanterie : *a fait preuve, au cours de la campagne, d'un inlassable dévouement; a été blessé grièvement dans une tranchée en donnant ses soins à des blessés du régiment sous un bombardement d'une extrême violence pendant le combat du 23 septembre 1915.*

PACALIN (Gabriel), médecin-major de 2e classe au 9e régiment de marche de zouaves : *depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter, n'hésitant pas à diriger lui-même, sous les feux les plus violents, la relève des blessés; a été enterré par un obus dans un poste de secours derrière la première ligne. N'a pas voulu, malgré la commotion subie, interrompre son service, donnant ainsi le plus bel exemple d'abnégation et de dévouement.*

DUCOURTHIAL (Eugène), médecin-major de 2e classe au 418e régiment d'infanterie : *a fait preuve au cours des derniers combats d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Bien que très souffrant, a assuré personnellement tout son service d'évacuation et de pansement des nombreux blessés du régiment sous le feu, jour et nuit pendant plus de cinq jours, sans s'accorder un instant de repos.*

HUMBERT (Maurice-Charles-Jules), médecin-major de 1re classe de territoriale au 236e régiment d'infanterie : *médecin d'un mérite exceptionnel, se prodiguant sans compter. Le 1er octobre 1915, s'est porté en avant de nos lignes pour soigner un chef de bataillon blessé et que l'on ne pouvait rapporter.*

MARTIN (Noël), médecin-major de 2e classe au 3e régiment de marche de zouaves : *d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Depuis le début de la campagne se dépense sans compter, malgré ses cinquante-deux ans. Quoique grièvement blessé en octobre 1914, a refusé d'être évacué et a soigné des blessés, sous le feu, à l'attaque du 12 novembre 1914. Désigné comme médecin-chef d'une ambulance, a demandé avec insistance à rester au 3e zouaves. A fait preuve, le 25 septembre 1915, en se portant à l'attaque au milieu de son bataillon, des plus belles qualités de courage et d'énergie et soigné de nombreux blessés sur le terrain même de la lutte.*

Sont inscrits au tableau spécial pour *chevalier* : SOULIÉ (François-Germain-Jean), médecin aide-major

NOUVELLES *(Suite)*

de 1re classe au 42e bataillon de chasseurs à pied : *a fait depuis le début de la campagne l'admiration de tous autant pour son abnégation constante que par son courage ; s'est particulièrement signalé pendant les combats des 25, 26, 27 septembre 1915, en se tenant toujours au poste le plus exposé pour aller lui-même, sous le feu le plus violent, soigner, réconforter et emporter les blessés.*

Brionval (Pierre-Victor-Marie-Henri-Joseph), médecin-major de 2e classe au 2e régiment de tirailleurs de marche : *dans toutes les affaires, sous le feu le plus violent, a toujours fait preuve d'un dévouement et d'une bravoure inlassables. Entré à l'hôpital pour y rétablir une santé fortement compromise par les fatigues de la campagne, en est sorti sur sa demande dès qu'il a connu les attaques du 25 septembre 1915 et est revenu, non guéri, à son périlleux poste de combat.*

Fauqué (Martial-Clément-Joseph), médecin aide-major de 1re classe au 2e régiment de marche du 1er étranger : *excellent médecin expérimenté et d'un dévouement absolu à ses devoirs. Bien que blessé au début de l'attaque du 28 septembre 1915, a assuré la direction du service médical du régiment à la place du médecin-chef blessé ; s'est employé pendant toute la nuit à la relève, au pansement et au transport des nombreux blessés du corps.*

Papin (Edmond), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale à l'ambulance 2/60 : *chirurgien de haute valeur ; sur le front depuis le commencement de la guerre. A dirigé avec compétence et sang-froid le service chirurgical d'une ambulance soumise à un bombardement presque continuel ; sur les nombreux blessés qui y ont été traités, beaucoup ont dû la vie à son habileté professionnelle, et à l'opportunité de ses interventions, au calme qu'il a toujours conservé dans les circonstances les plus difficiles.*

Weiss (Ernest-Louis), médecin-major de 2e classe au 41e régiment d'infanterie coloniale : *a fait preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'une bravoure au-dessus de tout éloge ; au moment de la relève des médecins de complément, a refusé de quitter le front ; au cours de l'attaque du 3 octobre 1915, en se portant spontanément sur la ligne de feu, sous un bombardement intense, pour y remplacer son médecin auxiliaire, a été blessé grièvement à la tête.*

Cheynel (Henri-Jean), médecin-major de 2e classe, au 4e régiment d'infanterie coloniale : *excellent médecin de troupe qui se prodigue sans compter en première ligne, de jour et de nuit : a pu, grâce à son zèle et à son dévouement absolus, faire relever rapidement et faire transporter au poste de secours dans des boyaux encombrés et soumis à un violent bombardement, plusieurs centaines de blessés ; a déjà été cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite au combat du 4 février 1915, au cours duquel il fut blessé à la tête par un éclat d'obus.*

Petterson (Théophile), médecin-major de 2e classe au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie coloniale : *médecin distingué et chirurgien de grande valeur ; déjà cité à l'ordre de l'armée. Vient de se signaler d'une façon tout à fait particulière en intervenant de la façon la plus heureuse sur de nombreux et très graves blessés, tout près de la ligne de feu. A montré, au cours de la première partie de la campagne, comme médecin de bataillon, les plus belles qualités de dévouement et de bravoure.*

Roton (Jean-Adolphe), médecin-major de 2e classe au 22e régiment d'infanterie coloniale : *médecin-major de la plus haute valeur et d'une conscience militaire hors de pair. Au feu depuis le 1er octobre 1914 ; a toujours assuré son service avec une bravoure remarquable, toujours en première ligne. S'est principalement distingué au cours de l'attaque des positions allemandes où il est allé jusque sous le feu relever des blessés ; a déjà été cité à l'ordre de l'armée.*

AVIS TRÈS IMPORTANT

Le plus grand nombre des abonnements en cours prennent fin le **1er Décembre**, l'année régulière de *Paris médical* ayant toujours commencé, depuis l'origine de la publication, le 1er Décembre de chaque année.

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir **l'année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés qu'**à partir du 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraîtra de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Caisse d'Assistance Médicale de Guerre

5, Rue de Surène, PARIS (8e)

Souscription (Le total dépasse à ce jour 300.000 francs)

3e LISTE

	Fr.
M. Godart (Justin), de Paris, sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre	100
Dr Bucquoy, de Paris	500
Pr Jeannel, doyen de la Faculté de médecine de Toulouse	1 000
MM. les professeurs et agrégés de la Faculté de médecine de Bordeaux (1er versement), souscription collective	1 000
Dr Gosset, de Paris	1 000
Société française de dermatologie et de syphiligraphie	4 000
— de médecine et de chirurgie de La Rochelle	100
— locale des médecins de Constantine	100
— locale de l'Eure	1 000
— locale des médecins du Finistère	100
— locale des médecins du Loiret	200
— locale des médecins de la Haute-Marne	100
— locale des médecins du Haut-Rhin français	250
— locale de l'arrondissement de Meaux	100
— locale des médecins de Seine-et-Oise	1000
— locale des médecins de Tarn-et-Garonne	300
— locale de l'arrondissement de Toulon	250
— locale des médecins de la Vienne	100
— locale des médecins des Vosges	1 000
Dr Linossier, Vichy	100
Dr Broussolle, Dijon	50
Dr Senebier, Mens (Isère)	50
Dr Garnier, Paris	100
Dr Potocki, Paris	50
Dr Dalché, Paris	50
Dr Séailles, membre du Conseil général de l'A. G. de Paris	50
Dr Sergent	100
Dr Cathelin, Paris	100
Dr Jungfleisch, Paris	40
Dr Dignat, Paris, membre du conseil de l'A. G.	50
Dr Barié, Paris	100
Dr Greffier, Orléans	100
Dr Javal (Adolphe), Paris	50
Mme Heilbronner, Paris	100
Dr Avirаgnet	200
Dr Thibierge, Paris	100
Dr Mirallié, Nantes	100
Dr Bonnefous (L.), Rodez	100
Dr Chambelland, Épinal	100
Dr Legras, Épinal	100
Dr Morlot (Édouard), Dijon	100
Dr Crouzet, Creil (Oise)	100
Dr Demmler, Saint-Leu d'Esserent	50
Dr Onvry, Lisieux	500
Dr Laussedat, Royat	100
Dr Cottin, Paris	100
Dr Lubet-Barbon, Paris	100
Dr Coutans, député, Saint-Antonins (Tarn-et-Garonne), membre du Conseil de l'A. G.	100
Dr Souques, Paris	250
Pr Hutinel, Paris	500
Dr Bergonié, Bordeaux	100
Dr Léri (André), Paris	300
Dr Dardel, Gisors	100
Dr Chenet, Paris	100
Dr Watelet (A.), Paris	100
Dr Bertier, Grasse	100
Pr Lépine (Jean), Lyon	100
Dr Roux (J.), Paris	200
Dr Renault (J.), Paris	500
Dr Laurent, Versailles	200
Dr Poisy, Châteaudun	50
Dr Hallopeau, Paris	50
Dr Bousquet, Clermont-Ferrand	50
Dr Gouget, Paris	100
Dr Toulouse, Paris	50
Dr Chevallereau, Paris	500
Dr Dujarier, Paris	50
Dr Labbé (Marcel), Paris	100
Dr Ménétrier, Paris	100
Dr Duvernoy, Belfort	100
Dr Armand (René), Albertville	100
Dr Albert-Weil, Paris	100
Dr Ombredanne, Paris	100
Dr Raymond, Paris, membre du Conseil général de l'A. G.	50
Mlle Gonguenheim, en souvenir de son père	50
Dr Moureu, Paris	50
Dr Guyot, Paris	150
Dr Claude (Henri), Paris	50
Dr Burnureaux, Paris	50
Dr Bussat, Meaux	40
Dr Charpentier, Meaux	40
Dr Moser, Montgé (Seine-et-Marne)	40
Dr Petit, Meaux	40
Dr Pigornet, Crécy-en-Brie	40
Dr Vilpelle, Meaux	40
Dr Graverry, Meaux	40
Dr Sergent, Alger	100
Mme le Dr Alice Sollier, Boulogne-sur-Seine	100
Dr Weil (Émile), Paris	50
Dr Milhit, Paris	40
Dr Bizard (L.), Paris	300
Pr Bégouin, Bordeaux	500
Dr Kermorgant, Paris	100
Pr Pitres, Bordeaux	200
Dr Babinski, Paris	500
Dr Gay, Bourbonne-les-Bains	50
Dr Dufour (Henri), Paris	200
Dr Cadiot, Alfort	50
Dr Cheurlot (A.), Paris	100
Dr Cheurlot (Ét.), Paris	100
Dr Cément (V.), Paris	40
Dr Dagonet, Paris	50
Dr Derrecagaix, Paris	50
Dr Netter (A.), Paris	200
Dr Civel, Brest	100
Dr Vaquez, Paris	500
Dr Castex (A.), Paris	500
Dr Sanchez Toledo, Paris	500
Dr Le Gendre, Paris	200
Dr Azoulay, Paris	50
Dr Bastard, Paris	50
Dr Deschamps (H.), Paris	50
Dr Diamant Berger, Paris	50
Dr Bazy (Louis), Paris	100
Dr Beaufumé, Paris	100
Dr Le Sève (Denis), Paris	100
Dr Ducamp, Chaville (Seine-et-Oise)	100
Dr Weil (P.), Versailles	100
Dr Le Noir (P.), Paris	100
Dr Calot, Berck (Pas-de-Calais)	1 000
Dr Mahu, Paris	200
Dr Bensaude, Paris	100
Dr Dresch père, Ax-les-Thermes (Ariège)	50
Dr Boursier (A.), Contrexéville	100
Dr Bezançon (Paul), Paris	250
Anonyme, Paris	50
Pr Sigalas, Bordeaux	200
Dr Couso, Paris	50
Dr Darin, Paris	50
Dr Mauranges, Paris	50
Dr Mérigot de Treigny, Paris	50
Dr Pallier, Paris	50
Dr Scheving, Paris	50
Dr Taburet, Paris	50
Dr Antonelli, Paris	100
Dr Fraysse, Paris	100
Dr Portalier, Paris	100
Dr de Sard, Paris	100
Dr Farez (Paul), Paris	200
Dr A. C., Paris	50
Dr Bonvet, Paris	100
Dr Luc, Paris	100
Dr Arnulphy, Paris	50
Dr Renaud (Alex), Paris	100
Dr Lesné (Edmond), Paris	200
Dr et Mme Mulon, Paris	40
Dr Kemhadjian-Mihran, Paris	40
Dr Georges (H.), Paris	40
Dr Zielinski, Paris	50
Dr Varet (Raoul), Paris	50
Dr Marmasse (René), Orléans	50
Dr Fallot, Lyon	50
Dr Egger, Paris	50
Dr Cruet, Paris	50
Mme le Dr Collard-Huard, Paris	50
Dr Campart, Paris	50
Dr Barbier, Paris	50
Dr Alibert, Paris	50
Dr Pamard (Alf.), Avignon	100
Dr Ostwalt, Ivry	100
Dr Lombart (Ét.), Paris	100
Dr Lalesque, Arcachon	100
Dr Koniudjy (P.), Paris	100
Pr Gautier (Armand), Paris	100
Dr Dufour (W.), Paris	100
Dr Crouzon, Paris	100
Dr Champetier de Ribes, Paris	100
Dr Chabrol (Ét.), Paris	100
Pr Brunon, Rouen	100
Dr Piot (H.), Paris	150
Pr Léger (Paul), Caen	200
Dr Semelaigne, Neuilly	300
Dr Pochon (G.), Paris	500
Dr Hébert (Pierre), Paris	100
Dr Dreyfus (Gaston), Paris	100
Dr Franz-Glénard, Paris	1 000
Dr de Valcourt, Paris	300
Dr Lavergne (Fernand), Biarritz	100
Dr Duhamel, Paris	100
Dr Garel (J.), Lyon	500
Dr Hirtz (E.), Paris	500
Dr Thiéry, député, médecin-major 1re classe, membre du conseil général de l'A. G.	100
MM. les professeurs de la Faculté de médecine de Montpellier (souscription collective)	3 000
Société locale de l'Isère	500
Dr Duchamp, de Saint-Étienne	1 000
Dr Oulmont (Paul) de Paris	300
Dr Lannois (M.) de Lyon	100
Dr Dufourt, de Vichy	40
Dr Vallat, de Vincennes	40
Dr Barjon, Lyon	50
Dr Brin, Les Aubiers (Deux-Sèvres)	50
Dr Christine, Asnières	50
Dr Dedet, Paris	50
Dr Goldman, Paris	50
Dr Herr, Sceaux	50
Dr Liambey, Marseille	50
Dr Marguet, Paris	50

CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

	Fr.
Pr Monnier, Nantes.....	50
Dr Pépin, Lyre (Eure)...	50
Dr Rebière, Bonnières (Seine-et-Oise)........	50
Dr Regnault, Rennes....	50
Dr Rolet, Paris..........	50
Dr Schisgal, Paris.......	50
Dr des Tureaux, Suresnes.	50
Dr Vallon, Vincennes....	50
Dr Weber (A.), Paris....	50
Dr Abadie (Ch.), Paris...	100
Dr Alex, Roanne.......	100
Dr Charier, Thouars (Deux-Sèvres)	100
Dr Chaslin, Paris.......	100
Dr Courtillier, Paris.....	100
Mme le Dr Francillon Lobre, Paris.........	100
Dr Gallois (Paul), Paris..	100
Dr Hontang, Paris.......	100
Pr Lannelongue, Bordeaux	100
Dr Le Roy des Barres (Maurice), Épinay-sur-Seine	100
Mme Maurice Le Roy des Barres, Épinay-sur-Seine	100
Dr Mendel (Joseph), Paris.	100
Mme Mussy (J.), Paris...	100
Dr Rouques (Albert), Paris................	100
Dr Roux (Jules), Marseille	100
Dr Rouslacroix, Marseille.	100
Dr Sereno, Paris........	100
Dr Tarrius, Épinay-sur-Seine	100
Dr Tarrius (Jean), Épinay-sur-Seine	100
Mme Tarrius, Épinay-sur-Seine............	100
Dr Vidal, Hyères (Var)..	100
Dr Gorodiche, Paris.....	200
Dr Laugier (M.), Paris...	200
Dr Nicati, Marseille.....	200
Dr Sabouraud, Paris.....	200
Dr Weismann, Paris....	200
Dr Marion, Paris........	250
Pr Plollet, Clermont-Ferrand..............	250
Dr Jean (Alfred), Paris..	500
Dr Bengué, Paris........	500
Dr Laurens (G.), Paris..	500
Dr Lion (G.), Paris.....	500
M. Robin (M.), pharmacien, Paris...........	1000
Dr Guyonnet, Sainte-Opportune - la - Mare (Eure)..............	50
Dr Foveau de Courmelles, Paris	100
Dr Delcroix, Paris......	200
Dr Willemin, Vichy......	100
Dr Freer (Archibald), Chicago	100
Pr Frenkel, Toulouse....	40
Dr Juillard, Châtillon-de-Michaille (Ain).......	50
Dr Duplessis, Montceau-les-Mines	50
Dr Cousin, Loudéac (Côtes-du-Nord).......	50
Dr Barrault, Mortagne-sur-Sèvre (Vendée)....	50
Dr Chopin, Saint-Étienne (Loire)	50
Pr Audibert (Victor), Marseille	50
Dr Porcheron (L.), Marseille	50
Dr Allen, Entrains (Nièvre)............	50
Dr Voronoff, Paris......	50
Dr Ganzinotty, Nancy...	50
Dr Granet (A.), Saint-Maixent (Deux-Sèvres)	50
Dr Le Conteur, Brest....	50
Mlle le Dr Lichtermann, Paris	50
Dr Hahn, Paris.........	50
Dr Lévy (Edmond), Paris.	50
Dr Legrand, Verneuil-sur-Avre (Eure)..........	50
Dr Plessard, Paris......	50
Dr Orrillard, Chatellerault	100
Dr Montagnon, Saint-Étienne	100
Dr Le Roux (Henri), Caen.	100
Dr Roullier, Paris.......	100
Dr Wehlin, Clamart.....	100
Dr Bonnecaze, Colombes.	100
Dr Boullet-Arqué, Sully-sur-Loire (Loiret).....	100
Dr Stroup, Nancy.......	100
Pr Audebert, Toulouse..	100
Dr Robert (Alph.), Paris.	100
Dr Petit, Aschères-la-Marche (Loiret)......	100
Dr Roger, (M.), Paris...	100
Dr Brasses, Rouen......	100
Dr Pescher (J.), Paris...	120
Dr Vannier (Léon), Paris.	200
Dr Pasteau (Octave), Paris................	250
M. Freyssinge, Paris, pharmacien.........	200
Dr Thomas (E.), Paris..	100
Dr Faisans (Léon), Paris.	200
Dr Gourdiat (Ch.), Riom (Puy-de-Dôme)	100
Dr Camescasse, Saint-Arnoult (Seine-et-Oise)	50
Dr Fleury, Chaillé-les-Marais (Vendée)......	100
Dr Verdalle, Cannes.....	100
Dr Léo, Paris..........	100
Dr Pilatte, Nice.......	50
Dr Guyot, Dammartin (Haute-Marne)	100
Dr Tecon, Leysin (Suisse).	50
Société de médecine de Leysin (Suisse).......	100
Dr Galland-Gleize, Isle-Adam (Seine-et-Oise)..	40
Dr Martel, Monville (Seine-Inférieure).....	50
Dr Bonvat, Saint-Péray (Ardèche)............	50
Dr Fort (Ch.), Fontainebleau (Seine-et-Marne).	50
Dr Eury, Charmes (Vosges)	50
Dr Gastaldi (Maurice), Beausoleil (Alpes-Maritimes)	50
Dr Lériget, Brignon (Gard)	50
Dr Gaget, Crépy-en-Valois (Oise)............	50
Pr Monnier (U.), Nantes.	50
Dr Bindé, Ancenis (Loire-Inférieure)	50
Dr Didier, Menton (Alpes-Maritimes)	50
Dr Morel (J.), Le Puy (Haute-Loire).........	50
Dr Coville, médecin-maj. 2e classe, Melun......	50
Dr Le Hénaff, Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-du-Nord)..............	50
Dr Lévy-Klotz, Paris....	50
Dr Levrey (Léon), Boulogne-sur-Seine......	50
Dr Lenoble, Brest (Finistère).............	50
Dr Lacaze (Gaston), Paris................	50
Dr Papazoglou, Villedieu-sur-Indre (Indre).....	50
Dr Gros (A.), Apt (Vaucluse)	50
Dr Guédeney, Alise, Sainte-Reine (Côte-d'Or)...............	50
Dr Bordier (G.), Guéret (Creuse)............	50
Dr Le Méhanté, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord)	50
Dr Gossin, Marseille.....	50
Dr Gaujon, Carcassonne (Aude)	50
Dr Detis, Suresnes (Seine)	50
Mme le Dr Sollier (Alice), Boulogne-sur-Seine, 2e *versement*.............	50
Dr Condamy, La Rochelle (Charente-Inférieure) .	50
Dr Petit, Niort (Deux-Sèvres)	50
Dr Weydenmeyer, Bourges...............	50
Dr Patron, Salindres (Gard)	50
Dr Chabannes (R.), Vals-les-Bains (Ardèche)...	50
Dr Bigeard, Cussy-en-Morvan (Saône-et-L.)..	50
Dr Durbin, Le Croisic (Loire-Inférieure).....	50
Dr Placé, Mehun-sur-Yèvre (Cher).........	50
Dr Bruneau, Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe)....	50
Dr Traonouez, Châteaulin (Finistère)............	50
Dr Lacharrière, Bordeaux	50
Dr Durault, Saint-Symphorien (Indre-et-L.)..	50
Dr de Welling, Rouen...	50
Dr Llouet, Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).	50
Dr Piton, Brest (Finistère)...............	50
Dr Cassan, Nîmes (Gard)	60
Anonyme	100
Dr Lohéac, Gourin (Morbihan)...............	100
Dr Conzette, Saint-Mandé (Seine)	100
Dr Vergnes, Paris.......	100
Dr de Lamer, Perpignan.	100
Dr Guignard (J.), Guitres (Gironde)	100
Dr Le Damany, Rennes..	100
Dr Clèret, Chambéry....	100
Dr Loréal, Vallet (Loire-Inférieure)	100
Dr Moutrier, Paris......	100
Mme le Dr Fabre (S.), Paris	100
Dr Ferrand, Courson-les-Carrières (Yonne).....	100
Dr Froussard, Chaumont (Haute-Marne)	100
Dr Vincenti, Avignon...	100
Dr Pâris (Al.), Nancy...	100
Dr Gibert, Le Havre....	100
Dr Le Masson, Paris....	100
Dr Boussavit, Amiens...	100
Dr Fromaget (C.), Bordeaux	100
Dr Ricoux, Yseure (Allier).	100
Dr Martin (Abel), La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure)	100
Dr Saquet, Nantes......	100
Dr Groslier, Montmarault (Allier).........	100
Dr Mallard, Verray-sur-Salmaise (Côte-d'Or)..	100
Dr Gérand, Collioure (Pyrénées-Orientales)	100
Dr Domec, Dijon.......	100
Dr Pechdo, Villefranche (Aveyron)	100
Dr Bruhl, Paris........	200
Dr Jeanbrau, Montpellier.	200
Dr André, Nancy.......	200
Dr Deville, Le Havre....	200
Mme le Dr Bidaux (R.), Paris	250
Pr Vautrin, Nancy......	500
Dr Maunoury, Chartres..	500
Dr Vacher (Louis), Orléans	500
Dr Widal (F.), Paris....	500
Pr Guyon, Paris........	500
Dr Deléage, Vichy (Allier)	100
Dr Bolvin, Saumur (M.-et-Loire)...........	50
Dr Delamarre, Paris....	50
Dr Vivier, Le Châtelet-en-Brie (S.-et-Marne)..	50
Dr Mercier, Tamaris (Gard)	50
Dr Lechérissey, Villers-sur-Mer (Calvados).......	50
Dr Crépel, Paris........	50
Dr Dervieux, Paris......	50
Dr Obissier, Paris......	50
Dr Calton (G.), Paris....	50
Dr Roussan, Paris......	50
Dr Guiter (E.), Cannes (Alpes-Maritimes)	100
Dr Pouroy, Châteauroux.	100
Dr Monprofit, Angers ..	100
Dr Detourbe, Paris.....	100
Dr Chevillot (A.), Orléans.	100
Dr Isch-Wall, Paris.....	100
Dr Goy, Firminy (Loire).	200
Dr Poix, Le Mans (Sarthe).............	200
Syndicat des médecins de l'arr. de Pontoise.....	300
Pr Dejerine, Paris......	500
L'Actualité médicale.....	500
Dr Halbron (Paul), Paris.	100
Pr Hache (Maurice), Saint-Maixent (Deux-Sèvres)	400
Anonyme	50
Dr Rabourdin (André), Amb. 3/65, P 32.......	50
Société locale d'Albi et Gaillac..............	500
Dr Dujardin-Beaumetz, Paris	500
Dr Milhiet (Henri), Bourges	50
Dr Gilson, Angoulême...	50
M. Bouty, Paris, étudiant en médecine.........	500
Dr Molines, Nérac (Lot-et-Garonne)	50
Mme Kahn (Pierre), Neuilly-sur-Seine	50
Mlle Lepage, Évaux (Creuse).............	50
Dr Médail, Bessé-sur-Braye (Sarthe)......	50
Dr Chalmet (B.), Landerneau (Finistère)......	50
Dr Guihal (Ch.), Nantes..	50
Anonyme	50
Dr Lemmet, Troyes (Aube).	50
Dr Dumarcet, Morlaix (Finistère)	50
Dr Chirat, Lyon........	50
Dr Cestan, Toulouse....	50
Dr Dufour, Marseille....	50
Dr Hélie, Pont-l'Évêque (Calvados)...........	50
Dr Dalard, Villeurbanne (Rhône).............	50
Dr de Langenhagen, Menton	50
Dr Marchadier, Lussac-les-Châteaux (Vienne).	50
Dr Cestan (Eugène), Gaillac (Tarn)...........	50
Dr Duran, Villeneuve-sur-Yonne	50
Dr Alexandre (Gaston), Paris	100
Dr Auboyer, Orléans....	100
Dr Charrin, Saint-Didier-la-Séauve (H.-Loire)..	100
Dr Martel, Saint-Étienne (Loire)	100
Dr Rathelot, Marseille...	100
Dr Landowski (L.), Paris.	200
Dr Arnozan, Bordeaux..	100
Dr Leroux (Charles), Paris.	300
Dr Boularan (Abel), Paris................	100
Dr Walsdorff, Cercy-la-Tour (Nièvre).......	50

NOUVELLES *(Suite)*

JAURÉGUIBER (Jean-Georges), médecin-major de 2e classe au 7e régiment d'infanterie coloniale : *dévoué et courageux, s'est dépensé sans compter pour rechercher, sous le bombardement, les blessés, les panser et les évacuer.*

BOURRAGUÉ (Jean-Marie-Numa), médecin-major de 2e classe au 21e régiment d'infanterie coloniale : *médecin de grande valeur et chirurgien habile, au front depuis septembre 1914. Malade depuis plus d'un mois, a refusé de se laisser évacuer pour assister aux combats auxquels le régiment devait prendre part ; a, durant les journées des 25, 26 septembre 1915 et jours suivants dirigé son poste de secours sous le bombardement le plus intense et au milieu de gaz suffocants, avec un courage et un sang-froid considérables, veillant au relèvement et à l'évacuation des blessés, les pansant et les réconfortant d'une parole heureuse, donnant à tous, et en raison de son état de santé précaire, le plus bel exemple d'énergie.*

GOURSOLOES, médecin-major de 2e classe au 2e rég. de zouaves : *a rendu des services distingués au cours de a campagne, notamment au cours des derniers combats où il a assuré sous un feu violent le fonctionnement du poste de secours régimentaire et poursuivi avec la plus grande diligence le relèvement des blessés et leur premier pansement.*

IDRAC (Jean-Louis-Joseph), médecin-major de 1re classe au 151e rég. d'infanterie : *s'est dépensé sans compter pendant la période du 25 septembre au 10 octobre 1915 où, sous un bombardement vioent, il a assuré en toute première ligne les pansements et 'évacuation des blessés et l'ensevelissement des morts. A été cité deux fois déjà à l'ordre du corps d'armée et avait été particulièrement remarqué pendant les combats de 'Argonne.*

Médaille militaire. — DUSUEL (Paul-Charles-Claude), médecin auxiliaire au 1er groupe d'artillerie de campagne d'Afrique : *le 25 septembre 1915, accompagnant les batteries lors de leur attaque des premières lignes allemandes, s'est porté sous le feu des mitrailleuses au secours des blessés. N'a quitté le lieu du combat qu'après s'être assuré que tous les blessés avaient été soignés et évacués. Le 27 septembre 1915, appelé à une batterie où un obus venait de faire des victimes, a donné ses soins aux blessés avec le plus grand calme malgré le bombardement violent auquel la batterie était soumise. A toujours fait son devoir avec modestie, alliant au dévouement le plus grand, e courage le plus tranquille.*

LEFEBVRE (Gaston), médecin auxiliaire au 327e rég. d'infanterie : *d'un courage et d'un dévouement absolu depuis le début de la campagne et dans tous es combats. A été blessé le 7 octobre 1915 en donnant ses soins aux blessés en première ligne, sans abri, sous les rafales d'artillerie, avec un sang-froid merveilleux.*

LASSALE (Jean), médecin auxiliaire au 36e régiment d'infanterie coloniale : *le 29 septembre 1915, au cours d'une attaque, s'est précipité dans la tranchée de première ligne, pour donner ses soins à un officier blessé ; a été lui-même grièvement atteint d'une balle brisant l'articulation du coude droit ; ayant déjà donné maintes fois des preuves de son courage et de son esprit de devoir.*

TOURNAY (Raymond), médecin auxiliaire au 44e régiment d'infanterie coloniale : *a fait preuve, au cours des journées des 5 et 6 octobre 1915, du plus grand courage et d'un dévouement absolu ; est allé au péril de sa vie, pendant le jour, en terrain découvert à la ligne avancée pour panser des blessés que le feu des mitrailleuses ennemies empêchait d'évacuer, est retourné la nuit diriger l'évacuation de ces blessés ; trois fois cité à l'ordre et trois fois blessé au cours de la campagne.*

HUMBERT (Jean-Charles), médecin auxiliaire au 161e régiment d'infanterie : *courageux jusqu'à la témérité ; a, les 25 et 26 septembre 1915, pris le commandement des équipes de la relève des blessés et a rempli ses fonctions malgré le feu d'une mitrailleuse ; déjà blessé le 22 septembre 1914, et trois fois cité à l'ordre.*

JEANNIARD (Marius-Valéry), médecin auxiliaire au 53e régiment d'infanterie : *au cours des attaques du 25 au 29 septembre 1915, a montré un dévouement sans borne et la plus belle crânerie en allant panser et relever les blessés sous un feu des plus violents.*

KERVELLA (Émile), médecin auxiliaire au 1er régiment d'infanterie coloniale : *a toujours fait preuve de beaucoup de dévouement et d'activité ; vient d'être blessé très grièvement dans des conditions particulièrement dangereuses, en assurant en première ligne l'évacuation des blessés, du 25 au 29 septembre 1915.*

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin principal de 1re classe, le médecin principal de 2e classe d'Audibert-Caille du Bourguet, de la 76e division.

Au grade de médecin principal de 2e classe, les médecins-majors de 1re classe : Manceaux, de la 40e division ; Galley, des Dardanelles ; Dopter, de la direction générale.

Nous sommes heureux d'adresser nos bien vives félicitations à M. le Dr Dopter, membre du comité de rédaction de *Paris médical,* dont nos lecteurs ont pu souvent apprécier les articles.

Au grade de médecin-major de 1re classe, les médecins-majors de 2e classe : de Furst, du 102e infanterie ; Spindler, du 43e infanterie ; Escher, du 66e infanterie ; Bauer, chef du laboratoire de bactériologie d'une armée.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée active (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de 1re classe GROMIER (Émile), au 275e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre emporaire) : M. le médecin aide-major de 1re classe PRÉVOST-MAISONNAY (Raymond), au groupe de brancardiers de la 89e division territoriale d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée active (à titre temporaire) (à dater du 13 novembre 1915), les médecins auxiliaires, élèves de l'école du service de santé militaire : M. CARROSSE (Jean-Aimé), au groupe de brancardiers de la 34e division d'infanterie ; M. CLERC (Arsène-Élisée-Joseph), au groupe de brancardiers de la 55e division d'infanterie ; M. HEIMSCH (Léon-Jules), au groupe de brancardiers de la 55e division d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 13 novembre 1915), les médecins auxiliaires : M. ARTIGUES (Joseph), au 83e rég. d'infanterie ; M. BABIN (Louis-Marie-Léon), au 11e rég. d'infanterie ; M. BADIN (Auguste-Joseph), au 42e bataillon de chasseurs à pied ; M. BALTEAU (Marcel), au 20e rég. d'infanterie ; M. BARBE (Henri-Joseph-Achille), au 28e rég. d'infanterie ; M. BERNARD (Henri-Maxime-

NOUVELLES *(Suite)*

Edmond), au 360e rég. d'infanterie ; M. BIDEAUX (Albert), à la 39e compagnie automobile d'aérostiers de campagne ; M. BIGOT (Charles), au 135e rég. d'infanterie ; M. BOSC (Louis), au 24e rég. d'infanterie ; M. BOUMARD (Victor-Marie-Georges), au 33e rég. d'artillerie ; M. BOURGEOIS (Maurice), au 246e rég. d'infanterie ; M. DURIEUX (Francisque), au groupe de brancardiers de la 77e division d'infanterie ; M. GASQUET (Ludovic-Marie-Joseph-André-Gustave), au 97e rég. d'infanterie ; M. GAY (Henri-Jean-Isidore), au 83e rég. d'infanterie ; M. GUILHAMON (Etienne), au groupe de brancardiers de la 34e division d'infanterie ; M. GUILLET (Pierre), à l'ambulance 1/18 ; M. LAUTIER (Jean-Joseph), au 11e rég. d'infanterie ; M. LECOCQ (René-Joseph), au groupe de brancardiers de la 34e division d'infanterie ; M. LEMARIÉE (Paul-Ferdinand), au 28e rég. d'infanterie ; M. LE MAUX (Julien-Edmond), au 289e rég. d'infanterie ; M. LEROUX (Paul-Henri-Roger), à la compagnie 3/2 du 3e rég. du génie ; M. MABILE (Gaston-Jules), au 10e bataillon de chasseurs à pied ; M. MAYET (Joseph-Antoine), au 237e rég. d'infanterie ; M. MICHALOWSKI (Bohdan), à la compagnie 2 du 9e bataillon territorial du génie ; M. MORENAS (Léon-Ernest), à la compagnie 20/11 du 10e rég. du génie ; M. MUFFRAGGI (Paul-Dominique), au 360e rég. d'infanterie; M. NOUGARO (Germier), au 88e rég. d'infanterie ; M. OLIVE (Benjamin), au groupe de brancardiers de la 34e division d'infanterie ; M. SAMMULER (Joseph-Georges-Henri), au 11e rég. d'infanterie ; M. STILLMUNKÈS (André), au 88e rég. d'infanterie ; M. TESSEYRE (Jean-Jacques), au 158e rég. d'infanterie ; M. VALIÈRE-VIALEIX, au 9e rég. d'infanterie ; M. VAYSSADE (Fernand), au 23e rég. d'artillerie ; M. VICENTE (Manuel), au 246e rég. d'infanterie ; M. VICHET (Henri-Léon-Désiré), au 149e rég. d'infanterie ; M. VIDAL (Gustave-Augustin-Marie), à la compagnie 17/2 du 2e génie ; M. VULLIEN (Robert-Pierre-Hippolyte), au groupe de brancardiers de la 81e division d'infanterie.

Les médecins auxiliaires : M. BESSE (Jean-Roger), au 336e rég. d'infanterie ; M. DÉBAR (Marius-Hippolyte), au dépôt d'éclopés de Troyes ; M. BOCCA (Paul-Marius), au 311e rég. d'infanterie ; M. FIDELIN (Robert-Charles-Adolphe), au 125e rég. d'infanterie; M. MÉLIK-PARSADANIANTZ (Imbat), sujet russe, soldat à la 22e section d'infirmiers militaires, docteur de l'Université de Paris (médecine), affecté au 1er rég. étranger et détaché à l'ambulance russe ; M. TCHOGOCHVILI (Georges), sujet russe, à l'hôpital complémentaire no 12, à Nice, médecin diplômé de l'Université impériale de Saint-Wladimir, à Kiew (Russie), affecté au 2e rég. étranger et mis à la disposition de la 15e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. CHAMARAUD (Louis-Marcel-Gabriel), caporal à l'hôpital d'évacuation 14/1 ; M. SERRES (Pierre-Marius), soldat au groupe de brancardiers de la 34e division d'infanterie ; M. RIBON (Victor-Marius-Edouard), soldat au groupe de brancardiers du 14e corps d'armée ; M. GENTON (Léo-Albert-Eugène), sergent à la réserve de matériel sanitaire d'une armée ; M. SALLERIN (Charles), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 15/20.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins auxiliaires PUYOO (Jean-Antoine-Pierre-Charles), au 144e rég. territorial d'infanterie ; M. BIZIÈRE (Charles-Ferdinaud-Maurice), au 138e rég. territorial d'infanterie ; M. BEAURE D'AUGÈRES (Jean-Baptiste-Gabriel), au groupe de brancardiers de corps du 12e corps d'armée ; M. VINCELET (Louis-Gaston), au 1er corps de cavalerie (convois automobiles).

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire pour la durée de la guerre) : M. ALBERGNIÉ (Félix-Jean-Emilieu-Emile), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires; M. DEUDON (Maurice-Xavier-Erasme), médecin auxiliaire au 108e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. DUNTZE (Jean-Herman), médecin auxiliaire au 61e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. GUILLEMINET (Maurice-Emile-Grégoire), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. LATTÈS (Robert-Pic-Menotti), médecin auxiliaire au 7e bataillon de chasseurs à pied (dépôt) ; M. LEMESLE (Maurice-Auguste-Victor), médecin auxiliaire à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. L'HIRONDEL (Marie-François-Joseph), sergent à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. VEAUX (Georges-François-Emile), médecin auxiliaire au 41e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. ANDRIEU (Joseph-Basile), soldat à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. BLAIN (René-Marie-Jules), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. BODOLEC (Eugène-Marie), médecin auxiliaire au 85e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. GUIOL (Emile-Joseph-Henri), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. LEMAIRE (Henri-Marius-Armand), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. VALLON (Paul-Jules), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe, les médecins aides-majors de 2e classe : M. ARBEZ (Socrate-Eugène-Armand) ; M. BERTRAND (Louis-Camille-Georges) ; M. CAYOTTE (Narcisse-Antoine-Emile) ; M. CHOSSUT-PERRET (Louis-Marie-Joseph) M. DUTECH (Jean) ; M. MEDAN (Jean-Marie) ; M. ROGER (Jean-Alfred-Marie) ; M. RUE (Jean-Eugène).

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe, les pharmaciens aides-majors de 2e classe : M. LABORDE (Joseph-Justin-Jacques) ; M. REVEL (Edmond-Eugène) ; M. BOLLAND (François-Alexis-Théodore).

Par décret du 3 décembre 1915, l'élève de l'école du service de santé militaire VOGELIN (Jules-Louis-Maurice-Albert), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au laboratoire de bactériologie de la place de Nevers, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2e classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — Est promu au grade de pharmacien aide-major de 1re classe, M. le pharmacien aide-major de 2e classe CORTICCHIATO (Joseph), à l'hôpital de Marseille.

Médailles des épidémies. — *Médailles de vermeil.* — M. MAILLARD (Louis-Camille), médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; M. MATHIEU (Jean), docteur en médecine, médecin-chef à l'hôpital d'isolement no 64 *bis*, à Cannes.

Médailles d'argent. — M. l'abbé JAMET (Edouard), aumônier des hôpitaux 3 et 201 et de l'infirmerie de la gare de Saint-Brieuc ; M. KOECHLIN (Fernand-Gustave), interne à l'hôpital annexe du Val-de-Grâce no 3 ; Mme DE-

NOUVELLES *(Suite)*

nys Puech, née princesse Gagarine Stourdza, infirmière à l'hôpital n° 59 *bis* (Carlton), à Cannes ; Mlle Minitsky (Hélène), infirmière à l'hôpital n° 59 *bis* (Carlton) à Cannes ; Mme Salomon, née Rose, infirmière de l'Association des Dames françaises, infirmière de la garnison de Vincennes ; Mme Albaret, en religion sœur Joseph de Sainte-Lucie, infirmière à l'hôpital Armanet à Valence.

Les Allemands et la Convention de Genève. — On lit dans le dernier rapport de la commission d'enquête sur les atrocités allemandes :

« Avant d'en finir avec les violations du droit des gens dont Saint-Dié a eu si durement à souffrir pendant l'occupation allemande, nous jugeons intéressant de noter ici la déclaration de Mlle Marcelle Ferry, infirmière surveillante à l'hôpital. Du 6 septembre au 10 du même mois, jour du départ des Allemands, Mlle Ferry, malgré le dévouement dont elle n'avait cessé de prodiguer les preuves, s'est vu interdire, sous peine d'expulsion, de faire des pansements aux Français. Comme elle réclamait contre cette défense injustifiable, un infirmier chef lui répondit : « C'est par ordre. » Une telle mesure a eu des conséquences terribles. Beaucoup de nos blessés, qui auraient pu être sauvés, ont succombé à la gangrène et à l'infection. »

Nous n'ajouterons aucun commentaire. Ce n'est qu'un fait entre des centaines tout aussi odieux, et nous ne pourrions que répéter à son sujet ce que nous avons déjà dit maintes fois. Si nous le reproduisons, c'est à cause de son caractère d'indiscutable authenticité. Certes, les Allemands n'ont pas hésité à incriminer la bonne foi des membres de la commission d'enquête, mais Français et neutres ne mettent pas en doute la rigueur scientifique avec laquelle l'instruction a été conduite. Donc il est établi que les Allemands, pendant tout leur séjour à Saint-Dié, ont interdit à une infirmière française, dans un hôpital français, de panser les blessés français. Après tout, pourquoi nous indigner? Ailleurs, ils les ont achevés.

Utilisation du corps médical des facultés de médecine. — Le Président de la République vient de signer un décret aux termes duquel, pendant la durée des hostilités, pourront être promus d'emblée, dans le cadre des officiers de réserve et dans le cadre des officiers de l'armée territoriale, à la condition d'avoir été primitivement pourvus du grade d'aide-major de 2e classe :

1° Au grade de major de 1re classe, les professeurs titulaires des facultés de médecine, les professeurs agrégés des facultés de médecine parvenus au terme de leurs neuf années d'agrégation, les pharmaciens professeurs titulaires dans les écoles supérieures de pharmacie et dans les facultés mixtes, les pharmaciens professeurs agrégés des écoles supérieures de pharmacie, des facultés mixtes parvenus au terme de leurs neuf années d'agrégation, les médecins chirurgiens et pharmaciens des hôpitaux nommés au concours depuis dix ans au moins, dans les villes possédant une faculté de médecine ;

2° Au grade de major de 2e classe, les professeurs agrégés des facultés de médecine, les pharmaciens professeurs agrégés des facultés mixtes, des écoles supérieures de pharmacie comptant moins de neuf années d'agrégation, les médecins, chirurgiens et pharmaciens des hôpitaux nommés au concours depuis moins de dix ans dans les villes possédant une faculté de médecine.

Ces nouvelles dispositions vont permettre d'utiliser avec le maximum d'efficacité le concours dans l'armée des médecins et des pharmaciens qui offrent de particulières garanties de science et d'expérience.

VARIÉTÉS

LA TUBERCULOSE DANS L'ARMÉE

D'après VILLEMIN et KELSCH

A l'heure où la question des tuberculeux de l'armée soulève des discussions nombreuses et provoque des mesures nouvelles de prophylaxie sociale, il n'est pas sans intérêt de chercher ce qu'en pensaient les médecins



Le Dr VILLEMIN (1827-1892).
Médecin inspecteur de l'armée, Professeur au Val-de-Grâce.

militaires éminents qui, depuis un demi-siècle, ont étudié la tuberculose du soldat. Au premier rang parmi eux se placent Villemin et Kelsch.

***

La vie et l'œuvre de Villemin ont été retracées ici même en 1912 (1) et je ne puis y revenir aujourd'hui. Ce Vosgien modeste et tenace, fils d'instituteur, qui voulait d'abord être lui-même instituteur puis, une fois soldat, dut presque au hasard de commencer ses études médicales, appliqua dès son arrivée au Val-de-Grâce ses géniales qualités d'observateur et d'expérimentateur à l'étude de la tuberculose. C'est il y a cinquante ans, le 5 décembre 1865, qu'il apporta son premier mémoire à l'Académie (le professeur Landouzy vient d'évoquer éloquemment cet anniversaire). *En découvrant l'inoculabilité de la tuberculose, il démontrait le caractère infectieux et la transmissibilité de la maladie.* Ses observations cliniques comme ses expériences le portèrent donc à affirmer la *contagion de la tuberculose* et à montrer cette contagion dans les milieux militaires comme dans toutes les agglomérations. Comment expliquer, disait-il (2), la fréquence extrême de la phtisie dans l'armée, si incontestablement plus grande que dans la population civile, si ce n'est par la cohabitation, la concentration des hommes dans les casernes? L'hérédité, ajoutait-il, est impossible à invoquer ici, les soldats venant en majorité de la campagne, où la tuberculose est relativement rare. Les fatigues du métier ne doivent pas davantage être mises en cause: «dans l'état de paix (il écrivait en 1868), le soldat n'a rien à faire, il est entouré de sollicitude et mieux chaussé, mieux vêtu, mieux nourri cent fois que dans sa famille, il passe une existence qui serait le repos pour l'homme des champs ». Et, allant plus loin, Villemin montrait même que ce sont moins les soldats vivant de la vie des camps que ceux restant à Paris qui sont frappés. Il insistait sur *la fréquence particulière de la tuberculose dans le régiment des gardes de Paris, chez les cent gardes de l'empereur,* dans des troupes d'élite auxquelles le bien-être ne manquait pas, dont le service n'avait rien de fatigant. La seule explication, concluait-il, est que ces troupes restaient à Paris, exposées aux causes de contagion des agglomérations urbaines. C'est d'ailleurs en soignant ces cent gardes à la poitrine large, aux muscles puissants, à la figure colorée, que Villemin avait été amené à penser que la phtisie était moins due au surmenage et aux refroidissements du métier qu'à la *promiscuité de la chambrée.* « Le soldat phtisique, disait-il en 1870 à ses aides-majors Ranvier et Landouzy, devient à son voisin de chambrée ce qu'est le cheval morveux à son compagnon d'écurie. » C'est donc la donnée de la contagion qui dominait les règles de prophylaxie que dès ses premières recherches il formulait. Toutes les autres causes restaient à ses yeux au second plan.

***

Kelsch, un autre Vosgien, dont l'œuvre moins célèbre se distingue par les mêmes qualités d'observation minutieuse, patiente et réfléchie, a étudié plus directement que son maître Villemin la question de la tuberculose dans l'armée et est arrivé à des conclusions assez différentes (3). Il l'a abordée avec les idées générales qui ont guidé la plupart de ses recherches sur les maladies épidémiques, en précisant *à côté du rôle de la contagion, le rôle non moins important du terrain,* celui des *causes secondes* qui créent l'*opportunité morbide.* Nous sommes tous plus ou moins bacillifères, dit-il, ce sont les causes secondes qui nous rendent bacillisables. Appliquant ces données à l'étude de la tuberculose dans l'armée, il cite un exemple frappant, celui des *sapeurs-pompiers de la ville de Paris,* chez lesquels, de 1885 à 1887, la tubercu-



Le Dr KELSCH (1841-1911).
Médecin inspecteur de l'armée, Professeur au Val-de-Grâce.

lose devient huit fois plus fréquente pour retomber à son taux habituel en 1888. L'enquête montre que cet accroissement est dû à un surcroît de travail imposé

(1) LEREBOULLET (L.), Villemin et son œuvre (*Paris médical*, 3 février 1912).

(2) VILLEMIN, Études sur la tuberculose. J.-B. Baillière, 1868.

(3) KELSCH, La tuberculose dans l'armée. O. Doin, 1903.

VARIÉTÉS *(Suite)*

aux hommes par la transformation de l'outillage et à l'insuffisance de la réparation organique qui en fut la conséquence. On diminua le travail des hommes, on renforça leur régime, on les sélectionna plus sévèrement, sans modifier l'hygiène de la caserne, et la tuberculose retomba à son taux habituel. Kelsch montre par d'autres exemples que la tuberculose s'appesantit surtout sur les jeunes soldats, qu'elle se manifeste plus spécialement dans les six premiers mois du service, qu'elle augmente chez eux d'année en année tandis qu'elle est en décroissance à partir de la deuxième année et surtout chez les anciens militaires. Il en conclut que *la tuberculose se démasque à la caserne mais ne s'y ensemence pas*, qu'on entre tuberculeux dans l'armée plus souvent qu'on ne l'y devient, que c'est l'*auto-infection* qu'il faut incriminer à l'égard du plus grand nombre des tuberculeux de la première année. C'est également l'auto-infection qui semble responsable de la plupart des cas de tuberculose que nous avons vu récemment évoluer chez les soldats des armées combattantes. Ce sont les causes secondes qui ont réveillé les foyers latents dont ils étaient porteurs avant la mobilisation. Si réel que soit le rôle de la contagion, il a eu ici beaucoup moins d'influence que l'ensemble de ces causes secondes.

Je ne puis insister sur toutes les conclusions auxquelles Kelsch est amené par l'observation attentive des faits. Tout son livre serait à lire. Il y développe les questions les plus actuelles et analyse notamment le *rôle du médecin au conseil de revision*. Il le défend contre l'accusation de trop souvent méconnaître le tuberculeux, montrant combien facilement des foyers latents de tuberculose se dérobent à l'intuition clinique la plus pénétrante alors qu'ils se démasquent aux premiers essais de la vie militaire. « *Le véritable critérium de l'aptitude au service de guerre*, dit-il, *ne se trouve en dernière analyse que dans l'essai de ce service.* » D'où l'utilité des examens successifs du soldat et de sa réforme secondaire. Il discute aussi — ceci est tout à fait d'actualité — le *sanatorium tuberculeux dans l'armée* et lui fait une série d'observations qui mériteraient aujourd'hui encore d'être discutées. Il montre notamment comment l'on ne saurait penser à retenir tous les tuberculeux dans les sanatoria militaires sans faire dévier les ressources du budget de la guerre de leur objectif naturel, c'est-à-dire l'accroissement ou au moins le maintien de la puissance militaire de la France. « Ce serait faire de l'armée une succursale de l'Assistance publique. » Il aurait toutefois approuvé le projet dont il est parlé dans ce numéro, car il plaide la cause des *sanatoria de fortune* dans des hôpitaux actuellement existants et dans des immeubles disponibles et susceptibles de recevoir un aménagement approprié. Il reconnaît leur efficacité comme lieu de cure hygiéno-diététique et aussi comme moyen de préservation des collectivités. Mais il met en garde contre l'obstacle créé par l'état d'âme du soldat qui, impatient de sa libération, sera souvent bien peu disposé « à acheter sa guérison au prix de l'exil et de la réclusion dans ces asiles réservés qui, malgré le confort qu'il y trouvera, lui paraîtront pires que le séjour à la caserne ». C'est là un obstacle qui, à l'heure actuelle, risque de provoquer parfois des résistances de la part des soldats tuberculeux qui seront envoyés dans les sanatoria nouvellement créés. Je m'arrête, car je ne puis insister sur toutes les idées développées par Kelsch dans sa magistrale étude. Comme Villemin, il conclut à la nécessité de lutter contre le bacille par tous les moyens possibles, mais en outre à celle de faire parallèlement des efforts constants en vue de l'accroissement de la résistance humaine.

***

Ainsi Kelsch, tout en se séparant de Villemin dans sa conception de l'étiologie de la tuberculose dans les milieux militaires, ne faisait que développer l'œuvre de son devancier. Loin de la diminuer, il en avait, à maintes reprises, proclamé l'importance et mis en relief la haute portée. « Votre nom, disait-il dans son discours prononcé aux obsèques de Villemin, est la gloire de la médecine militaire... Il fera partie du patrimoine du Val-de-Grâce où il rappellera incessamment à tous, maîtres et élèves, qu'après les services à rendre à l'armée, nous devons à notre corps de contribuer par nos travaux personnels à son renom scientifique dans le monde. » Le nom de Kelsch mérite le même hommage et tous deux doivent être associés dans la reconnaissance publique pour l'éclat qu'ils ont projeté sur la médecine militaire française.

P. Lereboullet.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre**.

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés qu'**à partir du 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraîtra de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

GRALL (Jean-Baptiste-Marie), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un hôpital : *organisateur de premier ordre, aux vues justes et à l'initiative prompte. A établi, au cours de l'hiver dernier, un hôpital de grands fiévreux qui a fonctionné sous les meilleures garanties de l'hygiène hospitalière ; l'a ensuite transformé en un centre chirurgical avec une rapidité et une heureuse disposition qui ont permis de faire face aux conditions nouvelles.*

ARNAUD, médecin principal de 1re classe, chef du service de santé des étapes du ...e corps d'armée : *étant directeur du service de santé d'un groupe de quatre divisions territoriales et ne disposant que de moyens restreints, a su faire face à toutes les difficultés dans des situations souvent critiques, notamment dans la période du 20 septembre au 9 octobre 1914. Faisant fonctions de médecin-chef d'une armée de nouvelle formation, en même temps que médecin-chef du service de santé des étapes, a fait preuve également de qualités remarquables d'initiative et d'organisation, assurant pendant la bataille de X... l'évacuation et l'hospitalisation des blessés et malades de l'armée.*

Mme BENOIT D'AZY, née VOGUÉ, infirmière de la Société française de secours aux blessés : *s'est prodiguée sans compter depuis le début des hostilités à X..., à Y... et enfin à l'hôpital d'évacuation de Z... Dans ce dernier poste, a assuré le service de nuit pendant de longues semaines au moment des batailles de X... dans des conditions particulièrement difficiles, avec un dévouement et un zèle infatigables. Lors des bombardements répétés de l'hôpital, a montré un mépris absolu du danger.*

Mlle PETYT (Lucienne), infirmière de la Société française de secours aux blessés : *attachée à un hôpital d'évacuation depuis novembre 1914, remplit ses devoirs d'infirmière avec un constant dévouement. Pendant la bataille de X..., alors que de nombreux blessés passaient dans cet hôpital, leur a prodigué infatigablement ses soins éclairés ; n'a pas hésité à continuer son service au cours des bombardements répétés de la gare où est installé cet hôpital.*

Mme RÉAL (Marie-Geneviève), infirmière de la Société française de secours aux blessés : *en service à l'hôpital militaire de X... depuis le début de la guerre, a toujours fait preuve d'un zèle et d'un dévouement infatigables. Au cours des bombardements de la ville et notamment le 30 décembre 1914 et le 30 avril 1915, lorsque des bombes étaient projetées sur l'hôpital par des avions ennemis et qu'un obus de gros calibre éclatait dans le service où elle était, a fait preuve d'un sang-froid et d'un calme exemplaires.*

Mme LOINGEVILLE (Marthe), infirmière de la Société française de secours aux blessés : *d'un zèle et d'une activité inlassables, n'a cessé depuis le début de la guerre de donner ses soins aux blessés provenant du front. Au cours des bombardements de la ville, est toujours restée à son poste, rassurant les blessés, les exhortant au calme et leur prodiguant les soins les plus dévoués.*

Mlle CARDONNE DE CORLIEU (Marguerite), infirmière de la Société française de secours aux blessés : *très zélée et très dévouée, a été d'un précieux secours au médecin-chef de l'hôpital no ... pour le traitement des nombreux blessés admis dans cet établissement. Est toujours restée à son poste au cours des bombardements de la ville; par sa présence et son sang-froid a calmé l'énervement des blessés.*

Mlle CARDONNE DE CORLIEU (Alice), infirmière de la Société française de secours aux blessés : *arrivée à X... dès les premiers jours de la mobilisation, infirmière-major modèle, dirigeant son équipe avec fermeté et bienveillance, a rendu les plus signalés services à l'hôpital n°... Au cours des bombardements de la ville, est toujours restée à son poste, inspirant par sa présence le calme et la confiance.*

FASSINA (Georges), médecin aide-major de 2e classe au 109e d'infanterie : *est resté toute une journée dans un poste de secours exposé au feu de l'artillerie allemande, pour assurer l'évacuation des blessés. A été blessé grièvement.*

KOPELMANN (Aaron), médecin aide-major de 2e classe de réserve de l'armée russe au 269e régiment d'infanterie : *médecin russe servant comme aide-major dans l'armée française; a montré, depuis neuf mois passés sur le front, un dévouement à toute épreuve et une remarquable intrépidité, se portant jusqu'aux premières lignes pour donner ses soins aux blessés. A été tué à son poste de secours.*

Mme BIZOT (Hélène), présidente de la Société de secours aux blessés (Comité de Commercy) : *directrice d'un hôpital auxiliaire fonctionnant depuis le début de la campagne, a rendu des services inappréciables en contribuant par un dévouement inlassable et un esprit de sacrifice au-dessus de tout éloge, à conserver la vie à un grand nombre de blessés qu'elle a soignés dans des circonstances souvent périlleuses, notamment pendant la période du bombardement auquel son établissement a été exposé.*

Mme VALLAT (Jane), présidente de l'Union des Femmes de France (Comité de Commercy) : *dirige depuis le début de la campagne un hôpital auxiliaire où un très grand nombre de blessés ont reçu les soins les plus éclairés et où elle a apporté, en toutes circonstances, un dévouement sans égal qui ne s'est jamais démenti, même au cours des violents bombardements auxquels son établissement a été exposé.*

Mme DE BARER (Marguerite), en religion sœur Marguerite, supérieure des Franciscaines missionnaires de Marie, ambulance 6/8 : *services particulièrement distingués rendus dans une ambulance qui fonctionne depuis le début de la campagne et où elle n'a cessé d'apporter un dévouement à toute épreuve en prodiguant aux blessés des soins éclairés dans les moments les plus difficiles, notamment au cours d'une période de bombardements de la localité où la formation était installée. A contracté une maladie grave.*

GUILLERS (Yves-Jean-Marie), médecin auxiliaire du G. B. ...e division : *d'un dévouement, d'un sang-froid et d'un courage à toute épreuve, a donné un bel exemple en assurant dans les meilleures conditions l'évacuation des blessés sur les premières lignes malgré un violent bombardement et en procédant dans la nuit à l'inhumation des morts sur un terrain découvert à 50 mètres de l'ennemi.*

MADRE (Joseph-Marie-Henri), médecin-major de 1re classe au 155e régiment d'infanterie : *quoique malade, n'a pas voulu abandonner son service au moment où il allait prendre l'offensive. S'est dépensé sans compter au cours des combats des 25-26 septembre 1915, pour soigner les blessés, n'hésitant pas à franchir les zones violemment battues par l'artillerie et l'infanterie pour aller les panser.*

PICHOURON (Marcel), médecin auxiliaire, 25e régiment d'artillerie : *dès les premiers obus, s'est empressé auprès des blessés et a quitté le bord l'un des derniers.*

GRÉGOIRE, médecin aide-major de 1re classe de l'ambulance chirurgicale automobile n° 3 : *chirurgien de grande valeur, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a rendu les plus grands services depuis le début de la guerre, et notamment dans une ambulance chirurgicale de l'avant du 25 septembre au 10 octobre 1915, période d'activité intense de sa formation, au cours de laquelle, opérant jour et nuit, il s'est dépensé jusqu'au surmenage. N'a cessé son service que lorsqu'il a été atteint d'une affection grave.*

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Troche, médecin-major de 2e classe au 205e régiment d'infanterie. — Le Dr Dreux, médecin aide-major de 2e classe au 66e rég. d'infanterie. — Le Dr Veteau, médecin aide-major de 2e classe au 65e rég. d'infanterie. — Le Dr Roy, médecin aide-major de 2e classe au 44e rég. d'infanterie coloniale.

Nécrologie. — Le Dr Hamelin, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Montpellier, décédé à l'âge de 75 ans. Il était le beau-père de notre collaborateur et ami, le Dr Rimbaud, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, à qui nous adressons l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

Le Dr Rodolphe Engel, ancien professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, professeur de chimie à l'École centrale, membre correspondant de l'Académie de médecine, membre du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, décédé à l'âge de 66 ans. Il était le fils du botaniste Engel, titulaire d'une chaire à la Faculté de médecine française de Strasbourg. Il fut le premier docteur en médecine nommé à la Faculté de médecine de Nancy. Auteur d'une Chimie médicale, puis d'une Chimie biologique, en collaboration avec le Pr Moitessier, d'un Traité élémentaire de chimie, il avait conquis l'estime et la considération du monde savant.

Le Dr Frédéric Monod, de Pau, chef de service à l'hôpital civil, conseiller municipal. — Le Dr Denizet, de Château-Landon, médecin et archéologue distingué. — Mme Arnould, mère du Dr Edmond Arnould. — Le Dr Atgier, médecin principal de l'armée, officier de la Légion d'honneur, décédé à Amélie-les-Bains, des suites d'une maladie contractée pendant la campagne sur l'Yser.

Mlle Simone de Weindel, étudiante en médecine, décédée à l'âge de 20 ans.

Le Professeur Guido Baccelli, décédé à l'âge de 84 ans, à Rome. C'est un des grands cliniciens contemporains, laissant de beaux travaux sur les maladies de cœur et l'infection paludéenne en particulier. Il enseigna à Rome pendant plus de 50 ans dans la chaire de clinique créée pour lui.

Il menait de front l'étude des sciences médicales, des lettres italiennes et latines, de l'archéologie et la vie politique. Il fut député, sénateur, à plusieurs reprises ministre. Le Pr Baccelli s'intéressait fort à l'évolution de la science française. Il y a trois ans, il vint à Paris pour visiter nos cliniques et il voulut bien à ce moment publier un article dans *Paris Médical*. Il a joué un rôle important dans l'organisation de l'hygiène en Italie comme aussi dans le développement des Universités italiennes.

Mariages. — M. Jacques Florand, médecin auxiliaire,

NOUVELLES *(Suite)*

au 11e génie, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre, fils du médecin de l'hôpital Larlboisière officier de la Légion d'honneur, et Mlle Denise Oustaniol, fille du Dr Oustaniol.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *officier :* LAMY Paul-Emile, médecin-major de 1re classe, médecin divisionnaire au quartier général d'une division coloniale : *par son activité inlassable, son énergie à toute épreuve, a assuré le fonctionnement du service de santé de la division sur les champs de bataille des 14 juillet, 7, 11, 12 et 13 août, 25, 26, 27, 28 et 29 septembre 1915, surmontant toutes les difficultés résultant du feu de l'ennemi, des circonstances atmosphériques et du terrain. N'a pas hésité à se porter presque sur les premières lignes sous le feu de l'ennemi pour régler et diriger l'ensemble de son service. A recueilli et soigné de nombreux blessés des troupes voisines avec le même dévouement et la même sollicitude.*

PICHON (Georges-Charles-Eugène), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division : *officier supérieur du service de santé, d'un grand dévouement et se portant, pour assurer les évacuations et guider les médecins des corps, dans les zones battues par le feu ennemi. Sous un violent bombardement du P. C. de sa division, a donné l'exemple du courage en travaillant sous les obus à déterrer les militaires ensevelis par les explosions.*

FOUTREIN (Auguste), médecin-major de 1re classe au 24e régiment d'infanterie coloniale : *très méritant ; excellent médecin de régiment qui a donné de nombreuses preuves de son esprit d'organisation, de son dévouement et de sa bravoure, notamment au cours des combats du 25 au 30 septembre 1915 et du 2 au 6 octobre suivant.*

Pour *chevalier :* GALLIER (Léon-Georges), médecin-major de 2e classe au 5e régiment d'infanterie coloniale : *pendant la période du 25 au 30 septembre 1915, a assuré son service au poste de secours avec un dévouement digne d'éloges et exploré le terrain à la recherche des blessés sous un violent bombardement. Avait déjà, le 11 août 1915, assuré son service dans les conditions les plus périlleuses, ayant dû remplacer son chef de service grièvement blessé à ses côtés.*

LE ROY (Eugène), médecin-major de 2e classe au 2e régiment d'infanterie coloniale : *au front depuis le 5 septembre 1914, a participé à tous les combats auxquels le régiment a pris part. S'est fait remarquer par son dévouement et en particulier à l'attaque du 25 septembre 1915 où il s'est porté en première ligne sous une pluie de balles pour relever un officier grièvement blessé.*

MERLET (Pierre-Oswald), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 1er régiment d'infanterie coloniale : *s'est toujours fait remarquer par sa crânerie au feu. A été blessé une première fois en mars 1915 et a refusé de se faire évacuer; une deuxième fois, en juin 1915, grièvement, et a refusé le congé d'un mois de convalescence ; a rejoint directement le front sans passer par le dépôt. Blessé une troisième fois le 25 septembre 1915.*

FOLL (Augustin-Camille-Gustave), médecin-major de 2e classe au 42e régiment d'infanterie coloniale, au front depuis le début de la campagne : *a toujours assuré son service avec un dévouement au-dessus de tout éloge, notamment le 25 septembre 1915, où, grâce à son énergie et à son esprit d'organisation, il a pu, comme chef de service, surmonter des difficultés matérielles considérables ainsi que pendant le bombardement auquel a été soumis le poste de secours le 27 septembre 1915.*

GIUDICE (Joseph-Louis-Marie), médecin-major de 2e classe au 6e régiment d'infanterie coloniale : *exemple constant de dévouement et de courage. A donné en toutes circonstances le meilleur exemple, en n'hésitant pas à rapprocher le plus près possible les postes de secours de la ligne de feu, de manière à pouvoir donner des soins immédiats aux blessés.*

GAUTHIER (René-Léon-Jules-Aimé), médecin-major de 2e classe de réserve, ambulance 6/7 : *chirurgien de haute valeur, organisateur hors pair, qui a rendu les plus grands services en installant rapidement et d'une façon très complète une ambulance de 700 lits. A ensuite opéré et soigné un nombre considérable de blessés avec un zèle et une habileté au-dessus de tout éloge.*

LANDRIN (Albert) médecin-major de 1re classe, au 35e régiment d'infanterie : *médecin dévoué, s'est distingué par son zèle et sa compétence dans l'aménagement des cantonnements. S'est exposé plusieurs fois pour aller relever des blessés et enterrer des morts. A l'attaque du 29 septembre 1915, a montré le plus grand mépris du danger. A été grièvement blessé.*

Médaille militaire. — VIGNAL (Adrien), médecin auxiliaire au 403e régiemnt d'infanterie : *brillantes qualités morales et professionnelles. Le 26 septembre 1915, à la nuit tombante, s'est porté, avec un brancardier, près des lignes allemandes, pour rechercher les blessés. A pu ramener un lieutenant et un soldat grièvement atteints.*

LE COZ (Hervé-Yves-Marie), médecin auxiliaire au 21e régiment d'infanterie coloniale : *au front depuis le début de la campagne. Le 25 septembre 1915, suivant la troisième vague à l'assaut des positions allemandes, a pansé des blessés sous le feu le plus intense, constituant un poste de secours aux premières lignes, y groupant et y pansant les blessés avec un sang-froid, un courage et un dévouement qui ne se sont pas un instant démentis.*

LACAZE (Marcel), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie coloniale : *médecin auxiliaire d'un dévouement, d'un courage, d'une abnégation au-dessus de tout éloge. Sérieusement blessé le 26 septembre 1915, pendant une relève de blessés sous le feu de l'ennemi, a néanmoins continué sa mission.*

MERLIN (André), pharmacien auxiliaire au groupe des brancardiers divisionnaires d'une division d'infanterie coloniale : *au cours des opérations du 25 septembre au 6 octobre 1915, n'a cessé de faire preuve de bravoure, de dévouement et de mépris du danger en allant relever de nombreux blessés sur le champ de bataille malgré le bombardement incessant. Cité antérieurement à l'ordre de l'armée et du corps d'armée.*

VILLETARD DE LAGUERIE (Alphonse-Marie-Henri), médecin auxiliaire de la 5e section d'infirmiers, groupe de brancardiers d'une division : *pendant les journées des 25, 26 et 27 septembre 1915, a conduit son équipe de brancardiers jusqu'aux premières lignes avec le plus beau mépris du danger. A ainsi assuré l'évacuation très rapide de nombreux blessés.*

Service de santé. — Sont nommés : *Au grade de médecin principal de 2e classe* (armée active) (à titre temporaire) : M. le médecin-major de 1re classe BINET (Charles-Hippolyte-Louis-Jules), direction du service de santé de l'armée d'Orient.

Au grade de médecin-major de 2e classe (armée territoriale) : M. le médecin aide-major de 1re classe ARMAND-

NOUVELLES *(Suite)*

DELILLE (Paul-Félix), laboratoire de bactériologie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires M. ROLOT (Georges-Joseph-Jean-Baptiste), au 155e rég. d'infanterie ; M. ARSOLLIER (Jean-Pierre-Henri), au 150e rég. d'infanterie ; M. NETTER (Fernand), au 161e rég. d'infanterie ; M. HUMBERT (Jean-Charles), au 161e rég. d'infanterie ; M. BELFORT (Joseph-Anatole), au 41e rég. d'infanterie coloniale ; M. BURDIN (Édouard-François-Marie), à la compagnie 14/3 du génie ; M. DUCRET (René), au 167e rég. d'infanterie ; M. BOPPE (Marcel), à l'hôpital central de Bar-le-Duc.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée active (à titre temporaire) : les médecins auxiliaires : M. JOUVET (André), au 115e rég. d'infanterie ; M. CHAPUSOT (Charles-Jean), du groupe de brancardiers de la 35e division d'infanterie ; M. BRUNET (Paul-Claudius), au groupe de brancardiers de la 28e division d'infanterie ; M. DIÉNOT (Georges-Louis), au groupe de brancardiers de corps no 14 ; M. RICHARD (Léon-Alexis), au 143e rég. d'infanterie ; M. TERRISSE (Marcel-Louis), au groupe de brancardiers de la 28e division ; M. DIDIER (Pierre-Camille-René), au 26e rég. d'infanterie ; M. LAUZERAL (Pierre-Paul-Armand), au groupe de brancardiers de la 21e division ; M. THOUVEREZ (Paul-Jean-Victor), au groupe de brancardiers de la 21e division.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 12 novembre 1915) : M. GASSIOT (Claude-Paulin), 2e *bis* rég. de zouaves de marche ; M. JORAND (Albert-Alfred), au groupe de brancardiers de la 38e division ; M. MONIOT (Jean-Claude), au groupe de brancardiers de a 38e division ; M. MOQUET (Pierre-Édouard), au 74e rég. d'infanterie ; M. POMMEZ (Charles-Henri), au 3e rég. mixte de zouaves et de tirailleurs ; M. BARBEROUSSE (Michel), au 305e rég. d'infanterie ; M. BEAUSOLEIL (Jean-Gabriel-Roger), au groupe de brancardiers de la 36e division d'infanterie ; M. BOUGRAS (Pierre), au 1er rég' d'artillerie de montagne ; M. ISCH-WALL (Paul), au 110e rég. d'infanterie ; M. MATHIEU (Louis), au 18e rég. d'infanterie ; M. RICHON (Louis-Charles-Ernest), au 9e bataillon de chasseurs à pied ; M. BONNARDOT (Jean-Louis-Marcel), au 27e rég. d'infanterie ; M. VALLOT (Gaston-Claude-Firmin), au 134e rég. d'infanterie : M. BASSET (Emmanuel), à la 2e compagnie du 1er génie ; M. BORREY (Louis), au 52e rég. d'infanterie ; M. BOUSQUET (Georges), au 96e rég. d'infanterie ; M. BUISSON (Alphonse-Henri-André), au 22e rég. d'infanterie ; M. CAVARO (Joseph), au 118e rég. d'infanterie ; M. COFFINIÈRES (Jacques), au 140e rég. d'infanterie ; M. CHATELLIER (Fernand-Joseph), au 293e rég. d'infanterie ; M. CONTAMIN (Noël), au 30e rég. d'infanterie ; M. CORRE (Gaston), au 293e rég. d'infanterie ; M. DABAN (Étienne), au 101e rég. d'infanterie ; M. DASSY (Louis), au 7e rég. d'infanterie coloniale ; M. GABORIT (Charles-Juste), au 93e rég. d'infanterie ; M. GAYET (René), au 19e rég. d'infanterie ; M. LAVEDAN (Jacques-Jean), au groupe de brancardiers de la 3e division coloniale ; M. LE FLAMANC (Auguste-Louis-Marie), à la compagnie du génie 11/4 ; M. LUCAS (Paul-Étienne), au 35e rég. d'artillerie ; M. MAUPETIT (Paul-François), au 24e rég. d'infanterie coloniale ; M. MORTEROL (Léonard-Marie-Prosper-Édouard), au 88e rég. territorial d'infanterie ; M. OULIÉ (Gaston-Eugène-Augustin), à la compagnie du génie 4/1 ; M. PAPIN (Louis), à la compagnie du génie 4/3 ; M. PARANT (Louis), au 416e rég. d'infanterie ; M. PÉAUD (Jean-René-André), au 137e rég. d'infanterie ; M. PINEL (Marius-Albert-Étienne), au groupe de brancardiers de la 21e division ; M. POSTE (René-Marie-Albert), au groupe de brancardiers de la 22e division ; M. ROLLAND (Gilbert-Louis-Ernest), à la compagnie du génie 14/2 ; M. SAPPEY (Paul), au 122e rég. d'infanterie ; M. ARLET (Bernard-Louis-Henri), au 51e rég. d'artillerie ; M. CALAS (Georges), au 174e rég. d'infanterie ; M. GIRARD (André-Georges), au 55e bataillon de chasseurs à pied ; M. GUILLON (Valentin), au 33e rég. d'infanterie coloniale ; M. JARRIGE (Jean-Marie-François), au 16e rég. d'infanterie ; M. LABUCHELLE (Pierre-Mathieu-François-Maurice), au 9e rég. de marche de tirailleurs algériens ; M. MASSOULIÉ (Marius-Honoré-Victor), à la compagnie 15/10 T du 7e génie ; M. MERCIER (Pierre-Henri-Amable), au 121e rég. d'infanterie ; M MORLOT (Hubert-Antoine), au 263e rég. d'infanterie ; M. RENAULT (André), au 278e rég. d'infanterie ; M. RISER (Marcel-Marie-Joseph), au 329e rég. d'infanterie ; M. VIGNARD (René-Charles-Edmond), au 2e rég. mixte de zouaves tirailleurs ; M. VILLETARD DE LAGUERIE (Alphonse-Marie-Georges-Henri), au groupe de brancardiers de la division marocaine.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 12 novembre 1915) : M. le médecin aide-major de 1re classe CASALIS (Théodore), à l'ambulance no 12/6.

VARIÉTÉS

LA DESTRUCTION DES RATS DANS LES TRANCHÉES

PAR

le Dr A. LOIR et le pharmacien LEGANGNEUX,
du Bureau d'Hygiène du Havre.

Depuis plusieurs années, nous avons au Bureau d'hygiène du Havre un tueur de rats. Il attire les rats au moyen d'appâts, place une centaine de pièges, simples trappes en cuivre montées sur des morceaux de bois en des points déterminés, le soir, car il se livre à la chasse pendant la nuit. Lorsqu'il entend le bruit d'un piège qui vient de se refermer, il court en ce point, s'éclaire avec une lanterne sourde et tue le rat à coups de nerf de bœuf. C'est un vrai trappeur qui nous apportait quelquefois, le matin, 78 rats tués pendant la nuit.

Tous les rats que nous prenons ainsi ou avec d'autres pièges sont examinés au laboratoire et si, par hasard, on trouve un animal suspect, l'autopsie en est faite immédiatement. Jusqu'à présent, sur des centaines de rats ainsi examinés, nous n'avons pas trouvé de cas de peste. Ce dernier service d'examen au laboratoire est toujours fait malgré la guerre, la surveillance que nous exerçons est toujours la même, mais notre trappeur, M. Morin, est parti dès le commencement de la guerre. Il est mobilisé, mais continue ses chasses fructueuses sur le front où, comme le constate la figure, il tue plus de rats que de Boches. Voici du reste la lettre qu'il vient de nous adresser :

« Je prends la liberté de vous offrir une de mes photos prise sur le front. Je pense vous faire plaisir. Excusez-moi si je ne vous ai pas écrit plus tôt, car, depuis que je vous ai laissé, le jour de la mobilisation, je n'ai pas eu une minute à moi, par rapport à ces fameux rats, car dans ces vallées de l'Aisne et de la Marne, ça pourrit de rats encore plus qu'au Havre. Voici donc un souvenir du front où je suis toujours à la chasse. En 105 jours, j'ai tué 5 437 rats.

« LOUIS MORIN. »

X..., 4 octobre 1915.

Par suite des réserves abondantes qui se trouvent dans les dépôts d'alimentation au Havre, les rats deviennent de plus en plus abondants. Aussi la chasse de ces animaux s'impose chaque jour.

VARIÉTÉS *(Suite)*

Lorsque nous avons à détruire les rats dans de vastes établissements, nous nous servons du virus de l'Institut Pasteur que nous disposons le soir sur le trajet suivi par les rats. Mais lorsque cette destruction ne comporte que la surveillance de quelques pièces, et c'est le cas le plus fréquent en ville, nous nous servons de la scille. Nous avons composé avec ce produit un mélange qui est très recherché par les rats.

Voici deux formules permettant de se servir de la poudre de scille, pour la destruction des rats :

1° *Poudre de scille et viande hachée.*

Parties égales, faire des boulettes de 5 grammes environ.

2° *Pâte à la scille.*

Poudre de scille . 5 gr.
Farine .... 20 gr.
Poudre de fenouil............. 20 gr.
Essence d'anis .... 1 goutte
Axonge (graisse ordinaire)... Q. S. pour faire une pâte dure que l'on met en tablettes de 10 grammes environ.

Les rats sont très attirés par l'odeur de l'anis. Ce mélange n'est pas dangereux pour les autres animaux domestiques qui, du reste, n'en sont pas friands, et au contraire tue très rapidement le rat. Les résultats se sont toujours montrés très efficaces. Il n'est pas rare que nous ayons détruit plus d'une trentaine de rats avec deux ou trois tablettes. Lorsque le rat est terré, on met dans le trou quelques morceaux de carbure de calcium, on tamponne légèrement avce un peu de terre l'ouverture du terrier et on arrose fortement. Il se produit un dégagement d'acétylène qui tue l'animal très rapidement. Il faut toutefois s'assurer qu'il n'y a pas d'autres issues.

Le capteur du Havre, mobilisé sur le front, tue plus de rats que de Boches.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre**.

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**





NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Fallot, médecin-major, membre de la mission sanitaire française en Serbie, décédé à Scutari (Albanie). — Le Dr Bruker (de Paris), médecin aide-major de 2e classe au 272e régiment d'infanterie. Il avait été cité à l'ordre de l'armée.

Nécrologie. — Le Dr Balp, conseiller général du Var. — Le Pr Tichomirov, professeur de pharmacognosie à l'Université de Moscou. — Le Pr Meldola, professeur de chimie au Finsbury technical college. — Le Dr Lucien Petitot, attaché depuis la guerre au laboratoire du Pr Vincent au Val-de-Grâce pour la préparation des vaccins destinés aux armées. — Le Dr H. Thulié, ancien président du conseil municipal de Paris, vice-président du conseil supérieur de l'Assistance publique, décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. — Mme Le Corbeiller, belle-mère de M. le Dr Dervieux à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *officier* : Labadens (Joseph-Marie-Eugène-Ernest), médecin en chef de 1re classe : *déjà inscrit au tableau de concours ; nommé directeur du service de santé à Moudros, y remplit depuis six mois ses multiples et délicates fonctions avec une compétence remarquable.*

Gastinel (Barthélémy-Alfred), médecin principal : *a fait preuve des plus hautes qualités professionnelles dans la direction des services de chirurgie à l'hôpital Sainte-Anne ; médecin de grande valeur et dont les services ont été de tout temps remarquables.*

Avérous (Joseph-Maurice-Honoré), médecin principal, médecin-chef du navire-hôpital *Duguay-Trouin* : *chirurgien de haute valeur et qui a aménagé de façon remarquable son navire-hôpital. A apporté une aide précieuse au service de santé du C. E. O. et avait déjà rendu des services signalés dans les évacuations des blessés du Nord. Médecin d'une valeur professionnelle hors de pair.*

Sollaud (Charles-Auguste-Édouard), médecin principal de réserve : *inscrit au tableau de concours depuis le 29 décembre 1911. Dirige avec distinction et autorité, depuis la mobilisation, l'hôpital complémentaire du lycée de Cherbourg.*

Gueit (Paul-Alexandre), médecin principal de réserve : *inscrit au tableau de concours depuis 1905. Médecin très cultivé qui a rendu d'importants services dans le service des malades contagieux à l'hôpital de Saint-Mandrier.*

Rolland (J.-P.), médecin principal de la marine, *médecin-chef d'une ambulance, s'est montré chirurgien remarquable dans les soins à donner aux blessés et les interventions immédiates à pratiquer, a montré un dévouement et une sollicitude inlassables.*

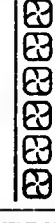
Bessière (J.-P.), médecin de 1re classe de la marine, médecin d'un bataillon : *a fait preuve dans ses fonctions souvent périlleuses d'un courage, d'un sang-froid et d'une valeur professionnelle remarquables, est allé notamment le 9 mai soigner et relever les blessés dans les rues d'une ville violemment bombardée.*

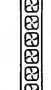
Pour chevalier : Bellot (Victor-Jean), médecin de 1re classe de la marine : *a fait preuve de la plus haute valeur chirurgicale, en sauvant la plupart des grands blessés confiés à ses soins à l'hôpital maritime de Cherbourg.*

Petit (Emmanuel-Charles-Marie), médecin de 1re classe de réserve de la marine : *inscrit au tableau depuis le 1er janvier 1914. Chirurgien remarquable, en service à l'hôpital maritime de Brest. Officier du corps de santé très instruit, dont l'activité et le zèle ne se sont jamais démentis.*

Gougaud (Alexandre-Émile), médecin de 1re classe de réserve de la marine : *inscrit au tableau depuis le 1er janvier 1912, médecin du plus grand mérite. S'est fait apprécier par le zèle et le dévouement éclairé dont il a toujours fait preuve.*

Carron (Benjamin), pharmacien de 1re classe de réserve de la marine : *inscrit au tableau depuis le 1er janvier 1911. Chargé du service pharmaceutique au dépôt des équipages de la flotte de Paris, a rendu de grands services, tant dans l'organisation des ambulances de la brigade des fusiliers marins qu'en prêtant son concours au laboratoire central de chimie analytique.*







NOUVELLES *(Suite)*

Gouriou (E.-F.), médecin de 2e classe auxiliaire, Pierre (E.-R.-A.), médecin de 3e classe auxiliaire, médecins aides-majors de bataillon à la brigade de fusiliers marins : *pendant toute la campagne ont fait preuve de brillantes qualités techniques et d'un dévouement absolu, ont assuré avec le plus grand courage et le plus grand sang-froid le service de panser et relever les blessés en première ligne sous le feu le plus violent.*

Le Goffic (G.-C.-A.), médecin de 2e classe auxiliaire, médecin aide-major d'un bataillon : *pendant un an a montré de brillantes qualités techniques et le plus grand courage, tant dans le service de son poste de secours que dans celui d'assurer les soins aux blessés en première ligne sous le feu de l'ennemi.*

Fournier (L.-E.), médecin de 1re classe de la marine, médecin d'une ambulance, puis d'un bataillon : *a fait preuve, dans l'un et l'autre poste, d'une valeur professionnelle, d'un courage et d'un sang-froid qui ne se sont jamais démentis.*

Chauvire (M.-J.-L.), médecin de 1re classe de la marine, médecin d'une ambulance : *malgré une santé précaire, a assuré son service souvent pénible, avec un dévouement inlassable et une remarquable valeur professionnelle.*

Bouissière (Edmond-Auguste), médecin-major de 2e classe au 33e rég. d'infanterie coloniale : *excellent officier, très zélé, très dévoué, très ferme, très énergique. A été blessé, le 27 septembre 1915, par un éclat d'obus pendant qu'il prodiguait ses soins aux blessés de son bataillon. Pendant les journées précédentes, avait déjà soigné les blessés sous le feu de l'ennemi avec beaucoup de courage et de dévouement.*

Dufour (Paul-Ernest), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 1er rég. d'artillerie de montagne : *s'est distingué à toutes les actions auxquelles il a assisté. Blessé grièvement le 5 novembre* (*Croix de guerre*).

Gascougnolle (Gaston-Henri-Théophane), médecin aide-major de 2e classe au 3e rég. d'infanterie coloniale : *sur le front depuis le début de la campagne, n'a cessé de donner des marques constantes d'énergie, de bravoure et de dévouement au feu. Blessé une première fois, a été, le 5 novembre 1915, très grièvement atteint par un obus, dans les tranchées, en assurant son service.*

Le Hur (Paul-Victor-Anatole), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 34e rég. d'infanterie coloniale : *a montré, au cours de la campagne, les plus belles qualités de dévouement et de courage. Toujours sur la ligne de feu pour panser et relever les blessés au plus fort de l'action. S'est signalé tout particulièrement les 2, 3 et 4 juillet 1915, et au cours des dernières opérations où il s'est dépensé sans compter, sous le feu le plus violent, pour donner ses soins aux blessés, notamment à son chef de bataillon.*

Joxe (Roger-Auguste), médecin aide-major de 2e classe au 328e rég. d'infanterie : *blessé une première fois, en secourant des blessés, a refusé un congé de convalescence après guérison, pour rejoindre immédiatement son poste. Très grièvement blessé, le 27 octobre 1915, en procédant à l'organisation pratique des moyens de défense contre les gaz asphyxiants. A fait preuve, en cette circonstance, d'une force d'âme peu commune.*

Barbin (Albert-Arsène), médecin-major de 2e classe à titre temporaire au 18e bataillon de chasseurs à pied : *modèle de dévouement, incarnant l'esprit du devoir. Le 23 octobre 1915, sous un violent bombardement, a assuré le pansement des blessés, au milieu des gaz suffocants, avec un mépris absolu du danger, renouvelant ce qu'il avait déjà fait depuis le début de la campagne. Sur le front depuis le commencement des opérations, a demandé à être maintenu au corps, constamment sur la brèche et se dépensant sans compter.*

Médaille militaire. — De Lyle (Pierre-Jacques-Henri), médecin auxiliaire au 287e rég. d'infanterie : *a fait preuve de courage en allant chercher des blessés à des endroits très dangereux. A été grièvement blessé.*

Louvard (Camille-Georges-René), médecin auxiliaire au 40e rég. d'artillerie : *au front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge, n'hésitant jamais à*

NOUVELLES *(Suite)*

s'exposer pour aller soigner des blessés sous les bombardements les plus violents. Grièvement blessé le 14 octobre 1915 en se rendant à une position de batterie. Ankylose du coude.

RAYMOND (François), médecin auxiliaire au 27e rég. d'infanterie : *bien qu'exempté du service militaire, a, dès le 4 août 1914, contracté un engagement volontaire. Depuis le début de la guerre, n'a pas cessé de donner le plus bel exemple de courage. Le 24 octobre 1915, dans un poste avancé, a été grièvement blessé par un obus au bras droit et à la tête. Cité deux fois à l'ordre au cours de la campagne.*

HUGUES (Jean-Pierre-Marie), médecin auxiliaire au 42e rég. d'infanterie coloniale : *médecin auxiliaire d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été blessé en se portant vers la ligne de feu, sous un bombardement violent, pour relever des blessés.*

LAIGRET (Jean-François), médecin auxiliaire au 117e rég. d'infanterie : *pendant les journées des 4, 5, 6, 7 octobre 1915 a installé un poste de secours dans les premières lignes françaises et, sous le tir de barrage incessant de l'artillerie, a pansé de nombreux blessés avec le plus grand dévouement. Blessé lui-même, le 6 octobre 1915, a refusé de se laisser évacuer et a continué à diriger son poste de secours de première ligne et ses équipes de brancardiers pendant les attaques et contre-attaques des 6 et 7 octobre. Déjà cité à l'ordre de l'armée.*

TRAMINI (Pierre), médecin auxiliaire au 23e rég. d'infanterie coloniale : *au combat du 22 août 1914 a fait preuve de courage, de sang-froid et d'un dévouement absolu. Tombé aux mains de l'ennemi avec ses blessés, a continué à leur prodiguer ses soins et à réclamer le nécessaire pour améliorer leur sort.*

Service de santé de la Marine. — M. VALMYRE (Alexandre), médecin de 1re classe de réserve du port de Toulon, a été rayé des cadres des officiers de réserve de l'armée de mer ; M. le médecin principal de réserve de la marine AUDIBERT (L.-A.-A), du port de Toulon, a été maintenu hors cadres pour une nouvelle période de six mois, à compter du 10 octobre 1915.

Organisation d'un corps de dentistes militaires. — M. Prosper JOSSE, député de l'Eure avait demandé cette organisation. M. Justin Godart va déposer à la Chambre un projet de loi en vue de cette création.

Les solutions suivantes sont envisagées par ce projet :

1° Incorporation dans les sections d'infirmiers de tous les dentistes diplômés et, selon les nécessités, d'un certain nombre de mécaniciens-dentistes.

2° Création d'un corps de mille dentistes militaires, avec assimilation au grade d'adjudant et insigne spécial de la fonction.

3° Utilisation de ce personnel en trois échelons :

Service régimentaire et formations sanitaires de l'avant; formations sanitaires de la zone des étapes ; formations sanitaires du territoire ; la moitié des cadres serait, dans ce cas, affectée aux armées et la moitié à l'intérieur.

Caisse d'assistance médicale de guerre. — La *Caisse d'assistance médicale de guerre*, 15, rue de Surène, Paris, VIIIe, recevrait avec plaisir des instruments de chirurgie et des ouvrages médicaux utilisables, outre les dons en argent dont elle a grand besoin pour soulager les détresses présentes, et surtout futures, provenant directement de la guerre.

La souscription s'élève actuellement à 315 000 francs.

Offre d'emploi. — Si des médecins habitant Paris, de préférence des réfugiés des départements envahis, pouvaient consacrer une partie de leur temps à assurer éventuellement un service médical public, nous les prions de vouloir bien s'adresser aux bureaux de *Paris Médical*.



NOUVELLES

Mort au champ d'honneur. — M. Antoine Alessandri, médecin auxiliaire au 6e régiment mixte colonial, décoré de la Croix de guerre, tombé glorieusement aux Dardanelles pendant un violent bombardement, à l'âge de 27 ans.

Nécrologie. — Le Dr François Largaud, décédé à Auteuil, en son domicile, à l'âge de 61 ans. — Mme Antoine Lumière, décédée à Lyon. Elle était la mère de MM. Auguste et Louis Lumière, dont les recherches scientifiques sont bien connues de tous. Nous leur adressons notre douloureuse sympathie. — M. Emmanuel Bonnet, père du Dr Stéphane Bonnet, chirurgien de l'hôpital Saint-Michel et grand-père de M. Flavien Bonnet-Roy, interne des hôpitaux de Paris, médecin aide-major. — Le Dr Paul Ranque. — Le Dr Alexandre Moutier, bien connu par ses travaux sur les applications à la clinique des découvertes du professeur d'Arsonval sur les courants de haute fréquence. — Le Dr Lucien Libert, médecin de l'asile d'aliénés de Saint-Venant (Pas-de-Calais), médecin-major de 2e classe, décoré de la Croix de guerre et de la Médaille des épidémies, décédé des suites d'une maladie contractée au cours de la retraite de l'armée serbe, à l'âge de 33 ans. — Le Dr Jean-Baptiste Verneuil, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin-major de 1re classe, décédé à l'âge de 63 ans. — Le Dr Gourdon (de Caudéran). — Le Dr Albert Vogel-Seiler (de Lucerne). — Le Dr Edouard Schnetzler (de Lausanne). — Le Pr Edmond Heckel, professeur à l'École de médecine de Marseille, fondateur de l'Institut colonial marseillais, correspondant de l'Institut et de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'honneur. Il était le père du Dr Francis Heckel.

Mariage. — Le Dr Pierre-Paul Lévy, ancien interne des hôpitaux de Paris, aide-major de 2e classe, et Mlle Jeanne Dreyfus. Nous leur adressons nos meilleurs souhaits.

Légion d'honneur. — Est nommé *officier* de la Légion d'honneur : LE FLOCH (E.-T.-F.), médecin principal de la marine : *médecin-major du 1er rég. de fusilliers-marins ; pendant une année s'est signalé par son zèle et son activité et a assuré d'excellente façon le fonctionnement du service de santé, tant au front que dans les cantonnements.*

Est inscrit au tableau spécial pour *chevalier* : M. CHARÉZIEUX (E.-E.-E.), médecin de 1re classe : *excellent médecin, officier très zélé, plein de vaillant entrain. Très bonne attitude sous le feu.*

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin inspecteur : M. le médecin principal de 1re classe BRISSÉ SAINT-MACARY.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : les médecins aides-majors de 1re classe : M. LORENZI (Toussaint), au 132e rég. territorial d'infanterie; M. MOREAU (Alfred-Charles-René), au 71e rég. territorial d'infanterie ; M. TRIAN (Francis-Louis-Marie), à l'ambulance no 255.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. LAMY-LAPEYRIÈRE (Pierre-Maurice), médecin auxiliaire au 150e rég. d'infanterie ; M. RUELLE (Léon-René-Ludovic), médecin auxiliaire au 18e rég. d'infanterie ; M. VINCENT (René-Paul-Emile), médecin auxiliaire au 240e rég. d'infanterie; M. BRUGEAS

NOUVELLES *(Suite)*

(Jean-Claudius), élève de l'école du service de santé de la marine, médecin auxiliaire au 22e rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. Apard (Émile-Marie-Edmond), médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. Astruc (Moïse-Abraham-Pierre-Henry), médecin auxiliaire au 32e rég. de dragons (dépôt) ; M. Blanco (Jean-Charles), 4, impasse Royer-Collard, Paris ; M. Caillaud (Roger-Firmin-Eugène), médecin auxiliaire au 67e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Coulon (Jean-Jules-Marie-Marcel), médecin auxiliaire au service central d'oto-rhino-laryngologie de la 18e région ; M. Eymard (Adrien-Marius-Joseph), médecin auxiliaire à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. Fallières (Henri-Gustave), médecin auxiliaire à la compagnie 4/5 T du génie (dépôt) ; M. Graulle (Raoul-Léon-Armand), médecin auxiliaire à la 25e section d'infirmiers militaires ; M. Jacoulet (Marie-Joseph-Léon-François), médecin auxiliaire à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. Le Rochais (Ferdinaud-Désiré), médecin auxiliaire à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. Neuberger (Louis-Abraham), médecin auxiliaire à la 10e compagnie territoriale du génie (dépôt) ; M. Pichouron (Marcel-Alexandre-Marie), médecin auxiliaire au 25e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. Puig (Sylvestre-Antoine-Pierre), médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. Toubon (Charles-François-Alexandre), médecin auxiliaire à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. Bousquet (Denis-Auguste-Benjamin), soldat à la 16e section d'infirmiers militaires ; M. Chateau (François-Élie-Siméon), médecin auxiliaire à l'hôpital d'Uriage ; M. Daversin (Auguste-Louis-Joseph), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. Dutar (Louis-Francisque-Octave-Marie-Jules), médecin auxiliaire à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. Froger, médecin auxiliaire au 143e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. Gazagnaire (Pierre-Joseph-Jean), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. Giraud (Paul-Ernest), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. Labussière (Jean-Constant-Basile), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. Moyencourt (Hector-Auguste), soldat à la 2e section d'infirmiers militaires ; M. Vergnaud (Marie-Joseph-Édouard), soldat à la 12e section d'infirmiers militaires.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe : l'élève de l'école du service de santé militaire Fromant (Pierre-Henri-Louis-Édouard), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire, à Lyon, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve rayé des cadres Weill (Raoul), Paris, 7, rue Sainte-Beuve. Affecté à la 16e région.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée active, démissionnaire, Gayard (Constant-Alexis-Octave), actuellement médecin auxiliaire au groupe de brancardiers de la 125e division ; M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, Faucompré (Maurice-Louis-Jean-Baptiste), Vesoul, 11, rue Gérome. Affecté à la 7e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe : le pharmacien aide-major de 2e classe Combaud (Jean-Marie-Guillaume-Albert), à l'hôpital temporaire no 52, à Toulouse.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. le pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, Chazal (Léon-Marie), Le Puy. Affecté à la 13e région.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

LE BOUL (Jules), aide-major de 1re classe à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement : *a donné depuis le commencement de la campagne des preuves de qualités professionnelles et militaires incontestables, et s'est signalé tout particulièrement pendant le bombardement du 23 juin par un sang-froid, une activité et un dévouement intassables.*

GARNIER DE FALLETANS (Claude), aide-major de 2e classe à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement : *a rendu les plus grands services pour l'organisation de l'ambulance et le traitement des blessés par son ingéniosité et son esprit industrieux ; a contribué, par son activité et son attitude courageuse et dévouée, à sauver les blessés en péril, lors du bombardement du 23 juin.*

BELLENGER (Victor), officier d'administration de 2e classe, gestionnaire de l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement : *met, depuis de longs mois, tout son zèle et tout son dévouement dans la recherche des moyens à satisfaire à tous les besoins des blessés ; a contribué par son courage et son sang-froid, au cours du bombardement du 25 juin, à maintenir l'ordre et à sauver les blessés en les mettant hors d'atteinte des projectiles ennemis.*

BAUIN, caporal infirmier à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement.

LE BOURHIS, soldat infirmier, à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement.

WARTELLE (Madeleine), infirmière volontaire à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement : *n'a cessé de prodiguer des soins aux blessés et de fournir aux médecins la plus précieuse collaboration ; a contribué par son action personnelle, lors du bombardement du 23 juin, à sauver les blessés en les mettant hors d'atteinte des projectiles ennemis.*

JAVILLIER, pharmacien aide-major de 2e classe au laboratoire de bactériologie et de chimie d'armée du ..e corps d'armée : *a, par des recherches conduites avec un esprit scientifique remarquable, contribué très activement à la détermination des gaz toxiques employés par l'ennemi et à la mise en œuvre des moyens propres à en combattre les effets ; s'est, dans ce but, exposé lui-même à l'action prolongée et dangereuse de ces gaz, soit pendant les expériences d'étude, soit pendant les démonstrations pratiques faites aux troupes pour l'utilisation des appareils protecteurs.*

RISER (Marcel-Marie) matricule 3 655, médecin auxiliaire au 329e rég. d'infanterie : *toujours aux postes les plus périlleux où il a conquis l'admiration des combattants, s'est fait remarquer pendant le combat du 11 mai en prodiguant ses soins dans le voisinage immédiat de la ligne de combat ; en particulier, a pansé seul avec le plus grand sang-froid pendant une demi-heure, sous une rafale incessante et ajustée, une dizaine d'hommes grièvement blessés qui l'avaient appelé à leur secours.*

Mme PERDON (Juliette), infirmière à l'hôpital d'évacuation de Villers-Cotterets : *a contribué avec le plus grand dévouement à soigner les malades et blessés de l'hôpital d'évacuation de Villers-Cotterets, ne reculant devant aucune besogne. Au cours du bombardement du 17 juin 1915, vit éclater à moins de dix mètres d'elle, un obus de 380 millimètres, dont l'explosion l'a couverte de débris de terre ; n'en continua pas moins, sans manifester aucune émotion, à donner ses soins aux malades et blessés et ne consentit à quitter l'hôpital qu'après son évacuation complète.*

Mme DE SAINT-MARTIN, en religion sœur Joseph du Saint-Rosaire, de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny :

infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 11 de Senlis, est restée à son poste pendant l'occupation ennemie, soignant les blessés allemands, parcourant au péril de sa vie les rues de Senlis pour chercher un médecin militaire allemand pouvant venir soigner les blessés et malades de l'hôpital, a repris son service lors de la réouverture de l'hôpital, en novembre 1914, et n'a pas cessé, depuis cette époque, de s'occuper des malades avec le plus grand dévouement.

Mme CARPENTIER, en religion sœur Blanche du Saint-Cœur de Marie, de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny, supérieure du couvent de Saint-Joseph, à Senlis : *instituée, lors de l'évacuation de Senlis, gardienne du matériel de l'hôpital temporaire n° 14 à Senlis, installé dans les deux établissements qu'elle dirige, a fait respecter par son attitude courageuse devant l'envahisseur, tous les intérêts dont elle avait la charge. A été lors de la réorganisation de l'hôpital temporaire, fin novembre 1914, la collaboratrice infatigable du médecin et de l'officier d'administration chargés de cette réorganisation.*

Mme MALAHIEUDE (Octavie), en religion sœur Marguerite, des religieuses de Saint-Vincent de Paul : *infirmière dès le temps de paix des salles militaires de l'hôpital général de Senlis, est restée à son poste pendant l'occupation ennemie, faisant sans défaillance son devoir auprès des malades et des blessés. Depuis l'utilisation du service par l'armée, a été en contact permanent avec les typhoïdiques et les autres contagieux traités à l'hôpital. A assuré, de jour et souvent de nuit, tous les soins dont ces malades ont besoin, sans prendre depuis cette époque une journée de repos.*

MOUREAUX (Jean), médecin-major de 2e classe, au 14e bataillon de chasseurs : *avec une admirable ardeur, s'est multiplié pour assurer son service sous un violent bombardement; fait campagne depuis trois ans avec le bataillon.*

MEYER, médecin-major de la 1re division d'infanterie : *sur le front depuis le début de la campagne. Médecin divisionnaire de la 1re division depuis le 23 mai 1915. Remplit ses fonctions avec un zèle et une compétence remarquables, toujours prêt à se porter aux endroits les plus dangereux, visitant les postes de secours des régiments et des bataillons, organisant dans toutes ses branches le service de santé du champ de bataille dans les différents secteurs qui ont été occupés successivement par la division.*

ROULIER (François), médecin aide-major de 2e classe au 342e régiment d'infanterie : *a été un bel exemple de courage et de dévouement, dans l'accomplissement de son devoir professionnel.*

FOURMENTIN (Jacques-Albert), médecin aide-major de 1re classe au 1er groupe du 1er régiment d'artillerie lourde ; *a toujours fait preuve depuis le début de la campagne d'un admirable dévouement et du plus grand courage, se portant, sans souci du danger, sous les feux les plus violents; en particulier, les 17 et 18 août 1915, a dirigé en personne, sous un bombardement incessant, la recherche des blessés ensevelis sous un abri démoli et qui menaçait de s'effondrer.*

ROUSSIN (Emmanuel-Marie-Joseph-Louis), médecin aide-major au 30e bataillon de chasseurs : *a fait preuve d'une très grande activité, prêtant son concours éclairé à son chef de service au poste de secours, puis s'est à plusieurs reprises porté sur la ligne de feu pour organiser et diriger les brancardiers ; a puissamment contribué à assurer les évacuations dans des conditions particulièrement difficiles.*

SIMONIN (Pierre), médecin auxiliaire : *a fait preuve du plus courageux dévouement depuis le début de la campagne, en allant relever et soigner les blessés du régiment sous de violents bombardements et tout près de la ligne de feu. Le 2 octobre, au cours d'un combat en retraite, apercevant un blessé qui ne parvenait pas à rejoindre nos lignes, l'a chargé sur son dos pendant près d'un kilomètre en terrain découvert et battu.*

NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, les médecins aides-majors de 2e classe de réserve dont les noms suivent : M. DEVERRE (Charles-Georges), ambulance 6/4 ; M. LEVANT (Albert-Louis), 6e région ; M. GRÉGOIRE (André), ambulance 1/38 ; M. VERSMÉE (Albert-Louis-Victor), hôpital de Saint-Omer ; M. RIO (Joseph-Auguste-François-Marie), 211e rég. territorial d'infanterie ; M. MORISETTI (Auguste-Défendente), 4e région ; M. DORANLO (Emmanuel-Raoul-Henri), ambulance 5/3 ; M. DELSAUX (Émile-André-Auguste), 105e rég. territorial d'infanterie ; M. CHAPUT (Jean-Marc-Alfred-Laurent), ambulance 1/75 ; M. SALLES (Jean-Laurent), réserve du personnel d'une armée ; M. GUILLEMIN (Charles-Édouard-Georges), armée d'Orient ; M. LARRAILLET (Marie-Gabriel-Hyacinthe), ambulance 10/17 ; M. PIOT (Albert-Lucien-Vincent), armée d'Orient ; M. JEUDI DE GRISSAC (Marie-André-Armand), 3e groupe du 5e rég. d'artillerie ; M. CRAUSTE (Maurice-Jean-Denis), 18e région ; M. NEYRON (Joseph-Léon), ambulance 3/15 ; M. DRAGON (Henri-Auguste), ambulanee 10/16 ; M. GLEIZE (Émile-Adrien-Pierre-Jean), ambulance 12/16 ; M. HAMANT (Aimé-Julien), ambulance 14/20 ; M. SIAUVE (Jean-Georges), 86e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale dont les noms suivent : M. GOMBERT (Armand-Victor), ambulance 8/11 ; M. VILLANDRE (Charles-Alexandre-Hyacinthe), ambulance 1/84 ; M. MOSSE (David), hôpital temporaire no 1, à Meaux.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2e classe de réserve dont les noms suivent : M. COQUET (René-Camille-Lucien-Marie), hôpital complémentaire no 37, à Tours ; M. BAILLY (Amour-Albin), réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. LAPOSTOLLE (André-Ernest), ambulance 1/11 ; M. LARUE (Eugène-Albert-Fernand), ambulance 1/154 ; M. DUPUY (Jean-Joseph-Raymond), 18e région ; M. CORNELOUP (Antoine-Marie), T. S. S. P. 5 Midi ; M. CARDALIAGUET (Jean), ambulance 3/154 ; M. GODFRIN (Louis), hôpital d'évacuation no 16 ; M. PICON (Marius-Louis), service des études et expériences chimiques ; M. LANTENOIS (Marcel-René), service des études et expériences chimiques.

Service de santé de la marine. — Inscription d'office au tableau d'avancement *pour le grade de médecin-chef de 1re classe* : SEGUIN (M.-P.-E.-M.), médecin en chef de 2e classe : *médecin-chef de la brigade de marine, a eu à organiser le service médical de la brigade dans des conditions très difficiles surtout à Dixmude. A réussi, grâce à une surveillance de tous les instants, à y assurer le plus grand ordre possible et n'a jamais hésité à se porter aux postes de secours avancés sous les plus violents bombardements, a exercé personnellement le contrôle de l'hygiène dans les tranchées de première ligne et jusqu'aux postes avancés les plus exposés.*

Pour le grade de médecin principal de réserve : LE MARC'HADOUR (H.-R.), médecin de 1re classe de réserve : *médecin de bataillon pendant toute la campagne, a su, par ses capacités professionnelles, sa sollicitude et son entrain, exercer sur les hommes un ascendant qui a eu les plus heureux résultats, a montré le plus grand courage et le plus grand dévouement en allant panser les blessés sous le feu de l'ennemi dans les avant-postes les plus exposés et sans chemin de défilement.*

GUILLET (P.-E.), médecin de 1re classe de réserve : *médecin de bataillon pendant les opérations de Dixmude, courageux et dévoué, se portant fréquemment aux tranchées de première ligne pour panser les blessés et encourager les combattants. Fait prisonnier le 10 novembre avec son ambulance a, par son attitude courageuse, défendu l'entrée de cette ambulance jusqu'au moment où l'arrivée d'un officier allemand a assuré le salut des blessés.*

Proposition extraordinaire pour le grade de médecin principal de réserve : DUPIN (F.-C.-M.-J.-E.) et TABURUET (J.-H.-J.-H.), médecins de 1re classe de réserve : *médecins de bataillon à la brigade, ont montré dans le service un dévouement, une science professionnelle et une influence sur les hommes qui ont rendu les plus grands services tant aux blessés qu'aux hommes valides ; ont été aussi de précieux auxiliaires pour le commandement.*

DEGROOTE (G.-M.-G.), médecin de 1re classe de réserve : *médecin d'une ambulance de la brigade. A fait preuve de qualités techniques de premier ordre et d'un dévouement inlassable ; a montré son courage et son sang-froid dans plusieurs remplacements de médecins de bataillon aux postes de secours avancés.*

MÉDECINE PRATIQUE

LA MÉDICATION IODURÉE SANS IODURE DE K EST-ELLE POSSIBLE (Suite)

Voir le n° du 21 août du « Paris Médical »

Nous avons vu que la lipoiodine (diiodobrassidate d'éthyle), d'après les essais de plusieurs cliniciens, peut remplacer avec avantage l'iodure de potassium dans la plupart des affections justiciables de ce médicament. Parmi celles-ci, nous avons mentionné l'obésité, l'emphysème, l'hypertension artérielle, le goitre, la sporotrichose, la syphilis secondaire et tertiaire (travaux de MM. Vincent et N. Ribollet. La lipoiodine a été bien étudiée également par un autre auteur où il est intéressant de comparer les résultats de ses effets avec ceux des premiers expérimentateurs.

A. Leroy a pu réaliser avec la lipoiodine une indication iodée prolongée, intensive, sans provoquer aucun phénomène fâcheux d'intolérance, aussi définit-il son action : « plus douce, moins brutale que celle des iodures, tout en étant plus efficace ». Quant à ses indications, il les énumère comme suit :

I. **Dans les affections cardio-vasculaires** (artériosclérose, myocardite, etc.), la lipoiodine fait baisser la pression sanguine, elle diminue la masse totale du sang, elle est vaso-dilatatrice, décongestive et facilite le travail du cœur.

II. **Dans les affections chroniques des voies respiratoires** (emphysème, asthme, bronchite chronique, etc.), elle combat les stases, facilite la circulation pulmonaire et l'expectoration et agit aussi comme eupnéique.

III. **Dans la syphilis**, elle constitue le médicament de choix de la période tertiaire, car, pouvant être administrée sans danger à haute dose, elle permet, seule, un traitement intensif.

IV. **Dans le rachitisme, le lymphatisme, la scrofule**, elle permet une action longue, et par conséquent particulièrement efficace, car elle est la plus assimilable des préparations iodées, et elle possède une action lymphagogène indéniable.

V. **Dans les maladies par ralentissement de la nutrition** (rhumatisme chronique, arthritisme, obésité, etc.), elle constitue le médicament décongestionnant, résolutif et trophique par excellence.

Plusieurs observations, parmi lesquelles nous relevons des cas d'asthme essentiel, d'artériosclérose, d'obésité, d'emphysème, d'arthritisme, une gomme syphilitique de la langue (résolue en un mois par une dose quotidienne 1gr,20 de lipoiodine), une névralgie syphilitique du trijumeau (améliorée au bout de dix jours, guérie après vingt, par une dose de 2gr,40 de lipoiodine), de rhumatisme goutteux, d'angine de poitrine, de lymphatisme et scrofule, etc., ont conduit l'auteur à la conclusion que la lipoiodine est bien supérieure aux iodures alcalins et autres composés iodés, comme efficacité et comme tolérance ; que, d'un goût agréable et facile à administrer, elle est acceptée par les malades les plus difficiles de même que par les enfants (1).

Nous ferons connaître prochainement les résultats d'une expérimentation de plusieurs mois à l'hôpital Saint-Lazare, qui nous permettra de fixer le rôle exact de la lipoiodine dans le traitement de la syphilis.

La lipoiodine est fabriquée par les Laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

(1) A. LEROY, De l'emploi thérapeutique d'un succédané des iodures alcalins (*Progrès médical*, n° 9, mars 1913).

CHRONIQUE DES LIVRES

Maladies des organes génitaux de l'homme, par PIERRE SEBILEAU et PIERRE DESCOMPS (fasc. XXXII du *Nouveau Traité de chirurgie de* LE DENTU et PIERRE DELBET). 1916, 1 vol. gr. in-8, avec 114 figures intercalées dans le texte, 15 fr. (*Librairie J.-B. Baillière et fils*, à Paris).

Ce gros volume de près de 700 pages constitue le traité le plus complet que nous possédions en France sur les maladies des organes génitaux de l'homme. M. Pierre Sebileau, dont la première monographie sur ce sujet avait été très remarquée, s'est remis courageusement à la tâche avec son jeune collègue Pierre Descomps, et de leur collaboration féconde sont sorties ces pages qui joignent à l'éclat de la forme le puissant intérêt du fond.

Bien des questions réclamaient une nouvelle mise au point, et l'on est heureux de voir avec quelle ampleur et avec quelle maîtrise sont traités les chapitres sur les lymphangites aiguës ou chroniques, gangreneuse ou filarienne, des organes génitaux, sur la thérapeutique de la tuberculose testiculaire ; sur la torsion du cordon spermatique, etc...

Les tumeurs du testicule, dont la pathogénie doit tant aux travaux français de Pilliet et Costes, et plus récemment de Chevassu, sont exposées dans une centaine de pages d'une limpidité parfaite ; les indications et la technique des larges exérèses préconisées par Chevassu sont longuement développées comme elles méritaient de l'être.

ALBERT MOUCHET.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Les chirurgiens-dentistes mobilisés. — M. Merlin, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les chirurgiens-dentistes, régulièrement diplômés par les Facultés de médecine, après douze inscriptions, et sur le front depuis le début de la mobilisation, ne peuvent pas être nommés au grade de médecins auxiliaires (chargés du service de stomatologie), en a reçu la réponse suivante :

« Ne peuvent être nommés médecins auxiliaires que les étudiants en médecine pourvus d'au moins huit inscriptions de doctorat.

L'avancement des médecins militaires. — M. Merlin, député, ayant appelé l'attention de M. le ministre de la Guerre sur la situation des médecins militaires de l'armée active, qui, en service aux armées depuis le début des opérations, et régulièrement proposés, ne peuvent même pas recevoir l'avancement qu'ils auraient obtenu en temps de paix, à l'ancienneté, et demandé au ministre quelles mesures il compte prendre pour faire cesser cette anomalie, en a reçu la réponse suivante :

« La situation des médecins militaires de l'armée active au point de vue de la répartition de l'avancement entre le tour du choix et le tour de l'ancienneté en temps de guerre ne diffère pas de celle des autres officiers ; elle est réglée par l'article 20 de la loi du 14 avril 1832, rendu applicable aux officiers du corps de santé militaire par le décret du 19 mars 1915, et qui réduit la part de l'ancienneté en temps de guerre. »

L'avancement des médecins auxiliaires. — M. Valette, député, ayant demandé M. le ministre de la Guerre si les médecins auxiliaires qui ont douze inscriptions au moins, qui sont sur le front depuis le début des hostilités et qui ont rempli les fonctions de médecins aides-majors de 2e classe, ne peuvent pas, sur la proposition de leurs chefs de service, être promus au grade de médecin-major de 2e classe, en a reçu la réponse suivante :

« En dehors des internes titulaires des hôpitaux des villes de Faculté nommés au concours, les médecins auxiliaires pourvus de douze inscriptions ne peuvent être nommés médecins aides-majors de 2e classe, sur la proposition de leurs chefs hiérarchiques, que si, ayant servi six mois au moins aux armées d'opérations, ils ont, en outre, été blessés ou cités à l'ordre de la division, du corps d'armée ou de l'armée, et ont été notés par le directeur du service comme techniquement aptes à remplir temporairement les fonctions du grade de médecin aide-major de 2e classe. »

Le maintien des myopes dans le service armé. — L'instruction du 22 octobre 1905 sur l'aptitude physique indique que la myopie n'est compatible avec le service armé qu'autant quelle ne dépasse pas sept dioptries. Une commission d'ophtalmologistes est actuellement chargée de reviser cette instruction et de mettre au point cette question en s'inspirant des progrès de la science et des besoins de l'armée.

Les étudiants en médecine blessés ou évacués. — M. Prat, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les étudiants en médecine de quatre à sept inscriptions ayant fait campagne, cités à l'ordre du jour, blessés ou évacués pour maladies contractées en service commandé, ne pourraient pas être tous nommés médecins auxiliaires, en a reçu la réponse suivante :

« Le nombre d'inscriptions de doctorat exigé pour l'obtention du grade de médecin auxiliaire a été abaissé à huit par le décret du 10 mai 1915 ; il n'a pas paru possible de réduire encore ce nombre, qui correspond aux connaissances techniques indispensables à l'exercice des fonctions de ce grade. »

Internes et médecins. — M. Barthe, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pour quelles raisons les internes des hôpitaux pourvus de douze inscriptions peuvent être nommés médecins aides-majors, pendant que les docteurs en médecine, anciens internes des villes de Faculté, qui ont demandé des sursis pour achever leurs études, sont nommés médecins auxiliaires sous prétexte que ces jeunes gens accomplissent leurs deux années de service obligatoire, en a reçu la réponse suivante :

« Les docteurs dont il s'agit, anciens internes des villes de Faculté, et qui ont bénéficié de sursis, peuvent être nommés médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire, pour la durée de la guerre, dans la limite des vacances, par application de l'article 27 de l'instruction du 13 décembre 1914. »

Office des produits chimiques et pharmaceutiques. — Par arrêté ministériel, M. Fernand Faure, professeur à la Faculté de droit de Paris, est nommé membre du comité de direction de l'office des produits chimiques et pharmaceutiques.

EN MARGE DE LA GUERRE

Date obolum Belisario... — Chacun sait qu'après avoir sauvé l'Empire, après avoir défait les Wisigoths et les Vandales — ceux-là même qui soulèvent encore aujourd'hui la réprobation de l'univers civilisé — un grand soldat, Bélisaire, vieilli, pauvre, malade, aveugle, en haillons, dut, vers la fin de sa vie, assis sur les degrés des temples ou debout aux carrefours des chemins, tendre aux passants charitables son casque qui avait resplendi dans tant de batailles et solliciter l'aumône en se servant de sa gloire passée pour exciter la pitié difficile : *Date obolum Belisario.*

Je ne voudrais pas de comparaison choquante et j'aimerais ne dire qu'en termes mesurés : « Bélisaire aujourd'hui vient encore de repousser les Vandales ; il est rentré couvert de gloire, mais aussi couvert de blessures. Allons-nous lui laisser tendre vers la pitié publique une main lamentable? est-il possible que pour obtenir son pain quotidien, pour fermer ses plaies qui saignent encore il lui soit nécessaire d'exploiter sa gloire et de demander l'aumône aux passants ? »

Dans une question si grave où la dignité même du pays paraît engagée, cessons toute vaine rhétorique et disons simplement les choses. Les hôpitaux de Croix-Rouge abritent, depuis le début de la guerre, des milliers de blessés à l'entretien desquels il faut subvenir : c'est une charge onéreuse. L'État avait prévu une allocation maxima de 2 francs par homme et par jour répondant aux frais pharmaceutiques et d'alimentation. Les dévouements, les bonnes volontés, les ressources privées faisaient le reste — et il y a à faire. Or, il est certain que, depuis plus de six mois, le prix moyen de l'alimentation s'est élevé d'au moins 35 p. 100. C'est donc un extrême minimum de 0 fr. 50 par journée de blessé que doivent assurer les Comités de Croix-Rouge. Comment le faire? Sera-ce par des quêtes répétées chez nous — et à l'Étranger — que l'obole de Bélisaire sera trouvée? Je n'ai, certes, aucune qualité pour poser cette question émouvante ; mais je sais aussi que les Pouvoirs publics en ont été saisis par des hommes de cœur pour lesquels, avant tout, cette question est une question de principe : le casque de Bélisaire doit rester sur sa tête et ne doit en aucun cas devenir une sébile de mendiant. Pour lui, on n'a nulle honte à demander un peu de ce superflu tant mérité, mais c'est l'État qui lui doit le nécessaire.

... D'ailleurs, d'éminents historiens ont depuis longtemps démontré que l'ultime aventure du général bysantin n'est qu'une légende : Bélisaire n'a jamais mendié. Tant mieux ! Mais il vivait sous Justinien ! Nous voulons bien tendre la main, mais que ce soit seulement pour serrer celle de nos Poilus !

VARIÉTÉS *(Suite)*

Les fusiliers marins. — Les journaux viennent de nous signaler que les fusiliers marins (ceux qui restent) ont regagné leur dépôt sous la conduite de leur chef, l'amiral Ronar'ch, après une émouvante cérémonie, au cours de laquelle le Gouvernement a rendu hommage à ces héros. Les fusiliers marins, en 1870, avaient écrit de leur sang une immortelle page d'histoire « le jour du Bourget ». Là-bas, dans la plaine inondée de Dixmude, ces hommes se sont égalés aux plus sublimes. On me permettra bien d'adresser d'ici, de ce journal, où fut exprimée leur vaillance physique à l'occasion du congrès où nous les vîmes défiler, superbes, au vélodrome d'hiver, on me permettra bien d'exprimer l'admiration suscitée par leur vaillance morale. Demain, après la victoire finale, quand l'heure sera aux apothéoses, on pourra dire plus clairement comment « ont tenu » — oui ! et comment ! — ces soldats entraînés physiquement par une admirable méthode. L'homme que j'ai vu personnellement pendant des mois à l'œuvre à l'école des fusiliers marins de Lorient, mon ami *Hébert*, grièvement blessé lui-même, mérite vraiment qu'on se souvienne que, pendant dix ans, il a durci les muscles, fortifié les volontés, animé les courages, élevé les cœurs de la plupart de ceux qui composèrent cette phalange de héros.

La cravate de Dupuytren. — Je ne sais plus quel chroniqueur — Henri de Pène, je crois — racontait jadis cette anecdote amusante :

« Le prince Soullatoff, un envoyé du Tsar, tomba dangereusement malade à Paris. Dupuytren fut appelé, donna ses soins, obtint la guérison et reçut des honoraires princiers. Puis, le grand seigneur moscovite vint lui rendre visite et lui dit :

— Vous portez, docteur, une cravate fort incommode.

— Pourquoi?

— Elle est blanche et vous en devez changer chaque jour...

— Sans doute, fit Dupuytren interloqué.

— Eh bien, je vous en enverrai une de Saint-Pétersbourg plus seyante et plus agréable à porter.

Le malade tint parole. Un mois après, Dupuytren recevait la cravate noire et rouge annoncée... le grand cordon de l'ordre de Saint-Vladimir. »

Je n'ai presque pas besoin de signaler un parallèle que tout le monde a dans l'esprit :

Comme gage de reconnaissance au médecin qui l'avait longtemps soigné et qui l'avait guéri, un autre attaché militaire, boche celui-là, von Winterfeldt, offrit un étui à cigarettes « en métal blanc »...

Flegme britannique. — Parmi nos alliés, dans le Nord, un poilu — d'ailleurs complètement rasé — mange sa soupe. Un obus éclate à proximité et assaisonne le potage de sable et de cailloux. Impassible mais, tout de même ! avec une grimace, l'homme continue de manger. Un voisin l'interpelle :

— Tu fais la grimace? Est-ce donc si mauvais?

— Non, réplique l'autre, mais si j'ai promis de défendre le territoire, je n'ai pas promis de le « bouffer »!

Simple définition. — Un tirailleur algérien me fournit l'admirable définition suivante :

EMBUSQUÉ : viande de conserve.

Dr F.-M. GRANGÉE.



REVUE DES REVUES MENSUELLES

ARCHIVES DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF. — **Le régime gras dans le traitement des colites chroniques de l'enfant** (G. Détré, n° 8, août 1914, paru le 15 janvier 1915).

Les diarrhées de fermentation consécutives à un régime de féculents trop prolongé et qu'un retour au régime carné suffit à guérir sont des faits aujourd'hui bien connus. Dans d'autres cas ce régime exclusif de pâtes et de purées auquel nombre de malades atteints de colite chronique se condamnent d'eux-mêmes contribue à entretenir une atonie générale et locale. « Chez les enfants en particulier, qui restent ainsi pâles, flasques, le cæcum encombré, l'éclosion d'une poussée de tuberculose est à redouter. Il faut donc instituer un régime plus généreux et ne pas craindre d'y introduire, par exemple, des corps gras en assez grande quantité. Les graisses dont on connaît la valeur en calories sont souvent mieux tolérées que les albuminoïdes. » On peut dire pratiquement que des enfants atteints de colite chronique banale, en dehors des accidents aigus, tolèrent parfaitement le régime gras et l'huile de foie de morue. Il peut s'ensuivre une notable amélioration du fonctionnement de l'intestin et de l'état général.

ARCHIVES DES MALADIES DU CŒUR. — **L'angine de poitrine** (H. Vaquez, mars-avril 1915).

Il arrive très fréquemment qu'en examinant un malade atteint de troubles progressifs d'insuffisance cardiaque, d'apprendre que quelques mois ou quelques années même auparavant, il a apparu subitement la nuit une crise particulièrement douloureuse, dont la nature et les causes sont restées inexpliquées à ce moment, mais que les commémoratifs montrent bien avoir été un accès angineux. On est ainsi conduit à admettre que cette crise, peut-être alors qualifiée de fausse angine, était bien une angine de poitrine légitime, due à une insuffisance aiguë du cœur par hypertension artérielle ou par myocardite scléreuse ou dégénérative et qui constitue le premier chaînon d'une série de troubles dont l'évolution n'avait été que différée.

ARCHIVES DES MALADIES DU CŒUR. — **La formule leucocytaire dans les oreillons** (Ch. Aubertin et H. Chabanier, n°s 1-2, janvier-février 1915).

La description qui fait de la leucocytose ourlienne une mononucléose d'autant plus marquée qu'on se trouve plus près du début de la maladie doit être revisée. En effet, au début de l'infection ourlienne, il existe un stade de polynucléose qu'on peut mettre en évidence dans les cas observés assez tôt (du premier au troisième jour). Cette polynucléose atteint des taux relativement élevés (de 70 à 79 p. 100) et des chiffres absolus qui peuvent dépasser 7 000 par millimètre cube. Quand la fluxion parotidienne se fait en deux temps, on assiste à une reprise de la polynucléose coïncidant avec la seconde fluxion, d'ailleurs assez indépendante de la fièvre.

La polynucléose fait place très rapidement à une mononucléose relative et absolue, pendant laquelle le taux des mononucléaires peut atteindre 70 p. 100. Il y a augmentation des trois formes de cellules non granuleuses, mais la plus intéressante est l'augmentation des lymphocytes qui augmentent par poussées brusques à certains jours (29, 30, 40 p. 100 au lieu de 10 p. 100 taux normal). On voit survenir en même temps une éosinophilie qui peut dépasser 10 p. 100 ; elle est très précoce.

L'orchite s'accompagne généralement, mais non toujours, d'une polynucléose marquée. La « fièvre préorchitique » s'accompagne, elle aussi, de polynucléose.

LE NOURRISSON. — **La revision de la loi Roussel à l'Académie de médecine** : Avant-propos (A.-B. Marfan, n° 2, mars 1915).

On sait que l'Académie a proposé de réduire *de sept à quatre mois* le délai qui fixe la durée de l'allaitement maternel obligatoire pour les femmes qui désirent se placer nourrices (art. 8 de la loi Roussel). « S'il nous est permis d'exprimer notre sentiment personnel sur le point principal du débat, à savoir l'article 8, nous disons que nous l'aurions maintenu en l'amendant, au lieu de le transformer aussi profondément que fait l'Académie. En combinant les amendements proposés autrefois par M. Mirman et ceux que M. Pinard et M. Bar ont indiqués dans la récente discussion, on aurait pu, croyons-nous, réaliser les améliorations que nous avons demandées, dans notre *Traité de l'Allaitement* (2e édition, p. 351), sans toucher aux principes de cet article de la loi. Nous reconnaissons toutefois qu'une objection sérieuse peut être adressée à notre manière de voir : d'après nous, c'est aux médecins inspecteurs que devrait incomber la tâche de décider les cas où une dérogation aux prescriptions de l'article 8 peut être autorisée ; là où ces fonctionnaires sont, comme il arrive trop souvent, soumis aux influences politiques, c'est-à-dire électorales, il y a lieu de craindre que des abus ne se produisent dans l'application de la loi ainsi modifiée. »

ANNALES D'HYGIÈNE. — **Placement familial des aliénés et suicide** (A. Rodiet, de Dun-Auron, mars 1915).

« C'est toujours s'exposer à de cruels déboires que de s'obstiner à vouloir faire le bonheur des hommes malgré eux, surtout s'ils sont aliénés. » Si l'existence en colonie familiale ne représente plus pour le malade, sorti de l'asile, un avantage, à cause de la liberté qui résulte de ce mode d'assistance, le médecin doit craindre, suivant le cas, une évasion ou un suicide. Quand le malade est un mélancolique, le suicide est plus probable que l'évasion. Parmi les mesures qui sauvegarderont la vie du malade, la plus efficace est la réintégration à l'infirmerie de la colonie, en attendant un nouvel internement à l'asile, où la surveillance la plus stricte sera exercée.

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

TRITSCHLER (Victor), médecin aide-major de 2e classe de l'ambulance 2/22 : *excellent officier et médecin du plus grand dévouement. Au moment de l'arrivée des Allemands à X..., 23 août 1914, ayant appris qu'un médecin devait y être laissé pour le traitement des blessés graves intransportables, s'est offert de lui-même, parce que non marié el le plus jeune des médecins de l'ambulance, réclamant avec insistance l'honneur d'être désigné pour ce poste dangereux. Fait prisonnier à X... Mort en captivité à Wisseldorf (Allemagne), le 3 janvier 1915.*

BERARDBEIG (Jean), médecin auxiliaire à la compagnie 5/7 du génie, 1er régiment du génie : *apprenant qu'un officier était tombé asphyxié dans une galerie, a exposé généreusement sa vie en se précipitant à son secours. L'ayant découvert, l'a ramené seul au dehors et lui a ensuite prodigué jusqu'à la limite de ses forces les soins destinés à le ramener à la vie. S'est exposé à nouveau dans des opérations de sauvetage.*

ROMANET (Monnier), médecin-major de 2e classe au 11e bataillon de chasseurs : *depuis le début de la campagne s'est distingué par son dévouement inlassable, son courage, son intrépidité et sa compétence professionnelle; grâce à son activité, a réussi, au prix de lourds sacrifices, à ramasser, panser, évacuer tous les blessés dans la nuit suivant chaque engagement.*

LAYET (Louis), médecin auxiliaire de l'ambulance alpine 1/75 : *a accompli d'une façon remarquable, dans la nuit du 23 au 24 juillet, la périlleuse mission d'explorer le champ de bataille jusqu'aux fils de fer allemands pour rechercher les blessés qui s'y trouvaient abandonnés.*

ASPERBERRO (Jean-Etienne), médecin aide-major au 11e bataillon de chasseurs : *sur la brèche depuis le début de la campagne, a dirigé seul et à plusieurs reprises le service médical du bataillon avec une compétence et un dévouement au-dessus de tout éloge; dans la journée du 30 juillet s'est particulièrement distingué en assurant la relève des blessés dans des circonstances difficiles.*

GOCLOWSKI (Stéfan), médecin auxiliaire au 11e bataillon de chasseurs : *aussi modeste qu'intrépide, a fait l'admiration de tous par son courage calme et son dévouement admirable, faisant procéder à 15 mètres de l'ennemi, au moment où celui-ci essayait d'attaquer, à l'enfouissement de cadavres allemands, pansant lui-même les blessés et les transportant sur son dos au poste de secours.*

Mlle TASSIN (Eugénie), Mlle SAGOT (Cécile), infirmières diplômées de la Société de secours aux blessés militaires, attachées à l'ambulance alpine 1/73 :

Affectées à une ambulance du front qui était appelée à fonctionner dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses et bien que prévenues des grands dangers qui les attendaient, ont tenu à suivre le sort de leur formation sanitaire; ont fait l'admiration du personnel médical et des blessés par leur inlassable dévouement, leur remarquable sang-froid el la plus belle simplicité; sont constamment restées à leur poste, malgré les bombardements violents et répétés de la région où était installée l'ambulance; ont été par leur calme extraordinaire, aux heures critiques, d'un gros réconfort pour les blessés et d'une très salutaire influence sur le personnel infirmier et brancardier.

CHASTANG (F.), médecin de 3e classe des fusiliers

marins : *s'est signalé dès les premiers engagements par son courage, son sang-froid et ses qualités professionnelles. Le 10 novembre 1914, l'ennemi envahit son poste de secours ; ce jeune officier, grâce à son sang-froid, sauve la vie à son chef. Frappé à mort le lendemain au cours d'un bombardement, en donnant ses soins aux blessés français et allemands, a su, par son attitude, forcer l'admiration même de nos ennemis.*

Mme BICHAT, présidente du comité des Femmes de France à Lunéville : *directrice d'un hôpital soumis au bombardement, est restée à son poste malgré le danger. N'a pas hésité à affronter les humiliations de l'invasion pour défendre son hôpital contre les brutalités de l'ennemi et conserver à nos blessés les soins d'une infirmière française.*

Mlle GILLES (Suzanne), infirmière à l'hôpital no 102, à Lunéville : *infirmière dans un hôpital de Lunéville bombardé par les Allemands, a fait preuve du plus grand courage en continuant, malgré le danger, à assurer son service auprès des blessés. A été tuée à son poste qu'elle n'avait pas voulu abandonner.*

ERNST (Hyacinthe-Eugène-Henri), médecin auxiliaire au 67e bataillon de chasseurs : *modèle de courage et de dévouement, se portant instantanément aux postes les plus avancés dès qu'une action est engagée, a parcouru le 31 août 1915, sous un bombardement intense, les premières lignes, prodiguant ses soins aux blessés et donnant à tous l'exemple du calme et du devoir.*

BOISSIN (Jean), médecin auxiliaire au 22e bataillon de chasseurs : *particulièrement courageux et dévoué, a assuré son service sous un bombardement intense le 20 juillet ; a été mortellement atteint par un éclat d'obus dans la tranchée ou il se trouvait au milieu des chasseurs dont il soutenait la confiance.*

VASSAL (Pierre-Jean-François), médecin-major de 1re classe au 5e régiment d'infanterie coloniale : *a donné le plus bel exemple de courage stoïque en n'hésitant pas, le 11 août 1915, pendant un violent bombardement, à sortir de son abri pour se porter au-devant des blessés et leur donner ses soins. A été grièvement blessé.*

CHAILLY (Marie-Marcel), médecin-major de 2e classe au 272e régiment d'infanterie : *depuis le début de la guerre, a dirigé le service médical du régiment avec une grande compétence. A fait preuve d'une réelle bravoure en allant visiter les hommes dans les tranchées, quoique souffrant. A montré une indomptable énergie en continuant à assurer son service dans des conditions particulièrement difficiles. Blessé le 20 juin, ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre du médecin divisionnaire.*

LEULIER, médecin aide-major au 33e régiment d'artillerie, batterie de la ....e division de cavalerie : *s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par un sentiment élevé du devoir et s'est multiplié en toutes circonstances auprès des blessés. Le 22 juillet, n'a pas voulu attendre au poste de secours l'arrivée des blessés et, pour leur porter secours plus rapidement, s'est rendu sous un violent bombardement auprès des pièces éprouvées par le feu.*

JOXE (Roger), médecin aide-major de 2e classe au 328e régiment d'infanterie : *a fait preuve d'un véritable mépris du danger dans l'accomplissement de ses fonctions. Déjà cité à l'ordre de la division pour s'être signalé par sa hardiesse en maintes circonstances. Le 19 juin, a été blessé en se portant très crânement au secours d'un officier qui venait d'être très grièvement atteint.*

RIVES (Joseph), médecin auxiliaire au 6e régiment d'infanterie coloniale : *d'un dévouement inlassable, d'un courage poussé jusqu'à la témérité, s'est particulièrement distingué en décembre 1914 où, bien que blessé, il a continué à soigner les blessés. Le 11 août s'est crânement porté à la tranchée de première ligne, dès les premiers obus asphyxiants, pour soigner et encourager les hommes atteints. Le 12 août, s'est de nouveau fait remarquer en relevant les blessés sous une fusillade et un bombardement violents.*



FORMULES THÉRAPEUTIQUES

UN TRAITEMENT DE L'ECZÉMA

Ne pas mouiller ; nettoyer la surface eczémateuse par des frictions modérément appuyées avec un tampon de gaze imbibée d'un mélange d'huile de vaseline et d'éther qui détache les croûtelles et squames. Essuyer, puis appliquer la pommade suivante :

Vaseline	10
Vioforme	1

recouvrir ensuite d'un pansement à la gaze stérile qui sera laissée en place cinq ou six jours.

Ce traitement réussit particulièrement bien dans les eczémas succédant aux plaies ayant fourni une longue suppuration. Cinq ou six applications de pommade au vioforme, faites comme il vient d'être dit, en ont le plus souvent raison.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Albert Doucy, médecin-major de 2e classe de réserve aux sapeurs-pompiers à Paris, décédé à l'âge de 46 ans. — Mme Gazeau, femme du Dr Ch. Gazeau et belle-mère du Dr H. Sicard. — Mme Eugène Scheyen, belle-mère du Dr Flœrsheim. — Le Dr Garran de Balzan, officier d'instruction publique.

Mariages. — M. le Dr Georges Barbier, médecin aide-major au 3e zouaves, et Mlle Marguerite Jacob, interne intérimaire des hôpitaux de Paris.

M. le Dr Paul Coqueret, médecin des Messageries maritimes, et Mlle Mathilde Mas. — Mlle Hélène Weiss, fille de notre collaboratrice, Mme Moll-Weiss, directrice de l'École des Mères, et M. Gaston Weill. Nos bien sincères félicitations.

Service de santé. — Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe* (à titre temporaire, pour la durée de la guerre) : M. Borel (Alphonse-Alcide-Adrien), médecin auxiliaire au 19e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. Bouchez (Jules-Charles-François-Casimir), médecin auxiliaire à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. Chatellier (Henri-Pierre-François-Marie), médecin auxiliaire à la 24e section d'infirmiers militaires ; M. Deville (Paul-Auguste-Émile-Marcel), médecin auxiliaire, en congé de convalescence à Nice, 13, rue Assalit ; M. Lantier (Charles-Auguste), médecin auxiliaire à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. Lavabre (Félix-Gabriel-Benjamin), médecin auxiliaire au 80e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Ségrette (Annet-Jean-Jacques), médecin auxiliaire au 85e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Simon (Louis-Alphonse), médecin auxiliaire au 355e rég d'infanterie (dépôt) ; M. Vosy (Jean-Hippolyte), médecin auxiliaire à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. Dellas (Gabriel-Louis-Auguste-Marie), sergent à la 17e section d'infirmiers militaires ; H. Helman (Jean), médecin auxiliaire au 25e bataillon de chasseurs à pied, en congé de convalescence à la Ferté-sous-Jouarre ; M. Jean (Georges), soldat à la 24e section d'infirmiers militaires ; M. Pouget (Pierre-Dominique), médecin auxiliaire à la disposition de la 21e région ; M. Alcay (Marcel-Émile), médecin auxiliaire au 163e rég. d'infanterie (Cagnes) ; M. Bernard (Pierre-Henri-Herman), médecin auxiliaire à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. Bertoin (Roger-Pierre), médecin auxiliaire au 140e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Berton (Maurice-Fulbert), médecin auxiliaire à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. Bru (Vincent-François-Valentin-Marie), médecin auxiliaire au 2e rég. du génie (dépôt) ; M. Castex (Louis), médecin auxiliaire au 3e rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. Chazal (Jean-Pierre-Fernand-Amédée), médecin auxiliaire au 1er rég. étranger (dépôt) ; M. Colombet (Sam-Ali-Maurice), médecin auxiliaire au 313e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Datessen (Paul-Henri-Marie-Siméon), médecin auxiliaire à la 2e section d'infirmiers militaires ; M. Debout (Louis-Marcel), médecin auxiliaire à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. Delord (Aimé-Daniel), médecin auxiliaire au 2e rég. du génie (dépôt) ; M. Godard (Michel-Joseph-Désiré), médecin auxiliaire au 74e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. L'Hermier des Plantes (Célestin-Louis-Paul-Octave), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. Loubatié (Mathieu-René), médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. Luneau (André-Paul-Marie), médecin auxiliaire au 19e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Mével (Aimé-François-Marie), médecin auxiliaire au 71e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Montouan (André-Édouard), médecin auxiliaire au 136e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Moyne (Augustin-Marie-Joseph), médecin auxiliaire au 357e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Poisson (René-Marie-Auguste), médecin auxiliaire au 87e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Ranty (Jean-Léon-Marcel), médecin auxiliaire au groupe cycliste d'une division de cavalerie à Limoges ; M. Stéfanini (Jean-Antoine), médecin auxiliaire au 40e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Tarbouriech (Jules-Étienne), médecin auxiliaire au 40e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Vauzanges (Georges-Joseph), médecin auxiliaire au 4e rég. d'infanterie (dépôt).

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée active (à titre temporaire) (à dater du 9 novembre 1915) : M. Drouet (Joseph-Jean-Louis), aide-major de 1re classe au 114e rég. d'infanterie ; M. Détis (Georges), aide-major de 1re classe au dépôt d'éclopés de Domrémy-Basilique.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 10 novembre 1915) : M. Cazalas (Jean-André-Marie), médecin aide-major de 1re classe au 207e rég. d'infanterie ; M. Gilli (Jean-Marius), médecin aide-major de 1re classe au 415e rég. d'infanterie ; M. Millant (Richard), médecin aide-major de 1re classe au 26e bataillon de chasseurs ; (à dater du 24 novembre 1915) : M. Coste (Joseph-Étienne-Marius), aide-major de 1re classe à l'ambulance no 12/14.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 10 novembre 1915), les médecins aides-majors de 1re classe : M. Delage (Jacques-Charles-Franck), à l'ambulance no 4/63 ; M. Iselin (Armand-Henri), à l'ambulance no 6/12 ; M. Lévy (Albert-Joseph), à l'ambulance no 14/4 ; M. Magniez (Albert-Eugène-Charles), à l'ambulance no 1/56 ; M. Quinchet (Constant-Victorin-Hyacinthe), à l'ambulance no 9/14 ; (à dater du 23 novembre 1915) : M. Vin-

NOUVELLES *(Suite)*

CENT (Pierre-Maurice), médecin aide-major de 1re classe à l'hôpital Sainte-Anne, à Roncenx; (à dater du 25 novembre 1915) : M. GRIMPRET (Fernand), médecin aide-major de 1re classe au 10e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) (à dater du 23 novembre 1915) : M. CHABOT (Octavien-Théophile), médecin auxiliaire au 42e rég. d'infanterie coloniale; (à dater du 25 novembre 1915) : M. AUQUIER (André), médecin auxiliaire au 23e bataillon de chasseurs; (à dater du 23 novembre 1915) : M. BRUSAU (Louis-Jean), médecin auxiliaire au 330e rég. territorial d'infanterie ; M. RADIVOFF (Théodore-Ivanof), médecin auxiliaire au 136e rég. territorial d'infanterie ; M. DEVIC (André-Louis), médecin auxiliaire au 5e rég. d'artillerie lourde (dépôt) ; M. CABANTOUS (Georges-Camille-Amans), médecin auxiliaire, hôpital Villemin, Nancy ; M. DUVERGER (Joseph-Amédée-Camille), Limoges, 4, boulevard de Fleurus ; M. GOURRIN (Jacques-Marie-Édouard-Henri), médecin auxiliaire, hôpital militaire de Bordeaux ; M. JEAN (Raoul-Joseph-Hubert), médecin auxiliaire au 31e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. LOUPIE (André-Joseph), médecin auxiliaire, 4e section d'infirmiers militaires ; M. PALAYER (Émile-François-Adrien), médecin auxiliaire, 15e section d'infirmiers militaires ; M. DORMOY (Marie-Alfred-Joseph), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires; M. le médecin auxiliaire DEBON (Amédée-Joseph), au 1er rég. du génie (dépôt).

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe (à titre temporaire, pour la durée de la guerre) : M. BRUNEL (Raymond-Louis-Joseph), soldat à la 16e section d'infirmiers militaires ; M. PIRIOU (Charles-François-Léon), soldat à la 11e section d'infirmiers militaires ; M. BIERRY (Henri-Georges), médecin auxiliaire au 58e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. COMBES (Jean-Germain), soldat à la 16e section d'infirmiers militaires ; M. DOUZIECH (Auguste-Jean-Marie), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. LAGUE (Jean-Marie-Pierre), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires; M. LAPORTE (Pierre-Xavier), sergent à la 18e section d'infirmiers militaires; M. MAGNOUAC (Manuel), officier d'administration de 3e classe à titre temporaire, à l'hôpital complémentaire no 58, à Toulouse; M. VERGER (Louis-Marie), soldat à la 11e section d'infirmiers militaires.

Service de santé du corps colonial. — Ont été affectés : *en Afrique occidentale* : MM. le médecin aide-major de 2e classe MALET (affecté au bataillon d'infanterie du Sénégal), les pharmaciens aides-majors PICOT (Léon), MAIRE (Michel) et VILMIN (Pol), des troupes métropolitaines.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés : *Au grade de médecin principal de 2e classe.* — Les médecins-majors de 1re classe : M. BURDIN (Lucien), du 38e rég. d'infanterie coloniale; M. LECOMTE (Alfred-Joseph-Marie), en service hors cadres en Afrique occidentale ; M. FOUTREIN (Auguste-Lilas), du 24e rég. d'infanterie coloniale.

Au grade de médecin-major de 1re classe. — Les médecins-majors de 2e classe : M. ECOCHARD (Louis-Emile-Henri), en service à une division d'infanterie coloniale ; M. REY (Jean-François-Victor), en service au 11e rég. d'infanterie ; M. GALLET DE SANTERRE (Louis-François-Etienne), en service à Madagascar ; M. LEDOUX (François-Pierre-Eugène), en service en Indo-Chine.

Au grade de médecin-major de 2e classe. — Les médecins aides-majors de 1re classe : M. PICHON (Pierre), du 3e rég. d'infanterie coloniale ; M. MORIN (Louis-Pierre-Marie), en service en Afrique occidentale ; M. GRANIÉ (Pierre-Auguste-Maurice), du 3e rég. d'artillerie coloniale ; M. COMBAUDON (Emile-Eugène), en service en Orient ; M. MOREAU (Georges-Clément-Alphonse),

NOUVELLES *(Suite)*

service au 2e rég. d'infanterie coloniale ; M. RAYMOND (Armand-Eugène-Antoine), en service en Indo-Chine ; M. BLAZY (Joseph-Célestin), du 33e rég. d'infanterie coloniale ; M. BIZOLIER (Robert-Eugène-Constant), en service au 11e rég. d'infanterie ; M. JAMOT (Léon-Clovis-Eugène), en service en Afrique équatoriale ; M. ROUSSY (Paul-Clément-René), du 7e rég. d'infanterie coloniale ; M. ROUZOUL (Firmin-Gaston), du 54e rég. d'infanterie coloniale ; M. CAILLET (Joseph-Marcel), en service en Indo-Chine.

Au grade de pharmacien principal de 2e classe. — M. BLOCH (Armand-Aaron), pharmacien-major de 1re classe, en service en Indo-Chine.

Au grade de pharmacien-major de 1re classe. — M. BOIN (Jean-Gaston), pharmacien-major de 2e classe, en service en Afrique occidentale.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe. — M. PAPIN (Marius), pharmacien aide-major de 1re classe, en service en Indo-Chine.

Corps de santé. — Sont désignés pour Madagascar : MM. les pharmaciens aides-majors VAN CRAVELINGHE, de la 9e région, et ESCAICH, de la 17e régoin.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 1re classe SARRAT, rentré du Tonkin, a été affecté au dépôt du 22e rég. d'infanterie coloniale à Marseille.

Relève des médecins auxiliaires. — A une question posée par M. Eugène Treignier, député, ayant demandé si la relève des médecins s'appliquait aussi aux médecins auxiliaires, M. le ministre de la Guerre a répondu que les armées avaient été invitées à faire bénéficier de la relève les médecins auxiliaires, mais leur relève sera toutefois plus difficile parce qu'ils sont beaucoup plus nombreux aux armées que dans les formations de l'intérieur.

Pharmaciens mobilisés. — M. Paul Bluysen, député, a demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° Quelles conditions doit remplir un pharmacien de 1re classe dans la vie civile, mobilisé, pour : *a*) être nommé pharmacien aide-major de 2e classe ; *b*) à défaut de vacances dans ce cadre d'officiers et en attendant, être nommé pharmacien auxiliaire de l'armée ; 2° Si ce pharmacien de 1re classe a un droit de préférence pour la nomination à l'un ou l'autre grade sur les pharmaciens de 2e classe et sur les étudiants en pharmacie.

M. le ministre de la Guerre a fait la réponse suivante :

1° Les pharmaciens de 1re classe mobilisés appartenant au service armé peuvent être nommés pharmaciens aides-majors de 2e classe, dans la limite des vacances, s'ils ont satisfait à l'examen d'aptitude à ce grade, ou s'ils possèdent, en plus de leur diplôme, certains titres scientifiques ou universitaires (professeurs, docteurs internes des hôpitaux, etc.) ;

2° Les pharmaciens de 1re classe mobilisés, appartenant au service armé peuvent être nommés, dans la limite des besoins, au grade de pharmacien auxiliaire ;

3° Les pharmaciens de 2e classe et les étudiants en pharmacie ne peuvent être nommés pharmaciens aides-majors ;

4° A mérite égal, les pharmaciens auxiliaires doivent être nommés dans l'ordre suivant : pharmaciens de 1re classe, pharmaciens de 2e classe, étudiants.

Avis. — Docteur en médecine, blessé de guerre en convalescence pour quelques mois, ferait remplacement confrère Paris ou province. Écrire : Dr Gay, 12, rue Faraday, à Paris.

VARIÉTÉS

POÉSIE DE GUERRE

On admire — et on a raison — le sang-froid de nos poilus dans les tranchées, au moment des pires dangers. Voici un exemple de sang-froid chez un civil : au moment où sur Nancy tombaient les obus de 420, M. Imbeaux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, que le corps médical s'honore de compter parmi les siens, et dont on connaît les remarquables travaux d'hygiène, a mis, selon l'expression de Musset, un gentil brin de plume à son compas, et a rimé les deux sonnets suivants qu'il nous communique. Nous nous faisons un plaisir de les publier.

LES CANONS (SONNETS JUMEAUX)

I. — *Canon français.*

Qu'il soit enchemisé de vieux bronze ou d'acier,
Que le temps l'ait enduit de sa patine verte
Ou que son enveloppe hier ait été couverte
Du badigeon tout neuf d'un simple artificier ;

Qu'il soit pointé par l'homme ou bien par l'officier,
Enfin qu'il soit plus lourd ou qu'il soit plus alerte,
Toujours, vers l'ennemi tournant sa bouche ouverte,
Le canon français parle et gronde en justicier.

Sur son affût, au haut du tertre qui l'épaule,
Comme sur ses ergots fait le vrai coq de Gaule,
Il se dresse ; et debout dans la pleine clarté,

A chaque coup jouant son magnifique rôle
Et dédaignant tout masque, il tonne avec fierté
Pour le Droit en ce monde et pour la Liberté !

II. — *Canon allemand.*

Honteusement tapi derrière du béton,
Sous un capot blindé de tourelle automate,
Ou dans l'obscur réduit de quelque casemate,
Le ventre empli de poudre et de fulmicoton,

Il se cache toujours, le lourd canon teuton.
Pour soumettre le monde au bandit autocrate
Qui jalouse Néron et copie Erostrate,
Il veut, outil d'un maître odieux et glouton,

Ecraser l'univers comme sous une meule...
Mais nous savons braver tes obus triomphants,
Eteindre ta fusée ou tes gaz étouffants,

Et nous allons demain, ô canon lâche et veule,
Grand tueur de vieillards, de femmes et d'enfants,
Enclouer pour jamais ta monstrueuse gueule.

Souvenir du bombardement de Nancy.
9 *janvier* 1916.
Dr ED. IMBEAUX.

NOUVELLES

Mort au champ d'honneur. — Le Dr F. Arnoux, médecin aide-major de 1re classe, tombé aux Dardanelles.

Nécrologie. — Le Dr Gaston Duhamel, qui dirigeait depuis vingt-sept ans la maison de santé de Fontenay-sous-Bois. — Le Dr Émile Moignet, médecin aide-major. — Mme Denigès, mère du Pr Denigès, professeur à la Faculté de Bordeaux, et grand'mère du Dr Chelle, professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux.

Mariages. — M. André d'Urville, médecin auxiliaire, décoré de la croix de guerre, et Mlle Maria Heyd.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial *pour officier* : Landouzy (Georges-Paul), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé de la 15e région ; Prost-Maréchal (Camille-François-Joseph), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé de la 17e région ; Pruvost (Julien-Camille), médecin principal de 2e classe, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Chaumont ; Dalphin (Henri-Camille), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de la place de Lons-le-Saunier ; Duco (Alexandre-Jules), médecin principal de 1re classe, président de la commission consultative médicale du service de santé ; Lejonne (Henri-Léopold), médecin principal de 2e classe, médecin-chef de la subdivision de Meckuès (Maroc) ; Cros (Louis-Marius-Isidore-Léon), médecin principal de 2e classe à l'hôpital de campagne de Taza (Maroc) ; Warneeke (Jean-Gabriel-Marcel), médecin principal de 2e classe au service de santé de la 5e région ; Laval (Elisée-Victorien Marius), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de la place d'Arles ; Chavier (Alfred-Marius-Richard-Gaston), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire no 3 à Chaumont ; Mickaniewski (Witold-Eugène-Stanislas), médecin principal de 2e classe au service de santé de la 4e région ; Cassagnon (Jules-Jean-Joseph), médecin principal de 2e classe à la direction du service de santé de la 16e région ; Beunat (Joseph-Pierre), pharmacien principal de 2e classe à l'hôpital complémentaire no 14 à Nice ; Ricard (François-Jean-Marie), pharmacien principal de 1re classe à l'hôpital Desgenettes à Lyon ; Allain (Léandre-Émile), pharmacien principal de 1re classe à l'hôpital du Dey à Alger.

Pour chevalier : Garnaud (Jean-Gabriel), médecin-major de 2e classe à l'hôpital-dépôt des Tourelles à Paris ; Fadeuilhe (Joseph-Victor-Henri-Emmanuel), médecin-major de 1re classe à la commission consultative médicale ; Massip (Adolphe-Marc-Joseph-Henri), médecin-major de 2e classe de la commission consultative médicale ; Dugrais (Paul-Émile-Alexandre), médecin-major de 1re classe, directeur du service de santé du corps expéditionnaire des Dardanelles ; Saury (Honoré), médecin-major de 1re classe au service de santé de la 10e région ; Lécuyé (Maurice), médecin-major de 1re classe au service de santé de l'Afrique du Nord ; Perrin (Joseph-Marius-Léon), médecin-major de 2e classe à l'hôpital temporaire no 1 à Marseille ; Lefebvre (Henry-Alexandre-Amable), médecin-major de 1re classe au centre hospitalier d'Amiens ; Rogée (Anatole-Georges-Léonce), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital no 2 à Saintes ; Maurin (Jean-Marie-Émile), médecin-major de 2e classe à l'hôpital temporaire no 41 de la 13e région ; Chayron (François-Marie-Léon), médecin-major de 2e classe à la gare de répartition de Limoges ; Langle (Marie-Théodore-Charles), médecin-major de 1re classe à la direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris ; Morisset (Martial-Joseph), médecin-major de 1re classe au service de santé de la

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**



OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS



administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses, sans aucun inconvénient
par le "THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
Echantillon et Litterature
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie.
21 Place des Vosges. Paris
CACHETS "ROCHE" DE THIOCOL
COMPRIMÉS ROCHE

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

MARTIN (Gaston), médecin auxiliaire au 3e rég. de marche de zouaves : *se trouvant malade quelques jours avant l'attaque des positions ennemies, a refusé d'être évacué. Est sorti des tranchées françaises avec son bataillon et a été sérieusement blessé entre les lignes en accomplissant tout son devoir.*

DUSSUEL, médecin auxiliaire au 1er groupe d'artillerie d'Afrique : *le 25 septembre 1915, accompagnant les batteries qui devaient se porter en avant lors de l'attaque des premières lignes allemandes, n'a pas hésité, alors que les mitrailleuses ennemies décimaient hommes et chevaux, à se porter au secours des blessés. N'a quitté le lieu du combat qu'après s'être assuré que tous les blessés avaient été soignés et évacués. Le 27 septembre, appelé à la 2e batterie où un obus venait de faire de nombreuses victimes, a donné ses soins aux blessés avec le plus grand calme, malgré le bombardement violent auquel la batterie était soumise à ce moment précis. A toujours fait son devoir avec modestie, alliant au dévouement le plus grand le courage le plus tranquille.*

CARLI (Charles), médecin auxiliaire à la compagnie du génie 71 : *a sans cesse fait preuve, depuis le début de la campagne, de grand courage et de sang-froid sous le feu. Le 26 septembre 1915, a pénétré un des premiers dans un fortin allemand âprement défendu et y a donné des soins aux nombreux blessés tombés au cours de la lutte. S'est prodigué, le 27 et le 29 septembre, pour relever les blessés sous un bombardement des plus violents.*

DUMAS, médecin aide-major de 2e classe au 60e rég. d'infanterie : *a fait preuve du plus grand dévouement et d'un beau courage en assurant, sous le feu, la relève des blessés pendant les combats du 25 au 29 septembre. Le 29 septembre, en particulier, est venu en toute première ligne, sous un feu d'artillerie violent, donner ses soins à son colonel blessé.*

AUBERTIN, médecin aide-major de 1re classe au 60e rég. d'infanterie : *a fait preuve du plus grand dévouement, d'un beau courage et d'une activité inlassable en assurant, sous le feu, la relève des blessés pendant les combats des 25 au 29 septembre. Le 29 septembre, en particulier, est venu en toute première ligne, sous un feu d'artillerie violent, donner ses soins à son chef de bataillon blessé.*

BEAULIES, médecin-major de 1re classe au 44e rég. d'infanterie : *le 26 septembre, apprenant que son colonel venait d'être blessé, s'est porté spontanément sur la première ligne sans se préoccuper du feu des mitrailleuses ennemies qui, en un instant, avaient mis hors de combat plusieurs officiers et hommes de troupe. A été tué en prodiguant ses soins à son chef.*

QUIBAN (Auguste-Aimé), médecin auxiliaire au 67e rég. d'infanterie : *médecin auxiliaire d'un grand savoir professionnel et d'un grand dévouement auprès des malades et des blessés. Le 28 septembre 1915, a été lui-même blessé grièvement à son poste de secours avancé, à 300 mètres de l'ennemi.*

BOYER (Louis), médecin aide-major de 2e classe au 67e rég. territorial d'infanterie : *pendant cinq jours, sous le feu de l'ennemi, s'est prodigué sans compter, pour soigner les blessés d'autres corps. A été tué dans l'accomplissement de son devoir.*

AUDEBERT (Jean), médecin auxiliaire au 132e rég. d'infanterie : *d'un dévouement admirable. Tué le 7 octobre 1915*

au moment où, sous un bombardement violent, il donnait ses soins à un capitaine blessé.

BEAUDEQUIN (Maurice), médecin auxiliaire au 30e rég. d'artillerie : *s'est porté de lui-même, au cours d'un bombardement d'une section de 90 exposée à un tir d'obus de 150 et a prodigué ses soins aux blessés avec beaucoup de dévouement.*

TAZÉ (Jean), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers de la ...e division d'infanterie coloniale : *très dévoué et actif, a donné de nombreuses preuves de son courage sur les lignes de feu en juillet et août 1915 et dans les opérations du 25 au 29 septembre 1915. Blessé une première fois précédemment, a reçu une deuxième blessure pendant qu'il donnait ses soins aux blessés au poste de secours.*

CAMBOURNAC (Clément), médecin auxiliaire du groupe de brancardiers divisionnaires de la ...e division d'infanterie : *au cours des dernières opérations, a contribué très activement au service des évacuations, se tenant constamment en première ligne et dirigeant sur le terrain, sous un feu d'artillerie très violent, les équipes de brancardiers.*

PAULIAC (Louis), médecin aide-major de 1re classe au 1er rég. mixte de zouaves-tirailleurs : *médecin dont le dévouement et la bravoure font l'admiration de tous. Grièvement blessé, est revenu sur le front à peine rétabli. Vient encore d'être blessé, lors d'une récente attaque, et a refusé de se laisser évacuer.*

LES PERSONNELS MÉDECINS ET INFIRMIERS DES HOPITAUX D'ÉVACUATION 5/1 ET 5/2 : *sous la direction de médecins-chefs énergiques et expérimentés, formés d'abord par la pratique de l'avant, ont assuré de façon irréprochable, au cours des attaques de juin à octobre, le triage, le pansement et la classification des blessés de plusieurs corps d'armée ; en ont organisé et effectué l'évacuation dans les conditions de rapidité et de sécurité les plus satisfaisantes et ont ainsi rempli leur tâche, évitant le désordre et l'encombrement, allégeant le service de l'avant et contribuant, dans la mesure de leur pouvoir, à la conservation des effectifs.*

BARBIÈRE (Louis), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef de l'H. O. E. 5/1 ;

AULONG (Marc), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'H. O. E. 5/2 :

Placés à la tête d'hôpitaux têtes d'évacuation, desservant plusieurs corps d'armée, en ont dirigé le fonctionnement avec une méthode irréprochable, assurant le triage et la répartition des blessés, et organisant avec la plus louable rapidité tous les trains nécessaires pour éviter le désordre et l'encombrement et donner toute satisfaction aux besoins de l'avant.

DONNET (René-Adrien), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef de l'ambulance 16/12 ; *professeur de clinique chirurgicale à l'école de médecine de Limoges. Bien que son âge lui eût permis d'être mobilisé à l'intérieur, a demandé à être affecté à une ambulance. Chirurgien du plus grand mérite, opérateur adroit et prudent, a rendu dans deux centres chirurgicaux les services les plus éminents et a sauvé l'existence de nombre de soldats.*

SCHMID (Edmond), médecin aide-major de 1re classe de territoriale, annexe de l'H. O. E. no 36 : *chargé d'un service de blessés intransportables, a sollicité un poste dans une formation sanitaire des armées, bien que son âge l'en eût dispensé. Est resté à ce poste pendant toute la campagne, malgré une affection due au surmenage. Chirurgien de premier ordre, a rendu des services inappréciables en opérant avec succès des centaines de blessés des plus graves et sauvant ainsi de nombreuses existences.*

MALLARTIC (Henri), médecin aide-major de 1re classe de territoriale de l'H. O. E. 36/2, à X... : *chirurgien distingué et habile organisateur, a su aménager, dans un hospice de vieillards, un service de chirurgie répondant à toutes les exigences de la technique moderne ; y a traité et opéré le plus grand nombre des blessés inévacuables de l'H. O. E. 36, et, par les efforts ininterrompus d'un zèle et d'un dévouement infatigables, a sauvé un grand nombre de vies humaines.*



NOUVELLES *(Suite)*

4ᵉ région ; HEITZ (Victor-Joseph-Eugène), médecin-major de 1ʳᵉ classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire nº 5, à Besançon ; MACAIGNE (Maxime-Hector-Jules), médecin-major de 1ʳᵉ classe à l'hôpital militaire de Versailles ; DELPIERRE (Casimir-Victor), médecin-major de 2ᵉ classe à l'hôpital militaire Villemin, à Paris ; MOREL (Charles), médecin-major de 2ᵉ classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire nº 35, à Toulouse ; HERR (Frédéric-Léon-Maurice), médecin-major de 1ʳᵉ classe au service de santé de la place de Grenoble ; SIREVJOL (Jean-Louis-Léon), médecin-major de 2ᵉ classe au 32ᵉ rég. de dragons ; GUIRAUD (Jean-Marie-Henri), médecin-major de 2ᵉ classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire nº 11, de la 12ᵉ région ; ROGUES DE FURSAC (Jean-Baptiste-Marie-Armand), médecin-major de 2ᵉ classe à l'hôpital militaire de Versailles ; LEBLOND (Thomas-Jean-Auguste), pharmacien aide-major de 1ʳᵉ classe à l'hôpital temporaire nº 73 à Dijon ; THOMASSIN (Paul-Étienne), pharmacien-major de 2ᵉ classe à la pharmacie centrale de l'armée ; DIDIER (Marie-Alphonse-Raymond), pharmacien-major de 2ᵉ cl. à la pharmacie générale du service de santé à Nantes.

Pour *officier :*

RUOTTE (Paul), médecin principal de 1ʳᵉ classe, chef supérieur du service de santé de l'armée d'Orient : *a su peu à peu organiser le service de santé de l'armée d'Orient. N'a cessé de se rendre jusqu'aux points les plus avancés, pour assurer le fonctionnement normal des postes, ambulances et hôpitaux. Mérite aussi bien par ses annuités que par les services véritables qu'il a rendus en Orient, de recevoir la croix d'officier.*

MOUTET (Louis-Victor-Maxime), médecin-major de 1ʳᵉ classe au 410ᵉ rég. d'infanterie : *esprit cultivé, chef de service dévoué, actif et brave. Depuis la formation du régiment, a pris part à toutes les affaires de détail ou d'ensemble où le régiment a été engagé, notamment dans l'offensive du 25 septembre où, sous un bombardement intense, il s'est multiplié pour donner ses soins aux blessés, assurer leur évacuation, et veiller au bon fonctionnement de son service, faisant preuve d'un réel mépris du danger.*

TRICOT (Charles-Alexandre-Jean), médecin principal de 2ᵉ classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *médecin divisionnaire distingué et d'un dévouement absolu. A fait preuve au cours de la campagne de belles qualités d'initiative, d'entrain et de courage.*

MOURET (Adolphe-Cyprien), médecin principal de 2ᵉ classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *chef de service de premier ordre et de la plus grande activité. Rend les meilleurs services à la division, tant sur le champ de bataille que dans le travail journalier. Paie largement de sa personne pour assurer et vérifier le fonctionnement de son service. A montré, pendant les divers combats de la division, un beau courage et un mépris absolu du danger.*

BICH (Octave-Félix), médecin principal de 1ʳᵉ classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *médecin comptant de nombreuses annuités, qui a rendu, au cours de la campagne, des services importants par son activité et sa compétence technique.*

NOUVELLES *(Suite)*

Kraus (Alfred-Jules), médecin principal de 2e classe, médecin-chef d'un centre hospitalier : *très bon serviteur. A rempli avec dévouement les fonctions successives de médecin-chef d'une division et d'un centre hospitalier.*

De Casaubon (Léon-Pierre-Sylvain), médecin principal de 2e classe, médecin-chef d'une division d'infanterie : *médecin-chef très zélé, déploie une grande activité dans l'exécution de son service. Paye de sa personne et a été blessé d'un éclat de bombe en visitant les tranchées de première ligne. N'a pas voulu être évacué. (A déjà reçu la Croix de guerre.)*

Odile (Eugène-Victor-Léon), médecin principal de 1re classe, service des étapes d'une armée : *médecin militaire de la plus grande valeur, dont l'éloge n'est plus à faire. A fourni, depuis la mobilisation, un travail considérable de jour et souvent de nuit. Par un zèle constant, un dévouement sans bornes, une compétence, une autorité et une initiative remarquables, a su assurer, parfois dans les circonstances les plus difficiles, l'évacuation et l'hospitalisation sur place des blessés.*

Puissan (Jean-Romain-Charles-Vincent), médecin principal de 1re classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *excellent chef de service, calme, pondéré, connaissant bien son personnel et en obtenant le rendement maximum. Vient d'assurer le service médical de la division au cours des récents combats, donnant à ses subordonnés l'exemple de l'énergie et du sang-froid. (A déjà reçu la Croix de guerre.)*

Fasquelle (Jules-Eugène-Joseph), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *excellent médecin très apprécié, dirigeant son service avec un dévouement et une compétence hors de pair, et qui a su, dans les circonstances les plus difficiles, assurer, dans les meilleures conditions de rapidité, l'évacuation de nombreux blessés. (A déjà reçu la Croix de guerre.)*

Gruson (Edmond-Auguste), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *médecin intelligent, instruit et dévoué, très actif, connaît bien son service et fait preuve, depuis le commencement de la campagne, d'initiative, de zèle et d'endurance.*

Marion (Claude-Marie-Joseph), médecin-major de 1re classe, hôpital d'évacuation no 18 : *médecin consciencieux et dévoué ; a rendu d'excellents services depuis le début de la campagne comme médecin-chef d'un groupe de brancardiers divisionnaires et comme médecin-chef d'ambulance.*

De Viville (Edward-Edme), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *médecin d'une activité inlassable et d'un dévouement sans bornes, ne cesse de parcourir les tranchées avancées où il fait preuve d'une admirable vaillance et où il assure tous les services qui le concernent avec une compétence et un zèle au-dessus de tout éloge ; s'est trouvé maintes fois sous le feu, y a donné un superbe exemple de mépris du danger et y a fait preuve du sentiment le plus élevé du devoir. (A déjà reçu la Croix de guerre.)*

Guibal (Antoine-René), médecin principal de 1re classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *chef de service de premier ordre, aussi ardent et dévoué comme chef que distingué comme praticien. Particulièrement apprécié au début de la campagne comme adjoint à un médecin d'armée. S'est dépensé sans compter comme médecin divisionnaire. (A déjà reçu la Croix de guerre.)*

Sébillon (Albert-Jean-Marie-Justin), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *médecin divisionnaire de premier ordre. Dirige avec une compétence et une autorité remarquables le service de santé d'une division depuis le début des opérations. A fait preuve des mêmes qualités dans les circonstances les plus critiques. S'est prodigué personnellement avec le plus complet dévouement en soignant lui-même les blessés sous une grêle d'obus le 25 août. Zèle et compétence hors ligne dans l'organisation des infirmeries sur le front. (Croix de guerre.)*

Bassères (François-Bonaventure-Pierre), médecin principal de 1re classe, chef du service médical du G. Q. G. : *praticien de grand mérite dont la notoriété est faite. D'une réelle compétence et d'un grand dévouement, il rend les services les plus signalés. Réunit de nombreuses annuités.*

Watrin (Jacques-Eugène), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *serviteur de tout premier ordre, actif, intelligent, dévoué, ferme et consciencieux. Connaît le service à fond. A exercé ses fonctions d'une façon remarquable depuis le début de la mobilisation, parfois dans des conditions difficiles, conservant toujours son sang-froid et allant au bout de sa mission. Prévoyant et avisé.*

NOUVELLES *(Suite)*

Beaussenat (Lin), médecin principal de 2e classe, médecin-chef du service des étapes d'une armée : *s'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne par les services signalés qu'il a rendus.*

Rémy (Émile-Louis-Casimir), pharmacien principal de 2e classe à l'hôpital temporaire no 37 : *dirige avec la plus grande compétence la pharmacie d'un hôpital, possède des connaissances professionnelles très étendues et se montre très assidu à son service.*

Courtot (Charles-Célestin), pharmacien-major de 1re classe, réserve du matériel sanitaire d'une armée : *pharmacien militaire très distingué, dirige avec la plus grande compétence et un dévouement absolu le service de pharmacie de la réserve de matériel sanitaire.*

Licardy (Henri-Léon-Guillaume), pharmacien-major de 1re classe, chef de la réserve de médicaments : *instruit, consciencieux, dévoué. Nombre considérable d'annuités.*

Lasnet (Alexandre-Bernard-Étienne-Antoine), médecin principal de 1re classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *médecin divisionnaire de la plus haute valeur. A fait preuve des plus belles qualités d'activité et de conscience depuis qu'il est sur le front, ne ménageant ni son temps ni sa peine, secondant parfaitement le commandement et contribuant, par sa ténacité, sa patience inlassable, son action éclairée et constante sur ses subordonnés, au maintien des effectifs. S'est distingué particulièrement au cours des combats de septembre* 1915. *Après avoir préparé avec un soin méticuleux le service des évacuations et du traitement des blessés, a veillé jour et nuit au fonctionnement de ce service dans toute la zone de la division et notamment au voisinage de la ligne de feu.*

Roquemaure (Georges), médecin-major de 1re classe, médecin-chef du groupe des brancardiers d'une division coloniale : *beaux services avant la campagne. A fait preuve du plus beau dévouement et de la plus grande activité dans les combats du* 25 *au* 30 *septembre* 1915, *à la suite desquels il a été cité à l'ordre de la division.*

Guerchet (Émile-Alexandre), médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire à Toul.

Pour chevalier : Vincent (Fernand-Alfred-Antoine), médecin-major de 1re classe au 109e rég. d'infanterie : *chef de service d'un régiment, s'est distingué par son zèle et son activité. A fort bien organisé le service pendant le séjour du régiment aux tranchées, et est venu à plusieurs reprises inspecter ses postes de secours.*

Brice (Léon-Raoul-Marie), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une gare régulatrice et d'un hôpital d'évacuation : *médecin ancien et comptant de nombreuses campagnes. Chef du service médical d'un régiment, puis d'une gare régulatrice, donne toute satisfaction par sa manière de servir.*

Janot (Charles-Eugène-Nicolas-Stanislas), médecin-major de 1re classe au 169e rég. d'infanterie : *chef du service médical d'un régiment, s'est fait remarquer en toutes circonstances par son activité, son dévouement et son mépris du danger.* (*A déjà reçu la Croix de guerre.*)

Service de santé. — Ont été réintégrés pour la durée de la guerre : *Avec le grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve :* M. Courchet (Louis-François-Marie), ex-médecin aide-major de 2e classe de réserve, soldat à la 15e section d'infirmiers militaires.

Avec le grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Vadon (Jean-Marie-Joseph), Saint-Raphaël (Var), ex-médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin inspecteur Clarac (Louis-Marie-Albert), des troupes coloniales, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre du corps de santé des troupes coloniales.

Hommage au Pr Laskowski. — Une manifestation de sympathie en l'honneur du Pr Laskowski a été organisée par les étudiants de la Faculté de médecine de Genève, à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance. Il occupe depuis quarante ans la chaire d'anatomie à l'Université de Genève.

NOUVELLES

Mort au champ d'honneur. — Le Dr R. Millant, médecin-major de 2e classe au ... bataillon de chasseurs, il était l'actif et dévoué secrétaire de la Ligue française contre l'opium. Il est tombé le 13 janvier 1915 dans les tranchées. Sa belle conduite lui avait valu une citation à l'ordre de l'armée.

Nécrologie. — Le Dr F. Roques, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, décédé à l'âge de soixante-seize ans à Labastide-Beauvoir. — Le Dr Billot, médecin principal de 1re classe en retraite, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-six ans à Poitiers. — Le Dr Jacques Monod, ancien interne des hôpitaux de Paris, fils de M. le Dr Louis Monod, décédé à Genève. — Madame Vallery-Radot, mère de M. René Vallery-Radot, grand'mère de M. le Dr Pasteur Vallery-Radot à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — Le Pr Pavlof, chirurgien russe. — Le Dr Fleyssac, conseiller général de la Corrèze.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *commandeur :*

M. Foucaud (J.-M.-H.), médecin en chef de 1re classe de réserve : services exceptionnels rendus à la tête des formations sanitaires de Rochefort.

Pour *officiers* : MM. Barbolain, médecin en chef de 2e classe ; Camus, pharmacien en chef de 2e classe.

Belhomme (Edmond), médecin-major de 1re classe, territorial. *Médecin-chef d'un hôpital chirurgical mobile. Caractère ferme, a donné, à maintes reprises, des preuves des plus sérieuses qualités professionnelles. Apporte le plus grand zèle dans l'exercice de ses fonctions.*

Bilhaut (Marceau), médecin-major de 1re classe, territorial. *Médecin-chef d'un hôpital temporaire : a pu, malgré son grand âge, assurer depuis près d'un an, dans d'excellents conditions, grâce à une activité de tous les instants et par un énorme labeur, la direction d'un hôpital de 500 lits ; y a pratiqué avec un rare succès toutes les opérations importantes.*

Benoit (Ambroise-Joseph-Louis-Fernand), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance chirurgicale : *médecin très distingué qui dirige sa formation avec une activité, un dévouement et une autorité très remarquables. Nombreuses campagnes.*

Trillet (Pierre-Joseph), médecin-major de 1re classe, territorial, médecin-chef d'un centre hospitalier : *ancien médecin de l'armée active, instruit, consciencieux et très dévoué. A rendu des services très appréciés depuis le début de la guerre comme médecin-chef d'une ambulance et d'un centre hospitalier important.*

Artigues (Auguste-Joseph-René), médecin principal de 2e classe, territorial, médecin chef d'une ambulance : *officier des plus distingués, présent au front depuis le début de la guerre, a dirigé avec les plus hautes qualités de chef et de médecin une ambulance qui n'a cessé de fonctionner en première ligne, dans des circonstances souvent périlleuses. A obtenu une citation à l'ordre.*

Pedebidou (Adolphe), médecin-major de 1re classe, territorial. Médecin-chef d'un hôpital d'évacuation : *médecin de très grand mérite. Dirige avec la plus grande compétence et avec un dévouement de tous les instants un très important organe du service de santé.*

NOUVELLES *(Suite)*

Pujol (Auguste-Marie-Joseph), médecin-major de 1re classe de réserve, cadre auxiliaire des troupes coloniales : *officier doué d'une grande fermeté et d'une rare énergie qui a toujours montré, même dans les circonstances critiques, de grandes qualités de courage et de décision. A assuré le service médical du corps dans d'excellentes conditions.*

Pour *chevaliers* : Plazy (L.), médecin de 1re classe, médecin-major du *Latouche-Tréville* : *a fait preuve à bord comme à terre, sous le feu de l'ennemi, de sang-froid, de courage et de grandes qualités professionnelles. Cité à l'ordre du jour de la division.* (*Croix de guerre.*)

Quéré (J.-J.-E.), médecin de 1re classe, médecin-major du *Henri IV* : *cité à l'ordre du jour de l'armée le 30 avril. A pénétré sans souci du danger, pour dégager les blessés, dans les locaux des bâtiments atteints par les projectiles ennemis et remplis de la fumée asphyxiante de trois explosions.*

Delahet (A.-P.), médecin de 1re classe.

Mathieu (L.), médecin de 1re classe.

Roux (L.), médecin de 1re classe.

Bourges (H.-L.-P.-G.), médecin de 1re classe.

Lestage (C.-A.), médecin de 1re classe.

Saint-Sernin (A.-J.-M.), pharmacien de 1re classe.

Ménard (Olivier-Anatole-Félix-Marie), médecin-major de 2e classe au 51e rég. d'infanterie : *médecin militaire d'une intelligence vive et d'un sens technique avisé. Consacre depuis le commencement de la campagne un zèle et un dévouement absolus à l'exécution consciencieuse des services qui lui sont confiés.*

Coste (Jean-Camille), médecin-major de 2e classe au 131e rég. d'infanterie : *bon médecin, possédant de précieuses qualités de méthode et d'activité intelligentes. Chef de service distingué, campagnes en Algérie et au Maroc.*

Queyrot (Joseph-François-Honoré), médecin-major de 2e classe au 97e rég. d'infanterie : *excellent chef de service et chirurgien de valeur qui a toujours fait preuve d'un grand dévouement et d'une activité remarquable. S'est fait apprécier comme médecin-chef d'ambulance par son zèle et sa capacité, payant largement de sa personne. A notamment assuré le fonctionnement de sa formation, sous un violent bombardement.*

Jeandidier (Jules-Léon), médecin-major de 1re classe au 79e rég. d'infanterie : *chef de service des plus distingués. A constamment rendu, au cours de la campagne, les meilleurs services au corps, grâce à sa compétence et à son entier dévouement. A été cité à l'ordre du régiment.*

Genevrier (Jules-Alfred), médecin-major de 2e classe au 8e rég. d'infanterie ; *médecin zélé, consciencieux, d'un dévouement inlassable. Sur le front depuis le début de la campagne, a dirigé successivement une ambulance, puis le groupe des brancardiers à la tête duquel il s'est distingué à plusieurs reprises en assurant le relèvement des blessés sous les obus et les feux de mousqueterie. Campagnes en Algérie et au Maroc.* (*Croix de guerre.*)

Favollat (Pierre-Charles-Jules-Marie), médecin-major de 1re classe à l'ambulance 1/75 : *nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres depuis le début de la guerre.*

Fournereaux (Henri-Georges-Auguste), médecin-major de 1re classe au 107e rég. d'infanterie : *médecin des plus dignes, ancien de services, qui s'est fait particulièrement remarquer depuis le début de la guerre comme médecin-chef du régiment.* (*A déjà reçu la Croix de guerre.*)

Vidal (Paul-Justin), médecin-major de 1re classe. Service de santé d'une place : *médecin d'un régiment jusqu'en avril 1915, puis adjoint au directeur du service de santé d'une place, s'est montré très actif et au courant de son service. Aide précieux pour son chef.*

Lorentz (Georges-Charles), médecin-major de 1re classe au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *excellent médecin militaire de carrière, se signalant par son dévouement, ses connaissances professionnelles, sa haute conception de ses devoirs médico-militaires et son intelligente activité.*

Bumat (Paul-Louis-Gustave), médecin-major de 2e classe au 10e rég. de dragons : *dirige avec zèle, dévouement et une grande compétence le service médical du régiment. A fait preuve, en de nombreuses circonstances, d'un rée courage. A été cité à l'ordre de l'armée.*

Lannaux (Émile), médecin-major de 1re classe au 1er bataillon territorial de chasseurs alpins : *médecin très consciencieux et d'une grande modestie. Est sur le front depuis le début de la campagne où il rend des services appréciés. A été cité à l'ordre de la division.* (*A déjà reçu la Croix de guerre.*)

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50** pour la France.


VACCINS ATOXIQUES STABILISÉS
DMÈGON
VACCIN ANTIGONOCOCCIQUE CURATIF
TRAITEMENT RATIONNEL DE LA BLENNORRHAGIE
ET DE SES COMPLICATIONS
S'EMPLOIE EN INOCULATIONS SOUS-CUTANÉES
Ne nécessite aucune interruption dans les occupations du malade
PRIX: Boite de 1 dose: Frs 3 _ Boite de 6 doses: Frs 15
LES ETABLISSEMENTS POULENC FRÈRES
92, Rue Vieille-du-Temple, PARIS.





Médailles de vermeil. — Mme LEFEVRE-DIBON, née de Loynes, infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon ; M. KUSS (Georges), médecin aide-major de 2e classe aux formations sanitaires de Grasse ; M. CARRIEU (Marius), médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, à l'hospice mixte de Montpellier ; Dr MAUMUS (Jean), médecin à titre bénévole au service des contagieux de l'hôpital militaire Buffon ; Dr DREYFUS (Lyonnel-Gaston), médecin-chef à titre bénévole du service de contagieux de l'hôpital militaire Buffon.

Médailles d'argent. — Mme veuve BOUCHER, née DELAFONTAINE, infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital auxiliaire no 237, à Saint-Germain-en-Laye ; M. ALICOT (Joseph-Marie), médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'hôpital mixte de Montpellier ; M. BOUFFIER (Paul-Joseph-Pascal), médecin aide-major de 2e classe de réserve à l'hospice mixte de Montpellier ; M. CARRIEU (Marcel), médecin aide-major de 2e classe de réserve à l'hospice mixte de Montpellier ; M. CHEVALLIER-CURT (Bon-Marie), infirmier civil à l'hôpital mixte de Montpellier.

Médailles de bronze. — Soldat ROUSSEAU (Georges), de la 12e section d'infirmiers militaires à l'hôpital mixte de Bergerac ; M. ARIE (Michel-Azaria), interne civil provisoire à l'hospice mixte de Montpellier ; sœur JEAN GABRIEL, religieuse de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, infirmière à l'hospice mixte de Montpellier ; soldat BORCK (André-François), de la 24e section d'infirmiers militaires à l'hôpital Dominique-Larrey, à Versailles ; soldat MARTOCQ (Gaston-Léon), infirmier à l'ambulance 10/1 de la 10e armée ; soldat SEGUIN (Jules), du 87e rég. d'infanterie, infirmier à l'hôpital du Val-de-Grâce ; soldat CRAPOULET (Eugène), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital Dominique-Larrey à Versailles ; soldat MATHE (Ernest-Auguste), de la 9e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 1, à Châteauroux ; sœur HENRIETTE, religieuse de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, infirmière à l'hôpital mixte de Montpellier.

Médaille d'or. — M. BARBARY (Jean-Baptiste-Ferdinand), docteur en médecine, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire no 28, à Nice.

Médaille de vermeil. — Mlle DE TUNIGI (Agnès-Léopoldine-Maria-Donatina), infirmière volontaire à l'hôpital auxiliaire no 226 (hôtel Ritz), à Paris.

Médailles d'argent. — M. GUTMANN (René-Charles-Albert), médecin aide-major de 2e classe de réserve à l'hôpital mixte d'Avignon ; Mlle MENU (Charlotte), infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital temporaire no 35, à Paris-Plage ; Mme THEBAS, en religion sœur Elisabeth, fille de charité, infirmière à l'hôpital auxiliaire no 15, à Clermont ; Mme ANCELIN, infirmière bénévole à l'hôpital temporaire no 38, à Boulogne ; M. RANCON (Adolphe), médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Saint-Omer ; Mme PASSET (née FOURMENT), infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital auxiliaire no 5, à Pamiers ; Mme LE CORRE (née PERROCHAT), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital auxiliaire no 101 à Toulouse ; Mme DE MEDINE (née SOUPPE), directrice de

l'hôpital auxiliaire n° 109 à Sèvres ; Mlle CHAUMETON (Marie-Bertrande), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 61 à Toulouse ; Mme ROUSSILLES (née LESAGE), infirmière à l'hôpital n° 72 *bis*, à Gourdon ; Mme REBOIS, née Verne, infirmière à l'hôpital temporaire n° 77 à La Bourboule.

Médailles de bronze. — Soldat BROTTIN (Edmond), brancardier au 5e rég. de marche, à l'hôpital temporaire n° 76 *bis*, à Fréjus ; Mlle ALLARD (Marie-Thérèse), infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital temporaire n° 41, à Berck ; Mlle RENESSON (Adèle), infirmière-major de l'Union des femmes de France, à l'hôpital temporaire n° 35, à Paris-Plage ; M. LAFOND (Jean-Ernest), infirmier de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital auxiliaire n° 15, à Clermont ; soldat DELPORTE (Jules), infirmier à l'hôpital temporaire n° 69, à Saint-Omer ; soldat BONTE (Alex), infirmier à la place de Bergues ; sergent PINTRAUX (Louis), infirmier à l'hôpital temporaire n° 38, à Boulogne ; soldat VERHILLE (Georges), infirmier à l'hôpital militaire n° 97, à Boulogne ; soldat BLEUZE, infirmier à l'hôpital militaire de Bergues ; soldat DANGLETERRE (Pierre), infirmier à l'hôpital mixte de Béthune Mme AUSTRY (née DEZES), infirmière à l'hôpital n° 101 à Toulouse ; Mlle SENTENAC (Céleste-Emilie-Anna), infirmière à l'hôpital n° 7 à Saint-Gaudens ; Mme BEAUDONNET (née MOISSET), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 18, à Montauban ; Mlle ROHMER (Yvonne-Marie-Aglaé-Joséphine) infirmière à l'hôpital complémentaire n° 47, à Mirande ; caporal BROQUA (Louis), de la 17e section d'infirmiers, à l'hôpital complémentaire n° 7, à Saint-Gaudens ; soldat CASSAING (Jean-Baptiste), de la 17e section d'infirmiers, à l'hôpital complémentaire n° 26, à Montauban ; soldat SEGUIN (Henri-Hilaire-Jean), de la 17e section d'infirmiers, à l'hôpital n° 92 *bis*, à Duras ; Mme veuve DE LATOUR (née DE SARDAC), infirmière à l'hôpital n° 37, à Eauze.

Mme CARREL-BILLIARD (Anne), infirmière-major à l'hôpital temporaire n° 21, à Compiègne : *a dirigé à Compiègne l'installation d'un hôpital modèle et des laboratoires qui y sont annexés au nom de l'institut Rockfeller. S'est dévouée aux blessés qui y sont traités et qui sont, par principe, sélectionnés parmi les plus graves ; est restée l'âme de cette formation malgré les bombardements de la ville par la grosse artillerie allemande.*

Mme JACQUET (Thérèse,) veuve CHIBERT, infirmière-major, directrice du service des infirmières à l'hôpital auxiliaire n° 105, à Compiègne : *a rempli avec le plus grand zèle, depuis l'ouverture de l'hôpital n° 105, à Compiègne, même pendant l'occupation allemande, ses fonctions d'infirmière-major et de directrice du service des infirmières et a fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid pendant les bombardements de Compiègne.*

Mlle LECONTE (Jeanne), infirmière chef de salle à l'hôpital auxiliaire n° 105, à Compiègne : *a rempli ses fonctions de chef de salle depuis l'ouverture de l'hôpital n° 105, à Compiègne, même pendant l'occupation allemande. A tenu son service avec une régularité, un sang-froid et une intelligence parfaits, malgré les bombardements de grosse artillerie.*

Mlle LAMBERT (Marthe), aide-infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 105, à Compiègne : *a donné ses soins aux malades et blessés avec le plus grand dévouement depuis l'ouverture de l'hôpital, même pendant l'occupation allemande. A contracté au chevet des malades la fièvre typhoïde et a repris son service aussitôt sa guérison, continuant à l'assurer pendant les bombardements de Compiègne par la grosse artillerie allemande.*

Mlle BARBIER (Jeanne), infirmière-major à l'hôpital annexe du palais de Compiègne : *est restée à son poste pendant l'occupation allemande. A dirigé l'hôpital 34, à Compiègne, pendant cette occupation, avec une énergie et une attitude peu communes et n'a pas un seul jour, depuis le début de la guerre, quitté ses fonctions malgré des bombardements de grosse artillerie.*

NOUVELLES *(Suite)*

Thollon (Émile-Clair-Jean-Joseph), médecin-major de 2e classe au 264e rég. d'infanterie : *médecin militaire d'une grande compétence et d'un absolu dévouement. A été atteint, dans les tranchées, le 14 juin 1915, lors d'une contre-attaque allemande, d'une blessure très grave, en faisant courageusement son devoir. Cité deux fois à l'ordre.*

Enjalbert (Casimir-Charles-Édouard-Marcel), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 4 de l'armée d'Orient : *a été blessé en France ; a fait fonctionner son ambulance malgré un vif bombardement, s'est fait hautement apprécier aux Dardanelles et vient de rendre en Serbie, à la tête d'une ambulance, de remarquables services.*

Grysez (Victor-Maurice), médecin-major de 1re classe, chef du laboratoire de bactériologie d'une armée : *médecin-chef d'une troupe de brancardiers pendant les huit premiers mois de la campagne, a montré en plusieurs circonstances, sous le feu de l'ennemi, des qualités remarquables de courage et de sang-froid. Chef du laboratoire d'une armée, rend les plus signalés services.*

Schneider (Auguste), médecin-major de 2e classe au 8e bataillon de chasseurs à pied : *chef de service de premier ordre qui a déjà été l'objet de nombreuses citations, tant au Maroc qu'au cours de la guerre actuelle, pour le dévouement dont il a fait preuve, à chaque affaire, en dirigeant le relèvement des blessés en première ligne, sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie. Blessé par éclat d'obus le 22 août 1914. (A déjà reçu la Croix de guerre.)*

Aubert (Louis-Edmond-Jean), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 6/17 : *s'est acquis, depuis le début de la campagne, les titres les plus sérieux.*

Breteau (Pierre-Joseph), pharmacien-major de 1re classe, hôpital d'évacuation 36/1 : *savant de premier ordre, dont les travaux de chimie font autorité. A rendu, depuis le début de la guerre, de grands services au laboratoire de chimie d'un groupe d'armées qu'il a dirigé jusqu'à ces derniers temps.*

Pastureau (Pierre-Germain), pharmacien-major de 2e classe, laboratoire central de bactériologie de l'armée : *pharmacien éminent, qui compte de nombreuses annuités et des campagnes en Algérie. Services signalés.*

Moreau (Paul-Louis-Camille), pharmacien-major de 2e classe, hôpital d'évacuation no 36 : *pharmacien très instruit, homme d'initiative et de réalisations ; a assuré, depuis le début de la guerre, son service dans des conditions remarquables.*

Philippe (André), médecin-major de 2e classe au 408e rég. d'infanterie : *bon praticien qui a rendu les meilleurs services au cours de la campagne actuelle.*

NOUVELLES *(Suite)*

ECOCHARD (Louis-Émile-Henri), médecin-major de 2e classe à l'artillerie d'une division coloniale : *a rendu des services très appréciés au cours de la campagne actuelle par le zèle et le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve.*

PINET (Charles-Antoine-Gustave), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : *médecin-chef d'une ambulance qui s'acquitte de ses fonctions avec beaucoup d'activité et de dévouement. Bon praticien, vigoureux et ferme.*

BOUDRIOT (Jean-Marie-Joseph-Émile), médecin-major de 1re classe à la 7e région.

PUYSSÉGUR (Marie-François-Bertrand), médecin-major de 1re classe en Afrique occidentale française.

PUJOL (Georges), médecin-major de 1re classe en Indo-Chine.

ERDINGER (Lucien-Marie-Joseph), médecin-major de 1re classe au Tonkin.

VIVIE (Adrien), médecin-major de 1re classe au Tonkin.

MONFORT (François-Marie), médecin-major de 2e classe en Afrique occidentale française.

JARD (Victor-Emmanuel-Célestin), pharmacien-major de 2e classe en service hors cadres à Tahiti.

MORIN (Eugène-Léon), médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales, hôpital d'évacuation d'une armée : *médecin militaire hors de pair, d'une distinction rare, d'un tact parfait, d'une loyauté absolue. A assuré, au cours de la campagne, un service très chargé où il a fait preuve des plus belles qualités militaires, d'une compétence technique hors ligne, ainsi que d'un dévouement de tous les instants.*

ROCHEBLAVE (Victor-Adolphe-Emmanuel), médecin-major de 1re classe territorial, médecin-chef d'un hôpital temporaire : *médecin très capable et des plus dévoués. Parti à la mobilisation comme chef du service médical d'un régiment territorial et nommé successivement médecin divisionnaire, puis médecin-chef d'un hôpital temporaire. S'est acquis de sérieux titres depuis le début de la campagne.*

BOUYGUES (Joseph-Maurice), médecin-major de 1re cl. territorial, médecin chef d'une ambulance : *très bon chef de service. Fait preuve de beaucoup d'activité et de dévouement. Venu au front sur sa demande. Nombreuses annuités.*

MENNESSIER (Carlos-Firmin), médecin aide-major de 2e classe territorial au 109e rég. d'infanterie : *médecin dévoué et plein de bravoure, s'est prodigué pour soigner les blessés dans des circonstances difficiles.*

DELORD (Pierre-Étienne-Marie), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : *dirige depuis l'entrée en campagne une ambulance avec une activité inlassable, un zèle et un dévouement hors de pair, une conscience et une compétence professionnelles dignes d'éloges ; s'est particulièrement distingué en avril et mai et depuis septembre 1915, en assurant, dans les conditions les plus satisfaisantes, le traitement des blessés de la division.*

DECAUX (Charles-Félix-Bernard), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : *excellent chef de service qui a rendu des services très appréciés depuis le début de la campagne.*

DONNET (René-Adrien), médecin-major de 2e classe territorial, médecin-chef d'une ambulance : *chirurgien du plus grand mérite, opérateur adroit et prudent ; a rendu dans deux centres chirurgicaux les plus éminents services. A été cité à l'ordre de l'armée. (A déjà reçu la Croix de guerre).*

CHALLIOL (Victor-Paul-Édouard), médecin-major de 1re classe de réserve au 231e rég. d'infanterie : *officier supérieur ayant de beaux services antérieurs et qui s'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne actuelle où il a été cité à l'ordre. (A déjà reçu la Croix de guerre.)*

MOULY (Georges), médecin-major de 1re classe de réserve au 54e rég. d'infanterie : *officier de la plus haute valeur technique et morale, d'un dévouement à toute épreuve. Ayant commencé la campagne comme médecin-chef d'ambulance, a demandé à servir dans un rég. d'infanterie auquel il a été affecté le 10 juillet 1915. Sa manière de servir, sa belle attitude au feu lui ont valu deux citations. (A déjà reçu la Croix de guerre.)*

DUCERF (Louis-Marie), médecin-major de 2e classe de réserve au 255e rég. d'infanterie : *officier du service de santé remarquable par son entrain, sa bonne humeur et son dévouement. A fait campagne sans interruption, toujours sur la brèche depuis le début de la guerre. A montré dans toutes les circonstances où le régiment a combattu, le plus beau mépris du danger en s'exposant au feu pour donner des soins aux blessés. (A déjà reçu la Croix de guerre).*

GAUDIER (Henri-Joseph), médecin-major de 1re classe territorial, médecin-chef d'un centre hospitalier : *professeur de Faculté de médecine, chirurgien d'une haute valeur professionnelle, éminemment consciencieux, très actif, très dévoué. Assure à la satisfaction de tous le service d'une ambulance et celui de médecin-chef d'un centre hospitalier.*

MARTIN (Louis-François-Albert), médecin-major de 1re classe territorial à T. T., médecin-chef d'une ambulance : *a rendu des services éminents, autant par sa valeur scientifique que par son dévouement. A d'abord ouvert aux*

NOUVELLES *(Suite)*

blessés sa maison de santé, puis l'a abandonnée au service de santé pour demander à venir sur le front. S'est donné entièrement à son ambulance qu'il dirige avec une activité et une compétence vraiment remarquables. Excellent administrateur, chirurgien irréprochable, homme de cœur.

PATAY (Marie-Casimir-Auguste-René), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : *médecin-chef d'une ambulance, remplit ses fonctions avec savoir, zèle, activité et dévouement. Organisateur parfait et médecin-chef accompli, a fait preuve, dans des circonstances difficiles, de sang-froid et d'énergie.*

LAVAL (Édouard-Charles), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'un hôpital mixte : *chirurgien distingué qui, après avoir dirigé une ambulance sur le front pendant les premiers mois de la campagne, dirige depuis six mois une formation chirurgicale importante et s'est ainsi acquis de nouveaux titres.*

LAPOINTE (André), médecin-major de 2e classe territorial, médecin-chef d'une ambulance : *chirurgien d'une grande valeur technique, s'est montré chef de service remarquable dont le dévouement a été à hauteur de l'habileté dans une ambulance automobile chirurgicale.*

BLONDEAU (Jean-Albert), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : *médecin distingué possédant une instruction générale et technique très étendue. S'est distingué depuis le début des opérations comme chef de service d'un régiment d'infanterie et s'est acquis de nouveaux titres en dirigeant, en septembre et octobre 1915, une formation sanitaire qui a fonctionné comme ambulance de triage à proximité des troupes engagées.*

LABESSE (Pierre-Paul-Jules), pharmacien-major de 2e classe territorial au groupe de brancardiers d'une division : *chimiste de valeur, d'un zèle et d'un dévouement à toute épreuve, rend les plus grands services dans les fonctions dont il est chargé.*

Médaille militaire. — M. GUIRRIEC (Arthur), médecin auxiliaire au 3e rég. d'artillerie coloniale : *déjà cité deux fois à l'ordre de l'armée pour son dévouement et son mépris du danger. Blessé et revenu sur le front ; se distingue journellement, faisant preuve d'abnégation, de courage et de bravoure dans des circonstances souvent périlleuses.*

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. BAUDET (Raoul-René), docteur en médecine, soldat à la 22e section d'infirmiers militaires (Gouvernement militaire de Paris).

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe des troupes coloniales (à titre temporaire) : M. le pharmacien auxiliaire BOUFFARD (Roger), au groupe de brancardiers du 1er corps d'armée colonial, élève de l'école principale du service de santé de la marine.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés :

En Afrique occidentale : M. le médecin-major de 2e classe BASQUE, au dépôt du 3e rég. d'infanterie coloniale.

En France : Au dépôt du 4e rég. d'infanterie coloniale, M. le médecin-major de 2e classe VINCENT, rentré d'Afrique occidentale ; au dépôt du 7e rég. d'infanterie coloniale, M. le médecin aide-major de 1re classe REHM, rentré d'Afrique occidentale; au dépôt du 1er rég. d'artillerie coloniale, M. le médecin-major de 1re classe CAMUS, rentré d'Afrique occidentale.

APPROBATION DE MUTATIONS PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ MILITAIRE *en Indo-Chine* : Médecins-majors de 1re classe : à l'ambulance de Lao-Kay, M. VIALA; à l'ambulance de Quang-Yen, M. LE CORRE ; à l'hôpital d'Hanoï, M. SÉGUIN (réintégré dans les cadres); à l'hôpital militaire de Saïgon, M. NOC; à l'hôpital d'Haïphong, M. GRAVOT.

Médecins-majors de 2e classe : A l'ambulance de garnison du Cap Saint-Jacques, M. PERRET; à l'hôpital d'Haïphong, M. SALONNE.

Médecins aides-majors de 1re classe : A l'hôpital d'Haïphong, M. MARTIN; à l'hôpital d'Hanoï, M. RICOU; à la disposition du résident supérieur en Annam, M. PELTIER (placé hors cadres).

Sont nommés :

Au grade de médecin principal de 1re classe : M. DREVON (Hyacinthe), médecin principal de 2e classe, en service à la 11e région.

Au grade de médecin principal de 2e classe : M. NOGUÉ (Jean-François-Marie), médecin-major de 1re classe, au dépôt du 8e rég. d'infanterie coloniale.

Au grade de médecin-major de 2e classe, M. ROUSSEAU (Ernest-Germain-Georges), médecin aide-major de 1re cl. en service en Afrique occidentale; PISTRE (Marie-Joseph-Eugène-Félicien), aide-major de 1re classe, en service dans une ambulance de corps d'armée.

Thèses de la Faculté de Bordeaux. — M. SOULAINE : Psoriasis et tuberculose. — M. ANGLADE : Premiers soins aux blessés de la guerre actuelle. — M. MARSAN : Suture secondaire dans les plaies larges. — M. MÉNAGÉ : Contribution à l'étude des fibromyomes de l'intestin grêle. — M. DUFOURG : Hôpital auxiliaire n° 20 de Notre-Dame-de-Lorette de la Société de secours aux blessés militaires à Bordeaux.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Jacques Debray, médecin aide-major, décoré de la croix de guerre. — Le Dr Pierre Mâreau, d'Angers, médecin aide-major au 65e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre. — Le Dr René Brouilhet, médecin aide-major de 2e classe, décédé subitement à Bordeaux, aux suites d'une maladie contractée au front. Il était décoré de la croix de guerre.

Nécrologie. — Le professeur Ceccherelli, professeur à l'université de Parme, directeur de la *Clinica chirurgica*, qui ne manquait jamais d'assister à nos congrès nationaux et qui était un ami de la France. — Le Dr Cazeaux (de Langoiran), officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. — M. Guy, beau-père de M. le Dr Guisez, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie.

Honorariat des hôpitaux de Paris. — Sont nommés médecins honoraires des hôpitaux : MM. Moutard-Martin et Talamon. Sont nommés chirurgiens honoraires des hôpitaux : MM. Jalaguier, Routier, Bazy, Rochard.

Légion d'honneur. — Le professeur Pierre Teissier, médecin-major de 1re classe, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur, à l'occasion d'un grave accident qui lui était survenu dans une expérience de laboratoire par des gaz asphyxiants et dont il est heureusement remis.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) : M. GILLOT (Paul-Édouard), caporal à la 23e section d'infirmiers militaires, ambulance 3/20 ; M. ROCHERAUX (Marcel-Joseph-Raphaël) sergent au 90e rég. d'infanterie ; M. DAUVERGNE (Ferdinand-Claudien), soldat infirmier à l'ambulance 1/58 ; M. CHASSIN (Henri-Jules), médecin auxiliaire à la compagnie 10/3 du 10e rég. du génie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. ANGELÉ-POL (Joseph), médecin auxiliaire à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. SORREL (Pierre-Marie-Edmond-Étienne), médecin auxiliaire au 121e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. VALLÉE (Victor-Ernest-Charles-Marie-Pierre), médecin auxiliaire au 142e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. PARENT (Robert), groupe de brancardiers de la 125e division d'infanterie ; M. GAUJARD (Marcel-Sylvain-Joseph), au 14e bataillon de chasseurs à pied ; M. VILLEMEYRE (Joseph-Félix-Henri), au 307e rég. d'infanterie ; M. LETORT (Auguste-Pierre-Joseph), au 152e rég. d'infanterie ; M. MARTIN (André-Louis), au 152e rég. d'infanterie ; M. ROY (Joseph-François-Victor-Antoine), à la compagnie 27/4 du génie ; M. LARDIN (Joseph-Victor), au 217e rég. d'infanterie ; M. LESIRE (François-Eugène-Thomas), au 302e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : M. le médecin auxiliaire ABARNOU (Jean-Marie), au train sanitaire semi-permanent no 1, P.-L.-M.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, les médecins aides-majors de 2e classe de réserve dont les noms suivent : M. LE BLAYE (Jean-Marie), ambulance 4/9 ; M. LEPORCQ (Léon-Henri-Hippolyte-Albert), région du Nord ; M. PASSET (Paul-Félicien), 17e région ; M. ZISLIN (Jean-Jacques), hôpital de Bussang ; M. CAZALAS (Jean-Marie-François), 283e rég. d'infanterie ; M. THURIOT (Gustave-François-Xavier), armée d'Orient ; M. CUDENNEC (Mathieu-Victor), 11e région ; M. WILHELM (André-Marie-Xavier), ambulance 1/69 ; M. GUEIT (Charles-Henri-Gabriel), G. B. D. 66e ; M. JARDIN (Marcel-

NOUVELLES *(Suite)*

Joseph-Marie), ambulance 5/51 ; M. NORERO (Pierre-Marcel), mission militaire en Serbie ; M. ROKEACH (Moïse), ambulance 14/20 ; M. SCHOTT (Léon-Marie-Joseph), ambulance 3/58 ; M. CHENOT (Marie-Antoine-Jean-Marcel), ambulance 3/59 ; M. RASIS (Gerasime), 8e région ; M. GRIVEAUD (Louis-Marie-Jean-Baptiste), 8e région ; M. GOURE (Ferréol-Louis-Marius), 94e rég. territorial d'infanterie ; M. GOURDIER (Marcel-Édouard), dépôt du 4e rég. de dragons ; M. DUVAL (Jules-Louis-Théophile), 15e région ; M. SNOLIZANSKY (Abel-Léon), ambulance 16/1 ; M. ROSTAGNI (Henri-Louis-Jules), 15e région ; M. LESIEUR (Alphonse-Émile), hôpital complémentaire no 32, à Saint-Aubin-sur-Mer ; M. HANRIOT (Robert-Amable), ambulance 13/4 ; M. ESPENEL (Albert-Henri), 14e région ; M. HAMAOUA (Ernest-Joseph), Afrique du Nord ; M. REMUSAT (Paul-Marie-Louis-Ernest), 4e rég. de zouaves de marche ; M. POUGET (Jules-Jean-Baptiste), ambulance 15/1 ; M. RUAUD (Marie-Joseph-Michel-Ludovic), parc d'artillerie de la 62e division d'infanterie ; M. BOBEAU (Georges-Isidore-Octave), escadrille B. M. ; M. TARAVELLIER (Joseph-Ernest-Félix), 14e région ; M. TOUSSAINT (Gaston-Alphonse-Urbain), réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. ROQUES (Paul-Émile-Sylvain), Afrique du Nord ; M. BRIAUT (Fernand-Louis-Joseph), ambulance 8/8 ; M. GRANVAL (Eustache-Justin-Jacques), ambulance 8/4 ; M. THERY (Pierre-Georges-André), ambulance 7/8 ; M. BLANC (Fernand-Louis-Adrien), ambulance 6/15 ; M. GARNAUD (Maurice-Fernand-Robert), ambulance 11/12 ; M. VAUTIER (Louis-Joseph-Émile), 241e rég. d'infanterie ; M. IZARD (René-Jean-Pierre), ambulance 16/11 ; M. SENEZ (Charles-Eugène-Marius), hôpital temporaire à Chaumont ; M. BREGEON (Paul-Maurice), ambulance 3/59 ; M. BERA (Albert-Irénée-Joseph), région fortifiée de Verdun ; M. DE BAUDRE (Charles-Marie-Michel-Jean), détachement d'armée de Lorraine ; M. CLOGNE (Paul-Édouard), 6e région ; M. TUFFERY (Edmond-Thomas-Georges), ambulance 1/37 ; M. FRIMAUDEAU (Achille-Henri-Louis-Anastase), hôpital complémentaire 48 à la Chapelle Saint-Mesmin ; M. ESPAGNE (Gabriel-Émile-Joseph-Marie), 15e région ; M. DAUMAS (Paul-Joseph-Adrien), ambulance 3/15 ; M. RANQUE (Alexandre-Marie-Joseph-Aloys), 15e région ; M. GUYOT (Léon-Samuel-Marie-Étienne-Gabriel), 53e rég. d'artillerie ; M. DEVAUX (Jean-Baptiste-Joseph), 89e rég. d'infanterie ; M. BAILLIET (Charles-Antoine-Louis-Joseph), 73e rég. d'infanterie ; M. CALIN (Paul-Antoine), ambulance 1/152 ; M. PESQUE (Antoine-Henri-Robert), 201e rég. d'infanterie ; M. DRUESNE (Stéphane-François-Joseph), 6e rég. de chasseurs ; M. CLOSIER (Louis-Marie-Augustin), ambulance 5/9 ; M. CASTANG (Henri-Emmanuel-Pierre), 38e rég. territorial d'infanterie, 5e région ; M. REGNIER (Georges-Charles-Marcel), Afrique du Nord ; M. FEUILLET (Raoul-François-Camille-Gaëtan), 21e rég. de chasseurs.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale, dont les noms suivent : M. VICHOT (Julien), H. O. E. 3., Saint-Dizier ; M. MAHAR (Vincent), 6e région ; M. POISOT (Louis-Marcel), 8e région ; M. GEAY (Georges-André-Henri), dépôt d'éclopés de Crézancy ; M. BOUDET (Marie-Louis-Gabriel), Maroc ; M. BENASSON (Marie-Auguste-Sulpice-Prosper-Ludovic), 101e rég. territorial d'infanterie ; M. HOLLANDE (Fernand-Eugène), G. D. B., 69e division d'infanterie ; M. ELIOT (Henri-Louis-André), hôpital complémentaire no 29, à Lisieux ; M. COUTURIER (Henri-Louis-Dominique-Usmar), région du Nord ; M. TASSIN (Louis-Albert), 8e région.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre**.

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Médailles d'argent. — Mme la Baronne Fain, infirmière-major, présidente du comité de Compiègne : *est restée à son poste de présidente et d'infirmière-major de l'hôpital du château de Compiègne au moment de l'occupation allemande ; a fait face aux difficultés de tout genre avec sang-froid, énergie et une attitude pleine de dignité et de fermeté, se tenant prête à toutes les éventualités et réconfortant sans cesse son personnel. N'a pas quitté ses fonctions depuis le début de la guerre malgré les bombardements.*

Mme Trivioz (Eugénie), en religion sœur Jeanne-Marie, supérieure du couvent de la Compassion (hôpital annexe du palais de Compiègne) : *au moment où les Allemands allaient occuper Compiègne, a refusé de quitter son couvent, se tenant ainsi résolue et prête à toutes les éventualités. A mis tout son personnel à la disposition du service de santé, en a imposé aux Allemands par son attitude digne et ferme, et n'a cessé depuis le début de la guerre de consacrer à l'œuvre des blessés son temps et les ressources de la communauté, avec un dévouement et une intelligence au-dessus de tous éloges et, cela, malgré des bombardements de grosse artillerie.*

Mme Hermann (Marie), infirmière à l'hôpital annexe du palais de Compiègne : *est restée à son poste pendant l'occupation allemande de Compiègne. S'est consacrée aux soins des grands blessés de l'hôpital* 34 *depuis le début de la guerre, avec un courage et une énergie qui ne se sont jamais démentis, et cela malgré des bombardements.*

Mme la comtesse Pillet-Will (Antoinette), infirmière à l'hôpital annexe du palais de Compiègne : *a accompagné jusqu'à Rouen un convoi de blessés anglais évacués de l'hôpital* 34 *à Compiègne. Trouvant à son retour la ville occupée par l'ennemi, y est rentrée le lendemain du départ des Allemands. N'a pas quitté son poste depuis cette époque, malgré des bombardements de grosse artillerie, consacrant au service des blessés un dévouement et une énergie constants.*

Mme Boltenski (Hélène), infirmière à l'hôpital d'évacuation de Villers-Cotterets : *n'a cessé, depuis le* 23 *septembre* 1914, *de soigner avec le plus grand dévouement les malades et blessés de l'hôpital d'évacuation, ne reculant devant aucune besogne, si pénible fût-elle. Au cours du bombardement du* 17 *juin* 1915, *vit éclater à moins de dix mètres d'elle, un obus de* 380 *millimètres dont l'explosion l'a couverte de débris de terre, n'en continua pas moins à donner ses soins aux malades et blessés et ne consentit à quitter l'hôpital qu'après son évacuation.*

Médailles de bronze. — Mlle Evaint (Marguerite), infirmière à l'hôpital n° 40, à Rennes ; Mlle Cabrye (Marie), infirmière à l'hôpital n° 40, à Rennes ; Mme Mary, en religion sœur Félicité (Adèle), infirmière à l'hôpital n° 40 à Rennes ; Mlle Simon (Elise), infirmière l'hôpital complémentaire n° 40 à Rennes ; Mme Vincent, en religion sœur Saint-Léopold, infirmière à l'hôpital temporaire n° 2 à Angoulême ; M. le docteur Saison (Maurice), médecin bénévole à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; soldat de 1re classe Henry (Marie-Justin), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital annexe n° 73 à Thiais ; Mme veuve de Charnacé, née de Grandmaison, infirmière-major à l'hôpital complémentaire n° 28, à Dinard ; Mme Inglessi, née Schell, infirmière-major à l'hôpital complémentaire Buffon à Paris ; Mlle Albert (Marie), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 10, à Perros-Guirec ; soldat Sergent (André), de la section de marche d'infirmiers coloniaux du Maroc à l'infirmerie de Dar-bel-Hamri ; soldat Guillamo (Antoine), de la 20e section d'infirmiers militaires à l'hôpital de Saïda ; soldat Mesnard (Louis), de la 18e section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire de la Rochelle ; soldat Culot (Emile), de la 18e section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire de la Rochelle ; Mlle Courot (Jeanne), infirmière bénévole à l'hôpital temporaire n° 60 *bis* à Cannes ; Mme de Bonneval (Jeanne), infirmière diplômée à l'hôpital dépôt de l'Institut collégial, à Royan.

Mission médicale militaire française en Serbie. — *Médailles de vermeil.* — M. PETIT (Robert-Alfred), médecin-major de 2e classe ; M. CLÉMENT (Georges), médecin-major de 2e classe de réserve ; M. IMBERT (Georges), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. COUSIN (Joseph), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. LECQ (Théodore), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. BISCOS (Gabriel), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. COSTIL (Albert), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. MITTON (Félix), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. COLOMBANI (Jules), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. AZEMAR (Edouard) médecin aide-major de 2e classe, active ; M. RANDON (Eugène), médecin-major de 1re classe, active ; M. MINEL (Henri), médecin-major de 2e classe, active ; M. CHAIX (Jean-Baptiste-Achille), médecin aide-major de 1re classe, armée territoriale.

Médailles d'argent. — M. BARBEROUSSE (Etienne), médecin-major de 2e classe, active ; M. THOMPSON (Louis), médecin aide-major de 1re classe, réserve ; M. SICARD (Maurice), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale ; M. RIQUEZ (Albert), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale ; M. BOLLACH (Emile), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. ESCLUSE (Henri), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale ; M. LEFAUCHEUR (Jean), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. BONNET (Dominique), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. BEAUDOT (Léon), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. ALBERT (Charles), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. GIRAUDON (Pierre), médecin-major de 2 classe de réserve ; M. DAVID (Marc), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales ; M. BATSERE (Gabriel), médecin aide-major de 1re classe de réserve ; M. BATTAREL (Pierre), médecin aide-major de 1re classe de réserve ; M. CLERC (Alfred), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale ; M. RECHNER (Zacharie), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. SERVIÈRES (Victor), médecin aide-major de 1re classe ; M. BATUT (Paul), médecin aide-major de 2e classe ; M. CUINET (Pierre), médecin aide-major de 2e classe ; M. RAFFIER (Gaston), médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales ; M. LACOMME (Jacques), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale . M. DEMONET (Ernest), médecin-major de 2e classe ; M. GUITTARD (Jacques), médecin aide-major de 1re classe de réserve ; M. GUILLEMIN (Georges), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. REBUFFAT (Emile), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. MESTRE (Charles), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale ; M. POZZI-ESCOT (Lucien), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale ; M. BOCAGE (Joseph), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. PIOT (Albert), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. NORERO (Marcel), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. OFFRET (Alfred), médecin aide-major de 1re classe de réserve ; M. TROTESSKI (Victor), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. APCHIN (Jean), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. ESPELET (Jean), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. COT (Jules), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. LOUMAIGNE (Jean), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. BONFILS (Edouard), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; M. GIRARD (Jacques) médecin aide-major de 2e classe de réserve M. MOSSIER (Marie-Louis), médecin-major de 2e classe de l'armée active ; M. NAAME (Chukri), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. CASSIAU (Pierre), médecin aide-major de 1re classe de réserve ; M. QUEYRAT (Auguste), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. WOLTERS (Léon), médecin-major de 2e classe de réserve ; M. DHOMONT (Achille), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. MAZIÈRE (Jean), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales ; M. LATY (Maurice), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ; M. FAILLOT (Charles), médecin aide-major de 1re classe de réserve ; M. VALLET (Emile), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales ; M. NALPASSE (Valentin), médecin aide-major de 1re classe de réserve.

CURE RESPIRATOIRE

Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice

PAR LE



Combinaison Organo-Minérale

à base de **Nucléinate de Gaïacol**

et sirop lactucarium op. phosphaté

Médication spécifique des affections

BRONCHO-PULMONAIRES

(Toux, Grippes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)

Mode d'Emploi : Deux cuillerées à soupe par jour chez l'Adulte.

Des flacons pour expérimentation sont adressés franco à MM. les Docteurs sur demande

au Laboratoire A. BAILLY, Pharmacien de 1re classe, Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, **15, Rue de Rome, Paris**

PRODUITS PHYSIOLOGIQUES

TÉLÉPHONE 114

A. DE MONTCOURT

TÉLÉPHONE 114

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

Extrait gastrique MONCOUR	Extrait hépatique MONCOUR	Extrait pancréatique MONCOUR	Extrait entéro-pancréatique MONCOUR	Extrait intestinal MONCOUR
Hypopepsie	Maladies du Foie Diabète par anhépatie	Diabète par hyperhépatie	Affections intestinales Troubles dyspeptiques	Constipation Entérite muco-membraneuse
En sphérulines dosées à 0 gr. 125	*En sphérulines dosées à 30 c/gr. en doses de 12 gr.* *En suppositoires dosés à 3 gr.*	*En sphérulines dosées à 20 c/gr.* *En suppositoires dosés à 1 gr.*	*En sphérulines dosées à 25 c/gr.*	*En sphérulines dosées à 30 c/gr.*
De 4 à 16 sphérulines par jour.	De 4 à 16 sphérulines p. jour De 1 à 4 suppositoires —	De 2 à 10 sphérulines p. jour De 1 à 2 suppositoires —	De 1 à 4 sphérulines par jour.	De 2 à 6 sphérulines par jour.

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

Tablettes de Catillon IODO-THYROÏDINE

0gr.25 corps thyroïde, titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.
1 à 2 contre **Myxœdème**; 2 à 8 **Obésité, Goître, Herpétisme, Ostéogénèse**, etc. — Fl. 3 fr.

Granules de Catillon STROPHANTUS

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide,** relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections **MITRALES, CARDIOPATHIES** des **ENFANTS** et **VIEILLARDS**, etc.

Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.
En cas urgent, on peut donner 8, 12, 16 granules pour forcer la diurèse.

GRANULES DE CATILLON 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST. **TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE** NON DIURÉTIQUE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques ; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900,

3, Boul^d St-Martin, Paris et Ph^ies.

MÉDECINE PRATIQUE

L'ANTITHERMIE

DANS LA TUBERCULOSE PULMONAIRE

La question de l'antithermie chez les tuberculeux n'est point parmi celles qui sont faciles à résoudre. Non point que les substances propres à abaisser la température fassent défaut, elles sont nombreuses au contraire, mais il faut tenir compte de deux ordres de faits qui sont de nature à rendre très circonspect dans l'administration de ces remèdes : ils peuvent être nuisibles en masquant cet élément important de l'état du malade que sont ses variations thermiques ; ils peuvent l'être encore en l'intoxiquant et en diminuant ses réactions physiologiques de défense.

Néanmoins, et bien que la médication pathogénique doive toujours avoir le pas sur la médication symptômatique, cette dernière doit parfois trouver sa place, dans l'intérêt même du tuberculeux, lorsque son hyperthermie influe sur sa nutrition ou son état général, de telle manière qu'il importe de la combattre tout d'abord.

Le cinnamoylparaoxyphénylurée, plus communément connu sous le nom d'Elbon, constitue alors l'antithermique de choix. Ce corps, en effet, qui résulte de la combinaison de l'acide cinnamique avec l'oxyphénylurée, possède une action antipyrétique indiscutable et n'a pas sur le sang l'action altérante des dérivés para-aminophénoliques (production de méthémoglobine irréductible). Son action est douce, il provoque une baisse de température en lysis, pas toujours immédiate. Ce n'est d'ailleurs pas qu'un antithermique, son composant cinnamique lui communique encore des propriétés antiseptiques et anticatarrhales qui lui assurent une influence favorable directe sur le processus tuberculeux. Par son administration régulière, la courbe de température s'aplanit, les amplitudes minima et maxima diminuent et la fièvre perd de jour en jour quelques dixièmes de degré, l'apyrexie étant souvent obtenue après sept ou huit jours. Minnich (de Montreux), à la suite d'une expérimentation de plusieurs années, conclut que l'influence de l'Elbon, lorsque la tuberculose n'est pas trop avancée, se manifeste, même à la suite d'une période fébrile prolongée, par une rémission progressive, mais d'autant plus durable, et qui ne s'accompagne ni de collapsus, ni de frissons précurseurs d'une nouvelle ascension thermique, comme on l'observe trop souvent avec les antipyrétiques courants. Même chez les tuberculeux porteurs de cavernes, l'Elbon a pu encore exercer une influence heureuse en économisant les forces du malade et en améliorant son état moral.

Enfin, l'Elbon, par ses propriétés anticatarrhales que nous avons mentionnées, modifie et diminue notablement l'expectoration, à ce titre, on l'administrera avec succès chez les bronchitiques, de même qu'aux malades atteints de laryngite ou de rhino-laryngite.

L'Elbon est fabriqué par les laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

LA MÉDECINE DE GUERRE EN IMAGE



Comme on le voit, cette image que publia *La France pittoresque*, représente, sous une facture un peu naïve, un épisode de guerre : *les premiers soins donnés à un blessé sur le champ de bataille*. C'est un souvenir des guerres du passé, de 1830, très vraisemblablement (guerre d'Algérie), du moins si l'on s'en rapporte aux uniformes du chirurgien et des soldats ainsi qu'au milieu africain où se passe la scène.

COURS

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris. — Les travaux d'anatomie et de médecine opératoire commenceront le mercredi 1[er] mars sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, directeur.

Ces travaux comprendront : 1° le droit pour les internes et externes titulaires des hôpitaux de disséquer gratuitement dans le pavillon ouvert à l'enseignement ; 2° le droit pour les mêmes d'assister gratuitement à un cours de médecine opératoire général, qui sera fait par le directeur.

Collège de France. — M. le Pr D'ARSONVAL commencera son cours le 4 mars à 16 heures : Froid artificiel et ses applications biologiques. Il le continuera tous les samedis à la même heure.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Les Fièvres paratyphoïdes, par le Dr Jacques CARLES, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1 vol. in-16 de 96 pages avec 15 figures, cartonné (*Actualités Médicales*) : 1 fr. 50.

Les phagocytes en chirurgie. Applications récentes en chirurgie de guerre, par le Dr Raymond PETIT. Préface du Pr METCHNIKOFF. 1 vol. gr. in-8 de 402 pages : 8 francs (*Masson et Cie*, édit. à Paris).

Les écoles professionnelles de blessés à Lyon, par le Dr CARLE, aide-major de 2e classe, médecin chef des Écoles. Préface de M. Édouard HERRIOT, maire de Lyon, sénateur du Rhône. 1 vol. in-8 de 132 pages avec photographies hors texte : 3 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Vade-mecum d'Electrodiagnostic et de Radiodiagnostic, par le Dr André LUCAS, chef de service d'électrothérapie au Val-de-Grâce, Marcel BOLL et le Dr Lucien MALLET, attachés au service de Radiologie au Val-de-Grâce. 1 vol. in-8 de 152 pages avec 55 figures : 2 fr. 50.

Service de santé régimentaire, dix mois au front, août 1914 à mai 1915, par le Dr J. MISTARLET. Gr. in-8, 50 pages avec figures : 2 francs (*Jouve et Cie*).

Annuario de Estatistica demographo-sanitaria (*Rio-de-Janeiro*, 1912). 1 vol. gr. in-8 de 325 pages : 5 francs.

Prophylaxie de la tuberculose de guerre à Eaux-Bonnes, par le Dr A. BOUYER. In-8, 8 pages avec figures : 50 centimes.

A Study of the Housing and Social conditions in selected districts of Philadelphia, par Frank A. CRAIG. Gr. in-8, 90 pages avec planches : 3 francs (*Henry Phipps Institut, à Philadelphie*).

Notes sur la chirurgie de l'avant par le Dr G. DE PARREL. In-8, 30 pages : 1 franc.

La mécanothérapie pour tous, par G. LEURSON. Gr. in-8, avec 2 planches : 1 franc (*Alençon*).

La localisation des corps étrangers avec le repéreur Marion-Danion, par le Dr MARION. Gr. in-8, 18 pages avec figures : 1 franc.

Chirurgie de guerre. Indications générales du traitement des plaies de guerre, par le Dr G. MARION, médecin-major de 1re classe, chirurgien de l'hôpital Lariboisière. 1 vol. in-16 de 190 pages avec figures : 4 fr. 50 (*A. Maloine et fils*, à Paris).

Sept mois de chirurgie dans un hôpital du front, par le Dr André RENDU (de Lyon). Gr. in-8 de 24 pages : 1 franc (*Lyon*).

Notes cliniques et thérapeutiques de chirurgie de guerre, par le Dr Maurice CAZIN. Gr. in-8 de 100 pages avec figures : 4 francs. (*A. Maloine et fils*, à Paris).

La Cure de travail dans le traitement de la tuberculose pulmonaire, par le Dr Albert VIGNÉ. 1. vol gr. in-8 de 327 pages avec photographies hors texte : 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Procédé simple et pratique de la transfusion du sang à l'aide d'une plume de poulet, par le Dr André RENDU (de Lyon) Gr. in-8, 4 pages : 50 centimes (*Lyon Chirurgical*).

Maladies des organes génitaux de l'homme, par les Drs P. SÉBILEAU et P. DESCOMPS, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. gr. in-8 de 684 pages avec 114 figures (*Nouveau Traité de Chirurgie Le Dentu et Delbet*). Broché : 15 francs. Cartonné : 16 fr. 50.

La localisation des corps étrangers, par le Dr HENRARD. Br. in-8 de 8 pages avec figures : 1 franc.

L'école au soleil, par le Dr ROLLIER (de Leysin). Gr. in-8 de 34 pages avec photographies hors texte : 1 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

VARIÉTÉS

SUR LA DÉCLARATION A LA MAIRIE DES NOUVEAU-NÉS IMPORTUNS

PAR

le Dr L. PLANTIER (d'Annonay).

Parmi les questions paramédicales que soulève la guerre, l'étude de tout ce qui touche à la repopulation prend un intérêt d'actualité primordial dans notre France si peu prolifique, hélas !

Laissant, à dessein, dans l'ombre les grands côtés de ce problème si complexe et si angoissant, je ne désire appeler, aujourd'hui, l'attention des pouvoirs publics que sur un point bien limité, d'une utilité pratique immédiate : la déclaration de naissance des enfants français indésirés de leur mère, mais non moins tendrement aimés que les autres par cette *plus* grande mère qu'on a si justement nommée la mère patrie. Cette dernière, plus indulgente que la mère suivant le sang et surtout que les parents de celle-ci qui ont à défendre un héritage de traditions de dignité et de respectabilité, parfois trop rigides mais honorables, doit accueillir avec le même sourire et combler des mêmes soins ces fils, tous légitimes pour elle, et dont l'infortune imméritée constitue un titre de plus à son amour.

Mais, soucieuse des intérêts moraux des familles, elle doit s'efforcer de n'en laisser léser aucun et permettre le secret le plus absolu autour d'une filiation qu'on ne veut révéler à aucun prix.

Une expérience ancienne m'a prouvé malheureusement que les administrations municipales, imparfaitement au courant de leur devoir formel, obligent au contraire à la violation de ce secret. Que de hontes pas toujours justifiées, que de dissentiments graves, que de suicides, que de crimes même peuvent être la conséquence de cette méconnaissance de la loi par ses propres interprètes !

Et combien d'avortements et d'infanticides seraient évités si les mères, filles et femmes mariées, abusées ou fautives, avaient la certitude qu'elles jouissent, de nos jours, sous une autre forme il est vrai, des garanties complètes que leur offrait, jadis, le tour, dont on a proposé le rétablissement !

Une simple circulaire ministérielle, précisant avec netteté leur rôle aux secrétaires de mairie et reproduite par la presse politique, aurait, à cet égard, les plus heureux résultats. Il serait urgent qu'elle fût aussitôt lancée, ainsi que l'établissent les deux faits suivants :

Une femme mariée donne le jour, sans que personne en ait rien pu soupçonner, à un enfant né trop longtemps après le départ du mari pour que celui-ci pût en accepter la paternité. Une accoucheuse, d'une honorabilité parfaite, porte le nouveau-né à l'hôtel de ville où, conformément à l'enseignement de ses livres et de ses maîtres en pareille occurrence, elle déclare ne pouvoir énoncer que les prénoms de l'enfant, la commune, le jour et l'heure où il est né. Elle se heurte à un refus obstiné de l'employé municipal qui, ignorant la loi et l'arrêt formel rendu en

VARIÉTÉS *(Suite)*

1845 par la Cour de cassation, ne consent à dresser son acte qu'après avoir arraché le nom de l'époux, malgré les protestations énergiques de la sage-femme, intimidée à la fin.

Le second fait concerne une fille-mère dont l'autocratie bureaucratique, toute-puissante sur les humbles, exigea le nom qu'on déshonorait ainsi et qu'il fallut indiquer bon gré, mal gré.

Je n'ai pu entendre sans émotion le récit de cette accoucheuse ni évoquer sans frémir les conséquences éventuelles de l'acte banal et naturel pour lui de ce rond-de-cuir qui va déchaîner peut-être les pires catastrophes et augmenter la clientèle des faiseuses d'anges en tout cas. Et quand on pense que des milliers de secrétaires de mairie pratiquent en France les mêmes errements, il apparaît nécessaire de porter hâtivement remède au danger qu'implique un tel abus de pouvoir.

Quel que soit, en effet, notre jugement sur les malheureuses qui se croient dans la nécessité d'accoucher clandestinement, il est incontestable que le législateur a voulu leur permettre de réaliser pleinement leurs intentions.

S'il impose au médecin, à la sage-femme, comme d'ailleurs à toute autre personne présente à l'accouchement, l'obligation de déclarer, à défaut du père, la naissance de l'enfant dans les trois jours, il a été définitivement statué par les arrêts de la Cour de cassation du 16 septembre 1843, du 1er juin 1844 et du 1er août 1845, que l'on n'encourrait aucune pénalité en refusant de donner le nom de la mère et de révéler la filiation lorsque celle-ci n'a été connue que dans des circonstances confidentielles de leur nature. « La même discrétion est légitime dans le cas où la révélation du lieu de l'accouchement peut conduire à la découverte du nom de la mère. »

Ainsi que l'a écrit Brouardel, médecins et sages-femmes, lorsqu'ils se croient, dans leur conscience, obligés à la loi du secret, peuvent s'en tenir aux formalités suivantes :

1° Indiquer le jour et l'heure de la naissance ;

2° Énumérer les prénoms donnés à l'enfant ;

3° Présenter l'enfant à l'officier de l'état civil ;

4° Affirmer que la naissance a eu lieu dans telle commune, en province ou, à Paris, dans tel arrondissement.

Malgré l'horreur que m'inspirent les circulaires dont l'avalanche presque quotidienne faisait mon désespoir par leur futilité habituelle dans mes ambulances au temps où ma santé me permettait encore d'y soigner nos chers blessés, je souhaiterais ardemment que le ministre qualifié en rédigeât une, aussitôt, où ces divers points seraient clairement exposés et qu'il l'envoyât aux médecins, aux sages-femmes et, surtout, aux secrétaires de mairie, avec prière instante de ne pas la jeter au panier sans l'avoir lue. Ces quelques lignes de prose officielle feraient plus pour la repopulation que toutes les mesures édictées jusqu'ici et apporteraient à la France une notable augmentation de la classe 1935 et des suivantes.

REVUE DES THÈSES

Boulay (Ch.). La dépopulation française. Ses rapports avec la pathologie, le néomalthusianisme, l'avortement criminel. Les mesures de défense nécessaires (Th. Paris, 1915).

Cette thèse, dédiée à la mémoire d'un frère « sorbonnard » tué à l'ennemi, rappelle généreusement les grands problèmes sociaux et moraux que soulève la lutte contre la dépopulation. Notre mortalité pas plus que la nuptialité ne peuvent être accusées, et les facteurs pathologiques n'exercent qu'un rôle secondaire. Ce sont les pratiques anticonceptionnelles et plus particulièrement les avortements criminels (400 000 par an) qui privent le pays du plus grand nombre de naissances. L'auteur réclame donc la correctionnalisation de l'avortement et la *suppression du secret professionnel en matière d'avortement* qui permettront des sanctions légales sérieuses, sans oublier la lutte contre le néomalthusianisme (assimilation à l'outrage public à la pudeur), la protection du travail des femmes, les primes à la natalité, etc. Le « mal » étant également d'ordre moral, il se ressentira heureusement de l'évolution de la mentalité générale de l'après-guerre.

Mistarlet (J.). Service de santé régimentaire. Dix mois au front (août 1914-mai 1915) (Th. Paris, 1915).

Onze mois de campagne (déplacements, combats, tranchées) ont démontré au Dr Mistarlet la nécessité d'établir le poste de secours le plus près possible de la troupe engagée, dans les villages plutôt qu'en rase campagne, en évitant les granges à proximité des écuries par crainte du tétanos. La relève doit commencer en plein jour, toutes les fois qu'elle est possible, après avoir été très méthodiquement organisée par l'étude du terrain. Le matériel régimentaire doit être augmenté (gants de caoutchouc, linge de rechange, etc.).

Ermoulovitch (W.). Les dépôts de convalescents pendant la guerre de 1914-1915 (Th. Paris, 1915).

La simplification des écritures, la réduction du nombre des signatures auraient pour résultat d'accroître la responsabilité du médecin-chef des dépôts, mais elle permettrait d'économiser un ou deux jours d'hospitalisation par individu. 57 p. 100 des malades évacués sur les dépôts sont destinés à rejoindre leur corps après une permission d'une semaine : ces convalescents ne stationnent qu'un jour ou deux dans les dépôts. « La dépense énorme que coûte leur entretien pour un si court laps de temps ne nous paraît point rationnelle. »

Eissen (J.-L.-E.). L'asile français de Stéphansfelden (Alsace) (Th. Paris, 1915).

Il s'agit d'un sujet un peu particulariste et que la guerre actuelle a empêché de mener jusqu'à la période contemporaine : en 1870, Stéphansfelden, qui recevait les aliénés de la Haute et de la Basse-Alsace, pouvait passer pour un asile modèle.

Tresvaux du Fraval (A.). Huit mois à Safsafat, poste du Maroc oriental (mars-octobre 1914) (Th. Paris, 1915).

L'auteur a vécu dans « un charmant petit poste du Maroc oriental » où la vie est « simple, calme et plaisante ». Il y est facile de tenir à distance par d'énergiques mesures prophylactiques la fièvre récurrente, le typhus exanthématique et le paludisme.

Chobaitch (V.). Notes sur le tétanos dans la guerre de 1914 (Th. Paris, 1915).

Dans le tétanos suraigu, l'absence de température et de convulsions est fréquente. Les petites plaies des extrémités donnent le tétanos parce qu'elles sont négligées, pansées généralement « avec une substance emplastique qui cache la plaie à l'oxygène de l'air et favorise ainsi l'anaérobie de Nicolaïer ».

Collet (L.-E.-G.). La gangrène gazeuse et ses formes de début (Th. Paris, 1914).

La gangrène gazeuse, affection à marche progressive et envahissante, est caractérisée cliniquement par quatre symptômes cardinaux toujours présents : œdème, sphacèle (avec ou sans coloration bronzée), production de gaz, état général grave. En présence « d'une plaie anfractueuse, sanieuse, à bords déchiquetés, décollés, laissant apercevoir un fond grisâtre ; ou d'un orifice étroit par lequel s'échappe, quand on presse sur ses bords, un pus roussâtre mélangé à quelques fines bulles gazeuses, on devra penser à la gangrène gazeuse localisée » ; toutes les fois que « ces mêmes plaies auront à leur pourtour une coloration allant du rouge brun à la teinte feuille-morte, qu'elles laisseront sourdre un pus plus abondant, sanieux, horriblement fétide ; et que, soit au pourtour de la plaie, soit à distance, on trouvera de la crépitation gazeuse en un point, on aura affaire à un stade plus avancé de gangrène gazeuse, ne demandant qu'à évoluer ».

Gourivitz (L.). L'infection par la punaise (Th. Paris, 1914).

Certains parasites ne sont pas détruits ou ne sont détruits que tardivement dans l'intestin de la punaise, si bien que cet insecte est capable d'inoculer la peste, peut-être la tuberculose ; en ce qui concerne la lèpre, la punaise doit être considérée comme la principale, sinon l'unique cause d'infection. Son rôle est secondaire dans la transmission de la fièvre récurrente, mais important dans la transmission de l'épilation (*trypanosoma Cruzi*) ; d'après le professeur Blanchard, elle jouerait également un rôle dans la propagation et l'inoculation du cancer, tout au moins de celui à point de départ cutané.

Yoyotte (Cyr). Les phtiriases et la gale aux armées. Leur traitement dans une ambulance de l'avant (Ambulance 3 de la 56e division d'infanterie) (Th. Paris, 1915).

La gale peut et doit être traitée dans une ambulance de l'avant. En général (8 fois sur 10), c'est-à-dire en l'absence de complications infectieuses secondaires (ecthyma), le traitement de la gale ne nécessite qu'un séjour maximum de quarante-huit heures à l'ambulance. « Il nous a semblé que l'addition de la glycérine au savon de potasse (un quart de son volume) était un adjuvant heureux au traitement classique, et évitait toute possibilité de complications cutanées dues à l'action irritante de la friction et à l'action caustique d'un excès de potasse. »

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

MONY (René), médecin auxiliaire au 408e rég. d'infanterie : *praticien habile, a fait preuve en toute circonstance de bravoure et de dévouement ; a été tué aux côtés de son chef de bataillon.*

PAGE (Maurice), médecin aide-major de 1re classe au 9e groupe du 4e rég. d'artillerie lourde : *est allé une première fois relever et panser les blessés au milieu des lignes ennemies ; une seconde fois, le 28 septembre 1914 ; profitant d'une accalmie dans le feu de l'ennemi, est allé secourir et ramener les blessés tombés dans les lignes allemandes et a été fait prisonnier. A subi deux mois de dure captivité et est retourné au front sur sa demande.*

BALESTRIER (Léonard-Antoine-Marcel), médecin aide-major de 2e classe au 50e rég. d'infanterie : *a toujours fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables, d'un dévouement à toute épreuve. A été mortellement blessé, le 16 octobre 1915, à proximité des lignes ennemies en guidant des brancardiers et des musiciens chargés d'ensevelir les morts.*

Mme DE LA FOREST-DIVONNE, de l'ambulance 10/13 : *restée à X... depuis le début de la guerre, sous un bombardement presque incessant, a prodigué ses soins avec un dévouement admirable aux nombreux blessés des diverses formations sanitaires de la ville, dominant son deuil et sa douleur de mère doublement frappée, pour ne songer qu'à leur apporter le soulagement physique et le réconfort moral.*

PITRE (Charles), médecin auxiliaire à la compagnie 7/13 du génie : *comme médecin, a fait preuve d'une belle bravoure. A, le 25 septembre, rallié autour de lui des hommes privés de leur chef et les a lui-même entraînés à l'assaut en leur donnant l'exemple d'une rare énergie.*

DODOZ (Marie), médecin auxiliaire au 5e rég. d'infanterie coloniale : *a fait preuve d'une bravoure exceptionnelle, d'un dévouement absolu et d'un complet mépris du danger en prodiguant ses soins aux blessés au cours des attaques du 25 au 29 septembre sous un bombardement des plus violents.*

AUBERT (Raymond), médecin aide-major de 2e classe, 4e rég. de marche de tirailleurs : *tombé glorieusement le 25 septembre 1915, à son poste de secours établi dans les tranchées de première ligne où il prodiguait ses soins aux nombreux blessés sans souci du danger. Modèle de bravoure et de dévouement.*

GRANDCLAUDE (Charles), médecin aide-major de 2e classe au 11e rég. de chasseurs à cheval : *le 25 septembre 1915, a galopé avec une remarquable hardiesse dans les premiers rangs de son régiment, à l'attaque des tranchées ennemies. A sauté à terre devant les fils de fer, puis s'est dépensé sans compter pendant vingt-quatre heures pour soigner sous le feu le plus violent les nombreux blessés.*

RINGENBACH (Joseph), médecin-major de 2e classe au 6e rég. d'infanterie coloniale : *revenu au front sur sa demande pressante, encore incomplètement guéri d'une maladie grave, se dépense sans compter avec un dévouement absolu ; s'est particulièrement fait remarquer du 25 septembre au 7 octobre 1915, pour assurer le bon fonctionnement du service de santé et d'évacuation rapide des blessés ; s'est porté à diverses reprises de jour et de nuit, sous le feu de l'ennemi, faisant preuve d'une énergie et d'un sang-*

froid remarquables, ainsi que d'un parfait mépris du danger.

ROYNET (Paul), médecin aide-major de 1re classe au 8e rég. de marche de zouaves : *le 25 septembre 1915, a suivi le bataillon lors de l'attaque contre les tranchées allemandes, n'hésitant pas à s'exposer sur un terrain violemment battu par les mitrailleuses et l'artillerie ennemies, pour secourir et relever les blessés. Depuis le début des opérations, s'est fait remarquer pas sa bravoure, son dévouement inlassable à soigner les blessés et les malades tout près de la ligne de feu.*

VERAIN (Marcel), 8e artillerie : *s'est tenu constamment depuis le début de la campagne à hauteur des positions de batterie et s'est acquis par son dévouement sans bornes, son mépris absolu du danger, ses qualités professionnelles, la sympathie et la reconnaissance de tous. Blessé à la tête le 16 septembre 1915 en se portant sous un violent bombardement au secours de travailleurs d'infanterie atteints par l'artillerie ennemie, a insisté pour ne pas être évacué.*

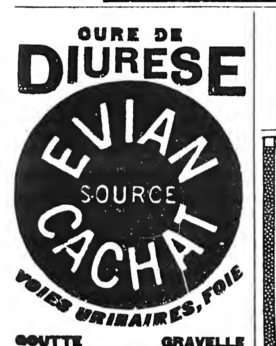
BRUCKER (J.), médecin aide-major de 2e classe au 272e rég. d'infanterie : *a déployé dans l'exercice de ses fonctions un dévouement remarquable, notamment au cours des combats de Tahure du 6 au 10 octobre 1915, où il a donné ses soins à de nombreux blessés sous un bombardement intense. Tué le 10 octobre 1915 dans le poste de secours de son bataillon.*

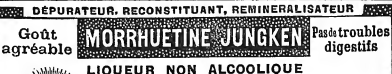
THÉVENOT (Albert), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 10/14 : *professeur agrégé de la Faculté de Lyon et chirurgien d'une valeur éprouvée, chargé, au voisinage du front, du traitement des blessés inévacuables, a su, par son ingéniosité et la plus heureuse utilisation des ressources locales, adapter une installation de fortune aux nécessités de la pratique moderne et y accomplir avec succès les interventions chirurgicales les plus osées et les plus délicates, procurant aux blessés graves toutes les chances de salut.*

IVERSENC (Edmond), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé de la ..e division d'infanterie : *médecin d'une haute conscience professionnelle et d'une rare modestie. S'est particulièrement distingué comme médecin-chef d'un groupe de brancardiers divisionnaire dans les combats livrés en août et septembre 1914, à X..., Y... et Z... Durant les combats des 25, 26 et 27 septembre 1915, a évacué rapidement ses blessés dans des conditions difficiles et périlleuses.*

HÉBRARD (Gaston-Émile-Marie-Joseph), médecin aide-major de 1re classe au groupe de brancardiers de la ..e division : *tué, le 30 septembre 1915, dans l'exercice de ses fonctions, au moment où il faisait un pansement à un blessé venu directement de la ligne de feu au relai d'évacuation du groupe de brancardiers. Déjà proposé pour une citation pour sa belle conduite lors d'une mission récente de désinfection du champ de bataille.*

BICHOURON (Marcel), médecin auxiliaire : *étant embarqué sur un transport attaqué en cours de route, s'est empressé, dès les premiers obus, auprès des blessés et a quitté le bord un des derniers.*






STIMULANT DE LA NUTRITION GÉNÉRALE
OVO-LÉCITHINE BILLON
CONVALESCENCE, FAIBLESSE GÉNÉRALE,
SURMENAGE, ANÉMIE CÉRÉBRALE
PHOSPHATURIE, NEURASTHÉNIE, ETC.
DRAGÉES a 0gr.05 6 par jour.
GRANULÉ à 0gr.10 par cuill. à café 3 par jour
AMPOULES à 0gr.05 par C.C. 1 tous les deux jours
Littérature & Echantillon sur Demande.
LES ETABLISSEMENTS POULENC FRÈRES
92, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Georges Carlier, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 5e corps d'armée, officier de la Léglon d'honneur, a succombé à une paratyphoïde contractée au service.

Nécrologie. — Le Dr Linon, ancien directeur du service de santé, décédé à Toulon. — Mme Emerique, belle-mère de M. le Dr Oulmont, médecin des hôpitaux de Paris. — Le Dr Péon, ancien médecin adjoint de l'asile de Sainte-Gemmes, décédé à Angers. — Le Dr Xavier Delore, ancien chirurgien-major de la Charité de Lyon, professeur adjoint à la Faculté de médecine de Lyon, membre correspondant de l'Académie de médecine, décédé à l'âge de 89 ans, père de M. le Dr Xavier Delore, chirurgien des hôpitaux de Lyon. — Le Dr Alfred Binet du Jassonneix, médecin-chef de l'ambulance de Melmac. — M. Thomassin, pharmacien-major. — Le Dr Clerval, médecin aide-major, tué dans un accident d'ascenseur à Paris. — Mme J. Luc, belle-sœur de M. le Dr Guyot. — Le Dr Bonnet. — Mme Henri Mercier, décédée subitement à l'âge de quarante-deux ans, femme du Dr H. Mercier, de Paris, auquel nous exprimons nos sincères condoléances.

Nous apprenons la mort subite du Dr Max Billard. Ancien élève de la Faculté de médecine de Lyon, le Dr Max Billard s'était fixé à Paris, où il s'était créé, dans le quartier Montmartre, une fidèle clientèle. Très érudit, très épris de recherches historiques, il consacrait ses loisirs à chercher dans les Archives, ou à la Bibliothèque nationale des documents sur la période révolutionnaire et sur l'Empire. Il a publié de nombreux articles dans les journaux de médecine, et plusieurs ouvrages, qui furent fort remarqués, notamment *les Tombeaux des rois sous la Terreur, les Maris de Marie-Louise, la Conspiration de Malet*. Le Dr Max Billard menait une existence assez retirée, au milieu d'un petit groupe d'amis, qui appréciaient vivement sa nature ardente et loyale, et que sa mort inattendue a profondément attristés. Nous adressons à sa famille et en particulier à son beau-frère, notre collaborateur, le médecin inspecteur du service de santé G.-M. Lemoine, l'expression de notre condoléance.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *chevalier :*

Gassin (Alfred), médecin-major de 2e classe, chef de service au 2e rég. de marche d'Afrique : *médecin de tout premier ordre, aussi zélé qu'entendu et expérimenté, s'est particulièrement distingué pendant le repli de Serbie. (Croix de guerre.)*

Armand-Delille (Paul-Félix), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, médecin-chef du laboratoire de bactériologie de l'armée d'Orient : *vingt ans de services. Cité aux Dardanelles, a rejoint Salonique incomplètement guéri. A rendu des services exceptionnels à l'armée d'Orient (prophylaxie et hygiène).*

Varatges (Léon-Emile-Louis), médecin-major de 2e classe : *services éminents pendant l'épidémie de typhus. S'était distingué précédemment devant l'ennemi aux colonnes du Tadla et des Zaïrs (Maroc), en 1912, et au front français pendant la campagne actuelle.*

Barberousse (Etienne-Marie-Frédéric), médecin-major de 2e classe : *services éminents pendant l'épidémie de typhus.*

Mossier (Louis-Marie-Joseph), médecin-major de 2e classe : *services éminents au cours de l'épidémie de typhus. Déjà noté pendant la campagne de France comme intrépide au feu.*

Cot (Charles-Gustave-Eugène-Louis), médecin-major de 2e classe : *services éminents au cours de l'épidémie de typhus. S'est distingué précédemment au front français pendant la campagne actuelle.*

Dagincourt (Marie-Emmanuel), médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale : *s'est consacré avec la plus entière abnégation à l'œuvre à laquelle il s'était voué malgré son âge. A contribué à organiser une ambulance chirurgicale pendant le bombardement de Belgrade. (Croix de guerre.)*

Loisel (Gustave), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale : *a fait preuve du plus grand dévouement au cours d'une épidémie de typhus exanthématique.*

Clerc (Alfred-Marcel-Gaston), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : *s'est donné de tout cœur à la lutte contre le typhus. S'est fait remarquer au cours des opérations militaires par son sang-froid et son courage.*

Vallet (Emile-Marie-Augustin), médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales : *services antérieurs aux colonies. S'est acquis de nouveaux titres pendant l'épidémie de typhus.*

Giraudon (Pierre-Victor-Claude), médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales : *services antérieurs aux colonies. A fait preuve du plus grand dévouement au cours de l'épidémie de typhus.*

Médaille militaire. — Laget (Auguste-Joseph-Antoine), médecin auxiliaire au 302e rég. d'infanterie : *d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A toujours fait preuve d'initiative et de bravoure dans l'exercice de ses fonctions. Grièvement blessé, le 20 décembre 1915, en se portant au secours des blessés du régiment sur un terrain violemment battu par l'artillerie ennemie.*

Service de santé. — Sont réintégrés pour la durée de la guerre :

Avec le grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. Dupré (Ferdinand-Pierre-Louis-Ernest), ex-médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, Paris, 17, rue Ballu, affecté au gouvernement militaire de Paris ; M. Kowler (Maurice), ex-médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, actuellement infirmier à la 15e section d'infirmiers militaires, affecté à la 15e région ; M. Raymond (Paul-Hippolyte), ex-médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, Paris, 34, avenue Kléber, affecté au gouvernement militaire de Paris.

Avec le grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Perdriat (Hubert-Henri), ex-médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, actuellement infirmier à l'hôpital no 6, à Châlon-sur-Saône ; affecté à la 8e région.

Sont nommés :

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale : les médecins-majors de 2e classe : M. Pujade (Paul-Jean-Justin), gouvernement militaire de Paris ; M. Mariau (Ernest-Marguerite-Albert), 15e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale : les médecins aides-majors de 1re classe : M. Pé-

NOUVELLES *(Suite)*

RARD (Alphonse-François-César), gouvernement militaire de Paris; M. CUZIN (Francisque-Claudius), 14e région; M. BATSÈRE (Jean), 18e région; M. CHAFFAI, (Mathieu-Jean-Claude), 14e région; M. LUCAS (Marie-Henri-André), armée d'Orient; M. KNŒRL (Jean), 13e région; M. BRETON (Etienne-Louis-Edouard), gouvernement militaire de Paris; M. MARTIN (Rémoud), 21e région; M. FROIN (Georges), 11e région; M. BOURÉE (Fernand), école d'aviation de Juvisy.

Sont nommés :

Au grade de médecin principal de 1re classe (à titre temporaire) : M. le médecin principal de 2e classe JAUBERT (Etienne-Joseph-Léon-Louis-Jacques), Tunisie (affectation provisoire).

Au grade de médecin-major de 1re classe (à titre temporaire) : M. le médecin-major de 2e classe AZÉMAR (Edouard-Romain), Maroc.

Au grade de médecin-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de 1re classe CUINET (Pierre-Célestin), 20e région.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) : M. le médecin auxiliaire ROUFFIAC (Pierre), au parc de réserve automobile de Charmes.

Au grade de médecin-major de 2e classe : M ACHARD, médecin aide-major de 1re classe au 21e rég. de dragons; M. SCHNEIDER, médecin aide-major de 1re classe au 28e rég. d'infanterie; M. ROUQUIER, médecin aide-major de 1re classe au 97e rég. d'infanterie; M. GOSSWILLER, médecin aide-major de 1re classe au 44e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) : M. DUBAR (Eugène-François- Charles), médecin aide-major de 1re classe, ambulance no 2/73.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. SOULIÉ (Paul-Jean-Louis), au 130e rég. d'infanterie; M. MARQUET (Yves-Marie-Raoul), au 130e rég. d'infanterie; M. MARSAN (Pierre-Bertrand), au 129e rég. territorial d'infanterie; M. CARRÈRE (Gabriel-Hamilton-Romuald-Henri), au 2e rég. de marche du 1er rég. étranger; M. RIOL (Jean-Baptiste-Alexis), au 286e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. AUVRET (Jean-Marie-François), au 7e bataillon territorial de chasseurs alpins; M. THIBON DE COURTRY (Charles-Henri-Edouard), au 15e rég. territorial d'infanterie.

L'école de massage des soldats aveugles. — Cette œuvre, fondée à la maison de convalescence de Reuilly par Mme A. Léopold-Kahn, en mai 1915, vient de se constituer de façon définitive sous le bienveillant patronage de M. J. Brisac, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au ministère de l'Intérieur.

L'« École de massage des soldats aveugles » entend former, sous le contrôle de la science médicale, des masseurs accomplis. Plusieurs de ses élèves seront bientôt au point de passer l'examen qui doit leur ouvrir la carrière. On sait qu'au Japon la profession de masseur est réservée aux aveugles : pour la sensibilité et la délicatesse du toucher, aucun voyant ne saurait les égaler.

Comment ne pas encourager chez nous une œuvre de rééducation comme celle-là? Tout soldat aveugle, jeune, bien portant, doué de volonté et d'intelligence, est assuré de trouver dans l'art du massage le meilleur avenir matériel et moral.

Train sanitaire américain. — Deux généreux Américains ont offert pour nos blessés un train sanitaire.

Le train comprend 13 wagons où peuvent trouver

NOUVELLES *(Suite)*

place 240 blessés couchés et 15 assis. Composé de voitures du matériel des wagons-lits, il forme un ensemble sanitaire complet, avec ses logements pour les officiers, les médecins — dont deux chirurgiens américains — et les infirmiers ; une cuisine, une pharmacie, une salle d'opérations et les wagons occupés chacun par dix-huit couchettes dont la suspension est assurée par le système des ressorts Belzer. Les panneaux extérieurs des voitures sont ornés de la croix rouge encadrée des drapeaux américain et français. L'utilisation des moindres coins révèle une remarquable ingéniosité, grâce à laquelle on a pu restreindre au minimum l'emplacement destiné au matériel, presque entièrement composé d'objets en aluminium.

Hommage au Dr Grancher. — Le Conseil municipal de Paris a renvoyé à l'examen de sa 4e Commission une proposition de M. Adrien Mithouard tendant à donner le nom du Dr Grancher à une rue de Paris.

Les médecins auxiliaires à douze et seize inscriptions. — M. Doisy, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quelles formalités doivent remplir les médecins auxiliaires à seize inscriptions, qui sont dans la zone des opérations et désirent être nommés aides-majors, a reçu la réponse suivante :

« Ces médecins auxiliaires doivent se mettre en instance, en formulant leur demande par la voie hiérarchique et en justifiant de leur scolarité. »

Peuvent être promus au grade de médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, les médecins auxiliaires pourvus à la mobilisation de douze inscriptions de doctorat qui, ayant accompli depuis un an de service, dont six mois au front, ont obtenu une citation à l'ordre. Toutefois, la condition des six mois de séjour au front ne sera pas exigée en cas d'évacuation par suite de blessure de guerre.

Conseil d'hygiène. — M. Wurtz, membre de l'Académie de médecine, membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, est nommé vice-président dudit Conseil pour l'année 1916.

Médecin de l'état civil. — Par arrêté préfectoral, le nombre des circonscriptions médicales de l'état civil du 16e arrondissement, à Paris, est porté de deux à trois, lesquelles sont composées comme suit :

1re circonscription. — Quartier d'Auteuil.

2e circonscription. — Quartier de la Muette.

3e circonscription. — Quartier de la Porte-Dauphine et de Chaillot.

M. Pineau est affecté à la 1re circonscription nouvelle ; M. Géraudel est affecté à la 2e circonscription nouvelle, et M. Weil est affecté à la 3e circonscription nouvelle.

Les médecins mobilisés. — Réuni en session extraordinaire, le Conseil général du Rhône a émis un vœu demandant que les médecins renvoyés du front à l'intérieur soient mobilisés dans les localités où ils exerçaient avant la guerre, surtout lorsqu'il s'agit de spécialistes ou de médecins ou chirurgiens appartenant à des services municipaux ou départementaux.

L'hospitalisation temporaire des soldats tuberculeux. — Sur la proposition de M. Ambroise Rendu, le Conseil municipal de Paris a décidé le renvoi à l'Administration et à sa 5e Commission d'un projet de résolution invitant l'Administration à étudier les moyens d'affecter provisoirement, avec le concours de l'État et du département de la Seine, un ou deux asiles d'aliénés au traitement de soldats réformés n° 2 pour cause de tuberculose.

Institut municipal de prophylaxie spécifique. — Sur la demande de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris a prononcé le renvoi à la 5e Commission et à l'Administration d'une proposition faite par lui et par M. Louis Dausset tendant à la création d'un Institut municipal de prophylaxie spécifique.

Les malades indigents de la banlieue dans les hôpitaux parisiens. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle, le Conseil général de la Seine a fixé à 2 500 000 francs le crédit à inscrire au budget de 1916 pour subvention à l'Assistance publique en vue du traitement des malades de la banlieue dans les hôpitaux de Paris.

Par la même délibération, le Conseil général a fixé à 5 fr. 76 le prix de la journée d'hôpital pour l'année 1916.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Lescan du Plessix, médecin de 1re classe de la marine à bord de l'*Amiral-Charner*. — M. Louis Belanger, étudiant en médecine, infirmier au 405e d'infanterie, tué en Artois. — Le Dr Robelin, médecin principal de 2e classe, décédé subitement à l'état-major d'une division; il avait été longtemps médecin-chef de l'hôpital d'évacuation de la Courneuve.

Nécrologie. — Mme Dard, veuve de l'ancien administrateur des hospices de Dijon. Elle a institué pour légataire universelle l'Association générale des médecins de France. — Mme veuve J. Luc, belle-sœur de M. le Dr Guyot. — Mlle Antonine Weil, fille de M. le Dr P. Emile Weil, médecin des hôpitaux de Paris, à qui nous exprimons notre douloureuse sympathie. — Le Dr Fernand Moussaud, décédé à Milan le 27 février chez son beau-frère. — Le Dr Perregaux, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin major de 2e classe. — Le Professeur Girard, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Genève depuis 1904. Son talent de professeur et sa réputation de praticien étaient bien connus. Il ne manquait jamais les réunions du Congrès français de chirurgie, c'était un ami de la France; en 1871, il fut médecin adjoint dans une ambulance de l'armée de Bourbaki.

Mariages. — M. le Dr François de Grailly, actuellement médecin-chef de la place de Parthenay, et Mlle Anne-Germaine Garnot.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : M. FORRAZ (Auguste), médecin auxiliaire au 43e bataillon de chasseurs à pied.

Par décret en date du 17 février 1916, les élèves de l'école du service de santé militaire, médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire dont les noms suivent, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2e classe :

M. BILLANT (Jean-Félix-Charles-Lucien), 24e rég. d'infanterie ; M. PRETET (Henri), ambulance 12/8 ; M. TRICOIRE (Raoul-Jean-François), ambulance 7/17.

Par décret en date du 21 février 1916, a été nommé, au titre étranger, au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, pour la durée de la guerre, et affecté à la réserve de personnel sanitaire de Besançon :

M. BLANKSTEIN (Adolphe), sujet russe, médecin auxiliaire au 1er rég. étranger, détaché au 11e bataillon de chasseurs.

Ont été nommés :

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe : M. REYMOND (Georges-Claudius), médecin-chef de service au 314e rég. d'infanterie; M. VINCENT (Jean-Baptiste-Gabriel), médecin-chef de l'ambulance 1/54 ; M. HURIEZ (Clément), médecin-chef de l'ambulance 5/59.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. BRETEILLE (René-Charles), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. FAINSILBER (Motel), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. CHAIX (Antoine-Emmanuel-Joseph-André-Trophime), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. REBEYROLLE (Jean-Paul-Émile), au 96e rég. territorial d'infanterie.

Ont été réintégrés pour la durée de la guerre dans le cadre auxiliaire du service de santé :

Avec le grade de médecin aide-major de 1re classe de

NOUVELLES *(Suite)*

réserve : M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve, rayé des cadres, Boureau (René-Marie-Louis), Tours, 27, rue Auguste-Comte. Affecté à la 9e région.

Avec le grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve, rayé des cadres, Mage (Pierre-Antoine-Jules-André-Louis), actuellement médecin auxiliaire à la 12e section d'infirmiers militaires. Affecté à la 12e région.

Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe* (*à titre temporaire*) (à dater du 3 décembre 1915) : M. Ribot (Joseph-François), médecin auxiliaire à la compagnie 5/14 du 1er rég. du génie ; (à dater du 1er décembre 1915) : M. Lutfalla-Dieudonné (Sami), médecin auxiliaire au centre hospitalier d'Alexandrie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) (pour la durée de la guerre) : M. Bion (Louis-Joseph-Georges), médecin auxiliaire à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. Champeau (Edmond-Robert), médecin auxiliaire à la 5e section de commis et ouvriers d'administration ; M. Chancel (Émile-André-Louis), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. Colpart (Henri-Émile), médecin auxiliaire au 61e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. Descola (Paul-Achille-Marie-Jacques), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. Lapeyre-Mensignac (Jean-Armand), médecin auxiliaire au centre d'instruction de Boussac (Creuse) ; M. Martimor (Emmanuel-Dominique-François-Gabriel-Marie), médecin auxiliaire à l'hôpital militaire de Toulouse) ; M. Poisson (Léon-Théophile-Hippolyte-Jean-Baptiste), médecin auxiliaire au 93e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Vaulet (Henri-Alfred-Léon), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie (Limoges) ; M. Lermoyez (Jacques-Léon-Edmond), médecin auxiliaire au groupe cycliste d'une division de cavalerie (Fougères) ; M. Barbier (Marie-Joseph-Nestor), médecin auxiliaire à la 2e section d'infirmiers militaires ; M. Camus (Paul-Ernest-Marie), médecin auxiliaire au 356e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Dauge (Michel-Edouard), médecin auxiliaire à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. Dejean (Pierre-Louis-Hubert), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. Dubois (Philibert-Joseph-Henri), médecin auxiliaire à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. Hadjès (Alfred), Paris, 11, rue Vineuse ; M. Hénon (Joseph-Aimé), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire n° 73 (Moulle) ; M. Marsan (Félix-Joseph), Paris, 24, rue Ampère, affecté au centre d'urologie de la 5e région ; M. Mornu (Jean-Charles), médecin auxiliaire à la 11e section d'infirmiers militaires ; M. Potel (Gaëtan-Hugues), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie (Limoges) ; M. Ramon (Jean-Justin-Frédéric-Louis), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale, rayés des cadres :

M. Brunet (Louis-Joseph-Marie-Armand), Joigny, 2 *bis*, faubourg de Saint-Florentin. Affecté à la 5e région.

M. Sassy (Jules-Ferdinand-Antoine), Berson (Gironde). Affecté à la 18e région.

M. Bucquet (Adalbert-Désiré-Eléonor), actuellement soldat à la 22e section d'infirmiers militaires. Affecté à la 5e région.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale, rayés des cadres :

M. Faure (Michel-Edmond), Saint-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme). Affecté à la 13e région.

M. Moret (Louis-Hector-Henry), Bordeaux, hôtel de Bayonne. Affecté à la 18e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve :

M. le pharmacien aide-major de 2e classe de réserve, rayé des cadres, Blaise (Lucien-Marie-Edmond), nommé pharmacien aide-major de 2e classe, à titre temporaire, par le général en chef, à dater du 2 septembre 1915. Affecté à l'ambulance 2/68, maintenu à la disposition du général en chef.

Au grade de pharmacien-major de 1re classe de l'armée territoriale :

M. le pharmacien-major de 1re classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, Troupeau (Paul), Neuilly-sur-Seine, 52, rue de Sablonville. Affecté à la 14e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale :

M. le pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

Médailles d'argent : Mme veuve OLLIVIER, née Scherrier, infirmière bénévole à l'hôpital militaire du Louvre à Paris; Mme de LANTIVY (Hélène), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires au centre hospitalier de Révigny (2e armée); Mlle SCHMOLLE (Esther), infirmière de l'Union des femmes de France, infirmière-major à l'hôpital d'évacuation no 33 de la 4e armée; Mme LEVEILLÉ, née Pfeiffer, infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital temporaire du Thillot; Mlle PFEIFFER (Henriette), infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital temporaire du Thillot; Mlle SUBERBIE (Jeanne), infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital temporaire de Malo-Terminus; Mlle ROTT (Hélène), infirmière de 1re classe de la société de secours aux blessés militaires à l'hôpital temporaire no 1 à Châlons-sur-Marne; Mme VAN DEN BROECH (en religion sœur Marie-Alphonse), infirmière à l'hôpital temporaire no 1 à Châlons-sur-Marne; Mlle DOURTHE (Jeanne), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 57 à Sainte-Menehould; soldat LECHAUDEL (Maxime), de la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital mixte de Châlons-sur-Marne; Mlle GODART (Germaine), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 31 à Compiègne; Mlle LOLLIER, infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 1 à Fismes; Mlle MOING (Marguerite), infirmière diplômée à l'hôpital complémentaire no 19 à Châlons-sur-Marne; Mme LAURENT (Charlotte), infirmière diplômée à l'hôpital complémentaire no 19 à Châlons-sur-Marne; Mlle BOULTON (Marcelle), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital temporaire no 18 (Corbineau), à Châlons-sur-Marne; Mme VIEL (Madeleine), infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital temporaire no 3, à Châlons-sur-Marne; Mme TEISSIER, née Gérôme, infirmière à l'hôpital 58 *bis* (Gallia), à Cannes; Mlle ROUSSEL (Lucie), infirmière diplômée, à l'hôpital temporaire no 8, à Langres; M. LARMANDE (Auguste), médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital complémentaire no 40, à Lyon; M. GUILLERMIN (Louis-François), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, chef de service du dépôt du 2e rég. de dragons; Mlle DE RONSERAY (Jehanne), infirmière diplômée à l'hôpital Jeanne d'Arc, à Gérardmer.

Médailles de bronze : Mlle TANGUY (Marie-Jeanne-Claire), infirmière de 3e classe à l'hôpital du Belvédère, à Tunis; soldat CORNIER (Henri), de la 7e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 11/21 (1re armée); soldat LEMOINE (Georges-Victor), du groupe de brancardiers du 8e corps d'armée (1re armée); soldat de 1re classe ALAZET (Émilien-Marie-Albert-Étienne), de la 14e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 6 du 8e corps d'armée); soldat MURE-RAVAUD (Louis-Ferdinand), de la 7e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 11/21 (1re armée); Mlle GUGNON (Marguerite), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois (Meuse); Mme BOIDIN, née Vuillaume, infirmière bénévole à l'hôpital temporaire de Ligny-en-

Barrois; Mme TOUSSAINT, née Drouin, infirmière bénévole à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois; Mlle PRODHON (Maria), infirmière bénévole à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois; Mme PENCEZ, née Martin, infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire de Ligny-en-Barrois; Mlle REDER (Lucie), infirmière bénévole à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois; Mlle RENAUT (Élisabeth), infirmière bénévole à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois; Mlle BASTIEN (Henriette), infirmière bénévole à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois; Mme REGNIER, née Gillard, infirmière bénévole à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois; soldat BIDEL (Jean), infirmier au 3e rég. d'infanterie coloniale (2e armée); soldat MOUYSSET (Pierre-Henri), de la 22e section d'infirmiers militaires à l'hôpital d'évacuation no 20 de la 2e armée; soldat MAINFROY (Paul-Eugène), de la 3e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 11/3 (5e armée); soldat HACQUEVILLE (Georges-Marius-Lucien), de la 3e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 11/3 (5e armée); soldat DAUTRESME (Roger), de la 3e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 16/3 (6e armée); soldat ALBERT (Benjamin-Aurélien-Constant-René), de la 11e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 12/11 (6e armée); soldat MAURIER (Antoine-François), de la 14e section d'infirmiers militaires à l'hôpital auxiliaire no 1 à Lunéville; Mme BENNET, en religion sœur Claire, infirmière à l'hôpital des contagieux de Réthenaus; Mme LHOMME, en religion sœur Jean-Gabriel, infirmière à l'hôpital des contagieux de Rétheuaus; soldat LE PERCHEC (Yves), de la 1re section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de Gravelines; soldat GUEGAN (François), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de Gravelines; soldat BONNIEC (Yves), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de Gravelines; soldat FLAUST (Maximilien), de la section coloniale d'infirmiers, à l'hôpital temporaire de Gravelines; soldat BONNENFANT (Eugène), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de Gravelines; soldat GUITTET (André-Marie-Joseph), de la 4e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de Malo-Terminus; soldat ALLAIN (Joseph-Marie-Jean), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de Malo-Terminus; soldat ROUX (Louis-Paul), de la 15e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de Malo-Écoles; soldat CHARBONNIER (Félix-Eugène-Paul), de la 15e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de Malo-Écoles; soldat RAVISSOT (François), de la section coloniale d'infirmiers, à l'hôpital temporaire de Malo-Écoles; soldat BERCHER (Edmond), de la section coloniale d'infirmiers, à l'hôpital temporaire de Malo-Écoles; soldat BIOT (Armand), de la section coloniale d'infirmiers, à l'hôpital temporaire de Malo-les-Bains; soldat BOUY, de la section coloniale d'infirmiers, à l'hôpital temporaire de Malo-les-Bains; caporal CROIZET (Charles), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 12/21 (36e corps d'armée); soldat LEDOUX (Alfred), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 12/21 (36e corps d'armée); sergent TAURIAC (Honoré), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire des contagieux de Stenworde; sergent DE SARCUS (Jean), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde; caporal PHILLIPPOT (Jean-Marie), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde; soldat MIRONNEAU (Eugène), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital de contagieux de Stenworde; soldat RHIEL (Fernand), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde.



NOUVELLES *(Suite)*

territoriale, rayé des cadres, Liénard (Henri-Ernest), Paris, 255, rue de Vaugirard. Affecté à la 3e région.

Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins principaux de 2e classe retraités :

M. Labanowski (Emile-Louis-Léon-Calixte), directeur adjoint du service de santé de la 4e région, à dater du 15 octobre 1915.

M. Sagrandi (Pandia-Hippatios), médecin-chef de la Place de Langres. Maintenu dans la 21e région à dater du 15 octobre 1915.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) : M. Dubarry (Henri), médecin auxiliaire au 1er régiment de marche d'Afrique.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : Les médecins aides-majors de 2e classe de réserve, rayés des cadres : M. Faux (Maurice-Eugène), Paris, 203, boulevard Malesherbes, affecté à la 10e région; M. Ressiguier (Marius-Ulysse-François), soldat à la 16e section d'infirmiers militaires (hôpital temporaire no 45) à Perpignan, affecté à la 16e région.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. le médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, Duvau (Octave-Julien-Félix), affecté à la 3e région.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : Les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale, rayés des cadres : M. Lefebvre (Marie-Henri-Joseph), Contrexéville (Vosges,) affecté à la 20e région; M. Récamier (Joseph-Claude-Anthelme-Marie), médecin-chef de l'hôpital auxiliaire 41, Châlons-sur-Marne, affecté à la 6e région ; M. Naureils (Jean-Baptiste-Marie-Victor), Ygos (Landes), affecté à la 18e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. le pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, Baillet (Paul), Paris, 68, rue Blomet, affecté à la région du Nord.

Au grade de médecin-principal de 1re classe de réserve : M. le médecin-principal de 1re classe de réserve, rayé des cadres, Audet (François-Eugène-Raphaël), Rennes, affecté à l'Afrique du Nord.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve : M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve, rayé des cadres, Magnan (Éli), médecin-chef de l'hôpital auxiliaire 208 *bis* à Luc-en-Diois (Drôme), affecté à la 14e région.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : Les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale, rayés des cadres : M. Léon (Fernand-Auguste-Joseph), actuellement soldat à la 2e section d'infirmiers militaires, affecté à la 11e région ; M. Magnan (Jean-Frédéric-Auguste-Louis), hôpital-hospice de Die (Drôme). affecté à la 14e région.

Au grade de médecin-principal de 1re classe de réserve (à dater du 15 octobre 1915) : M. le médecin-principal de 1re classe retraité Barbès (Étienne-Marc), Rennes, affecté à la 10e région.

Ont été désignés pour servir en Indo-Chine :

M. Pannetier, médecin-major de 2e classe au 311e régiment territorial d'infanterie ; M. Renaud, médecin-major de 2e classe de la 5e région ; M. Martin, médecin aide-major de 1re classe de la 5e région ; M. Donnezeau, médecin aide-major de 1re classe de la 9e région ; M. Perthuisot, médecin aide-major de 1re classe du gouvernement militaire de Paris ; M. Tessier, médecin aide-major de 1re classe de la 18e région ; M. Nancel Pessard, médecin aide-major de 2e classe de la 18e région ; M. Desmaroux, médecin aide-major de 2e classe du dépôt de convalescents de Vitré.

En Afrique occidentale : MM. le médecin-major de 2e classe Sibénaler, en service au Val-de-Grâce, et les médecins aides-majors de 1re classe Kérébel, du dépôt du 8e rég. d'infanterie coloniale, et Gaudiche, en service à la 14e région.

En France : au dépôt du 23e rég. d'infanterie coloniale, M. le médecin-major de 2e classe David, rentré de Serbie ; au dépôt du 3e rég. d'artillerie coloniale, M. le médecin-major de 2e classe Mazière, rentré de Serbie ; au dépôt du 22e rég. d'infanterie coloniale, M. le médecin-major de 2e classe Colombani, rentré du Maroc.

MÉDECINE PRATIQUE

L'ACTION CARDIO-RÉGULARISATRICE DE LA DIGIFOLINE

Kyste de l'ovaire. — Intervention. Réaction péritonéale, avec accélération du cœur. Injection de Digifoline. — Guérison.

La malade âgée de quarante-sept ans a été réglée à quatorze ans, normalement. Pas d'aménorrhée. Mariée à dix-huit ans, IX-pare : 5 enfants vivants ; 4 morts en bas âge ; 2 fausses couches, l'une à quarante-deux ans, l'autre à quarante-six ans. La malade accuse des douleurs lancinantes dans le ventre, qui est gros, tendu, avec circulation supplémentaire. Gêne respiratoire. Anorexie très prononcée. On peut déprimer assez aisément la paroi abdominale, sauf au niveau de l'ombilic, où l'on perçoit transversalement une masse indurée, allant de chaque côté dans les hypocondres. Dans l'abdomen on perçoit une volumineuse tumeur développée jusqu'à une main au-dessus de l'ombilic ; submatité de toute la région abdominale.

Le toucher vagino-rectal révèle un col effacé avec lèvre postérieure indurée. Les culs-de-sac antérieur et latéraux ainsi que le Douglas sont refoulés par la tumeur. Cependant ils sont tous déprimables. Rien de rectal.

Intervention. — On découvre un volumineux kyste gélatineux de l'ovaire, kyste très adhérent et facilement déchirable qui a infiltré le péritoine pelvien et l'épiploon. Il est impossible d'en enlever la coque. La tumeur pèse 11kg,500.

Le soir même de l'opération, la malade a un pouls rapide, à 132, avec température de 38°,8. Le lendemain le pouls et la température ont une marche ascendante : pouls à 140 ; température 40°. Le ventre n'est pas ballonné, ni douloureux. Dépression considérable. Vomissements gastriques nombreux chaque fois que la malade absorbe une gorgée de liquide. Ce dernier symptôme fait rejeter l'administration par voie buccale de la digitale ou de la digitaline, et on injecte 1 centimètre cube de digifoline, puis, dans la nuit, nouvelle injection de 2 centimètres cubes. Le lendemain, pouls à 126, température 39°,6. Pas de réaction péritonéale. On continue l'usage de la digifoline à raison de 2 centimètres cubes par jour, pendant six jours consécutifs ; le pouls descend à 120, puis tombe à 106. A partir de ce moment, la malade s'alimente, et son état devient de jour en jour meilleur elle quitte l'hôpital peu après. Il s'agit d'une réaction péritonéale non septique, mais durant laquelle le cœur a été accéléré et parfois arythmique. La digifoline a eu pour effet de ramener le cœur presque à la normale, en respectant les voies digestives intolérantes, et de permettre à la malade de s'améliorer rapidement.

Rappelons que la digifoline représente le complexe digitalique (digitaline + digitaléine) tel qu'il se trouve dans la plante, mais privé des substances inutiles ou irritantes qui l'y accompagnent (digitonine, lutéoline, sels de potassium). Mieux tolérée par voie gastrique que la digitale ou la digitaline, pouvant être administrée par voie buccale, hypodermique et intraveineuse, dosée rigoureusement, la posologie de la digifoline est la même que celle de la poudre de feuille de digitale titrée à laquelle elle correspond poids pour poids.

La digifoline est fabriquée par les laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

COURS DE LA FACULTÉ DE PARIS

Obstétrique. — M. G. LEPAGE, agrégé, commencera le Cours complémentaire d'Obstétrique le mardi 14 mars 1916, à 16 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Histologie. — M. PRENANT, professeur d'Histologie, a commencé le Cours réservé plus spécialement aux étudiants de 2e année le mercredi 1er mars, à 15 heures, à l'amphithéâtre Vulpian, et le continue les mercredis et vendredis suivants.

M. BRANCA, agrégé, fait depuis le 2 mars 1916, les mardi et jeudi de chaque semaine, aux étudiants de 1re année, une série de conférences, à la même heure et au même amphithéâtre.

Bactériologie. — M. FERNAND BEZANÇON, agrégé, chargé du Cours, commencera une série de leçons sur la Bactériologie, à partir du mardi 2 mai 1916, à 18 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis, à la même heure.

Les travaux pratiques auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 4 heures à 6 heures.

Pathologie chirurgicale. — M. J.-L. FAURE, agrégé, chargé de cours, commencera le Cours de Pathologie chirurgicale le lundi 13 mars 1916, à 18 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis et lundis suivants, à la même heure.

Physique biologique. — M. le professeur WEISS, assisté de MM. DEMEURE, chef des travaux de Physique de la Faculté de médecine de Lille, et SANDOZ, préparateur, commencera une série de leçons de Physique biologique destinées aux étudiants de 2e année (nouveau régime).

Ces leçons, accompagnées d'exercices pratiques portant sur les matières du programme, auront lieu aux jours et heure indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

Chimie médicale. — M. le professeur A. DESGREZ, assisté de M. MAILLARD, agrégé, chef des travaux, a commencé une série de leçons de Chimie appliquée à la médecine, les mardi et mercredi de chaque semaine, à 16 heures (amphithéâtre Vulpian), depuis le 8 mars.

Des exercices pratiques auront lieu aux jours et heure indiqués à l'horaire des travaux pratiques et porteront sur les matières enseignées au cours théorique.

Physiologie. — M. J.-P. LANGLOIS, agrégé, a commencé une série de Conférences qui auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 17 heures (amphithéâtre des travaux pratiques de Physiologie), depuis le 3 mars 1916.

Ces conférences coïncideront avec les démonstrations pratiques consacrées aux étudiants de 1re et 2e année, et auront lieu aux jours et heure indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Service de santé de la marine. — Le décret suivant a paru au *Journal officiel:*

ARTICLE PREMIER. — Les élèves du service de santé de la marine qui, au moment de la mobilisation, possédaient seize inscriptions de doctorat, ou douze inscriptions pour le grade de pharmacien de 1re classe, et qui ont été affectés au service général en qualité de médecins ou de pharmaciens de 3e classe auxiliaires, peuvent être nommés à l'emploi de médecin ou de pharmacien de 2e classe auxiliaires.

ART. 2. — Les élèves nommés à l'emploi de médecin ou de pharmacien auxiliaire de 2e classe sont assimilés, pour la solde, les indemnités et la hiérarchie, aux médecins et pharmaciens de 2e classe de la marine.

Les pharmaciens aides-majors. — M. Emile Vincent, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quels titres ont été exigés des candidats pour la récente promotion de pharmaciens aides-majors aux armées et s'il est exact qu'un examen préalable dans un laboratoire de toxicologie a été exigé avant de dresser les propositions, en a reçu la réponse suivante :

1° Ces nominations ont été faites parmi les pharmaciens de 1re classe actuellement mobilisés et appartenant au service armé, en suivant l'ordre ci-après :

a. Pharmaciens qui, antérieurement à la mobilisation, avaient satisfait à l'examen d'aptitude au grade de pharmacien aide-major de 2e classe du cadre auxiliaire du service de santé et non encore nommés ;

b. Professeurs et professeurs agrégés dans les Écoles supérieures de pharmacie, les Facultés mixtes ou Écoles de médecine et de pharmacie ;

c. Docteurs ès sciences, pharmaciens en chef des hôpitaux nommés par voie de concours ;

d. Docteurs en pharmacie ou en médecine ; chef des travaux pratiques dans les Écoles supérieures de pharmacie ou les Facultés de médecine et de pharmacie;

e. Licenciés ès sciences, préparateurs titulaires des cours dans les Écoles supérieures de pharmacie, les Facultés de médecine et de pharmacie, anciens internes des hôpitaux nommés au concours dans les villes où existe une École supérieure de pharmacie ou une Faculté mixte de médecine ou de pharmacie.

2° Aucun examen préalable dans un laboratoire de toxicologie n'a été exigé avant de dresser les propositions.

Les produits pharmaceutiques et les instruments scientifiques allemands dans les pays alliés. — Il est connu de tous que les produits pharmaceutiques allemands envahissaient tous les pays, mais l'Office du commerce extérieur nous fait connaître quelques chiffres.

En 1912, les exportations en produits pharmaceutiques d'Allemagne dans les pays alliés étaient de :

4 671 250 francs en Angleterre;
2 262 500 francs en France;
3 536 250 francs en Italie;
11 733 750 francs en Russie.

En 1912, les exportations en instruments et appareils scientifiques (à l'exception des appareils électriques) d'Allemagne dans les pays alliés étaient de :

6 732 000 francs en Angleterre;
3 992 500 francs en France;
10 652 500 francs en Russie
3 561 000 francs en Italie.

Intérêts professionnels des internes des hôpitaux de Paris. — Un groupe d'internes, titulaires et provisoires, anciens ou en exercice, présents à Paris et réunis le 1er février 1916 à l'hôpital Saint-Louis, ont nommé un comité de collègues en exercice : Mlle Romme, interne à l'hôpital Beaujon, MM Mignot, interne à l'hôpital Necker, Desaux, aide-major interne à l'hôpital Saint-Louis. Ce comité se mettra en rapport avec M. Bonnet-Roy, aide-major, interne à l'hôpital Lariboisière, membre du Comité de l'Association des internes et anciens internes, représentant cette association. Le Comité ainsi formé a pour mission de s'occuper de toutes les questions intéressant l'internat et les internes.

Les collègues mobilisés dans la zone des armées ou à l'intérieur pourront s'adresser : au Dr Pinel-Maisonneuve, membre du Comité de l'Association des internes et anciens internes; à M. Mignot, interne à Necker.

Un dîner mensuel a lieu le premier mardi de chaque mois à la salle de garde de l'hôpital Saint-Louis.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Repellin. — Le Dr Henrique d'Almeida Régadas, décédé à Paris. — Le Dr Jean Masbrenier, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien de l'hôpital civil de Melun, médecin aide-major, vice-président de l'Association des médecins, décédé à Melun à l'âge de 43 ans, après une longue et cruelle maladie. Sa valeur professionnelle et ses qualités de cœur et de caractère lui avaient attiré, tant à Paris qu'à Melun, l'unanime sympathie de tous ceux qui l'ont approché. — Le Dr Ludovic Dubois, conseiller général du canton de Marcilly-le-Haut.

Mariages. — M. le Dr Denis le Sève vient d'épouser Mlle Dupuy de Frenelle, sœur du distingué chirurgien. — Mlle Louise Émilie Borrel, fille de M. le Dr Borrel, professeur à l'Institut Pasteur, officier de la Légion d'honneur, et M. Fernand-Jacques-Raymond Poussard, externe des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire, décoré de la croix de guerre, fils de M. le Dr Poussard (de Rueil).

Médecin des hôpitaux renversé par un tramway. — M. le Dr de Beurmann, médecin de l'hôpital Saint-Louis, et sa belle-mère, Mme Regnaud, ont été renversés par un tramway, en traversant le boulevard Sébastopol. Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de M. de Beurmann n'inspire aucune inquiétude et nous souhaitons que Mme Regnaud se remette de l'état grave dans lequel elle se trouve.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins-majors de 2e classe de réserve : M. Verdelet (Louis-Jean-Baptiste), armée d'Orient ; M. Andérodias (Jean), ambulance 2/68 ; M. Micheleau (Paul-Étienne), 73e rég. d'infanterie ; les médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. Labbé (Ernest-Marcel), hôpital temporaire du Thillot ; M. Guérin-Valmale (Marie-Joseph-Martin-Charles), ambulance alpine 1/65 ; Carles (Jacques-Paulin-Émile), 18e région ; Richon (Louis), D. E. S. d'une armée ; M. Proust (Robert-Émile-Sigismond-Léon), ambulance auto-chirurgicale no 1 ; M. Marie (Charles-René), hôpital temporaire no 5, Amiens ; M. Rist (Édouard), hôpital temporaire no 15, Compiègne ; M. Grinfeltt (Édouard-Joseph-Casimir), ambulance 16/13 ; Lapointe (André-Pierre-François-Marie), ambulance auto-chirurgicale no 7 ; M. Brouardel (Georges-Auguste), sous-secrétaire d'État du service de santé ; M. Lenormant (Charles-Jean-Joseph), 5e région ; M. Nicolas (Guillaume-Joseph-Marie), 14e région ; M. Ducamp (Louis-Arthur), 16e région ; M. Abelous (Jacques-Émile), 17e région ; M. Cavalié (Marcel-Alphonse), 18e région ; M. Ausset (Édouard-Louis), 18e région ; le médecin aide-major de 1re classe de réserve Duval (Pierre-Alfred), 10e région ; les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Dujarrier (Louis-Charles-Antoine-Adrien), 6e région ; M. Caubet (Henri-Louis), 12e région ; M. Gallavardin (Louis), 14e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, les médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. Garin (Pierre-Charles), armée d'Orient ; M. Mulon (Pierre-Paul-Émile), ambulance 10/22 ; M. Leclercq (Jules-Augustin-Joseph), centre médico-légal de Châlons ; M. Garipuy (Robert-Léopold-Louis), hôpital mixte, Bar-le-Duc ; M. Philip (Léon-Maurice), ambulance 1/18 ; M. Roussy (Gustave-Samuel), centre de neurologie de Doullens ; M. Mauriac (Léonard-Pierre), ambulance 1/18 ; M. Réchou (Georges-Henri), ambulance auto-chirurgicale no 14 ; M. Duperré (Alfred-Raymond-Georges), quartier général d'une armée ; M. Grégoire (Raymond-Hippolyte-

NOUVELLES *(Suite)*

Auguste), ambulance auto-chirurgicale n° 3 ; M. MOURIQUAND (Georges-Émile-Jean-Achille-Paul), 14° région ; M. DAMBRIN (Louis-Camille-Bernard), 15° région ; M. FLORENCE (Antonin-Joseph-Jean-Émile), 16° région ; M. LEFÈVRE (Jean-Auguste-Henri), 18° région ; les médecins aides-majors de 2° classe : M. PIERRET (René), région du Nord ; M. VINCENT (Clovis), 8° région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. HEITZ (Maurice-Georges), armée d'Orient ; M. DEVRAIGNE (Louis-Jules), ambulance 5, 5° C. A. ; M. TANON (Louis-Jacques), laboratoire d'armée n° 3 ; M. GUÉNIOT (Paul-Joseph-René), hôpital central de Bar-le-Duc ; M. BAUDOIN (Alphonse-Marie), ambulance 12/2 ; M. LEMIERRE (André-Alfred), centre hospitalier d'Épernay ; M. MATHIEU (Paul-Auguste), ambulance 2/4 ; M. ROUVIÈRE (Marie-Joseph-Léon-Henri), ambulance 14/16 ; M. CHARRIER (Jean-Marie-Joseph-André), ambulance 13/18 ; M. WEIL (Émile-Ruben-Prosper), H. O. E. 38 ; M. MERKLEN (Jean-Prosper), ambulance 14/22 ; M. MOCQUOT (Charles-Pierre), ambulance auto-chirurgicale n° 5 ; M. CATHALA (Victor-Alexis), réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. HALBRON (Paul-Maurice), 5° région ; M. CANTONNET (André-Louis-Maurice), 8° région ; M. LABEY (Georget-Alexandre-Joseph), 9° région ; M. HAUTANT (Albert-Louis-Émilien), 9° région ; M. RIBADEAU-DUMAS (Louis-Achille-Marie-Théophile), 10° région ; M. COUTELAS (Charles-Henri-Georges), 10° région ; M. VURPAS (Claudius), 12° région ; M. BONNAMOUR (Stéphane-Jean-Alexandre), 14° région ; M. BÉRIEL (Louis-Anne), 14° région ; M. POULARD (Albert-Victor), 15° région ; M. VILLARET (Louis-Maurice), 16° région ; M. DESGOUTTES (Louis-Joseph), 18° région.

Au grade de médecin-major de 2e classe, les médecins aides-majors de 1re classe : M. GUILLAUME (Émile), médecin-chef de service au 95° rég. d'infanterie M. FIOCRE (Jean-Louis-François), médecin-chef de service au 111° rég. territorial d'infanterie ; M. DESCAMPS (Jules-Paul-Anatole), médecin-chef de service au 26° rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire, les médecins auxiliaires : M. BORDET (Gaspard-Francis), à la réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. BAUDET (Charles-Joseph-Gabriel-Marie), à l'ambulance 1/4 ; M. CARNET (René-Louis-Marie), au 87° rég. d'infanterie ; M. BRESSON (Étienne-Théodore-Gaston), à la réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. CAZAILLET (Marie-Charles-René), à la réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. LESENNE (Louis-Jean-Charles), à la réserve du personnel d'une armée.

Au grade de pharmacien-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. le pharmacien-major de 2° classe de réserve LEMAIRE (Paul-Henri-Louis), G. B. C. 38° C. A. ; les pharmaciens-majors de 2° classe de l'armée territoriale : M. FAVREL (Georges), G. B. D. 72° D. I. ; M. TARBOURIECH (Pierre-Joseph-Alexandre), G. B. D. 121° D. I. ; M. le pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale MOREL (Pierre-Victor-Albert), laboratoire d'une armée.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 1re classe de réserve : M. JUILLET (Charles-Paul-Armand), ambulance auto-chirurgicale, n° 4 ; M. LAVIALLE (Gaudrie-Pierre), G. B. D. 71° D. I.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. le pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale ANDRÉ (Émile-Régis), centre de fabrication des graisses.

NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, les médecins-majors de 2e classe de réserve : M. BAROT (Louis-Joseph), au 335e rég. d'infanterie ; M. CARRET (Marcel), ambulance 14/1 ; M. TIBERI (Albert-François-Jean-Clément), ambulance 8/6 ; M. MAITRE (Paul-Pierre-Lucien), Maroc ; M. FINCK (Charles-Jacques), 20e région ; M. BATTEZ (Gustave-Alfred), 12e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, les médecins-majors de 2e classe à titre temporaire : M. GUERTIN (Jacques), 18e rég. territorial d'infanterie ; M. CAZALAS (Jean-André-Marie-Joseph), 207e rég. d'infanterie ; M. LOIN (Louis-Joseph-Valentin), 128e rég. d'infanterie ; M. BARBIN (Albert-Arsène), 18e bataillon de chasseurs à pied ; M. DUBAR (Eugène-François-Charles), ambulance 2/73 ; M. GOINY (Charles-Augustin), ambulance 1/16 ; M. VEDEL (Marie-Charles-Gérard-Frantz), ambulance 2/16 ; M. MILLANT (Richard-Alexandre-Théodore), 26e bataillon de chasseurs ; M. ROSENTHAL (Pierre), 114e rég. d'infanterie.

Les médecins aides-majors de 1re classe M. FRANCHI (Paul-Nicolas-Vincent-Napoléon), ambulance 2/59 ; M. LAMOUCHE (Louis-Jean-Marie-Elie), 108e rég. d'artillerie lourde ; M. DEBIENNE (Henri-Edmond-Isaïe), 45e rég. d'artillerie ; M. BONNES (André-Félix-Achille), ambulance 14/15 ; M. VUILLAUME (Marie-Georges), ambulance 7/7 ; M. LAUGIER (Henri-François-Marie), ambulance 1/65 M. LACOSTE (Justin), 218e rég. d'infanterie ; M. TRENAUNAY (Paul-Henri), ambulance 1/4 ; M. CURMER (Albert-Édouard-Nathalis-Jacques), ambulance 1/22 ; M. SOGNIÈS (Henri-Adolphe), 95e rég. territorial d'infanterie ; M. MARTIN (Jean-Eugène-Marie-Odilon), ambulance 9/13 ; M. BASSAGET (Henri-Jean-Gabriel-Marius), 58e rég. d'infanterie ; M. CABON (Alphonse-Joseph), ambulance 1/55 ; M. LANÇON (Charles-Élie-Joseph), ambulance 3/64 ; M. BORDÈRES (Émile-Dominique-Michel-Marie), 45e division d'infanterie ; M. GRENIER de CARDENAL (Henri-Georges), ambulance 2/68 ; M. DECQ (Gustave-Louis-Augustin), 29e rég. d'artillerie ; M. BAYLE (Jean-Charles), hôpital d'évacuation n° 18 ; M. BARBET (Jean-Marie-Paul), 114e rég. d'artillerie lourde ; M. PONCEL (Joseph-Marie-Gabriel), ambulance 3/15 ; M. QUINTARD (Paul-Amédée), 292e rég. d'infanterie ; M. BESSERVE (Pierre), 53e rég. d'artillerie ; M. PERREAU (Henri-Louis), ambulance 12/22 ; M. RIGOURD (Emmanuel-Marie-Lucien), 60e rég. d'artillerie ; M. LIOUVILLE (Jacques), 27e rég. de dragons ; M. LOVER (Paul-Émile), 369e rég. d'infanterie ; M. COLLIN (Rémy-Gustave), ambulance 2/20 ; M. GUÉNOT (Camille-Ferdinand), 289e rég. d'infanterie ; M. TEULET-LUZIÉ (Pierre-Fernand), 3e rég. de chasseurs à cheval ; M. MEYNIER (Jacques-Marie-Jean-Frédéric), 41e bataillon de chasseurs ; M. LEMAIRE (Gaston-Félix-Prosper), ambulance d'une brigade marocaine ; M. PHILIPPOT (Marie-Léon-André), 38e division d'infanterie ; M. SONDER (Louis), ambulance 3/68 ; M. COURAUD (René-Raymond), groupe de brancardiers de la 35e D. I. ; M. PERRIER (Théophile-Paul-Victor-Marie), ambulance 6/11 ; M. PAMARD (Paul-François-Bénézet), ambulance auto-chirurgicale n° 3 ; M. LAFFARGUE (Pierre), ambulance 11/18 ; M. ARNOUX (Émile-Henri-Adolphe), ambulance 2/154 ; M. FABRE (François-Isaac-Charles), 15e région ; M. CAVALIÉ (Marcel-Alphonse), 18e région ; M. AUMONT (Ferdinand-Raymond), 8e région ; M. ACHERAY (Paul-Édouard-Joseph), 20e région ; M. RUDLER (Marie-Joseph-Louis-René), 5e région ; M. BULLIOD (Jean-Martial), 19e région ; M. FABRE (Aimé-Gabriel-Dominique-Étienne), commission consultative médicale ; M. BRETONVILLE (Léon-Paul), 10e région ; M. RIMBAUD (Louis-Joseph), région du Nord ; M. DUGUÉ (Paul-Auguste), 4e région ; M. MATHIEU (Paul-Georges-Albert), 6e région ; M. CHAZET (Léopold-Louis), 11e région ; M. LACROIX (Jean-Baptiste-Marie-Victor), 12e région ; M. BRUZON (Paul-Louis-Joseph), Dardanelles ; M. BRIANÇON (Marc-Jean-François-Joseph), gouvernement militaire de Paris ; M. MONTHEIL (André-Élie-Joseph), 18e région ; M. HENRI (Léon-Charles), 18e région ; M. CAPELA (Guillaume-Louis), 13e région ; M. GULDENSCHUCH (Pierre-Jean-Joseph-Victor), 15e région ; M. MERCIER (Marie-Adolphe-Eugène), région du Nord ; M. SUBERCASE (André-Marcel), 12e région ; M. IRIBARNE (Marie-Jean-Baptiste-Joseph), 13e région ; M. MAGNE (André-Joseph-Bernard), 8e région ; M. GARNIER (Charles-Alfred-Jean), 20e région ; M. MALLIÉ (Alphonse-Henri), 12e région ; M. BENDER (Xavier-Eugène-Alexandre), 5e région ; M. LEMAITRE (Jules-Fernand-Maurice), 13e région ; M. POUCHOT DE CHAMPTASSIN (Paul-Léon-Marie), 9e région ; M. RAMBAUD (Joseph-Paul-Hippolyte), 17e région ; M. WEIGERT (Jules-Ernest), 14e région ; M. ETTIGHOFFER (Georges-Isidore-Henri), Afrique du Nord ; M. LASSUDRIE-DUCHÊNE (Adrien-Émile), 8e région ; M. BOULAUD (Léon-Antoine), 13e région ; M. FIGHIERA (Félix-François-Eugène-Paulin), 15e région ; M. EGROT (Georges-Étienne-Brice), Afrique du Nord ; M. DEBUCHY (Alphonse-Charles-Augustin-Marie-Joseph), 12e région ; M. GILLE (Henry-Georges), 20e région ; M. LANDE (Pierre-Louis), 7e section de chemins de fer de campagne ; M. SAVIN (Marc-Paul-Jean-Marie), Afrique du Nord ; M. AVELINE (Paul-Marie-Ferdinand-Eugène), 4e région ; M. DUCLAUX (Paul-Louis-Henri), 8e région ; M. LEUILLIER (Marie-Émile-Amédée), 9e région ; M. GAND (Charles-Louis-Jean), 10e région ; M. TUAL (Alfred-Charles-Joseph), 11e région ; M. TEULIÈRES (Jean-Maurice), 13e région ; M. KLEIN (Edmond-Georges-Robert), 5e région ; M. CASSE (Élisée-Alexandre), 15e région ; M. LUCIEN (Maurice-Charles-Camille), 20e région ; M. LEROY (Maurice-Joseph-Alexandre-Oscar), 10e région ; M. FELHOEN (René-Jean-Louis-Aimé), 14e région ; M. ROSSO (Octave-Jean-Urbain), 15e région ; M. POROT (Antoine-Marie-Joseph), Afrique du Nord ; M. POINSOT (Paul-Auguste-Désiré), 5e région ; M. ESTÉQUIE (Jean-Jacques), 5e région ; M. MOLVEAUX (Antony-Georges-Marie), 5e région ; M. ERLANGER (Elias-Victor), 5e région.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Médailles de vermeil. — M. SANGLIER-LAMARCK (Henri), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, à la mission médicale française en Serbie ; M. PONT (Albéric-Auguste), médecin aide-major de 2e classe de territoriale, à l'hôpital 19, à Lyon-Vaise.

Médailles d'argent. — Mlle POMMIES (Henriette), infirmière aux hôpitaux militaires du secteur de Zaitchar (Serbie) ; Mme BLOND, en religion sœur Agnès-Joseph, infirmière à l'hôpital mixte de Dreux ; Mme DARRAS (Léonie-Geneviève-Antoinette), infirmière-major à l'hôpital annexe V. G. 3 (École polytechnique) ; M. COTTIN (Jean-François), docteur en médecine, médecin bénévole à l'hôpital militaire Villemin, à Paris ; Mme CHATEL, née LALANNE, infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 108, à Paris ; Mme FAY, née VALADON, infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 108, à Paris ; Mme MARMET, en religion mère Saint-Henri, infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme FONTAINE, en religion mère Marguerite (Marie), infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme CALINAUD, en religion mère Saint-Christophe, infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme DUMAY, en religion mère Sainte-Rosalie, infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme CHANAT, en religion mère de la Croix, infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme TALLON, en religion mère de l'Ascension, infirmière surveillante à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Miss CONWAY-GORDON (Mabel), nurse, à l'ambulance 4/60 de la 5e armée ; Mme GEORGES BLANC (Marthe), infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire Desgenettes à Lyon ; M. le médecin de 1re classe MATHIEU (Louis), embarqué sur le *Charlemagne*, en récompense des qualités professionnelles et du dévouement dont il a fait preuve dans les soins à donner aux marins victimes de l'épidémie de fièvre typhoïde et de dysentérie, qui s'est déclarée en escadre au début de l'été 1915.

Médailles de bronze. — Mlle KIRSCH (Colette), infirmière-major à l'hôpital 105, à Châteaudun ; M. ROBIN (Edouard), infirmier-major à l'hôpital mixte de Saintes ; Mlle GEANNE (Yvonne-Marie-Raymonde), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 121 (lycée Louis-le-Grand), Paris ; Mlle AYRAL (Adrienne), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 121 (lycée Louis-le-Grand), Paris ; Mlle LAMOTTE (Suzanne-Marie-Marguerite), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 121 (lycée Louis-le-Grand), Paris ; Mlle BIDERMANN (Marguerite-Jenny-Camille), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 121 (lycée Louis-le-Grand), Paris ; Mme LESNÉ, née RICHET, infirmière à l'hôpital auxiliaire no 108, à Paris ; Mlle JOBEY (Marie-Berthe-Denise), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 108, à Paris; soldat HAUTEMULLE (Emile-Alexandre), de la 22e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; soldat MALHER (Charles-Ernest), de la 22e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; sergent MARC (Auguste-Albert-Paul), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; soldat MICHEL (Pierre-Antoine), de la 22e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mlle MARIN (Marie-Augustine),

infirmière à l'hôpital annexe V. G. 3 (École polytechnique), à Paris.

Les médailles d'honneur ci-après ont été décernées à des membres de la mission médicale militaire française en Serbie. — M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale BOLLACH (Emile), secteur de Valjevo; M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale DHOMONT (Achille-Alexandre-Auguste), secteur de Valjevo; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve LEFAUCHEUR (Jean), secteur de Kronchevatz; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve LECQ (Théodore), secteur de Valjevo; M. le médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale RIQUEZ (Albert-Alexandre-Dominique), secteur de Valjevo; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve LÉVY (Nathan-Marcel), secteur de Valjevo; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve BONFILS (Edward-Charles), secteur de Valjevo; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve LOUMAIGNE (Jean-Paul-Sylvain), secteur de Valjevo.

Médailles d'argent. — M. POINGT (Adolphe-Anatole-Elisée), médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'ambulance n° 1 du 9e corps d'armée; Mlle BRAUN (Marguerite), infirmière volontaire à l'hôpital des contagieux de Réthenaux; Mlle LECOQ (Antoinette), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital annexe des Bénédictines, à Argentan; Mlle GUÉRIN (Louise), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital Desgenettes, à Lyon; Mlle HAUGER (Denise), infirmière volontaire à l'hôpital des contagieux de Réthenaux; Mlle POULET (Suzanne), infirmière volontaire à l'hôpital des contagieux de Réthenaux.

Médailles de bronze. — Soldat LEVÉE (Albert-François), de la 4e section d'infirmiers militaires à l'hôpital mixte d'Argentan; soldat BLOTTIÈRE (Georges-Auguste-Basile), de la 4e section d'infirmiers militaires à l'hôpital mixte d'Argentan; soldat BUISSON (Joseph), de la 14e section d'infirmiers militaires à l'hôpital Desgenettes, à Lyon; Mlle BELLOT (Blanche), infirmière bénévole à l'hôpital n° 29 à Arcachon; Mme PATRY, en religion sœur Elisabeth, infirmière à l'hôpital militaire n° 29 à Arcachon; Mme RENAUD (Marie), en religion sœur Madeleine, infirmière bénévole à l'hôpital n° 28 à Arcachon; Mme GRAIN DE GHERLOR (Marie), infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire n° 29 à Arcachon.

M. PIRSON (Albert), médecin adjoint de l'armée belge, à l'hôpital complémentaire n° 40, à Rennes; Mlle ANGOT (Léonie-Madeleine), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 228, à Paris Mlle CASSAIGNE (Amélie), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 48, à Biarritz; Mme GUIBAL, en religion mère Sainte-Constance, infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; Mme NIMPOT, née Caron, infirmière de l'Association des Dames françaises à l'hôpital d'évacuation n° 22, de la 10e armée; Mme LÉVÊQUE, née Tabac, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 170, à Charenton; Mme VINEL, née Brulé, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 170, à Charenton; Mme SOUDEILLETTE, née Rebous, infirmière de l'Union des Femmes de France à l'hôpital l'Electro, au Bourget; Mlle de la MOLÈRE (Hélène), infirmière à l'hôpital temporaire n° 77, à Dijon; Mlle WIDMER (Jeanne-Cécile-Marguerite), infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; M. DONÈCHE (Gabriel-Robert), médecin auxiliaire à l'hôpital annexe du Béquet-Bordeaux; M. MEYER (Marcel-Auguste), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital annexe V. G. 3 (École polytechnique), à Paris (titulaire de la médaille de bronze); M. VULPIAN (Louis-André), médecin aide-major de 2e classe, à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; Mme ROTY, née Boulanger, infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; Mme PEUGEOT, née Monnier, infirmière-major à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; Mlle MARTIN (Marie-Florentine), infirmière à l'hôpital mixte d'Auxonne; Mlle DESPIERRES (Andrée), infirmière de l'Union des Femmes de France à l'hôpital auxiliaire n° 117 (lycée Janson).

NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 2e classe : M. FLÈCHE François-Louis-Jean-Marie), ambulance 2/9 ; M. BERTHAUX (René), ambulance auto-chirurgicale no 4 ; M. BOTALLA-GAMBETTA (Camille), 87e rég. territorial d'infanterie ; M. MUTEL (Jean-Baptiste-Gabriel), ambulance 1/2 ; M. BOULET (Léon), 311e rég. territorial d'infanterie ; M. DELVAUX DE LYF (André-Marie), ambulance 3/5 ; M. GONTIER (Jean), 46e rég. d'artillerie ; M. GUILLON (René-Armand-Prosper), groupe d'artillerie de la 73e D. I. ; M. MIGNEN (Charles-Arsène-René), 137e rég. d'infanterie ; M. LOQUES (Joseph-Guillaume-Élie), ambulance 1/16 ; M. ABADIE (Jean-Joseph-Louis-Irénée), quartier général d'une armée ; M. LIÉGAULT (Gustave-Jacques), 239e rég. d'infanterie ; M. LE BLAYE (Jean-Marie-René), ambulance 4/9 ; M. ROUGET (Marcel-Jean), D. E. S. du 36e corps d'armée ; M. DEVIMEUX (Georges-Pierre-Joseph), 366e rég. d'infanterie ; M. ARNAUDON (Paul-Eugène), ambulance 5/4 ; M. BRUN (Pierre-Jules-Émile-Étienne), 344e rég. d'infanterie ; M. CLUZEAU (René), 232e rég. d'infanterie ; M. DESURMONT (Jules-Joseph-Henri-Édouard), ambulance 1/51 ; M. MAISONNEUVE (Paul), groupe de brancardiers de la 22e D. I. ; M. LEROY (Victor-Maurice), ambulance 13/9 ; M. WERTZ (François-André), 165e rég. d'infanterie ; M. DEGUILLAUME (Auguste-Léonard-Amable), 63e rég. d'infanterie ; M. MASSELOT (Lucien-Alphonse-Auguste), artillerie lourde de la 87e D. I. ; M. GENAY (Pierre-Joseph-Eugène), 1er bataillon de chasseurs à pied ; M. MOSCA (Antoine), 367e rég. d'infanterie ; M. PHELIP (Jacques-Auguste), ambulance 8/13 ; M. BRICOUT (Camille-Armand), laboratoire de bactériologie d'une armée ; M. ZAPFEL (Marcel-Amédée), 28e bataillon de chasseurs ; M. ADAM (Francisque-Xavier), 23e rég. d'infanterie ; M. LEFEBVRE (Frédéric-Jean-François), 310e rég. d'infanterie ; M. WEIL (André-Achille), ambulance 16/8 ; M. REVERDY (Joseph-Élie-Eugène), 315e rég. d'infanterie ; M. DELAIGUE (Louis-Albert), 4e rég. du génie ; M. LUTAUD (Paul-Charles), ambulance 3/21 ; M. GRIGAUT (Adrien-Hector-Joseph), 38e D. I. ; M. CORRÈGES (Martin-Amédée), 18e escadron du train des équipages ; M. TRIBES (Jacques-Marie-Lucien), ambulance 2/58 ; M. BOUBÉE (Paul-Marie-Joseph), 1er rég. de dragons ; M. LEHMANN (Louis-Alphonse-Joachim), 26e rég. d'artillerie ; M. LECLERQ (Jules-Pierre-Joseph), 327e rég. d'infanterie ; M. PICHANCOURT (Marcel-Jean-Joseph), 26e bataillon de chasseurs ; M. GUEIT (Charles-Henri-Gabriel), G. B. D. de la 66e D. I. ; M. HUNTZINGER (Paul-Joseph-Marie), 118e rég. d'infanterie ; M. MILCAMPS (Édouard-Théophile-Étienne), ambulance 12/3 ; M. MÉNARD (Pierre-Jean-Eugène), 62e rég. d'artillerie ; M. COLOMBIER (Georges-Martin-Alexandre-Léon), ambulance 15/16 ; M. PINCHON (Jean-Michel-Stanislas), 245e rég. d'infanterie ; M. DEBERTRAND (Joseph-Marie-Marcel), 8e rég. de chasseurs à cheval ; M. DURAND (Auguste-Louis), ambulance 16/13 ; M. PAUVERT (Fernand-Henri), ambulance 12/5 ; M. OLIVIER (Robert), ambulance 13/7 ; M. BRUSLÉ Léon-Marie-Edmond), ambulance 6/7 ; M. BRISSAUD (Étienne), ambulance 2/8 ; M. DUVILLIER (Édouard-Fernand-Paul), 4e rég. de cuirassiers ; M. ÉDOUARD (Louis-Marcel-Joseph), dépôt d'éclopés de Vitry-le-François ; M. LEULIER (Pierre-Maximin), 17e région ; M. CORBIN (Raymond-Charles-Honoré), gouverneur militaire de Paris ; M. PIERRET (René-Charles-Stanislas), région du Nord ; M. TOUPET (Jacques-René), 5e région ; M. LABAT (Jean-PIERRE), 18e région ; M. VERMENOUZE (Hippolyte-Marie-Charles-Alexandre), 21e région ; M. FLANDIN (Charles-Étienne-Hippolyte), service des études et expériences chimiques ; M. FABRE (Georges-Jean-Baptiste-Marie), 3e région ; M. HARVIER (Paul-Eugène), 5e région ; M. DESNOUES (Robert-Adolphe-Edmond), 3e région ; M. LEFRANC (Pierre-Théodore-Antony), 5e région ; M. CADENAT (Firmin-Marc), 21e région ; M. DIDIER (Robert), 21e région ; M. MORNARD (Pierre-Édouard-Auguste), 21e région.



NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin-major de 2e classe (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe (à dater du 21 octobre 1915) : M. BALLET (Bernard-Bénigne), au rég. de tirailleurs marocains ; (à dater du 22 octobre 1915) : M. DELPY (Jean-Jacques-Paul), au 274e rég. d'infanterie ; M. GOURSOLAS (Pierre-Paul-Marie), au groupe de brancardiers du 12e corps d'armée ; (à dater du 23 octobre 1915) : M. BONJEAN (Maurice-Marie-Victor), au 201e rég. d'infanterie ; M. CHAPPET (Georges-Alexandre-Joseph), au 58e bataillon de chasseurs à pied ; M. LONGUET (Henri-René-Silvain), au groupe de brancardiers divisionnaires de la 36e division d'infanterie ; (à dater du 25 octobre 1915) : M. VIOLET (Léopold-Louis-Alphonse), au 3e *bis* rég. de zouaves ; (à dater du 28 octobre 1915) : M. GALEY (Henri-Jérôme-Hyacinthe), au 29e bataillon de chasseurs ; (à dater du 29 octobre 1915) : M. LIÉGEOIS (Marcel), au 98e rég. d'infanterie.

L'élève de l'école du service de santé militaire LABAN (Louis-Marius), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au groupe de brancardiers de la 73e division d'infanterie, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2e classe.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 6 novembre 1915) : M. MONTAZ (René-Camille-Joseph), au 311e rég. territorial d'infanterie ; (à dater du 7 novembre 1915) : M. BOULANGER (Georges-Léon-Emile), au 120e bataillon de chasseurs à pied ; M. COLSON (Nicolas-Georges), au 151e rég. d'infanterie ; M. GILLIER (Roland), au 2e rég. mixte de zouaves et de tirailleurs ; M. BOUTOUX (Charles), au 120e rég. territorial d'infanterie ; M. LHUILLIER (Paul), au 35e rég. d'infanterie ; (à dater du 8 novembre 1915) : M. CANTEGRIL (Maurice-Émile-Louis-Charles-Prosper-Henri), au 214e rég. d'infanterie ; M. DELESTRE (Marcel), au 120e rég. d'infanterie ; M. DURIEUX (Étienne-Paul-Jean-Marie), au 165e rég. d'infanterie ; M. FRANÇOIS (Elie), au 328e rég. d'infanterie ; M. MOULONGUET (Pierre), au 18e bataillon de chasseurs à pied ; M. MOUNIC (Pierre), au 211e rég. d'infanterie ; M. NANTET (Paul-Constant-Adolphe), au groupe de brancardiers de la 69e division d'infanterie ; (à dater du 13 novembre 1915) : M. FAUCHEUX (Henri), au 61e rég. d'infanterie ; M. JACOB (Gustave), au 19e rég. d'artillerie ; M. PERNET (Jean-Victor), convois automobiles T. M. de la Besse ; M. POCHARD (Julien), grand parc d'artillerie no 5.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe, les pharmaciens aides-majors de 2e classe (à titre temporaire) : M. PERROT (Émile-Constant), 20e région ; M. LAUNOY (Léon-Louis), laboratoire de bactériologie d'une armée.

Service de santé des troupes coloniales. — *Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée active* (à titre temporaire) (à dater du 9 août 1915) : M. LE MEILLOUR (Maurice-Victor-Joseph), élève de l'école principale du service de santé de la marine, médecin auxiliaire au 7e rég. mixte colonial.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : MM. GENEVRAY (Jacques-Édouard-Marie), médecin auxiliaire au 35e régiment d'infanterie coloniale ; LAURENCY (Maurice-Émile), médecin auxiliaire au 35e régiment d'infanterie coloniale ; VOGEL (Edgar-Alfred), médecin auxiliaire au 35e régiment d'infanterie coloniale.

M. le médecin aide-major de 1re classe THIÉDU (Jacques-Louis), en non-activité pour infirmité temporaire à Saint-Bonnet (Charente-Inférieure), a été rappelé à l'activité.

Par décision ministérielle du même jour, M. le médecin aide-major de 1re classe Thiédu a été mis à la disposition de la 18e région.

Par décret en date du 29 décembre 1915 rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, M. PEYRONNET DE LAFONVIELLE (Gabriel-Clément-Adhémar), élève de l'école principale du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine, médecin auxiliaire au dépôt du 24e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé au grade de médecin aide-major de 2e classe.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée active (troupes coloniales) (à titre temporaire), les médecins auxiliaires, élèves de l'école du service de santé de la marine (à dater du 12 novembre 1915) M. CAMPUNAUD (Bernard), au 7e rég. d'infanterie coloniale ; M. FABRE (Henri-Joseph-Auguste), au 3e rég. d'infanterie coloniale ; M. GUERRIER (Henri-Joseph-Laurent), au 22e rég. d'infanterie coloniale.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe (à titre temporaire) (à dater du 20 novembre 1915) : M. BOUCHER (André), pharmacien auxiliaire, élève de l'école principale du service de santé de la marine (pharmacie), à l'ambulance 10/22.

NOUVELLES *(Suite)*

Sont affectés : *En Afrique occidentale.* — M. le médecin-major de 1re classe GERMAIN, du dépôt du 6e rég. d'infanterie coloniale.

Au camp de Fréjus. — MM. les médecins-majors de 1re classe CREIGNOU, du dépôt du 2e rég. d'infanterie coloniale, et AYNÈS, du dépôt du 5e rég. d'infanterie coloniale ; M. le médecin-major de 2e classe RICAU, du dépôt du 7e rég. d'infanterie coloniale.

A la Martinique. — M. le médecin-major de 2e classe DENUFF, du dépôt du 7e rég. d'infanterie coloniale.

En Afrique occidentale. — M. le médecin aide-major de 1re classe PETEL, du dépôt du 3e rég. d'infanterie coloniale.

En France. — Au dépôt du 7e rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2e classe RICAU, rentré d'Indo-Chine ; au dépôt du 24e rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2e classe GAILLAUD, rentré d'Indo-Chine

M. le médecin-major de 1re classe BRIAND, du dépôt du 4e rég. d'infanterie coloniale, a été mis à la disposition du ministre des Affaires étrangères pour être détaché à l'hôpital franco-chinois de Canton.

En Indo-Chine. — Au 1er rég. de tirailleurs tonkinois : M. le médecin-major de 1re classe GUILLEMET.

A l'hôpital militaire de Saïgon : M. le médecin-major de 1re classe RENCUREL.

A l'ambulance du Cap Saint-Jacques : M. le médecin-major de 1re classe NOC.

Au 9e rég. d'infanterie coloniale à Hanoï : M. le médecin-major de 2e classe CHOUQUET.

Au 1er rég. de tirailleurs tonkinois, à Laokay : M. le médecin aide-major de 1re classe LAVEAU.

Au 9e rég. d'infanterie coloniale, à Dap-Cau : M. le médecin aide-major de 1re classe SOLIER.

En Afrique équatoriale. — A l'hôpital de Brazzaville : M. le pharmacien-major de 2e classe OLIVIER.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe :* M. ADELUS (Eugène-Ernest-Auguste-Pierre), élève de l'école principale du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine, médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire, à l'hôpital complémentaire no 9 à Fontenay-le-Comte, M. JEANDEAU (Pierre), médecin auxiliaire au 3e rég. d'infanterie coloniale (dépôt), élève de l'école principale du service de santé de la marine ; M. GUENNOU (Yves), médecin auxiliaire au 3e rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. MERLO (Marie-Claude), médecin auxiliaire au bataillon d'infanterie coloniale de Diégo-Suarez.

Service de santé de la marine. — TABLEAUX D'AVANCEMENT DES OFFICIERS DU CORPS DE SANTÉ (1916). — *Pour le grade de médecin en chef de 1re classe.* — M. DURAND (A.-A.-V.).

Pour le grade de médecin en chef de 2e classe. — MM. MARTENOT (A.-B.) ; COURTIER (J.-J.-A.) ; CALRON (E.).

Pour le grade de médecin principal. — MM. BELLET (E.-Z.-E.-M.) ; CHAUVIN (F.-V.) ; MAILLE (J.-B.-J.).

Pour le grade de médecin de 1re classe. — M. ROBIN (L.-G.-J.).

MÉDECINS DE RÉSERVE. — *Pour le grade de médecin en chef de 1re classe.* — M. QUÉDEC (G.-J.-M.).

Pour le grade de médecin en chef de 2e classe. — M. PITON (A.-M.-F.).

Pour le grade de médecin principal. — M. DUPIN (F.-C.-M.-J.-E.).

Pour le grade de médecin de 1re classe. — M. MARCOURT (D.-J.-E.-E.).

Est nommé : *Au grade de pharmacien de 1re classe :* M. Le Her (Jules-Michel-Marie), pharmacien de 2e classe.

Par décret en date du 18 février 1916, M. le pharmacien principal Deniel (Auguste-Raoul), a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre d'ancienneté de services.

Par décret en date du 18 février 1916, M. le médecin en chef de 2e classe Barbolain (Jean-Baptiste) a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de services.

Par décret en date du 18 février 1916, ont été nommés dans la réserve de l'armée de mer, pour compter du jour de leur radiation des contrôles de l'activité :

Au grade de médecin en chef de 2e classe : M. Barbolain (Jean-Baptiste), médecin en chef de 2e classe de la marine, en retraite.

Au grade de pharmacien principal : M. Deniel (Auguste-Raoul), pharmacien principal de la marine, en retraite.

Sont nommés : *Au grade de médecin en chef de 1re classe :* M. CHASTANG (L.-E.-J.), médecin en chef de 2e classe.

Au grade de médecin en chef de 2e classe : M. GAILLARD (M.-A.-I.), médecin principal.

Au grade de médecin principal : M. DARGEIN (Jean-Gabriel), médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe : M. CURET (René-Charles-Marie), médecin de 2e classe.

Au grade de pharmacien principal : M. PORTE (Alfred-Antony-César), pharmacien de 1re classe.

Au grade de pharmacien de 1re classe : M. DELEURME (Georges-Jules), pharmacien de 2e classe.

De quels éléments « certains » l'Administration pourra-t-elle disposer pour le revenu d'un médecin, d'un avocat ou de toute autre personne exerçant une profession libérale? — L'Administration s'est toujours refusée à toute énumération des éléments certains ; il est donc impossible de prévoir la façon dont elle solutionnera les questions d'espèce qu'elle aura à résoudre ; mais il est probable qu'elle tirera des déductions plausibles des documents qu'elle aura entre les mains et concernant l'exercice de la profession et sa rémunération le cas échéant. On peut citer les rôles de patentes, des chevaux et voitures, des automobiles, les pièces de dépenses de l'État, des départements et des communes, les jugements sur contestations d'honoraires, les ventes de clientèle, etc., etc...

Création du corps des dentistes militaires. — Nous avons déjà annoncé que le ministère de la Guerre avait préparé un projet de loi au sujet de la création du corps des dentistes militaires.

Pour activer la solution, le gouvernement vient de décider de régler cette question par un décret qui porte la date du 26 février et a été inséré au *Journal officiel* du 3 mars.

Conformément à ce décret, le corps des dentistes mili-

NOUVELLES *(Suite)*

taires sera recruté parmi les militaires pourvus du diplôme de chirurgien-dentiste délivré par les facultés françaises. Ils sont nommés sur justification de leurs titres et suivant les besoins du service : à l'intérieur par les directeurs régionaux du Service de santé ; aux armées par les directeurs de corps d'armée.

Les dentistes diplômés, membres du corps enseignant ou appartenant au personnel scientifique des écoles dentaires reconnues par l'État, sont nommés les premiers. Le nombre des dentistes militaires ne peut dépasser 1 000. Ils occupent, dans la hiérarchie, la même position que les adjudants sous-officiers des sections d'infirmiers ; ils sont donc assimilés aux médecins et pharmaciens auxiliaires.

Les dentistes militaires porteront l'uniforme des adjudants des sections d'infirmiers avec, à leur collet, le caducée d'argent accompagné de la lettre D. Ils ne porteront ni parements au képi et aux manches, ni écusson de couleur, mais ils ont droit au brassard de la Convention de Genève.

Leur répartition générale est ainsi fixée :

A. Aux armées :

1° Dans les formations de l'avant :

Deux dentistes par groupe de brancardiers divisionnaires,

Un dentiste par groupe de brancardiers de corps,

Un dentiste par automobile dentaire ;

2° Dans la zone des étapes :

Un dentiste dans chaque centre hospitalier,

Un dentiste dans chaque dépôt d'éclopés.

B. A l'intérieur :

Un dentiste dans chaque localité où existe un dépôt de corps de troupe ;

Un dentiste dans les camps d'instruction.

Comme on le voit, la création de M. Justin Godart est destinée à rendre des services très importants et nous ne pouvons que féliciter notre sous-secrétaire d'État du Service de santé de sa très heureuse initiative.

Un institut prophylactique. — Il vient de se fonder, sous le nom d'Institut prophylactique, une association qui a pour but de poursuivre l'extinction progressive de l'avarie et des maladies connexes, tant par le traitement direct des malades que par des recherches scientifiques et par une action continue auprès des autorités administratives.

La première réunion vient d'avoir lieu.

Après lecture et approbation des statuts, l'assemblée a élu : président d'honneur, le docteur Roux ; président, M. Chautemps, sénateur ; vice-président, l'amiral Gaschard. Le Dr Vernes dirigera l'institut.

L'assemblée a voté une adresse de remerciements à M. Franck Jay Gould, qui a envoyé à M. Chautemps un chèque de 250 000 francs.

Les malades sont réunis au siège de l'institut, 60, boulevard Arago.

L'internement en Suisse des prisonniers de guerre. — Une nouvelle convention vient d'être passée entre le gouvernement français et le gouvernement allemand, qui établit la liste définitive des maladies et infirmités donnant droit, pour les prisonniers de guerre, à l'internement en Suisse :

1° Tuberculose des organes de la respiration, même les formes initiales ;

2° Tuberculose des autres organes (peau, glande, système osseux, articulations, organes de la digestion, des voies urinaires, et des organes sexuels, etc...) ;

3° Maladies constitutionnelles chroniques, affections chroniques du sang et intoxications chroniques (malaria, diabète, leucémie, anémie pernicieuse, empoisonnement par le chlore, par l'oxyde de carbone, le plomb et le mercure, etc., etc...) ;

4° Affections chroniques des voies respiratoires (sténoses, emphysèmes prononcés, bronchite chronique, asthme, pleurésies chroniques, etc...) ;

5° Affections chroniques des organes de la circulation (vice du cœur et maladies du muscle cardiaque, anévrysme, varices prononcées, artériosclérose, etc...) ;

6° Affections chroniques des organes de la digestion, nécessitant un régime spécial et de longue durée ;

7° Affections chroniques des organes urinaires et sexuels (néphrite chronique, calculs vésicaux, hypertrophie de la prostate) ;

8° Affections chroniques du système nerveux centra et périphérique (hystérie, épilepsie, maladie de Basedow, sciatique chronique, paralysie, crampes et autres états nerveux graves) ;

NOUVELLES *(Suite)*

9° Maladies chroniques des organes des sens (glaucomes, inflammations de la cornée, de l'iris, de la choroïde, etc., otite moyenne chronique, etc...) ;

10° Cécité ou perte d'un œil si l'œil restant ne possède pas une vue normale ;

11° Surdité aux deux oreilles ;

12° Maladies de la peau chroniques de grande extension, ulcères cutanés, fistules ;

13° Rhumatismes articulaires chroniques et goutte avec déformations visibles ;

14° Néoplasmes malins ou bénins, mais avec troubles onctionnels notables ;

15° État de faiblesse générale prononcé consécutif à 'âge ou à la maladie ;

16° Formes graves de syphilis entraînant des troubles fonctionnels ;

17° Perte d'un membre chez les officiers et sous-officiers ;

18° Raideur d'articulations importantes, pseudarthroses, raccourcissement des extrémités, atrophies musculaires, paralysies consécutives à des blessures par arme à feu et présumées de longue durée ;

19° Tous les états résultant de maladies ou de blessures non compris dans les rubriques sus-mentionnées, mais ayant pour conséquence une inaptitude au service militaire complète d'au moins une année (mutilation du visage ou de la mâchoire, suites de trépanations, plaies torpides);

20° Cas isolés ne rentrant dans aucune des catégories sus-mentionnées, mais exigeant, d'après l'opinion de la commission, d'urgence l'internement en Suisse et dont les blessures ou maladies présentent la même gravité que celle des autres catégories.

A exclure, sont :

1° Toutes les affections nerveuses ou mentales graves nécessitant un traitement dans un établissement spécial ;

2° Alcoolisme chronique ;

3° Toutes les maladies transmissibles dans la période de leur transmissibilité (maladies infectieuses, etc...).

Hôpitaux de Paris. — Vu les lois du 10 janvier 1849 et du 7 août 1851.

Vu l'arrêté du 27 novembre 1915 relatif à la dénomination à donner aux élèves en médecine et en pharmacie désignés pour remplir provisoirement pendant la durée de la guerre les fonctions d'interne en médecine et en pharmacie, et d'externe dans les hôpitaux de Paris ;

Considérant que, malgré les dispositions contenues dans l'arrêté précité, quelques élèves se sont attribué indûment le titre d'interne en médecine des hôpitaux;

Que cette usurpation de titre peut porter un préjudice moral à l'Association des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux de Paris;

Qu'il y a lieu en conséquence de prendre de nouvelles dispositions à l'effet d'éviter toute confusion à cet égard;

Sur la proposition du secrétaire général, le directeur de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris arrête :

ARTICLE 1er. — L'arrêté du 27 novembre 1915 est rapporté.

ART. 2. — Les dénominations suivantes sont attribuées aux élèves en médecine et en pharmacie désignés pour remplir à titre provisoire pendant la durée de la guerre les fonctions d'interne ou d'externe dans les hôpitaux :

I. *Elèves en médecine.* — Seront dénommés :

1° *Externes en premier,* les externes ou anciens externes titulaires des hôpitaux désignés pour remplir les fonctions d'interne en médecine.

2° *Elèves adjoints en premier,* les élèves en médecine non externes désignés pour remplir les fonctions d'interne.

3° *Elèves adjoints en second,* les élèves désignés pour remplir les fonctions d'externe.

II. *Elèves en pharmacie.* — Les élèves en pharmacie désignés pour remplir les fonctions d'interne seront dénommés *Elèves adjoints en pharmacie des hôpitaux.*

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR GILBERT BALLET

Un des maîtres de la médecine française vient de disparaître : Gilbert Ballet, né à Ambazac (Haute-Vienne), le 29 mars 1853, est mort le 17 mars 1916.

Après avoir commencé ses études de médecine à Limoges, il fut reçu interne des hôpitaux de Paris en 1875. Il devint chef de clinique de Charcot en 1882.

Dès lors, il allait marcher de succès en succès et devenir médecin des hôpitaux (1884), agrégé (1886), professeur à la Faculté de médecine (1907), membre de l'Académie de médecine (1912).

Il fit un stage de deux ans dans la chaire d'histoire de la médecine. En 1909, après la mort du Pr Joffroy, il fut appelé à celle qui lui convenait le mieux, à celle à laquelle l'appelaient ses études passées et la nature de son esprit, la clinique des maladies mentales et de l'encéphale (1909).

Gilbert Ballet était né professeur. Enseigner était sa grande joie ; c'était sa fonction naturelle. Doué d'une facilité très grande d'assimilation, il avait en même temps une grande puissance de travail. Son esprit était avant tout clair et méthodique. Les questions les plus compliquées s'éclaircissaient et se simplifiaient en passant par son cerveau. Il les exposait avec netteté et précision. Il était du reste servi par un remarquable talent de parole. S'il avait fait de la politique ou du barreau, il eût facilement égalé bien des orateurs réputés. Son éducation scientifique avait donné à son verbe abondant et facile la sobriété, la simplicité et la force. Elle n'avait pas exclu cependant les vastes aperçus et les coups d'aile vers les hauteurs de la philosophie médicale ; toujours cependant le clinicien dominait l'orateur.

Appelée par ces qualités naturelles et acquises, son évolution vers la pathologie mentale fut encore favorisée par les circonstances. Il fut au début de son internat l'élève, le secrétaire, et, en réalité, le collaborateur de Legrand du Saule. Plus tard, il fut l'interne, puis le chef de clinique de Charcot à une époque où le grand maître, après avoir fructueusement recherché les relations des grands syndromes névropathiques avec la topographie et la nature des lésions cérébrales et médullaires, s'attachait à l'étude de l'aphasie, étude qui comporte à la fois l'analyse logique du langage et celle des facultés intellectuelles, et poursuivait ses publications fameuses sur l'hystérie et la neurasthénie. Là encore, usant de la même méthode, il recherchait le groupement naturel des manifestations cliniques pour en faire la base d'entités morbides dans le domaine si mal limité des névroses. Il est facile de reconnaître la même discipline dans les études faites ultérieurement par Ballet sur les grands syndromes mentaux.

Nommé, dès 1881, médecin expert près du tribunal de la Seine, Gilbert Ballet eut l'occasion de faire, avec la même lucidité, des rapports sur l'état mental d'un grand nombre d'accusés. Rappelons à ce propos qu'il a défendu cette idée que les médecins légistes n'ont pas à apprécier la mesure de la responsabilité des accusés, mais seulement leur état de santé ou de maladie.

Les publications de Gilbert Ballet ont été très nombreuses ; la plupart d'entre elles portent sur des lésions du système nerveux, sur les névroses et les psychoses ; la place nous manque pour énumérer ici même les plus importantes. Rappelons seulement ses *Leçons de clinique médicale* (*psychoses et affections nerveuses*) et le *Traité de pathologie mentale*, dont il fut l'inspirateur et le principal rédacteur.



Le Professeur Gilbert Ballet

Élu assez tard à l'Académie de médecine, il n'avait pas tardé à s'y faire une grande place. En 1914, il présenta et défendit avec vigueur et habileté un remarquable rapport sur un projet de réforme de la loi de 1838 sur les aliénés. Il montra combien ce projet, injurieux pour les médecins, pouvait être nuisible aux malades et vexatoire pour les familles. En 1915, il fut le rapporteur de la commission chargée d'étudier la réglementation de la vente des boissons alcooliques. Il y apporta sa clarté et son bon sens habituels et, pour les soutenir, se montra un redoutable polémiste. Il multiplia depuis ses attaques contre l'alcoolisme et ses défenseurs. Qui pourrait se flatter de le remplacer à la tribune de l'Académie?

Les grandes questions d'hygiène et de solidarité sociales passionnaient du reste vivement son esprit libéral. Nul n'avait plus que lui le souci de l'intérêt et de la défense des humbles et des disgraciés, y compris les disgraciés et les humbles de la médecine. C'est qu'il était aussi bon qu'intelligent. Ceux-là le savent bien qui ont eu le privilège de vivre dans son intimité. Le vide que sa mort laisse dans leur cœur n'est pas près de se combler.

Albert Mathieu.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr BERGEAUD, médecin aide-major, tué dans son ambulance. — Le Dr BEAULIER, médecin-major de 1re classe au 44e rég. d'infanterie. — M. AUDEBERT (Jean), médecin auxiliaire au 132e rég. d'infanterie. — M. BOYER (Louis), médecin aide-major de 2e classe au 67e rég. territorial d'infanterie. — M. MAIGRET (Eug.), médecin aide-major de 1re classe, décédé le 4 janvier 1916. — M. DESSAIGNE, médecin aide-major de 1re classe, corps expéditionnaire d'Orient. — M. Georges DEFIOL, externe des hôpitaux, médecin auxiliaire au 12e rég. d'infanterie, tué le 10 janvier. — M. Alfred VERMEIL, médecin aide-major de 1re classe, mort en janvier à l'hôpital complémentaire n° 49, à Coutances. — M. VETU (Maurice), médecin auxiliaire au 17e bataillon de chasseurs alpins.

Nécrologie. — Le Dr Pruche (de Vannes). — Le professeur Gilbert Ballet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, décédé à l'âge de 62 ans. — Le Dr Léon Labbé, professeur agrégé honoraire de la faculté de médecine de Paris, chirurgien honoraire des hôpitaux, sénateur, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, dont le nom était connu et honoré de tous. Il était le beau-père de M. le Dr Lermoyez et le grand-père de M. le Dr Chevassu. Nous leur adressons à tous deux l'expression de notre douloureuse sympathie.

Mariage. — Mlle Madeleine Siredey, fille de M. le Dr Siredey, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, chevalier de la Légion d'honneur, et M. François Boucher, attaché au musée Carnavalet, capitaine au 368e rég. d'infanterie, décoré de la croix de guerre.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, les médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire : M. VOITURIER (Marius-Pierre), 5e bataillon de chasseurs; M. PATOUREAU (Paul), ambulance 2/52 ; M. PILLOT (Paul), 3e *bis* rég. de zouaves ; M. CODVELLE (Georges), 201e rég. d'infanterie ; M. VIGNES (Auguste-Henri), ambulance 1/85 ; M. MASSABUAU (Georges), hôpital mobile alsacien ; M BASSET (Antoine-André-Alphonse), ambulance auto-chirurgicale n° 2 ; M. FIESSINGER (Noël-Armand), ambulance 1/85 ; M. COMBIER (Jean-Paul-Victor), ambulance auto-chirurgicale n° 13 ; M. ROQUES (Étienne-François), G. B. D. de la 34e D. I. ; M. COLAS (André-Fernand-Léon), 65e bataillon de chasseurs ; M. LESCA (Bertrand-François-Louis), 212e rég. d'infanterie ; M. LEMARCHAND (René-Joseph-Marie), ambulance 15/4 ; M. BLANC (Léon-André-Marie), 11e rég. d'infanterie ; M. GODARD (Victor-Jules), 25e rég. d'infanterie ; M. BADET (Alfred-Charles), 133e rég. d'infanterie ; M. REYMOND (Jean-Marie-Joseph), 292e rég. d'infanterie ; M. SEIVE (Antoine), 346e rég. d'infanterie ; M. LAMBOUR (Pierre), 154e rég. d'infanterie ; M. BAUFLE (Paul-Marie-Joseph-Xavier), 115e rég. d'infanterie ; M. GOURLIAU (André-Lucien-Frédéric), centre hospitalier de Creil ; M. DE GORSSE (Bertrand-Eugène-Étienne), 23e rég. d'artillerie ; M. ROGER (Eugène-François), D. E. S., 36e corps d'armée ; M. MAREY (Georges), ambulance 1/105 ; M. GUÉRIVE (Félix-Gabriel), 90e rég. territorial d'infanterie ; M. CHEVALLIER (Henri-Paul-André), 6e rég. de dragons ; M. PETIT (Jacques-Philippe-Louis), ambulance 11/6 ; M. LAMY (Lucien-Émile-Georges), 291e rég. d'infanterie ;

NOUVELLES *(Suite)*

M. Thévenin (André), G. B. D. de la 1re division marocaine ; M. Delmas (Pierre-Jean-Marie), ambulance 10/17 ; M. Dupytout (Gabriel-Michel-Jean), 100e rég. d'infanterie ; M. Thébault (Louis-Marie), 41e rég. d'infanterie ; M. Guillaumont (Barthélemy), 368e rég. d'infanterie ; M. Lorreyte (Edmond-François), 34e rég. d'infanterie ; M. Mosquet (René), 346e rég. d'infanterie ; M. Jacquard (Jean-Armand-Marie-Joseph), compagnie 7/2 du génie ; M. Tesse (Alexandre-Félix-Antoine), centre hospitalier de Creil ; M. Manens (Jean-Raymond), 23e rég. d'artillerie ; M. Simon (Louis), 291e rég. d'infanterie ; M. Vidal (Paul), 33e rég. d'infanterie ; M. Mora (François-Alexandre-Henri), ambulance 3/82 ; M. Lugnier (James-Émile-Joseph), 167e rég. d'infanterie ; M. Schmutz (Eugène-Marie-Louis-Joseph), 2e rég. mixte de zouaves et tirailleurs ; M. Bérard (Claude-Louis), 85e rég. d'infanterie ; M. Clair (Jean-Émile), 95e rég. d'infanterie ; M. Lacau Saint-Guily (Jean-Aristide-Arnaud), G. B. D. de la 52e D. I. ; M. Arène (Joseph-Marie-Cyprien-Léon), 15e bataillon de chasseurs ; M. Ringuet (Edmond-Édouard-Jacques), 23e rég. d'artillerie ; M. Deumié (Louis-Pierre-Henri), 83e rég. d'infanterie ; M. Seringes (Gérard), ambulance 12/17 ; M. Doré (Joseph), ambulance 12/11 ; M. Testard (Martial-Marie-Alexis), 32e rég. d'infanterie ; M. Courtois (Pierre), 289e rég. d'infanterie ; M. Grégoire (Louis-Émile), ambulance 2/52 ; M. Butterlin (Henri-Sébastien), 414e rég. d'infanterie ; M. Mollnier (Joseph), artillerie de la 1re division marocaine ; M. Lévy (Alfred-Jacob-Moïse), 12e rég. d'artillerie ; M. Provansal (René), 297e rég. d'infanterie ; M. Cristini (Jean-Pierre), 2e rég. de marche du 1er étranger.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 1re classe : M. Hérissey (Eugène Henri), G. B. D. de la 52e division d'infanterie ; M. Guiraud (Jean-Joseph), ambulance 9/15 ; M. Picot (Alphonse-Amédée), ambulance 1/105 ; M. Delaunay (Raphaël-Émile), ambulance auto-chirurgicale no 2 ; M. Morelle (Jules-Edmond-Alexandre), hôpital temporaire de Bar-le-Duc ; M. Barudio (François-Louis-Joseph), ambulance 1/7 ; M. Martel (Fernand), réserve du matériel sanitaire d'une armée ; M. Piédallu (André), hôpital d'évacuation no 6 ; M. Taclet (Paul-Léon), réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Prothière (Eugène-Marius-François), sous-secrétariat d'État du service de santé ; M. Lémy (Abel-Constant-Joseph), 10e région ; M. Sanson (Célestin-Auguste), 6e région ; M. Mallet (Léon-François-Joseph-Henri), 12e région ; M. Guillot (Albert-Dominique-Joseph), 15e région ; M. Déjean (Augustin-Ernest), 18e région ; M. Luzignan (Jean-Edmond), 4e région ; M. Soisbault (Marcel-Pierre-Marie), 10e région ; M. Chabrand (Joannès-Petrus).

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2e classe : M. Dezaille (Georges-Eugène-Marcel), hôpital d'évacuation no 35 ; M. Aygaleno (Camille), hôpital complémentaire no 37 d'une armée ; M. Larue (Albert-Fernand), ambulance 1/154 ; M. Février (René-Emmanuel-Armand), ambulance 2/12 ; M. Boez (Albert-Laurent-Alexis), ambulance 1/51 ; M. Laudat (Martial), ambulance 2/8 ; M. Truchaud (Edmond), ambulance 4/9 ; M. Barbotte (Paul), ambulance 2/58 ; M. Benoist (Marcel-Louis-Amable), G. B. D. de la 11e D. I. ; M. Golse (Jean-Marie-Joseph), G. B. D. de la 30e D. I. ; M. Mouilhac (Germain-Célestin-Armand), 21e région ; M. Horbette (Louis-Victor), 21e région ; M. Serre (Fernand-Louis-Marcellin), Dardanelles ; M. Morel (Pierre-Prosper), 21e région ; M. Castel (Aimé-Robert-Louis), Dardanelles ; M. Damiens (Augustin-Amédée-Louis-Joseph), service des études chimiques ; M. Courtois (Gaston-Lucien), service des études chimiques.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins-majors de 2e classe : M. Dunac (Jules), centre de Contrexéville ; M. Blaise (Charles-Albert), hôpital d'évacuation no 8 K. ; M. Rochblave (Alfred), service de santé de la 132e division ; M. Savy (Georges-Charles-Marie), commission consultative.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

Médaille en vermeil. — Mme MICHEL (Marie, en religion sœur Saint-Vincent-de-Paul), infirmière à l'hôpital des contagieux de Gap.

Médailles d'argent. — Mme HODEBOURG, en religion sœur Bernadette, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 113, à Honfleur; Mme COUDERC DE FONLONGUE, née de Metz-Noblat, infirmière chef de salle à l'hôpital auxiliaire n° 3, à Nancy; Mlle BERGOEND (Jeanne-Marie-Françoise), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 39, à Rennes; Mlle DUVERDIER (Maria), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital de campagne de Casablanca; Miss RICHARD (Catherine-Mary), infirmière à l'ambulance 4/60 de la 5e armée; Mme MIGNOT, en religion mère Saint-Alexandre, infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon; Mme la baronne DE MEYRONNET DE SAINT-MARC (Josèphe-Eugénie-Denyse), infirmière bénévole à l'hôpital civil de Reims; caporal BOUDIEUX (Marcel), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/13; soldat RIFFET (Charles-Alphonse), infirmier au 27e rég. d'infanterie, à l'hospice mixte de Langres; Mlle GEHIN (Lucie-Adolphine), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire de Pontourny; Mme MERODACK, née Vavin (Jeanne-Marie-Renée), infirmière diplômée à l'hôpital auxiliaire n° 102, à Angers; Mme USUREAU, née Pottier (Germaine-Marie-Joséphine), infirmière diplômée à l'hôpital auxiliaire n° 102, à Angers; Mme CHERBONNIER, née Fontaine (Eugénie-Emilie), infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 102, à Angers; M. BONNEFON (Pierre-Abdon-Joseph), officier d'administration de 3e classe de réserve du service de santé, gestionnaire de l'hôpital temporaire n° 30, à Aubusson; M. GRAPIN (Louis-Georges), médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital auxiliaire n° 22 *bis*, à Saint-Valery-en-Caux; actuellement au dépôt du 24e rég. d'infanterie; Mme GENAIS, née Nicolas, infirmière diplômée à l'hôpital temporaire n° 19, à Dieppe (annexe Régina); Mme GARET (Lucie), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 35, à Bordeaux; soldat PATATUT (Dominique), de la 18e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 35, à Bordeaux; Mme WEISS, née Peyre, infirmière-major à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; Mme DESPREZ, née Demonjay, infirmière-major bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; M. LAFABRÈGUE (Bruno-Henri), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, à l'hôpital mixte de Quimper; Mme TARGE, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 109, à Vichy.

Médailles de bronze. — Mme COTTIN (Henriette), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'ambulance 8/13; soldat MAUGENEST (Victor), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/13; soldat CORRE (Louis), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/13; soldat LARY (Abel), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/13; soldat CAZAL (André), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/13; caporal LOMBARDY (Alphonse), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/13; soldat DUBLANCHET (Gilbert), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/13; M. DESCHAMPS (Charles-Louis), infirmier civil à l'hospice mixte de Langres; Mlle DE LOYS (Marie-Sophie-Lucienne-Frédérique), infirmière-chef à l'hôpital auxiliaire n° 2, à la Petite-Bretèche (Tours); Miss CONWAY GORDON (Nabel), nurse à l'ambulance 4/60 de la 5e armée; soldat MASSAT (Fernand), de la 17e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 13/17 de la 5e armée; soldat BARDOU (Valentin-Auguste-Jean-Pierre), de la 17e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 13/17 de la 5e armée; soldat MICHON (Victor-Jean), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 5/60 de la 5e armée; soldat CAMIS (Maxime-Adolphe-Victor), de la 1re section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 4/60 de la 5e armée; soldat DUBOSCQ (Albert-Ernest-François), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 4/60 de la 5e armée; Mme GUERRE, née Bareth, infirmière de l'Union des femmes de France, à l'ambulance 2/63 de la 7e armée;

Mlle Leloup (Marthe), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital complémentaire n° 22, à Villers-Cotterets ; Mlle Perisse (Anne-Marie), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital complémentaire n° 22, à Villers-Cotterets ; Mlle René (Lucie), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital complémentaire n° 22, à Villers-Cotterets ; soldat Jovin (Jean-Marie), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/13 de la 6e armée ; soldat Parrot (Blaise), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/13 de la 6e armée ; soldat Cogoluegne (Jean), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/13 de la 6e armée ; soldat Vif (Mathieu-Louis), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/13 de la 6e armée ; soldat Accary (Marius), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/13 de la 6e armée ; caporal Pailler (Henri), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/13 de la 6e armée ; soldat Devande (Jean), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/13 de la 6e armée ; Mme Joubert, en religion sœur Saint-Benoît, infirmière à l'ambulance 5 de la 5e armée ; Mme veuve Cochot (Marie-Marguerite), directrice et infirmière-chef à l'hôpital auxiliaire n° 106, à Bressuire ; soldat Varon (Joseph-Théophane-François-Marie), de la 11e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital d'évacuation n° 11 de la 5e armée ; soldat Le Blay (Pierre-Marie), de la 12e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital d'évacuation n° 11 de la 5e armée ; soldat Ledey (Jean-Marie-Marcel), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 83 de la 10e armée ; caporal Dumas (Pierre-Aimé), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 83 de la 10e armée ; soldat Bechet (Louis-Vital-Marin), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 5/10 ; soldat Sailly (Henri), de la 1re section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/21 ; soldat Nicolas (Léon), de la 1re section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 8/21 ; soldat Crutel (Joseph-Jean-Baptiste), de la 2e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 14, groupe 2 de la 5e armée ; caporal Degremont, de la 2e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 14, groupe 2 de la 5e armée ; Mlle Viala (Jeanne), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 35, à Bordeaux ; soldat Devaud (Clément-Pierre), de la 18e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 35, à Bordeaux ; soldat Hel (Jules), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire n° 6, à Montigny-le-Roi ; soldat Grandidier (Maurice-Émile), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire n° 7, à Langres ; Mlle Perroquin (Gabrielle-Pauline-Agathe-Marie), infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; soldat Blot (Paul-Alfred), de la 22e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme Brugnon, infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital auxiliaire Massabielle (annexe de Vimereux) ; Mlle Caron (Germaine), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire annexe à Calais ; Mme Gamble (Isabelle), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire annexe à Calais ; Mlle Thome (Joséphine), infirmière bénévole à l'hôpital bénévole de Zuydcoote.



ESTOMAC

SEL
DE
HUNT

GRANULÉ FRIABLE

Alcalin-Type
Spécialement adapté
à la Thérapeutique
Gastrique.

■

ACTION SURE
ABSORPTION AGRÉABLE
EMPLOI AISÉ
INNOCUITÉ ABSOLUE

TOUTES PHARMACIES

Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et. individuellement, aux Soldats dont l'Adresse sera donnée par MM. les Docteurs.

LABORATOIRE ALPH. BRUNOT
16, Rue de Boulainvilliers, 16 = ***PARIS***

NOUVELLES *(Suite)*

Les médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. FAGART (Louis-Hippolyte), réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. MARTIN (Louis-François-Albert), ambulance 9/3 ; M. PUECH (Jules-Louis-Éliacin), 57e rég. territorial d'infanterie ; M. STEEG (Jean-Charles), 122e division d'infanterie ; M. DE NICOLAS DU PLANTIER (Émilieu), ambulance 2/154 ; M. CHASTENET (Charles-Pierre-Marie, dit Joseph), 87e division territoriale d'infanterie ; M. ARCHAMBAUD (Paul-Marie), G. D. B., 1er corps d'armée ; M. LARGER (Joseph-Étienne-Léon), 56e rég. territorial d'infanterie ; M. LEVET (Jean-Joseph), ambulance 1/152 ; M. METZGER (Charles-Philippe), hôpital d'évacuation no 32 ; M. GENOUVILLE (Félix-Louis), ambulance 15/3 ; M. MARTIN (Noël-Victor), 3e rég. de marche de zouaves ; M. LOUVIOT (Victor), 53e rég. d'infanterie ; M. CHARON (René-Gustave), région du Nord ; M. SEXE (Ernest-Jean-Marie), 7e région ; M. LENA (Marcel-Émile), 3e région ; M. PIGNOL (Jules-Pierre Prosper-Ferdinand), 10e région ; M. MATURIÉ (Marie-Jean-Denis), 15e région ; M. SESQUÈS (Félix-Daniel-Gabriel), commission consultative médicale ; M. PAUCHET (Victor-Armand-Eugène), gouvernement militaire de Paris ; M. SOLARY (Charles-Aimé-Eugène), région du Nord ; M. KELLER (Léon-Jules-Eugène), 6e région ; M. BRESSON (Henri-Guillaume-Joseph), 38e division d'infanterie, actuellement au gouvernement militaire de Paris ; M. LE TANNEUR (Maurice-Louis), 5e région ; M. CASSE (Georges), 11e région ; M. MARIE (Auguste-Armand-Victor), gouvernement militaire de Paris ; M. GRIVET (Anthelme), 14e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins-majors de 2e classe, à titre temporaire : M. COSTE (Joseph-Étienne-Marius), service de santé de la 76e D. I. ; M. LESCUYER (Paul), place de Verdun ; M. CHARPENTIER (Marie-Isidore-Emmanuel), 109e rég. territorial d'infanterie ; M. BILLIARD (André-Marie-Honoré-Léonce), ambulance 12/3 ; M. DEGORCE (Frédéric-Maurice), 24e rég. territorial d'infanterie ; M. PERNET (Jules-Joseph-François-Marie), 253e rég. d'infanterie ; M. PARDON (Victor-Ferdinand), 21e rég. territorial d'infanterie ; M. LAURENT (Auguste-François-Paul), 211e rég. territorial d'infanterie ; M. RIBIERRE (Paul-Clodomir), hôpital Brunswick à Saint-Dizier ; M. ISELIN (Armand-Henri), service de santé des étapes d'une armée ; M. CAZALIS (Théodore-Max), ambulance 12/6 ; M. BUÉ (Georges-Henri), direction du service de santé d'une armée ; M. BEUVIGNON (Achille-Charles), hôpital temporaire Fénelon ; M. ARMAND-DELILLE (Paul-Félix), laboratoire de bactériologie de l'armée d'Orient ; M. REILLE (Paul-Lucien-Joseph), 44e rég. territorial d'infanterie ; M. LAJUGIE (Marie-Jean-Baptiste), 95e rég. territorial d'infanterie ; M. DELAGE (Jacques-Charles-Frank), ambulance 1/3 ; M. TRIAU (Francis-Louis-Marie), ambulance no 2 d'une armée ; M. DESTOUESSE (Jean-Baptiste-Guillaume-Louis-Vincent), 164e rég. d'infanterie.

Les médecins aides-majors de 1re classe : M. LEMIERRE (André-Alfred), état-major d'une armée ; M. BLIVET (Fulgence-François-Xavier-Louis-Marie), 16e rég. de hussards ; M. CALLAIS (Charles-Célestin), 166e rég. d'infanterie ; M. GÈZES (Jean-Charles-Raymond), 13e rég. de dragons ; M. MARTIN (Numa-Jean), hôpital mixte de Commercy ; M. DUPUIS (Maurice-Jules), 304e rég. d'infanterie ; M. PASQUIER (Robert-Édouard), pilote à l'escadrille M. F. 25 ; M. CRUVEILHIER (Louis-Clément), G. D. B., 31e division d'infanterie ; M. BAILLY-SALIN (Paul-Louis-Frédéric-Marie), 121e rég. d'artillerie lourde ; M. MADELAINE (Gaston), 39e rég. d'infanterie ; M. GALLOIS (Élie-Auguste), ambulance 2/58 ; M. NOGUÉ (Raymond-Pierre), 87e division territoriale d'infanterie ; M. CHASTANET (Paulin-Georges-Léon), ambulance 7/2 ; M. BEAUMONT (Jean-Joseph), hôpital d'évacuation no 18 ; M. MALARTIC (Henri-Jean-Anicet), hôpital d'évacuation no 36 ; M. PAUL (Charles), centre médico-légal d'Amiens ; M. TISSIER (Henry), 87e division territoriale d'infanterie ; M. BUISSON (Gaston-Désiré-Eugène), ambulance 4/3 ; M. DUPONT (Émile-Parfait), 104e rég. d'artillerie lourde ; M. FAUSSIÉ (Marius-Jean-Adolphe), hôpital d'évacuation 3/31 ; M. DARDENNE (Jean-Germain), hôpital d'évacuation no 17 ; M. CARLES (Paulin-Émile-Jacques), ambulance 13/18 ; M. CRUCHET (René-Jean), ambulance 5/68 ; M. OLMER (David-Raoul), hôpital Rébéval no 2 ; M. VANNIER (Édouard), 82e rég. d'artillerie lourde ; M. HURTAUD (Georges-Gustave), 6e bataillon territorial de chasseurs ; M. LEURET (Marie-Marc-Eugène), ambulance 14/8 ; M. TILLAYE (Paul-Émile-Stanislas), hôpital complémentaire no 84 ; M. SAVATIER (Georges), commission consultative médicale ; M. VIGNAUD (Jean-Baptiste), ambulance 16/11 ; M. BRÉNUGAT (Charles-Augustin-Allain), ambulance 2/60 ; M. DEBRAY (Georges), parc d'artillerie de la 58e D. I. ; M. KIEFFER (Charles-Émile), ambulance 19/6 ; M. SCHMID (Édouard-Louis-Maurice), hôpital d'évacuation no 6 ; M. ROUX (Rémy-François), 176e rég. d'infanterie ; M. THIBAULT (Prudent-Fortuné-Désiré), ambulance 16/1, M. DEGOS (Bernard-Louis), ambulance 1/73 ; M. LOUBET (Louis-Félix-Étienne-Léopold), ambulance américaine no 1 ; M. VAN VYVE (Jules-Gustave), 335e rég. d'infanterie ; M. BOIDIN (Louis), ambulance 14/18 ; M. FORQUIN (Louis-Charles-Alphonse), G. D. B. 73e D. I. ; M LABATT DE LAMBERT (Edmond-John-Louis), 33e rég. territorial d'infanterie ; M. BRÉMONT (Pierre-Guillaume), 22e rég. territorial d'infanterie ; M. LEFAYE (Paul-Louis-Alexandre), 13e rég. de chasseurs ; M. BÉZIER (Gabriel-Pierre-Marie), ambulance 16/4 ; M. BOUCARD (Eugène), hôpital d'évacuation 2/31 ; M. CAUSERET (Paul-Émile), hôpital des baraquements de Bussang ; M. PÉDEPRADE (Albert), ambulance auto-chirurgicale no 2 ; M. JOLIS (Paul-Pierre), 131e rég. territorial d'infanterie ; M. PILLARD (Joseph-Eugène), 55e rég. territorial d'infanterie ; M. LAFARGUE (Arsène-Joseph-Léon), 87e division territoriale ; M. BOYER (Jean-Baptiste-Eugène), 23e rég. d'artillerie ; M. GALLET (Claudius-Joseph), ambulance 13/4 ; M. ERMENGE (Émile-Ferdinand), 403e rég. d'infanterie ; M. LACAPÈRE (Georges-Firmin-Léon), ambulance 13/4 ; M. LOEW (Auguste-Pierre), ambulance 16/20 ; M. GIRAL (Camille-Charles-Joseph-Léon), 116e bataillon de chasseurs ; M. TAPIE (François-Jean-Lucien), 50e rég. d'infanterie ; M. DUPUY (Paul-Anselme-Cyprien-Joseph), 57e rég. d'artillerie ; M. BUCAILLE (Paul-Clément), 87e division territoriale ; M. GACHET (Georges-Jean-Baptiste-Paul), 40e d'artillerie ; M. DUMONT (Louis-Désiré), ambulance auto-

NOUVELLES *(Suite)*

chirurgicale n° 9 ; M. Farret (Hector-Ulysse), ambulance 14/22 ; M. Tuefferd (Charles-Frédéric-Henri), 7e région ; M. Jolly (Charles-Albert-Barthélemy) 18e région ; M. Gouffier (Georges-Eugène-Louis), 5e région ; M. Lenchantin de Gubernatis (Paul-César-Joseph-Titus-Marius), 15e région ; M. Locard (Alexandre-Arnould-Edmond), sous-secrétariat d'État du service de santé ; M. Aboulker (Samuel-Charles), 5e région ; M. Dupouy (Pierre-Marie), Dardanelles ; M. Bernard de Teyssier (Eugène-Joseph-Marie-Jules), Maroc ; M. Couillard-Labonotte (Jacques-Marie-Xavier), Maroc ; M. Fabre (Léon-Étienne), Maroc ; M. Denis (Jean-Baptiste-Jacques), 8e région ; M. Colin (Léopold-Albert-Paul), 20e région ; M. Milhau (Paul-Auguste-Marie), 21e région ; M. Cahn (Léon-Désiré), 4e région ; M. Bouly de Lesdain (Maurice-Léopold), région du Nord ; M. Vermorel (Alphonse-Claude), 13e région ; M. Lochon (Georges-Édouard), 14e région ; M. Barillon (Louis-Étienne-Marie), Afrique du Nord ; M. Jauffred (Gaston-Lucien-Marius), 15e région ; M. Tallet (Raymond-Léandre), 15e région ; M. Arago (Alfred-Charles-Amédée), gouvernement militaire de Paris ; M. Legros (Félix-Louis), 3e région ; M. Castelain (Fernand-Jean-Baptiste-Louis), 9e région ; M. Le Damany (Pierre-Germain-Marie), 10e région ; M. Bourdicaud-Dumay (Pierre-Hippolyte), 12e région ; M. Tassigny (Paul-Alexandre), 11e région ; M. André (Georges-Charles), 17e région ; M. Duverger (Auguste-Marie-Joseph), 18e région ; M. Lenglet (Marie-Eugène), 6e région ; M. Battle (Marie-Joseph), 16e région ; M. Chabaneix (Antoine-Paul), 9e région ; M. Azalbert (Antoine-Martin), 16e région ; M. Planton (Lucien-Emmanuel-Eugène-Marie), 4e région ; M. Boutry (Félix-Louis), région du Nord ; M. Marty (Albert-Antoine), 14e région ; M. Aragon (René), 10e région ; M. Bonhommet (Louis-Pierre), 11e région ; M. Vidal (Eugène-Étienne), 5e région ; M. Collard (Pierre-Edmond), 6e région ; M. Helle (Joseph-Victor-Émile), 7e région ; M. Lemaistre (Pierre), gouvernement militaire de Paris ; M. Ripert (Adolphe-Vital), gouvernement militaire de Paris ; M. Janin (François-Ernest), 6e région ; M. Terrien (Eugène-Félix), 8e région ; M. Chauve (Benoit), 5e région ; M. Lhoste (Pierre-Paul-Adolphe), 14e région ; M. Rigodon (Jean-Baptiste), 13e région ; M. Chatin (Alfred-Paul), gouvernement militaire de Paris ; M. Mourier (Louis-Frédéric), 21e région ; Capdepont (Bernard-Marie-Charles-Maurice), 14e région ; M. Liautey (Marie-Dominique-Victor), 7e région ; M. Rapine (Paul-Antoine), 15e région ; M. Pabeuf (Adolphe-Ernest-Auguste), 11e région ; M. Degrenne (Albert-Pierre-Angel), 3e région ; M. Brès (Pierre-Joseph), 8e région ; M. Saqui (Casimir), 13e région ; M. Richard (Marc-Félicien), 15e région ; M. Adoue (Albert-Jean), 17e région ; M. Danger (Théophile-Pierre), Afrique du Nord ; M. Thiry (Georges-Antoine-Nicolas), 20e région ; M. Richard (Gaston-Jean), 21e section ; M. Marquès (Étienne-Jacques-Joseph), 17e région ; M. Hannebelle (Paul-Joseph-Léon-Alexandre), 11e région ; M. Lathuraz-Viollet (Antony), 14e région ; M. Manificat (Laurent), 7e région ; M. Morin (André-Raoul-William), 5e région ; M. Rivière (Charles-Gilbert), 14e région ; M. Thieux (Léonce-Alexandre-Pierre), 21e région ; M. Gacon (Jean-Fernand), 18e région ; M. Viard (Aristide-Emmanuel), 4e région ; M. Baumelou (Marie-Joseph-Louis-Désiré), 16e région ; M. Vénassier (Henri-Joseph), 7e région ; M. Rollin (Marie-Joseph-Maurice), 5e région.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2e classe : M. Bordenave (Eugène-Édouard), 70e rég. territorial d'infanterie ; M. Carnus (Jean), 98e rég. territorial d'infanterie ; M. Contet (Émile-Charles), 59e rég. d'artillerie ; M. Izard (Jean-Frédéric-Marie), 267e rég. d'infanterie ; M. Dreyfus (Pierre-Yves), hôpital d'évacuation n° 2 de l'armée d'Orient ; M. Vincent (Emmanuel-Eugène-Marie-Alexandre), ambulance 1/14 ; M. Deglos (Edmond-Félix-Jacques), hôpital d'évacuation 2/21 ; M. Fenis de Lacombe (Ferdinand-Louis), ambulance 4/70 ; M. Kauffmann (René-Paul), région du Nord ; M. Lemeland



NOUVELLES *(Suite)*

Henri-Noël-Joseph), 3e région ; M. GRANDCHAMP (Jean-Baptiste), 3e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 1re classe : M. ISNEL (Émile-Abraham-Marie), médecin-chef de service à l'ambulance 2/44 ; M. MABIN (Emmanuel), médecin-chef de service à l'ambulance 14/8.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins auxiliaires : M. BARDET (Henri-Pierre-Louis), au 359e rég. d'infanterie ; M. CHARPENTIER (René-Samuel), au 36e rég. d'artillerie de campagne ; M. SAUTON (Henri-Benjamin), à l'hôpital d'évacuation 2/14.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. BOISSY (Jean-Victor-André), soldat à la 24e section d'infirmiers militaires ; M. BEAUCLAIR-LAFAYE (Charles), pharmacien auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. LUTZ (Louis-Charles), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. MUSSO (Louis-Pierre-François), pharmacien auxiliaire à la 19e section d'infirmiers militaires ; M. PELTRISOT (Charles-Narcisse), pharmacien auxiliaire à la 12e section d'infirmiers militaires.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. CHAINE (René), médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers ; M. CONSTANS (Étienne-Henri), au 57e rég. d'artillerie, dépôt ; M. DANIEL (Paul-Gabriel-André), à la 15e section d'infirmiers ; M. DELER (Raoul-Jean), à la 15e section d'infirmiers ; M. DOZ (Joseph-Marie), à la 14e section d'infirmiers ; M. FIALIP (Robert-Jean-Marie), à la 4e section d'infirmiers ; M. GUILLET (René-Paul-Eugène), au 8e rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. HUGARD (Henri-Edme-Lucien), à la 8e section d'infirmiers ; M. JULIEN (René-Daniel-Pierre), au 2e rég. de tirailleurs indigènes, 5e bataillon ; M. LIDY (Jacques-Charles), à la 19e section d'infirmiers militaires ; M. MARSILY (Charles-Marie), au 6e rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. PRUVOST (Léon-Paul-Hector), au 17e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. ROYER (Georges-Louis-Marie), au 2e rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. SIMONNET (Paul-Marie-Joseph), à la 23e section d'infirmiers ; M. STERN (André), au 10e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. VÉLIN (Charles-Henri-Élie), à la 23e section d'infirmiers ; M. BAYLE (Gustave-Jean-Maurice), soldat à la 7e section d'infirmiers militaires ; M. BENOIT (Marcel-Émile), médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. BERNARD (Laurent-Marie-Eugène), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. DRIVET (François), soldat à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. FONTEILLES (Antoine-Élie-Marie), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. MOLLARD (François), soldat à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. MUSSO (Léonard-Pierre-Louis-Albert), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. PAGÈS (Georges-Dominique), soldat à la 11e section d'infirmiers militaires; M. SIMON (Théodore), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. BAC (Louis-Joseph), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. BARDOU (Vincent-Marie-Emile), à la réserve de personnel d'une armée ; M. BASILE (Frédéric-Pierre), à l'ambulance no 3/63 ; M. BOUET (Paul-Pierre-Marie-Joseph), au 373e rég. d'infanterie ; M. BRUGÈRE (Marie-Albert-Georges), au 34e rég. territorial d'infanterie ; M. CHAUSSEGROS (Paul-Lucien), au 62e bataillon de chasseurs à pied ; M. DARTIGUENAVE (Pierre-François-Édouard), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. DÈCHE (Raymond-Jean-Laurent), au 98e rég. territorial d'infanterie ; M. GERBER (Marc-Edouard), au 13e rég. de dragons ; M. KUSS (Marcel-Edouard), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. MAFFÉI (Charles-Louis), au 414e rég. d'infanterie ; M. MAIRE (André), au 340e rég. territorial d'infanterie ; M. PIDOUX (Louis-Marie-Eugène), au 2e rég. d'artillerie de campagne ; M. RAPIN (André), au 29e bataillon de chasseurs à pied ; M. WERTHEIMER (Pierre-Léon), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. BERGER (Jean-Eugène-Georges), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. THIOLLIER (Lucien-Antoine-Maurice), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. GROSJEAN (Lucien-Eugène), au 48e rég. territorial d'infanterie ; M. POIRSON (René), à l'ambulance no 2/20.

Par arrêté du ministre de la Guerre en date du 1er mars 1916, sont désignés pour faire partie de la mission permanente de prophylaxie à l'intérieur : M. JAN, médecin général de la marine ; M. le Dr MOSNY, membre de l'académie de médecine, de la commission supérieure d'hygiène navale et d'épidémiologie et du comité international d'hygiène.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe : M. BÉRARD (Antonin-Charles), au 1er rég. de tirailleurs indigènes ; M. BRAVE (Maurice-Marie-Augustin-André), à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. CHAUVIN (Edmond-Jules-Adolphe), à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. FAURE (Paul-Louis-Auguste), au 99e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. FORTHOMME (Eugène-François-Aimé), au 106e rég. d'artillerie lourde (dépôt) ; M. FOURNIER (Léon), à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. GAMEL (Marie-Joseph-Edouard), à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. JOLY (Henri), au 2e rég. étranger ; M. KUNTZ (Victor-Michel-Henri), à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. MASSIAS (Charles-Pierre), à la 18e section d'infirmiers militaires; M. POTEL (Pierre-Léon-Aimé), au 1er rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. ROUILLARD (Jacques-Marie-Jean), au 2e rég. d'artillerie lourde ; M. ARIBAUD (Pierre-Albert-Charles), à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. BOISSEAU (Maurice-André), à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. CESTAN (Jacques-Pierre-Jules-Raymond), à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. CHANTEAUD (Georges-Andolphe-Louis), à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. DURAND (Léopold-Jean-Adolphe-Baptiste), à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. MASSAREL (Paul-Pierre-Félix), camp de Valréas ; M. PÉRALTÉ (Auguste-Henri-Paul), à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. RAIZIS (Georges), au 26e rég. d'infanterie (dépôt).

Au grade de médecin-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. HERMANT (Paul), médecin aide-major de 1re cl., ambulance 10/1 ; M. RIGOURD (Emmanuel), médecin aide-major de 1re classe, 296e rég. d'infanterie ; M. VAN VYVE (Jules-Gustave), médecin aide-major de 1re classe, 335e rég. d'infanterie ; M. MALARTIC (Henri-Jean-Anicet),

médecin aide-major de 1re classe, ambulance 4/62 ; M. SCHMID (Edouard-Louis-Maurice), médecin aide-major de 1re classe, ambulance 5/62.

Au grade de médecin principal de 1re classe : M. ALVERNHE, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé de la 39e division d'infanterie ; M. BICH, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé de la 35e division d'infanterie ; M. VALLOIS, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé de la 37e division ; M. PECH, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé des étapes d'une armée ; M. SABATIER, médecin principal de 2e classe, adjoint technique près du sous-secrétaire d'État du service de santé militaire ; M. BERNARDY, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé de la 8e division d'infanterie ; M. FOURNIAL, médecin principal de 2e classe aux troupes d'occupation du Maroc occidental ; M. GUIBAL, médecin principal de 1re classe à titre temporaire, chef du service de santé de la 129e division d'infanterie ; M. DUCO, médecin principal de 2e classe, président de la commission consultative médicale ; M. PIUSSAN, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé de la 55e division de réserve ; M. FRILET, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé de la 65e division d'infanterie.

Au grade de médecin principal de 2e classe : M. ARNAVIELHE, médecin principal de 2e classe, à titre temporaire, chef du service de santé de la 121e division d'infanterie ; M. NABONA, médecin principal de 2e classe, à titre temporaire, chef du service de santé de la 20e division d'infanterie ; M. CRETON, médecin principal de 2e classe, à titre temporaire, chef du service de santé de la 61e division d'infanterie ; M. LANNE, médecin principal de 2e classe, à titre temporaire, adjoint au chef du service de santé d'une armée ; M. VIGERIE, médecin principal de 2e classe, à titre temporaire, chef du service de santé de la 131e division d'infanterie ; M. MERLAT, médecin principal de 2e classe, à titre temporaire, chef du service de santé de la 31e division d'infanterie ; M. LOUSTALOT, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance 1/68 ; M. CROS, médecin-major de 1re classe, hors cadres, aux troupes d'occupation du Maroc occidental ; M. VISBECQ, médecin-major de 1re classe, armée d'Orient ; M. LE MITOUARD, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance n° 3 d'une armée ; M. LAINE, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance de la 3e division de cavalerie ; M. DERCLE, médecin-major de 1re classe, commission consultative médicale ; M. LEJONNE, médecin-major de 1re classe, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc occidental ; M. POUY, médecin-major de 1re classe, troupes du Maroc.

Service de santé des troupes coloniales. — Est nommé :

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée active (troupes coloniales) (à titre temporaire) : M. CORDIER (Robert-Louis-Eugène), élève de l'école principale du service de santé de la marine, pharmacien auxiliaire à la section des infirmiers coloniaux (dépôt).

L'examen de la vue et l'aptitude au service militaire. — Une récente circulaire de M. Justin Godart apporte certaines modifications intéressantes aux instructions jusqu'ici admises pour l'aptitude physique au service militaire.

Parmi les plus importantes de ces prescriptions nouvelles figurent, au premier rang, celles qui concernent les « organes de la vision ». Nous croyons donc intéressant de publier, ici, les principaux paragraphes qui concernent la vue. Les voici :

ART. 38. — *Acuité visuelle.* — 1° L'aptitude au service armé exige une acuité visuelle supérieure ou tout au moins égale à 1/2 pour un œil et 1/20e pour l'autre œil (après application, s'il y a lieu, de verres correcteurs).

2° Seront versés dans le service auxiliaire les sujets qui ont une acuité visuelle supérieure ou tout au moins égale à 1/4 pour un œil, celle de l'autre œil étant inférieure à 1/20e ou même complètement abolie.

Les borgnes, pouvant bénéficier d'une prothèse régulière et possédant de l'autre côté une acuité de 1/4, seront versés ou maintenus dans le service auxiliaire.

La perte de la vision d'un œil, l'acuité visuelle de l'autre œil égalant au moins 1/4, entraîne le classement dans le service auxiliaire, toutes les fois que la cécité résulte de lésions éteintes depuis longtemps et non susceptibles de retours offensifs. Dans les autres cas, l'exemption ou la réforme devront être prononcées.

ART. 39. — *Myopie.* — *a.* La myopie ne dépassant pas huit dioptries (avec verres correcteurs) est compatible avec le service armé.

b. La myopie supérieure à huit dioptries (avec verres correcteurs) motive le service auxiliaire.

La myopie compliquée de lésions choroïdiennes étendues déterminant une acuité visuelle inférieure aux limites fixées à l'article 38 entraîne l'exemption ou la réforme.

ART. 40. — *Hypermétropie.* — *a.* L'hypermétropie qui, après correction, n'abaisse pas l'acuité visuelle au-dessous des limites fixées par le premier paragraphe de l'article 38, est compatible avec le service armé.

b. L'hypermétropie qui, après correction, n'abaisse pas l'acuité visuelle au-dessous des limites fixées au deuxième paragraphe de l'article 38, motive le classement dans le service auxiliaire.

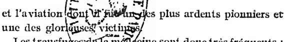
ART. 41. — *Astigmatisme.* — L'astigmatisme, associé ou non à la myopie ou à l'hypermétropie, est compatible avec le service armé s'il ne s'accompagne pas d'une acuité visuelle inférieure aux limites fixées par le paragraphe 1 de l'article 38 (après correction).

ART. 42. — *Amblyopie et amaurose.* — Dans un certain nombre de cas, les hommes examinés se plaignent de diminution ou de perte de la vision sans présenter d'altérations appréciables des organes à l'examen objectif.

La décision de l'expert est alors basée sur les renseignements fournis par une étude attentive des antécédents pathologiques, de l'état général et, en particulier, du système nerveux ; l'expert s'appuiera, en outre, sur les résultats que leur apportent les procédés multiples destinés à déjouer les tentatives de simulation.

La réforme ne sera prononcée qu'après une période d'observation méthodique prolongée.

Avis. — Docteur cherche petite clientèle sans fatigue dans pays sain, ou autre situation compatible avec santé délicate.



VARIÉTÉS

MÉDECINS DEVENUS GÉNÉRAUX

Par le Dr Henri RAYMONDAUD

C'est un des caractères particuliers de la science médicale de rendre, par ses méthodes et son esprit, ceux qui l'ont étudiée aptes à remplir, et à bien remplir généralement, la plupart des autres professions. On a pu dire du reste, non sans quelque raison, que la médecine conduit à tout.

Elle conduit souvent, en tout cas, à la célébrité, en dehors d'elle, et, dans toutes les branches de l'activité sociale, on peut citer des exemples vivants d'illustrations qui commencèrent leur vie en cultivant la médecine. Chacun sait que l'un des plus grands comédiens actuels de la maison de Molière est doublé d'un médecin. Qui ne connaît les débuts médicaux d'un de nos grands romanciers, journaliste plein de talent et d'énergie?



Le général BRUYÈRE.

Le plus grand explorateur peut-être des temps présents fit des études médicales dignes du nom admirable qu'il porte. Mais ne prolongeons pas cette énumération que nous ne saurions mieux clore qu'en rappelant une mort toute récente. Les pages d'héroïsme de la guerre, en effet, citent le nom d'un médecin devenu aviateur, et c'est avec une respectueuse émotion que le corps médical et l'aviation peuvent saluer ensemble la mémoire de Reymond. Il honora à la fois la grande chirurgie dont il fut un maître et l'aviation dont il fut un des plus ardents pionniers et une des glorieuses victimes.

Les transfuges de la médecine sont donc très fréquents ; mais peut-être ne connaît-on guère de cas de médecins devenus hommes de guerre. Il en est cependant deux au moins qu'il n'est pas déplacé de rappeler dans les heures que nous vivons, car leur nom, peut-être un peu oublié, peut-être même méconnu des médecins, orne pourtant les tableaux d'honneur gravés sur l'arc de triomphe de l'Étoile !

L'un d'eux est le général Bruyère. Né à Sommières, dans le Gard, le 22 juin 1772, Jean-Pierre-Joseph Bruguière, dit Bruyère, fut d'abord élève chirurgien appointé de l'hôpital de Bastia en 1786. Médecin militaire de carrière, il gagna peu à peu ses grades et devint chirurgien de 1re classe. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Italie.

Quoique fort bien considéré par ses chefs techniques et particulièrement par Larrey, sous les ordres duquel il opérait, et par l'Empereur lui-même, il n'avait pour la médecine qu'une faible ardeur et était, au contraire, enflammé pour le métier des armes. Aussi pria-t-il Larrey de demander à Napoléon son admission dans le commandement.

Bien que le cas fût délicat autant que rare, la seule requête de Larrey pour son subordonné était une garantie suffisante de ses qualités pour que l'Empereur accédât

VARIÉTÉS *(Suite)*

aussitôt à son désir. Le titre de chirurgien de 1re classe de Bruyère « fut échangé avec celui de capitaine ».

Il était doué des plus brillantes qualités en effet : très instruit, très discipliné, d'une bravoure sans limites, d'un esprit très fin et d'un physique admirable. Aussi, serait-il arrivé aux plus hautes destinées militaires, si une mort glorieuse n'avait prématurément arrêté sa carrière.

Devenu colonel du 23e chasseurs, Bruyère participa avec son régiment aux dures campagnes de 1805, où il reçut un coup de feu à la cuisse droite à l'attaque de Vicence, et de 1806, où sa belle conduite à Iéna et pendant la poursuite de l'armée prussienne lui valut le grade de général de brigade. De nouveau blessé, le 8 février 1807, d'un coup de biscaïen, qui lui contusionne le corps et le bras gauche ; fait baron de l'Empire par lettres patentes du 2 mai 1808 ; reblessé à Wagram de deux coups de feu qui lui fracturent la cuisse droite ; comte de l'Empire en 1811, il fut promu général de division et remplaça Lassalle en 1812 à la tête de cette cavalerie légère du corps de Masséna dont les charges à Ostrowna et à la Moskowa sont restées légendaires. Marbot dit même à son propos que « les généraux et la cavalerie française sont souvent trop téméraires » et que Bruyère, « très bravement placé à la tête de ses escadrons, sous une grêle de boulets » s'aventurait tellement que Masséna ne cessait de le réprimander en s'écriant : « Est-il croyable qu'on fasse tuer tant de braves gens inutilement ! » (Mémoires de Marbot.)

Sa fougueuse hardiesse devait l'entraîner trop loin. Après s'être fait remarquer les 20 et 21 mai 1813 à Bautzen et à Worschen, il eut, le 22, les deux cuisses broyées par un boulet au combat de Reichenbach. Transporté dans une ambulance de Larrey, absent à ce moment, il n'eut pas la joie dernière d'être opéré par ce magnifique chirurgien et de voir à son chevet la belle figure de celui qui avait aidé ses débuts dans la carrière. Ce fut le docteur Ribes qui pratiqua la double amputation, à Goerlitz. C'est là qu'il succomba peu après, le 5 juin 1813, en même temps que le maréchal Duroc.

Larrey perdait en lui un ami, car il avait été un bon médecin ; l'Empereur perdait un excellent collaborateur, car il avait été un grand général.

Le second médecin devenu aussi homme de guerre est Rusca. Il est moins connu. Jean-Baptiste Rusca naquit à la Briga (Alpes-Maritimes), le 27 novembre 1759. Avant la Révolution, il fut médecin à l'hôpital militaire de Monaco, puis devint médecin ordinaire à l'armée d'Italie, le 1er mai 1793, et c'est pendant cette campagne qu'il fut « élu adjudant-général-chef de brigade ». Il se distingua à Loasso et fut nommé général de brigade sur le champ de bataille. Il se signale encore à Lodi où il reçoit deux coups de feu à la cuisse gauche. Promu général de division le 5 février 1799, il est blessé à la jambe à la Trebbia. En 1801, il commande l'Ile d'Elbe, puis est mis en disponibilité et rentre dans ses foyers. L'histoire ne dit pas s'il exerça de nouveau alors sa première profession. On ne le retrouve qu'en 1814, où le 14 février, à la tête de la 2e division de réserve des gardes nationales, il est blessé mortellement sur le rempart de Soissons.

Au fond, tout médecin est un peu homme de guerre : le bistouri n'est-il pas bien proche parent de l'épée?

H. RAYMONDAUD.

NÉCROLOGIE

LÉON LABBÉ

Léon Labbé est mort. Le mardi 14 mars, il assistait plein de vie et d'entrain à la séance de l'Académie. Au moment où les membres de la compagnie arrivaient le mardi suivant pour la séance hebdomadaire, ils apprenaient par quelques mots émus du président Charles Monod, que leur collègue avait succombé le matin même après deux jours de maladie.

Léon Labbé était né en 1832 au Merlerault, petite commune de l'Orne. Il commença à Caen ses études médicales qu'il devait poursuivre à Paris. Il fut reçu interne des hôpitaux en 1856, dans la même promotion que Jaccoud et Ball. Docteur en médecine en 1861, il était nommé agrégé deux ans après sa thèse, en 1863, et chirurgien des hôpitaux en 1865. En 1882, l'Académie de médecine lui ouvrait ses portes, et enfin en 1903 — suprême consécration — l'Académie des sciences l'accueillait parmi ses membres.

La carrière chirurgicale de Léon Labbé fut des plus brillantes. Il connut «l'ancienne chirurgie», celle d'avant Pasteur, celle dans laquelle l'opérateur voyait ses plus brillantes tentatives échouer, devant de désespérantes complications infectieuses, dont il ne connaissait ni l'origine ni le remède. Quelles angoisses à chaque intervention un peu grave ! Prendre le bistouri, c'était risquer, contre des forces inconnues, une partie dont l'enjeu était une vie humaine. C'est à cette époque que Labbé eut l'audace de pratiquer une gastrotomie, pour extraire une fourchette d'un estomac. Il eut l'adresse — et la chance — de réussir, et cette intervention lui valut la célébrité.

Il sut la mériter. Quand les découvertes pastoriennes provoquèrent dans la chirurgie la révolution qui en fit une science nouvelle, il fut des premiers à inaugurer l'ère de l'antisepsie, et à aborder les opérations nouvelles, que la sécurité enfin acquise contre l'infection permettait de concevoir et de réaliser.

Nous ne pouvons, dans cette courte note, songer à analyser l'œuvre chirurgicale de Léon Labbé. Ce travail sera fait avec compétence par quelqu'un de ses collègues de la Société de chirurgie. Nous voulons seulement dire quelques mots de sa carrière parlementaire.

Quand l'âge força le vaillant chirurgien à laisser tomber de ses mains le bistouri, qu'il avait manié avec tant de maîtrise, il chercha dans la politique l'utilisation de sa toujours jeune activité, et se fit nommer en 1892 sénateur de l'Orne. Il ne cessa, depuis très près d'un quart de siècle, de voir son mandat renouvelé, et il était un des doyens du Sénat.

Nous n'avons pas à apprécier son rôle politique, mais nous tenons à signaler ce fait, assez rare pour être cité et loué, que, devenu sénateur, Labbé n'oublia jamais qu'il était médecin. Dans toutes les questions intéressant l'hygiène publique, il intervint avec l'autorité que lui valait sa haute position scientifique, et souvent il fut écouté. Il joua un rôle important dans la discussion de la loi de 1902 ; il combattit contre l'alcoolisme le bon combat. Dans la commission de l'armée, dont il faisait partie depuis de longues années, et à laquelle il s'intéressait particulièrement — il avait, paraît-il, jadis rêvé de poursuivre la carrière militaire — il s'appliqua surtout à obtenir des réformes pouvant améliorer l'état sanitaire de nos soldats. Une de ses dernières interventions eut pour but, et pour résultat, de faire voter par le Sénat la loi sur la vaccination obligatoire contre la fièvre typhoïde. Il a contribué ainsi à sauver des milliers d'existences et à augmenter nos forces défensives. N'eût-il que ce geste dans sa carrière politique, il mériterait toute notre reconnaissance.

Il y a un autre titre, plus modeste, plus intime, si l'on peut ainsi s'exprimer. Nous avons dit que le sénateur Labbé n'avait jamais oublié le brillant chirurgien qu'il avait été. Il n'avait pas oublié non plus qu'il avait fait partie de la famille médicale, qu'il avait été parmi les favorisés dans une carrière qui, pour certains, est dure et difficile, et, chaque fois qu'il trouva l'occasion de rendre service au corps médical, on le trouva tout disposé à appuyer les justes revendications de ses confrères, retrouvant pour les faire triompher ses qualités de lutteur, que l'âge n'avait en rien diminuées.

Il a voulu qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe, mais il n'a pu se dérober au concert de pensées reconnaissantes et affectueuses qui discrètement s'éleva derrière son cercueil.

L.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

EHRMANN (Auguste), médecin aide-major de 1re classe au 81e rég. d'infanterie : *médecin d'un dévouement à toute épreuve. A été tué d'un éclat d'obus, le 5 septembre 1914, en procédant sous un bombardement intense à l'évacuation des blessés.*

ARNAVIELHE, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *a fait preuve de beaucoup de courage et d'initiative en assurant sous le feu de l'ennemi l'évacuation des blessés qui allaient tomber entre les mains de l'ennemi.*

MEILLON (Alfred-Emmanuel), médecin aide-major de 1re classe au 54e bataillon de chasseurs : *au feu depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve d'un courage et d'un entrain admirables.*

RENAUD (Paul-René), médecin aide-major de 1re classe au 121e bataillon de chasseurs : *déjà blessé au début de la campagne et revenu au feu, a fait preuve, de nuit comme de jour, d'un dévouement inlassable pour prodiguer des soins aux blessés de son bataillon à la suite des derniers combats.*

TOURENG (Jean), médecin auxiliaire au 30e bataillon de chasseurs : *à l'attaque du 22 juillet est parti de sa propre initiative avec la section de première ligne, y a soigné des blessés malgré les balles et les grenades, a continué son service pendant toute la journée avec le plus absolu mépris du danger ; le 23 juillet, deux brancardiers du bataillon envoyés par lui pour relever un blessé en avant des lignes ayant été mortellement frappés, s'est hardiment porté au secours du blessé, a réussi à le ramener, ainsi que les corps des deux brancardiers.*

MÉGNIEN (Marcel), médecin auxiliaire du groupe de brancardiers de la division : *est sorti d'une tranchée pour aller chercher les papiers d'un officier qui venait d'être tué devant cette tranchée, a reçu une salve de coups de fusil de l'ennemi, a été grièvement blessé, avait toujours fait preuve d'un dévouement et d'un courage à toute épreuve.*

BAZY, médecin aide-major de l'ambulance chirurgicale no 1 : *bien que dégagé de toute obligation militaire, s'est employé depuis le début de la guerre, avec le plus grand dévouement, dans les ambulances du front, et y a fait preuve, notamment pendant le bombardement de..., de qualités professionnelles remarquables et du plus beau courage.*

PENAUD (Roger-Denis), médecin-major de 2e classe de réserve du 7e régiment d'infanterie coloniale : *blessé grièvement à la jambe le 22 août 1914, a fait preuve d'un grand courage en continuant à marcher malgré sa blessure, et a réussi ainsi à ne pas rester aux mains de l'ennemi.*

BIDAULT (Robert), médecin auxiliaire à la 12e section d'infirmiers, groupe de brancardiers du corps : *a fait preuve du plus grand zèle et du plus entier dévouement au cours de travaux d'assainissement et de tranchées particulièrement délicats, difficiles et dangereux. A été grièvement blessé le 23 août 1915.*

BEYNES (Émile-Marie-Louis-Edmond), médecin auxiliaire à la 2e section d'infirmiers : *a fait preuve du plus grand zèle et du plus entier dévouement au cours de travaux d'assainissement de tranchées particulièrement délicats, difficiles et dangereux. A été blessé le 21 août 1915.*

JAMOT (Léon-Clovis-Eugène), médecin aide-major de 1re classe au bataillon du Moyen-Congo : *médecin et chirurgien inspirant la plus grande confiance. S'occupe de sa lourde tâche avec un dévouement qui fait l'admiration de tous. Seul médecin ; soignant généralement les blessés*

dans les circonstances matérielles les plus difficiles sans le moindre souci du danger ; va le plus souvent les chercher lui-même sur la ligne de feu.

OUZILLEAU (François-Marie-Frédéric), médecin-major de 2e classe : *chef du service de santé d'une colonne, a fait preuve depuis le début des opérations d'un zèle et d'un dévouement sans bornes. A puissamment contribué à sauver la vie à de nombreux blessés en organisant avec un esprit d'initiative remarquable un service impeccable, malgré des difficultés exceptionnelles et insurmontables.*

DURAZ, médecin aide-major : *conduite courageuse au combat de X..., où il a été blessé. A fait constamment preuve de qualités professionnelles et militaires de premier ordre.*

Mme HORVILLE-LEGRAND (Marguerite), infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires : *d'un dévouement inlassable, a fait preuve d'un sang-froid admirable au cours d'un bombardement en dirigeant l'évacuation de blessés. A été atteinte par des éclats d'obus.*

LÉVI-FRANCKEL (Georges), médecin-auxiliaire au 150e rég. d'infanterie : *a été tué devant son poste de secours le 2 décembre 1914, après avoir donné, dans tous les combats auxquels son bataillon a pris part, le plus bel exemple de dévouement et de bravoure.*

PRADOURAT, médecin-major de 2e classe : *commandant le détachement d'ambulance de l'arrière-garde, le 20 août 1914, au combat de X..., a soigné les blessés sur la ligne de feu même, avec le plus parfait oubli du danger, et a assuré leur évacuation sur le gros de la colonne, donnant le plus bel exemple de calme, d'énergie, de dévouement et de bravoure.*

DUFOUGERÉ, médecin-major de 2e classe : *resté seul médecin survivant du poste de X..., après le combat de Y..., le 13 novembre 1914, a fait preuve d'un dévouement professionnel exemplaire en organisant d'une façon remarquable les secours et en soignant pendant plusieurs jours et plusieurs nuits les deux cents blessés ramenés à l'infirmerie-ambulance de X...*

CORDIER (Henri), médecin aide-major de 1re classe au 371e rég. d'infanterie : *mort d'épuisement après avoir, sans répit, prodigué des soins aux blessés dans des circonstances particulièrement difficiles.*

ROUX (Rémy-François), médecin aide-major de 1re classe au 176e rég. d'infanterie : *a montré, pendant le repli, les qualités d'un véritable médecin militaire.*

BREUIL (Marcel), médecin auxiliaire au 176e rég. d'infanterie : *a toujours fait preuve de courage aux combats du 22 octobre, du 11 novembre et du 12 décembre. Blessé, n'a consenti à se laisser panser qu'après avoir donné ses soins aux blessés et n'a pas voulu être évacué.*

FOURNIER, médecin auxiliaire au 45e rég. d'infanterie : *relevant les blessés au milieu du feu avec son sang-froid et son courage habituels, et ayant observé qu'une section était entourée, a couru prévenir, sous un feu très violent.*

GRAZIANI (Henri-Paul-Jean), médecin-major de 2e classe au 148e rég. d'infanterie : *s'est fait particulièrement remarquer. Superbe attitude au feu.*

LIGOUZAT (Louis), médecin-major de 1re classe à la ..e division : *s'est particulièrement fait remarquer par le bon sens pratique, l'initiative, l'esprit de méthode avec lesquels il a fait évacuer tout le matériel, les approvisionnements et les voitures de deux divisions bien que ne disposant, au milieu de gorges étroites et à pic, que d'un chemin de fer à une seule voie sans aucune route carrossable.*

MEYGRET (Eugène-Victor), médecin aide-major de 1re classe, hôpital temporaire no 1 : *a fait preuve d'une énergie exceptionnelle en refusant d'abandonner son service malgré les atteintes d'une maladie à laquelle il a succombé. A donné le plus bel exemple de sang-froid au cours d'un bombardement, en dirigeant des évacuations de blessés.*

SIMONIN (Louis), médecin-major, médecin-chef de l'ambulance 3/5 : *le 30 août 1914, au combat de X..., a fait preuve d'une initiative et d'un esprit de décision hors ligne, en soignant d'abord et en évacuant ensuite, sous les projectiles ennemis, plus de 200 blessés, dont le lieutenant-colonel commandant le régiment, avec les seules ressources qu'il a pu se procurer lui-même. Officier d'un courage et d'un dévouement inlassables.*

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le médecin auxiliaire Edmond Bœgner. — Le Dr François Boissier, ancien interne des asiles de la Seine, médecin-major de 2e classe, décoré de la croix de guerre. — Le médecin auxiliaire Dumas, le médecin auxiliaire Perier, tous deux morts du typhus, prisonniers au camp de Cassel. — Le Dr Lassallas, le Dr Natier, tous deux morts du typhus au camp de Langensalsa. — Le Dr Jacques Delarey, médecin aide-major décoré de la croix de guerre. — Le Dr Paul Ferrand, mort à bord de l'*Annam*. — Le Dr Pradère-Miquet.

Nécrologie. — Le Dr François Carret, de Chambéry, ancien interne des hôpitaux de Paris, décédé à l'âge de soixante-quatorze ans. — M. Paul Essonville-Bligny, beau-père de M. le Dr Maurice Arthus. — Le Dr Georges Wildenstein.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *officier :* TEISSIER (Pierre-Joseph), médecin-major de 1re classe de réserve, attaché au sous-secrétariat d'État du service de santé : *services éminents rendus tant au front qu'à son poste actuel où il a été victime d'un grave accident au cours d'expériences.*(*A déjà reçu la Croix de guerre.*)

MARTIN (Noël), médecin-major de 2e classe au 3e rég. de marche de zouaves : *d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Depuis le début de la campagne se dépense sans compter, malgré ses cinquante-deux ans. Quoique grièvement blessé en octobre 1914, a refusé d'être évacué et a soigné des blessés sous le feu, à l'attaque du 12 novembre 1914. Désigné comme médecin-chef d'une ambulance, a demandé avec insistance à rester au 3e zouaves. A fait preuve le 25 septembre 1915, en se portant à l'attaque au milieu de son bataillon, des plus belles qualités de courage et d'énergie et a soigné de nombreux blessés sur le terrain même de la lutte.*

Pour *chevaliers :* CORBEL (Paul-Louis), médecin-major de 2e classe, adjoint au médecin d'une armée : *belle conduite à la bataille du 22 août 1914. Brillants services comme médecin-chef à une ambulance où il a fait preuve de bravoure et de savoir professionnel. S'est acquis de nouveaux itres par ses qualités d'organisateur à la direction du service de santé.*

BOURGEOT (Hippolyte-Henri-Étienne-François), médecin aide-major de 1re classe de réserve au 29e rég. d'infanterie : *a donné, en toutes circonstances, dans l'accomplissement de ses devoirs, comme médecin de bataillon, l'exemple du dévouement, de l'énergie et du courage. Très grièvement blessé le 30 décembre 1915.*

GARNAUD (Jean-Gabriel), médecin-major de 2e classe au 41e rég. d'infanterie : *grièvement blessé le 24 mai 1915, en assurant avec conscience et le plus grand mépris du danger le traitement des blessés dans un poste de secours à proximité des lignes ennemies et constamment bombardé.*

LEBELLE (Émile-Paulin-René), médecin-major de 2e classe au 412e rég. d'infanterie : *médecin-major d'une grande habileté et d'un dévouement de tous les instants. Bien que souffrant et devant être évacué, est resté à son poste au moment de l'attaque des 9, 10 et 11 janvier 1916 et a assuré avec une rare énergie un service très pénible. N'a jamais hésité sous de violents bombardements à se porter au secours des blessés. Blessé lui-même en septembre 1915 en revenant d'une tranchée de première ligne ; n'avait pas voulu être évacué.*

DIENOT (Fernand), médecin-major de 1re classe, médecin-chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *a dirigé le service de santé d'une colonne en Afrique, une ambulance sur le front français, un groupe de brancardiers en Serbie. Une citation. Médecin plein de calme et de sang-froid dans les circonstances les plus difficiles.* (Croix de guerre.)

DEBRAY (Jacques-Emile), médecin aide-major de 1re classe au 274e rég. d'infanterie : *médecin militaire qui a pris part à toutes les opérations de la campagne avec le régiment. Déjà cité à l'ordre du corps d'armée pour sa bravoure et son dévouement. S'est prodigué sans compter pour l'exécution consciencieuse de son service. Frappé très grièvement, le 4 février 1916, en donnant ses soins aux blessés.*

RICHAUD (Albert-Alexandre-Louis), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : *a toujours fait preuve, depuis le début de la campagne, des plus belles qualités militaires en dirigeant, avec la plus grande distinction et le dévouement le plus absolu, une formation sanitaire très importante où, par son expérience et son savoir, il a pu sauver la vie à un grand nombre de malades ou blessés. S'est affirmé en toutes circonstances, et plus particulièrement lorsque sa formation était exposée au feu de l'ennemi, un chef d'une haute valeur morale, rempli d'énergie et de sang-froid.*

GALLOIS (Jean-François-Maurice), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : *homme de devoir dans toute l'acception du mot, dont le zèle et le dévouement ne se sont jamais ralentis un seul instant, et qui a fait preuve des plus belles qualités d'organisateur et de chef. Médecin d'une haute valeur professionnelle qui, malgré son âge* (50 ans), *est resté sur le front depuis le début de la campagne et n'a cessé d'y rendre des services distingués. Dirige, avec beaucoup d'activité, une ambulance qui, depuis plus de seize mois, a toujours fonctionné d'une façon parfaite, même dans les circonstances les plus périlleuses, notamment les 25 août et 1er octobre 1914, où elle a été exposée au feu de l'ennemi.*

Médaille militaire. — KOPP (Émile-Georges-Philippe), médecin auxiliaire au 4e rég. d'artillerie lourde, 2e groupe : *a fait preuve du plus grand sang-froid au cours d'un bombardement, le 25 septembre 1914. Blessé assez sérieusement à la tête et à la cuisse, est resté à son poste de secours, malgré ses souffrances, pour continuer à assurer son service, donnant un bel exemple d'énergie.*

JEANDEAU (Pierre), médecin auxiliaire au 33e rég. d'infanterie coloniale : *excellent médecin. Sur le front depuis le début. Belle conduite aux combats du 7 au 10 septembre 1914. Blessé, fait prisonnier, a réussi à s'échapper en amenant dans nos lignes 9 Allemands blessés, dont un officier. Cité à l'ordre du corps d'armée. Vient encore de se distinguer par son mépris du danger en soignant des blessés sous le feu, en avant de nos lignes, pendant l'exécution de travaux offensifs.*

KERVELLA (Émile), médecin auxiliaire au 1er rég. d'infanterie coloniale : *a toujours fait preuve de beaucoup de dévouement et d'activité. Vient d'être blessé très grièvement, dans des conditions particulièrement dangereuses en assurant en première ligne l'évacuation des blessés ; du 25 au 29 septembre 1915.*

Service de santé militaire. — Sont nommés :

Au grade de médecin inspecteur (à titre temporaire) : M. le médecin principal de 1re classe RUOTTE (Paul)

NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. Birat (Pierre-André-Marie), médecin aide-major de 1re classe au 286e rég. d'infanterie ; M. le médecin aide-major de 1re classe Phenelot (Emilien), médecin chef de service au 94e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de territoriale (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de 1re classe Fouquet (Charles-Lucien), médecin-chef de service au 101e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : M. Marchak (Joachim), médecin auxiliaire, au titre étranger, à la 22e section d'infirmiers militaires, interne des hôpitaux de Paris. — Affecté à l'ambulance russe aux armées françaises.

Au grade de médecin-major de 2e classe : M. le pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale Cathelineau (Henri-Charles-Marie-Louis), 9e région, dont la démission de son grade est acceptée.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée active, à titre temporaire : M. le médecin aide-major de 1re classe Aveline (Georges-Henri), 10e bataillon de chasseurs.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe, à titre temporaire : M. Paris (André-Yves), pharmacien auxiliaire, à l'hôpital complémentaire no 49, à Orléans ; M. Sommelet (Henry-Louis-René), soldat à la 11e section d'infirmiers militaires ; M. Barreau (Gaston-Valentin), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. Beaufrère (Léonce-Emmanuel), pharmacien auxiliaire à la 11e section d'infirmiers militaires ; M. Chassaigne (Louis-Antoine), officier d'administration de 3e classe, dont la démission de son grade a été acceptée, à l'hôpital temporaire no 26, à Sarlat ; M. Coutière (François-Louis-Henri), soldat à l'hôpital auxiliaire no 104, à Moulins ; M. Dalet (Arsène-Pierre-Joseph), soldat à la 12e section d'infirmiers militaires ; M. Georget (Louis-Ernest), médecin auxiliaire, au 237e rég. d'infanterie (fort d'Issy); M. Jérome (Marie-Michel-Raoul), pharmacien auxiliaire au 90e rég. d'infanterie ; M. Malet (Georges-Joseph), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. Villedieu (Georges-Édouard-Baptiste), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires, affecté au laboratoire de chimie de la 9e région.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire ; M. Augey (Pierre-Alcide-Alexandre), médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. Brissaud (Hector), médecin auxiliaire au 252e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Buvat (Maurice-Louis-Marie), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. Charles (Félix-René), médecin auxiliaire au 164e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Clément (Jean-Maurice-Louis-Marie), médecin auxiliaire au 56e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Cléret (Henri-Antoine-Alexandre), médecin auxiliaire au 53e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. Cohen-Scali (Messaoud), médecin auxiliaire au 141e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. Dagnan (Jean-Gustave), médecin auxiliaire à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. D'halluin (Charles), médecin auxiliaire au 61e rég. d'artillerie ; M. Duthcillet de Lamothe (Gilbert), médecin auxiliaire à la 16e section d'infirmiers militaires ; M. Fafet (Louis-Joseph), soldat à l'hôpital temporaire no 4, à Amiens ; M. Funck (Théophile-Louis-Léon), médecin auxiliaire, en convalescence à Paris, 7, rue de la Chaise ; M. Gautier (Auguste-Alexandre), médecin auxiliaire à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. Jeannet (Marie-Joseph-François-André), médecin auxiliaire au 19e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Léonetti (Dominique-François), médecin auxiliaire

NOUVELLES *(Suite)*

à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. MARTIN (Gaston), médecin auxiliaire au 3e rég. de zouaves (dépôt) ; M. PALISSON (Eugène-Edmond), médecin auxiliaire à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. PASCALIS (Georges-Alexandre-Lucien), soldat à la 23e section d'infirmiers militaires.

Délivrance par correspondance de la 12e inscription aux élèves de l'École de Lyon. — M. Paulin Dupuy, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne croirait pas juste de faire bénéficier de la délivrance par correspondance de la douzième inscription, les élèves de l'École de Lyon qui ont accompli, avant leur incorporation, les travaux pratiques et les stages afférents à cette douzième inscription, ajoutant que ce bénéfice a été accordé aux élèves de quatre et huit inscriptions, a reçu la réponse suivante : « L'administration de l'instruction publique, consultée, ne voit aucune difficulté à autoriser les élèves de l'École de Lyon, qui ont accompli avant leur incorporation les travaux pratiques et les stages afférents à la douzième inscription, à prendre par correspondance la douzième inscription. Les intéressés n'ont qu'à adresser leur demande à M. le doyen de la Faculté de médecine de Lyon. »

L'avancement des médecins auxiliaires. — M. Blaisot, député, ayant rappelé à M. le ministre de la Guerre qu'une décision ministérielle du 9 juillet 1915 accordait le droit d'être nommés médecins aides-majors de 2e classe aux médecins auxiliaires ayant servi six mois au front qui, pourvus de douze inscriptions de doctorat, auraient, en outre, été blessés ou cités à l'ordre du jour et qui auraient été notés par leur directeur comme techniquement aptes à remplir la fonction d'aide-major, et ayant demandé, en conséquence, comment une nouvelle décision du 29 octobre dernier a pu venir porter atteinte à ces droits acquis en exigeant, pour cette nomination au grade d'aide-major de 2e classe, seize inscriptions en sus des six mois de présence au front et de la citation à l'ordre, et comment on a pu ainsi priver d'une récompense officiellement promise les médecins auxiliaires à douze inscriptions [qui se sont brillamment signalés dans les rudes combats de septembre, a reçu la réponse suivante :

« L'instruction du 29 octobre 1915, en limitant l'accession au grade de médecin aide-major de 2e classe aux étudiants à seize inscriptions avec six mois de front et une citation à l'ordre quelle qu'elle soit, ou blessés, mais aptes, a voulu faire disparaître une anomalie qui permettait à des étudiants à douze inscriptions avec une citation à l'ordre de la division d'être nommés aides-majors, alors que les étudiants à seize inscriptions sans citation ou avec une citation du régiment ou de la brigade, ne pouvaient l'être.

« Jusqu'au 29 octobre, toutes les nominations des étudiants à douze inscriptions comme aides-majors ont été ratifiées (151).

« Une nouvelle réglementation est d'ailleurs à l'étude, tendant à assimiler à une année de scolarité une année de présence dans les services sanitaires. Cela permettrait de nommer, dans les termes de l'instruction du 29 octobre 1915, au grade de médecin aide-major de 2e classe, des étudiants à douze inscriptions. »

Association des internes en pharmacie. — L'association dite « Association confraternelle des internes en pharmacie des hôpitaux et hospices civils de Paris », dont le siège est à Paris, vient d'être, par décret, reconnue comme établissement d'utilité publique.

Voitures-filtres stérilisateurs d'eau et voitures de désinfection pour les vêtements des soldats. — Pour compléter et étendre à toute l'armée le don qu'il a fait de 100 voitures-filtres stérilisateurs d'eau dont la livraison est aujourd'hui terminée, le Touring-Club de France (Œuvre du soldat au front) vient de commander 20 nouvelles voitures du même type.

Ajoutons que cette grande Association a également fait don d'une autre catégorie de voitures non moins utiles. Ce sont des voitures de désinfection pour les vêtements avec appareils à douches pour les hommes. Le tout représente à ce jour une dépense de plus de 600 000 francs.

Avis. — Docteur cherche petite clientèle sans fatigue dans pays sain, ou autre situation compatible avec santé délicate.

REVUE DES THÈSES

Chandrosse (Mme). Le typhus exanthématique, maladie des armées (Th. Paris, 1915).

On peut être sûr qu'une maladie fébrile qui présente, dès le début, du purpura sans avoir présenté une *échelle dans sa coloration*, n'est certainement pas du typhus exanthématique.

Ganachaud (J.-E.-O.). Contribution à l'étude du sérodiagnostic macroscopique et mensuratif de la fièvre typhoïde (Th. Paris, 1915).

En 1912, MM. Chantemesse et Rodriguez ont présenté un procédé de sérodiagnostic macroscopique de la fièvre typhoïde qui consiste à additionner une émulsion titrée de bacilles d'Eberth en solution physiologique, versée dans de petits tubes, d'une faible quantité de sérum du malade ; le tout étant laissé au repos à la température de la chambre pendant quelques heures, une simple lecture à l'œil nu suffit pour affirmer ou infirmer le diagnostic de fièvre typhoïde suivant que la précipitation de l'émulsion s'est faite ou ne s'est pas faite dans les tubes. C'est la « mesure précise et toujours égale de la richesse bacillaire de l'émulsion (1 milliard de bacilles au centimètre cube), qui assure sa particularité et sa valeur »

Menville. La fièvre typhoïde chez les sujets ayant reçu du vaccin antityphoïdique (Th. Paris, 1915).

Les sujets vaccinés méthodiquement, depuis un certain temps, ne sont pas protégés complètement contre le syndrome fièvre typhoïde, mais font des typhoïdes bénignes : peut-être s'agit-il de paratyphoïdes.

Caussé Ratuld (W.). Le sulfate d'hordénine dans la fièvre typhoïde (Th. Paris, 1915).

Cette thèse, inspirée par le professeur Mercier (de Tours), apporte une utile contribution à la thérapeutique si complexe et si chargée de la fièvre typhoïde. Mme Caussé a étudié dans cette maladie l'action du sulfate d'hordénine sur les phénomènes diarrhéiques et le myocarde. On sait que cet alcaloïde est le principe actif des touraillons d'orge (radicule détachée du grain germé) et qu'il est homologue de l'adrénaline.

L'auteur a utilisé le sulfate d'hordénine en injections intraveineuses à 5 p. 1000 dans du sérum glycosé, jusqu'à la dose quotidienne de 0 gr. 40; ce sel présente une action antiseptique et hypocrinique gastro-intestinale, d'où atténuation rapide de la douleur dans les formes gastralgiques et accessoirement une diminution des sécrétions et du flux diarrhéique : le soulagement se manifeste moins d'une demi-heure après l'injection, comme pour les phénomènes circulatoires. Au point de vue nerveux et cardiaque, le sulfate d'hordénine est un stimulant énergique qui tient une place intermédiaire entre l'huile camphrée et la caféine d'une part, l'adrénaline de l'autre. Sa rapidité d'action et sa faible toxicité lui permettent de suppléer aux tonicardiaques usuels; renforcé par de faibles doses d'adrénaline, il devient une véritable médication héroïque du collapsus cardiaque et de l'adynamie dans la fièvre typhoïde.

Berthomieu-Lamer (M.). Du traitement du rhumatisme chronique par les injections intraveineuses de soufre colloïdal (Th. Paris, 1915).

Le rhumatisme chronique paraît favorablement influencé par la médication sulfureuse, et récemment on a préconisé de remplacer les thérapeutiques connues de tout temps par l'administration du soufre à l'état *colloïdal*. La voie intraveineuse (5 à 10 injections de 2 centimètres cubes) constituerait, d'après le Dr Ber-

REVUE DES THÈSES *(Suite)*

thomieu-Lamer, la méthode de choix, agissant où toute autre thérapeutique a échoué.

Colberg (C.). L'intoxication par le sous-nitrate de bismuth (Th. Paris, 1915).

Le sous-nitrate de bismuth, *même le plus parfaitement pur*, peut provoquer des accidents d'intoxication. On évitera donc de le donner aux jeunes enfants ; chez les adultes, on ne dépassera pas 20 grammes par jour et on ne l'emploiera pas chez les malades ayant subi une gastro-entérostomie ou lorsqu'on suppose un rétrécissement de l'intestin.

On remplacera, en radiologie, le sous-nitrate de bismuth par le carbonate et l'on n'emploiera pas le sous-nitrate dans les pansements. La pâte de Beck est un bon moyen thérapeutique à utiliser au même titre que l'éther ou l'huile iodoformée, le naphtol camphré, sans réelle supériorité, tout en présentant l'inconvénient d'exposer à une intoxication. D'ailleurs, il faudra se méfier des idiosyncrasies de sujets atteints d'insuffisance hépatique.

Raynier (J.). Les états dépressifs et les états mélancoliques (chez les militaires de l'asile de Villejuif, d'août à décembre 1914) (Th. Paris, 1915).

Sur 238 admissions de militaires dans la section spéciale de l'asile de Villejuif, les états dépressifs et mélancoliques ont atteint le chiffre de 64 soit environ un sixième des cas traités. Les événements ont imprimé aux préoccupations une orientation spéciale et communiqué au délire une couleur d'actualité ; mais rien dans l'étiologie, dans les formes cliniques, dans l'évolution ne permet de parler de « psychoses mélancoliques de guerre » et il ne s'agit que de « psychoses mélancoliques pendant la guerre », où les troubles un peu particuliers sont constitués par des phénomènes de confusion mentale, l'abandon de poste, la fuite devant l'ennemi.

Fenaux (J.-P.-P.). États confusionnels consécutifs aux commotions des batailles (Th. Paris, 1915).

Les traumatismes physiques et émotionnels du champ de bataille paraissent agir de deux façons différentes, tantôt en déterminant des accidents purement fonctionnels, tantôt en créant des lésions organiques de l'axe cérébro-spinal. Ces traumatismes peuvent réaliser le syndrome : *confusion mentale*, soit isolé, soit associé à d'autres manifestations morbides. Ce syndrome ne présente rien de spécifique ; il est analogue à celui qui a été observé après les grandes catastrophes et les émotions violentes ; l'amnésie en est l'élément le plus constant et revêt les caractères de l'amnésie traumatique. En règle générale, la guérison survient assez rapidement, mais elle peut faire place à des récidives, suivant la prédisposition individuelle et les influences du milieu. Quant au traitement, « il ne sert de rien d'enlever les psychopathes aigus à l'asile si c'est pour les placer dans des conditions de traitement défectueuses ». Au point de vue de l'avenir, « les exemples abondent de sujets commotionnés et qui ont pu de nouveau faire campagne ».

Grutzhaendler (Mme). Troubles sensitivo-moteurs hystéro-traumatiques observés à l'occasion de la guerre 1914-1915 (Th. Paris, 1915).

La guerre n'a pas changé beaucoup la physionomie des phénomènes sensitivo-moteurs dits hystériques et justiciables de la psychothérapie. On observe les pseudo-paralysies, para, hémi, monoplégies brachiales et crurales ; contractures sous forme de griffes et de plicatures du tronc; l'astasie-abasie; la chorée rythmique et arythmique, les tremblements, etc. Néanmoins, on a remarqué comme phénomène nouveau, l'association fréquente des impotences fonctionnelles aux troubles mentaux surtout mélancoliques.

Morin (A.-A.). Traumatismes de guerre des nerfs périphériques (Th. Paris, 1915).

Les nerfs des membres supérieurs sont touchés beaucoup plus fréquemment que ceux des membres inférieurs (71 p. 100 et 29 p. 100). Aux membres supérieurs, les côtés droit et gauche sont également atteints, tandis qu'aux membres inférieurs, le côté gauche est plus souvent atteint que le droit (18,7 p. 100 et 10,3 p. 100). L'agent vulnérant est le plus souvent la balle de fusil ; les blessures des nerfs périphériques sont moins fréquentes, depuis la guerre de tranchées. La séméiologie des lésions est beaucoup plus variée que ne l'indiquent les schémas classiques.

Le traitement chirurgical sera commandé par la douleur vive et continuelle, une paralysie complète, des troubles vaso-moteurs ou trophiques, l'existence de la RD, et sera pratiqué aussi précocement que possible sans hésiter à traiter des cas anciens. « L'intervention doit être éminemment conservatrice et ne comporter la résection d'une portion du nerf qu'en cas d'absence de toute conductibilité vérifiée par l'examen électrique direct. »

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Médaille de vermeil. — M. TARTANSON (Joseph-Charles-Ferdinand), de la mission médicale militaire française de Serbie.

Médailles d'argent. — M. GAILLARD (Eugène-Marcel-Paul), médecin aide-major de 2e classe à l'ambulance 1/45 ; Mme PIÉRENS (Camille), infirmière à l'hôpital no 62, places de Dunkerque et Bergues ; Mlle POMIÈS (Louise), infirmière stagiaire à l'hôpital temporaire de contagieux de Steenwoorde ; Mme DE LA FOURNIÈRE (Louise), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital mixte de Vitry-le-François ; Mme BELIN (Aline), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'annexe de l'hôpital mixte de Vitry-le-François ; Mme DELAINE (Anne-Marie-Thérèse), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'annexe de l'hospice civil de Vitry-le-François ; M. PERRIN (Frédéric-Laurent), médecin aide-major de 2o classe, chef de service d'un groupe au 11e rég. d'artillerie à pied ; M. MALLOIZEL (Raphaël-Lucien), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, laboratoire de bactériologie de Saumur ; Mme AUTIER (née Marie-Suzanne Cavaroc), infirmière à l'hôpital complémentaire no 14, à Poitiers ; Mme MASCAREL (née Dammann), infirmière à l'hôpital complémentaire no 19, à Lyon ; Mlle VALANTIN, infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 112, à Bordeaux ; Mme BATAILLE (Louise), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital de Zuydcoote.

Médailles de bronze. — Caporal RIGAUD (Pierre), à la 22e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme PERRIN (née Barbier), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 121, à Paris ; Mlle WATHIER (Jeanne), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 162, à Paris ; Mlle LABUSSIÈRE (Marie), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital de contagieux de Gravelines ; sergent MARÉCHAL (Jean-Louis), à la 6e section d'infirmiers militaires, ambulance 13/18 ; soldat GESBERT (Maxime), à la 4e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 15/14 ; soldat MORISSET (Joseph-Alexandre-Gabriel), à la 9o section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 1/9 ; soldat MILLIAND (Pierre-Joseph-Marius), à la 14e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 10/14 ; Mme BRACONNIER (Louise-Joséphine), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital auxiliaire no 110, à Vancouleurs ; Mlle BOULIDARD (Eugénie-Louise), infirmière à l'hôpital complémentaire no 14, à Poitiers ; Mlle PALLU (Marthe-Léontine-Alphonsine), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 109, à Bourgueil ; M. BOURCART (Arthur), médecin consultant à l'hôpital no 64 *bis* des contagieux (Paradis), à Cannes ; soldat BRAHIM BEN MOHAMED BEN MASSAOUD, à la 25e section d'infirmiers militaires, ambulance 1/45 ; Miss COLCHESTER (Henriette-Louise), infirmière anglaise à l'hôpital no 63, places de Dunkerque et Bergues ; Mlle GUYOT (Jenny), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 111, places de Dunkerque et Bergues ; caporal ILHÉ (Léon), caporal à la 24e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 7/18 ; Mlle DELAVIGNE (Augustine-Camille-Fernande-Léonie), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 109, à Bourgueil ; Mme FRANCQ, née Lemaître, infirmière de l'Union des Femmes de France à l'hôpital auxiliaire no 117 (lycée Janson) ; Mme LAPUYADE, née Dufau, infirmière à l'hôpital complémentaire no 23, à Cahors ; Mme de QUEYRIAUX, née de Souris, infirmière à l'hôpital 26 *bis*, à Eymoutiers (Haute-Vienne) ; Mme AMBIELLE (Paul), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires à l'hôpital auxiliaire no 35, à Bordeaux ; soldat BOSSARD (Joseph), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde ; soldat DENIS (Henri), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital de

contagieux de Stenworde ; soldat BRET (Élie), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital de contagieux de Stenworde ; soldat AUXIETTE (Léon), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde ; soldat WETMAN (Gaston), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde ; soldat CHAYLAN (André), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde ; Mme BOREL (Julie), infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital temporaire de Malo-Écoles ; Mme BARBE (Mathilde), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital temporaire de Malo-Écoles ; Mlle HARET, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire de Malo-Écoles ; Mme JOLY (Léo), infirmière-major de l'Union des femmes de France, à l'hôpital temporaire de Malo-Terminus, et ultérieurement à Leffrinckoucke ; Mme LEGRAND (Marie), infirmière à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde ; Miss BURN (Florence), infirmière du French flag nursing corps, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde ; soldat HUREAU (Louis-François), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire de contagieux de Stenworde ; soldat VERRIER (Émile-Robert), de la 3e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 45, à Hérouville ; soldat PASQUIER (René-Léon-Louis), de la 3e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 45, à Hérouville ; soldat MORTREUIL (Hippolyte-Albert-Achille), de la 3e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 45, à Hérouville ; soldat MARIE (René-Léon), de la 3e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 45, à Hérouville; soldat DUHAMEL (Eugène-Augustin), de la 3e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 45, à Hérouville ; Mme SAUVÉ, née Henry, infirmière volontaire à l'hôpital mixte de Caen ; Mme COLBERT, en religion sœur Marie de Saint-Gabriel, infirmière à l'hospice mixte de Caen ; Mlle THIERRY, infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire no 29 d'Ancy-le-Franc ; Mme GILLET (Blanche), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 6 à Châlons-sur-Marne ; soldat BENOIST (Amédée), de la 6e section d'infirmiers militaires à l'hôpital mixte de Sézanne ; soldat FRANÇOIS (Maurice), de la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 1, à Châlons-sur-Marne ; Mlle DU SAULT (Jeanne), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 106 à Villers-Cotterets ; soldat JANSON (Alphonse-Frédéric), de la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 19, à Châlons-sur-Marne ; soldat BARBIER (Abel-Lucien), de la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 19, à Châlons-sur-Marne ; caporal AUBRIL (Lucien-Paul-Magloire), de la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 18 (Corbineau), à Châlons-sur-Marne ; Mme BARAIZE, née Boutreux, infirmière à l'hôpital 58 *bis* (Gallia), à Cannes ; Mme MOROT, née Gérôme, infirmière directrice à l'hôpital 58 *bis* (Gallia), à Cannes ; Mlle DE BAILLENX (Marie-Caroline), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire de Bayonne ; soldat PARMENTIER (Victor-Gustave), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital mixte de Gray ; soldat CARON (Jean-Baptiste-Camille-Marius), infirmier au 8e rég. d'artillerie de campagne, au camp d'Avor.



NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Verrier, médecin aide-major au 108e rég. d'infanterie. — Le Dr Duther (de Pau. — Le Dr Henri Bertrand, aide-major au • d'infanterie, tombé au champ d'honneur en soignant des blessés à son poste de secours. Le Dr Henri Bertrand était un écrivain de talent. Il avait publié, en 1912, sous le pseudonyme de H.-J. Sansterre, un volume rapporté du Maroc, *Contes du Bled et du Fondouk*, d'une haute et pittoresque couleur orientale.

Nécrologie. — Le Dr Vilmain, médecin principal, médecin-chef de l'hôpital militaire de Nancy, officier de la Légion d'honneur. — Le Dr Whitman, médecin-chef de l'ambulance VG. 17 et de l'hopital Hyde — Le Dr E. Guisau (de Mézières, Suisse). — Le Dr Secrétan (de Lausanne.) — Le Dr Pigache (de Pavilly, Seine-Inférieure). — Le Dr Le Mée. — Mme Schoop, belle-mère du Dr Alfred Goguel. — Mme Hutinel, femme de M. le Professeur Hutinel, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — Le Dr Jean Santini (de Donges). — Le Dr Kortz, médecin adjoint du Palais, médecin-major de 2e classe. — Le Dr Guilloz, professeur adjoint à la Faculté de médecine de Nancy, médecin-major de 1re classe, chef du service central de radiologie des 20e et 21e régions.

M. René Brouardel, engagé volontaire au 22e d'artillerie, étudiant en médecine, fils de M. le Dr Georges Brouardel, médecin des hôpitaux de Paris, et de Mme, née Heuzey, décédé à l'âge de 19 ans. Nous prions M. le Dr et Mme Georges Brouardel d'agréer l'expression de nos sentiments de douloureuse sympathie.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *chevalier* :

MAURICE (Albert), médecin aide-major de 1re classe : *médecin d'ambulance. S'est toujours fait remarquer, depuis le début de la campagne, par son dévouement à ses malades. Remarquablement ingénieux et savant, a employé ses loisirs à faire des recherches scientifiques, particulièrement dangereuses. A rendu ainsi les plus grands services. Au cours d'un essai, a reçu à la tête une très grave blessure.*

HEITZ (Maurice), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : *médecin-chef de l'hôpital chirurgical flottant de l'armée d'Orient; services exceptionnels à l'armée d'Orient comme médecin-chef d'un hôpital flottant.*

AVELINE (Georges-Henri), médecin-major de 2e classe à titre temporaire au 10e bataillon de chasseurs à pied : *médecin-major qui a fait preuve, au cours de la campagne, d'un courage et d'un dévouement remarquables. Atteint d'une blessure grave, le 24 septembre 1914, alors qu'il soignait des blessés, a refusé de se laisser évacuer avant d'avoir fait faire, sous ses yeux, le pansement de tous les hommes confiés à ses soins.*

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : M. HUFNAGEL (Léon), sujet russe, médecin auxiliaire au 2e rég. de marche du 1er rég. étranger.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve : M. JAMES E. STOWERS, sujet américain, docteur en médecine, premier lieutenant de réserve dans le corps médical de l'armée des États-Unis.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de 2e classe BUCHER (Pierre), place de Belfort.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe : M. DUPOUY (Roger-Charles-Edmond), médecin-chef de service à l'ambulance 1/69 ; M. LAFITE-DUPONT (Jean-Bernard-Louis), médecin chef de service au 263e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. GAURAZ (Vital-Edouard), au 248e rég. d'infanterie ; M. MAUREL (Roger-Georges-Jean), au 135e rég. d'infanterie ; M. TORRET (Louis-Antonin), au groupe de brancardiers de la 74e division d'infanterie ; M. BAUER (Alfred-Théodore), au 4e rég. de zouaves ; M. BONNAURE (Fernand-Joseph-Adolphe), au 99e rég. d'infanterie ; M. CHAPOTEL (Roger), au 13e bataillon de chasseurs à pied ; M. RÉGIS (Louis-Joseph-André), au 39e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : M. CORNU (Maurice), à l'ambulance 3/7 ; M. TRICAUD (F.), à l'hôpital d'évacuation no 7 ; M. PORTES (Eugène-Jean-Ambroise), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. FAVRE (André), au rég. d'infanterie coloniale du Maroc ; M. HÉBERT (Georges-Joseph-Léon), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. ZEMBOULIS (Emmanuel), sujet hellène, docteur en médecine, actuellement employé à l'hôpital militaire Bégin.

Au grade de médecin-major de 2e classe (à titre temporaire), MM. les médecins aides-majors de 1re classe : M. MANIEL (Gabriel-Joseph-François), médecin-chef de service au 147e rég. d'infanterie ; M. CHRÉTIEN (Claude-René), médecin-chef de service au 67e rég. d'infanterie ; M. PLANTIER (Jean-Joseph-Albert), médecin-chef de service au 114e rég. d'infanterie ; M. MARY (Gustave-Esther), médecin-chef de service à l'ambulance 2/54 ; M. TROUSSARD (Paul-François-Alphonse), médecin-chef de service à l'ambulance 5/54.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins-majors de 2e classe de réserve : M. LEMAIRE (Gaston-Félix-Prosper), ambulance 1 d'une brigade marocaine ; M. PHOCAS (Gérasime), gouvernement militaire de Paris ; M. ABOULKER (Samuel-Charles), 5e région ; M. ARDIN-DELTEIL (Jean-Paul-Joseph).

Les médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. GOINARD (Ernest-Marie), hôpital complémentaire no 10, à Vittel ; M. DAUNIC (Paul-Joseph-Henri), ambulance 14/17 ; M. HOBBS (Joseph-Lincoln), ambulance 10/17 ; M. GROSS (Georges-Victor-Frédéric), ambulance auto-chirurgicale no 12 ; M. DÉLÉARDE (Albert-Eugène), gouvernement militaire de Paris ; M. BERNARD (Léon), gouvernement militaire de Paris ; M. BEZANÇON (Fernand-Jules-Félicien), gouvernement militaire de Paris ; M. CLAUDE (Henri-Charles-Jules), 8e région ; M. NOVÉ-JOSSERAND (Pierre-Marie), 14e région ; M. BÉRARD (Léon-Eugène), 14e région ; M. VILLARD (Marie-Joseph-Eugène), 14e région ; M. COURMONT (André-Jules), 14e région ; M. COMMANDEUR (Ferdinand-Augustin), 14e région ; M. CLUZET (Joseph), 14e région ; M. GUIART (Pierre-Louis-Jules-Abel), 14e région ; M. VORON (Joseph-Louis-André), 14e région ; M. BUÉ (Vincent-Joseph-Martin), 15e région ; M. MOREL (Charles), 17e région ; M. FRENKEL (Henri-Louis), 17e région ; M. AUDRY

NOUVELLES *(Suite)*

(Charles), 17e région ; M. CHAMAYOU (Léon), 17e région ; M. VILLAR (François-Eulogio-Amado), 18e région ; M. PRINCETEAU (Laurent), 18e région ; M. VÉNOT (André-Jean-Baptiste), 18e région ; M. MONOD (Eugène), 18e région ; M. BOUIN (André-Pol), 20e région ; M. FRŒLICH (Marie-Albert-Auguste-Raoul-René) ; M. JACQUES (Paul-Lucien) ; M. SPILLMANN (François-Louis).

Les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale.: M. ANCEL (Albert-Paul), 20e région ; M. ABADIE (Jean-Joseph-Louis-Irénée), quartier général d'une armée ; M. RAYMOND (Paul-Hippolyte) ; M. FLORAND (Antoine-Léon) ; M. GAUTRELET (Jean-Ludovic), gouvernement militaire de Paris ; M. BONNET (Louis-Marguerite-Marie), 14e région.

Les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. BARDIER (Émile-Désiré), ambulance 3/69 ; M. COUVELAIRE (Alexandre-Adrien-Marie), ambulance 6/13 ; M. SOUBEYRAN (Paul-Antoine), ambulance 9/2 ; M. MAILLARD (Louis-Camille), gouvernement militaire de Paris ; M. TERRIEN (Adrien-Félix), 9e région.

Les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. GARNIER (Jules-Alfred-Marcel), place de Bar-le-Duc ; M. ROCHER (Henri-Gaston-Louis), centre hospitalier d'Épernay ; M. SAVARIAUD (Maurice-Jean), place de Verdun ; M. LESIEUR (Charles-Léonard), place de Verdun ; M. GANDY (Charles), hôpital temporaire de Gondrecourt ; M. JEANBRAU (Émile-Alexis), ambulance auto-chirurgicale no 12 ; M. COURMONT (Francis-Paul), laboratoire de bactériologie d'une armée ; M. MORESTIN (Hippolyte), gouvernement militaire de Paris ; M. PATEL (Maurice-Charles-Auguste), 7e région ; M. ROBINEAU (Maurice-Édouard), 9e région ; M. TIXIER (Louis-Joseph-Auguste), 14e région ; M. CARRIÈRE (Georges-Léon), 5e région ; M. DESFORGES-MÉRIEL, 17e région ; M. CABANNES (Camille-Isidore) ; M. VERDUN (Paul-Jean) ; M. ROCAZ (Félix), 18e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, les médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. BARBÉ (André-Louis), H. O. E. no 3 ; M. MINET (Jean-André-Hippolyte), hôpital complémentaire no 82, d'une armée ; M. DELAUNAY (Henri-Marie-Eugène), ambulance 10/18 ; M. ROGER (Henri-Auguste-Marie), hôpital temporaire no 16, à Compiègne ; M. LÉVY (Edmond), ambulance 19/6 ; M. LOUSTE (Achille-Charles), 4e région ; M. EUZIÈRE (Jules-Georges), 17e région ; M. THÉVENOT (Jean-Claude-Lucien), ambulance 6/14.

Médaille militaire. — GAFFET (Jean), médecin auxiliaire : *médecin auxiliaire à un groupe de brancardiers, n'a cessé, depuis le début de la campagne, de montrer les plus belles qualités d'énergie, de bravoure et de sang-froid. Cité à l'ordre pour sa belle conduite lors des attaques de mai 1915, s'est fait remarquer en septembre 1915 par son mépris du danger, allant relever les blessés en première ligne, donnant à son personnel l'exemple constant du courage et de la belle humeur. Blessé grièvement à son poste de secours.*

DOMENCEAU-DUTHEN (Jean), médecin-auxiliaire au 73e rég. d'infanterie : *excellent médecin auxiliaire, d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve, qui a toujours parfaitement accompli son devoir. Grièvement blessé le 2 février 1916 au cours d'un violent bombardement.*

COMTE (Robert), médecin auxiliaire au 23e rég. d'infanterie : *au front depuis le début de la campagne, n'a cessé d'exercer ses fonctions avec un courage et un dévouement admirables. Les 23 et 24 décembre 1915, est resté avec deux compagnies en situation périlleuse pour en assurer le service. Grièvement blessé, est demeuré douze heures sans secours, s'est pansé lui même et a conservé une sérénité qui a impressionné tous ceux qui l'ont approché.*

Médaille de Saint-Georges. — QUÉRET (Marcel), médecin auxiliaire : *médecin auxiliaire dévoué, ayant rendu de grands services au cours des combats. Blessé pour la troisième fois le 8 décembre 1915, a demandé à ne pas être remplacé et à revenir assurer son service le plus tôt possible.*

Avis. — Docteur cherche petite clientèle sans fatigue dans pays sain, ou autre situation compatible avec santé délicate.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Astrié, médecin aide-major de 1re classe au 87e rég. d'infanterie, décoré de la croix de guerre. — Le Dr Pierre Jeanjeau, médecin auxiliaire.

Nécrologie. — Le Dr Defaut, chevalier de la Légion d'honneur. — Mme Jean Lhermitte, femme de M. le Dr Jean Lhermitte, ancien chef de laboratoire de la Faculté de médecine. — Le Dr Jules Aron, médecin inspecteur de l'armée du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, beau-père de M. le Dr Gustave Weil, et grand-père de M. le Dr Mathieu-Pierre Weil. — M. Raymond Pasquier, fils de M. le Dr Pasquier et neveu de M. le Dr Bozonet.

Mariages. — M. le Dr Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, médecin en chef de l'Asile de Villejuif, directeur du laboratoire de psychologie expérimentale à l'École des Hautes Études, et Mlle Jeanne Courtois, fille de M. le Dr Courtois (de Thorigny-sur-Oreuse).

Service de santé. — Sont nommés : *Au grade de médecin-major de 2e classe (à titre temporaire)* : M. le médecin aide-major de 1re classe SIEUR (Pierre-Marie-Marcel), médecin-chef de service au groupe de brancardiers de la 30e D. I.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. GIRAUD (Pierre-Albert), élève de l'école du service de santé militaire, médecin auxiliaire au G.Q.G.

Les médecins auxiliaires : M. BAILLEUL (Jules), à l'ambulance no 3/2 ; M. BARBARE (Fernand-Marie-Joseph), à l'ambulance no 8/2 ; M. SÉDAN-MIÉGEMOLLE (Jean-Adelson-François-Hippolyte-Marie), au 121e rég. d'artillerie lourde ; M. BLAISE (Georges-Marie-Paul-Joseph), au parc aéronautique no 10.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. ACAR (A.), médecin auxiliaire, Afrique occidentale française ; M. BARROS, médecin auxiliaire, Afrique occidentale française ; M. BAYE (Charles-Ernest-Félix), médecin auxiliaire, hôpital temporaire, no 44, le Crotoy ; M. BILLIARD (Georges-Benjamin-Léonce), médecin auxiliaire au 56e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. CAUCAL (Eugène-François), médecin auxiliaire à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. CAZEJUST (Paul-Louis-Alexis), médecin auxiliaire à la 16e section d'infirmiers militaires ; M. CORNU (Georges-Louis-Jules), médecin auxiliaire à la 23e section d'infirmiers militaires ; M. DAUTREY (Marie-Joseph-Pierre), médecin auxiliaire au 106e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. DESGRANGES (Albert-Louis-Marie), médecin auxiliaire à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. FRANCESCHI (Paul-Jourdain); médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. GRILLE (Marcel-Léon), médecin auxiliaire au 372e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. LALBIE (Georges-Émile-Prosper), médecin auxiliaire au 67e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. LAMBOLEZ (Henri-René), médecin auxiliaire au 37e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. LEROUX (Maurice-Paul), médecin auxiliaire au 3e rég. de dragons (dépôt) ; M. LE TULLE (Charles), médecin auxiliaire au 3e rég. d'artillerie à pied (dépôt) ; M. LHUERRE (Herman-Émile), médecin auxiliaire à la section mixte des infirmiers de l'A O. F. ; M. MARTIN (Henri), soldat à la 16e section d'infirmiers militaires ; M. MÉNAGÉ (Eugène-Louis-Léon), médecin auxiliaire au 37e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. PERRIGAULT (Jean-Marie-Joseph), médecin auxiliaire au 53e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. PICARD (Paul-Claude-Jean), médecin auxiliaire à la 23e section d'infirmiers militaires ; M. ROTHAMEL (Henry-Jean), médecin de l'Assistance à

NOUVELLES *(Suite)*

Vinhlong (Indo-Chine) ; M. Villemur (Louis-Adrien-Jacques-Léon), médecin auxiliaire à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. Boucher (Louis-Marie), non incorporé, 20, rue de Lémery, Rouen ; M. Carlo (Florian-Jean-Marie), médecin auxiliaire au 61e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. Denoyelle (Gédéon-Eugène-Oscar), médecin auxiliaire à la 1re section d'infirmiers militaires ; M. Guyot (Louis-Antoine-Alexandre), soldat au 76e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Leborgne (Albert-Émile-Marie), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. Maguin (Maurice), soldat à la 1re section d'infirmiers militaires ; M. Martin (Léon-François-Camille), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. Pillement (Paul-Jean-Nicolas), médecin auxiliaire à la 23e section d'infirmiers militaires ; M. Porteret (Jules-Marie-Georges-Gustave), médecin auxiliaire au 1er rég. d'artillerie (dépôt); M. Touzé (Maurice-Joseph-Victor), et M. Verdier (Jean-Jacques-Augustin), soldats à la 3e section d'infirmiers militaires.

Est réintégré dans les cadres :

Avec le grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. Wuilliomenet (Jules-Ernest), ex-médecin aide-major de 1re classe de territoriale.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, M. le médecin-major de 2e classe de réserve Pierre (Justinien-Zéphirin). MM. les médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : Gastou (Louis-Paul) ; Loisel (Gustave-Antoine-Armand).

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, les médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. Batsère (Gabriel-Paul) ; M. Raffier (Gaston-Camille) ; M. Cassiau (Fernand-Xavier-Pierre-James).

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Queyrat (Auguste-Louis-François) ; M. Pierrot (Marc) ; M. Albert (Charles-Albert) ; M. Cousin (Joseph-Marie-Félix) ; M. Bollach (Émile) ; M. Lacomme (Jacques-Claude-Léon).

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, les médecins aides-majors de 2e classe : M. Loumaigne (Jean); M. Gardiès (Auguste) ; M. Blanc (Raoul).

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. le médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale Laty (Maurice-Jean).

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales : M. le médecin aide-major de 1re classe Giraudon (Pierre-Victor-Claude).

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, les médecins aides-majors de 2e classe de réserve à titre provisoire : M. Vuillet (Henri), M. Walter (Raymond) ; M. Lecq (Théodore) ; M. Girard (Henri-Jacques) ; M. Conseil (Ernest-Alfred-Léopold) ; M. Lévy (Nathan-Marcel).

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2e classe de réserve dont les noms suivent : M. Lacontre (Henri-Louis-Marie-Joseph), ambulance 13/12 ; M. Lemeland (Jean-Paul), 20e région ; M. Mounier (Louis-Joseph), ambulance 2/63 ; M. Rofidal (Joseph-Auguste), région du Nord ; M. Henry (Jean-Aristide), détachement de l'armée de Lorraine ; M. Monvoisin (Émile-Eugène-Ernest), 6e région ; M. Verdon (Louis-Émile-Auguste), ambulance 13/9 ; M. Dussaud (Alexandre), hôpital annexe, à Remiremont ; M. Voille (Georges-Jean-Eugène), train sanitaire Est C. 3 ; M. Delamotte (Maurice-Léon-Victor), hôpital no 60, à Dunkerque ; M. Gruvelle (Louis-Édouard-Joseph), hôpital no 11, à Beauvais ; M. Serres (Joseph-Jean-Lucien), ambulance 13/4 ; M. Gosselin (Paul-François-Constant), 10e armée ; M. Février (René-Armand-Emmanuel-Joseph), ambulance 2/12 ; M. Lambert (Louis-Joseph-Théodore-Julien), G. B. D., 69e division d'infanterie ; M. Vitrant (Roger-Henri-Jean-Baptiste), ambulance 7/8 ; M. Lemaitre (Pierre-Joseph-Victor), hôpital 53 à Dunkerque ; M. Chevreuil (Alexandre-Maximin-Gabriel), ambulance 2/9 ; M. Delporte (Marcel-Laurent-Cornil), hôpital 48, à Berck-Plage ; M. Ranson (Albert-Joseph-Théophile), ambulance 10/2.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**


STOVAÏNE BILLON
SOLUTIONS STÉRILISÉES EN AMPOULES
POUR
ANESTHÉSIE LOCALE | RACHI-ANESTHÉSIE | ODONTOLOGIE
PASTILLES DE STOVAÏNE BILLON
contre les affections de la bouche et de la gorge
ANESTHÉSIE PARFAITE
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLON SUR DEMANDE
DÉPOT GÉNÉRAL :
LES Établissements POULENC FRÈRES
92, Rue Vieille-du-Temple — PARIS


OPOTHÉRAPIE
LES EXTRAITS INJECTABLES CHOAY
SONT ADOPTÉS DANS LES HÔPITAUX DE PARIS
HYPOPHYSAIRE
DOSAGE: 1cc Correspond à ½ lobe postérieur d'Hypophyse de bœuf
SUR DEMANDE SPÉCIALE: Lobe antérieur ou Glande totale
SURRÉNAL
DOSAGE: 1cc Correspond à 0gr10 d'extrait de glande totale
SUR DEMANDE SPÉCIALE: Substance corticale ou médullaire
ET TOUS AUTRES EXTRAITS
FORMULER: AMPOULES CHOAY À L'EXTRAIT (DÉSIGNER LA SORTE)
LABORATOIRE CHOAY, 44 AVENUE DU MAINE, PARIS



MARC (Joseph), médecin auxiliaire au 6e rég. d'infanterie territoriale : *a été tué au refuge des blessés, le* 11 *décembre* 1915, *en donnant des soins à un sergent blessé pendant un bombardement intense.*

URSULE BARROT (en religion Sœur Louise), supérieure de l'hôpital civil de Nancy : *depuis le début de la campagne, rend des services exceptionnels et dépense ses forces sans compter avec une énergie infatigable. A fait preuve, dans des circonstances difficiles et parfois dangereuses, d'un calme, d'un sang-froid et d'un esprit de décision remarquables. Par ses qualités de direction, son abnégation, son dévouement de tous les instants aux malades et aux blessés, son respect de leur liberté de conscience, s'est acquis la profonde reconnaissance de tous.*

Mlle BARTHÉLEMY (Germaine-Berthe), infirmière de la Croix-Rouge : *fait preuve depuis le commencement de la campagne du plus admirable dévouement. En septembre* 1914 *est allée avec son père chercher les blessés jusque sur le champ de bataille de X... Ne cesse depuis seize mois de prodiguer jour et nuit, aux blessés et aux malades dans les formations sanitaires de Y..., les soins les plus dévoués et les plus touchants. Pendant les bombardements qui ont eu lieu sur les fossés et la ville et notamment le* 27 *novembre dernier, a montré le courage le plus rare, méprisant le danger pour elle et les siens et ne songeant qu'à courir à son hôpital pour réconforter ses blessés.*

DE VIVILLE (Edward-Edme-Philippe-Félix), médecin principal de 2e classe au service de santé de la ...e division : *médecin d'une activité inlassable et d'un dévouement sans bornes. Ne cesse de parcourir les tranchées avancées où il fait preuve d'une admirable vaillance et où il assure tous les détails du service de santé avec un zèle et une compétence remarquables. S'est trouvé maintes fois sous le feu* (*le* 30 *septembre* 1914, *le* 4 *juin* 1915, *visite des premières lignes*), *y a donné un superbe exemple de mépris du danger et y a fait preuve des sentiments les plus élevés du devoir.*

LECERF (Jean), médecin aide-major de 2e classe au 102e rég. d'infanterie : *a fait preuve, depuis le début de la campagne, de valeur et de dévouement. S'est particulièrement distingué les* 25, 26, 27 *février et* 25 *septembre* 1915, *en donnant des soins à de nombreux blessés et en assurant, par sa grande énergie, leur évacuation rapide. Au cours des derniers combats, notamment, est sorti plusieurs fois de la tranchée, sous un feu meurtrier, pour porter secours à un grand nombre d'hommes* (*cité à l'ordre du corps d'armée en novembre* 1914).

VIDAL (Jules-Hector-Lucien), médecin aide-major de 2e classe : *médecin des plus distingués par ses connaissances techniques. S'est constamment signalé depuis le début de la campagne par son énergie, son dévouement et son mépris du danger. N'a pas hésité, au cours d'une attaque par les gaz asphyxiants, à se porter sur les premières lignes pour assurer l'évacuation des hommes intoxiqués. A subi lui-même un commencement d'intoxication.*

NICOLAS (Georges), médecin auxiliaire à la compagnie du génie 2 53 : *d'un courage et d'un dévouement sans bornes. Le* 17 *septembre* 1914, *sous un bombardement de gros calibre, a évacué* 150 *blessés par un pont détruit, alors que la plupart de ses brancardiers étaient tombés. Le* 17 *octobre* 1915, *est allé lui-même dans la galerie où plusieurs sapeurs avaient subi un commencement d'asphyxie, a pu sauver deux hommes dont la vie était en danger et qui auraient certainement péri sans ce secours immédiat.*

Médaille de vermeil. — Mme FORNARI (Clotilde-Éléonore), infirmière à l'hôpital de l'hôtel des Ambassadeurs, à Menton.

Une médaille d'honneur des épidémies, en argent, à M. le médecin de 2e classe de la marine BABIN (Edouard-Joseph), qui a fait preuve d'excellentes qualités de technicien, aussi bien dans le choix des moyens thérapeutiques à employer, que dans celui des mesures d'hygiène à adopter pour combattre une violente épidémie de variole qui a sévi dans l'île de Rouad, en 1915.

Une médaille d'honneur des épidémies, en bronze, au quartier-maître infirmier CHRÉTIEN (François-Louis) (Dinan 2356), qui, sous les ordres de M. le Dr Babin, a fait preuve de zèle et de dévouement dans les soins à donner aux varioleux de l'île de Rouad, et qui a été lui-même atteint par la maladie.

Par application du décret du 15 avril 1892 et de l'arrêté du 27 du même mois, le ministre de la Guerre a, par décision du 26 novembre 1915, décerné une médaille d'honneur des épidémies, en argent, à Mme REBOIS née Verne, infirmière à l'hôpital temporaire no 77, à La Bourboule.

Médailles de bronze. — Mme RICHIN (Alice), infirmière bénévole à l'hôpital de Zuydcoote; Miss JOHNSTON (Nancy), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital de Zuydcoote; Mlle DE VIRY, infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital auxiliaire no 1, annexe de Marquise; Mlle AUFFRAY (Léontine), infirmière bénévole à l'hôpital bénévole de Zuydcoote; Mlle RIONDET (Elisa), infirmière bénévole à l'hôpital bénévole de Zuydcoote; Mme DUPILLE (Berthe), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'ambulance 8/13 de la 6e armée.

Caporal LAVAL (Émile), de la 14e section d'infirmiers militaires à l'hôpital régional pour contagieux militaires de Bondonneau (Drôme).

Soldat RIVIÈRE (Joseph), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire no 16, à Bourges.

Soldat LUREAU (Jean-Baptiste), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire no 16, à Bourges.

Soldat TROUVÉ (Louis), de la 78e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire no 16, à Bourges.

Soldat BOUREAU (Jules), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire no 16, à Bourges.

Mme PORETTE, née Bonnabau (Françoise-Clotilde), infirmière à l'hôpital militaire de Bourges. — Soldat CHARDIGNY (Jean-Marie), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 6 du 8e corps d'armée. — Soldat PERRAUD (Jean-Louis), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 6 du 8e corps d'armée. — Soldat MIGUET (Jean), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 6 du 8e corps d'armée. — Soldat RAIMBAULT (Joseph), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 6 du 8e corps d'armée. — Caporal GUILLEMIER (Lucien-Ernest), du groupe de brancardiers de corps, ambulance 6/8. — Mlle DEVISME (Valentine), infirmière de l'Union des Femmes de France à l'hôpital no 4, à Verdun. — Soldat LOURY (Gaston), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire de Bourges.

NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin-major de 2e classe : M. Béringuier (Gaston), médecin chef de service à l'ambulance n° 2/75 (étapes); M. Casanouve-Soulé (Jacques), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée; M. Cadol (Henri), médecin chef de service à l'ambulance n° 12/3; M. Dubois (Eugène-Lucien-Joseph), médecin chef de service à l'ambulance n° 11/16; M. Clerc (Augustin), médecin au 35e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. de Lestable (Fernand), au 50e rég. d'infanterie; M. Lebel (Armand), à l'ambulance russe n° 2; M. Lagarenne (Pierre), au 106e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. Algan (Henri-Jules-Eugène), médecin auxiliaire au 25e rég. d'artillerie (dépôt); M. Aubac (Jean), médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. Audiard (Henri-Paul-Gustave), médecin auxiliaire au 57e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. Cheynel (Jean-Elie), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires; M. Coubard (Charles-Louis-Joseph), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire n° 22, à Cholet; M. Gaucherand (Jules-César-Philippe-Auguste), médecin auxiliaire au 26e rég. d'infanterie ; M. Girard (Édouard), médecin auxiliaire, à la disposition du service de santé du gouvernement militaire de Paris.

Comité d'initiative de la presse médicale et scientifique pour l'expansion économique de la France et des pays alliés. — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la création de ce comité, et avons insisté sur l'importance de l'œuvre entreprise. Voici la note qu'il communique aujourd'hui à la presse.

Tout le monde sait combien la France et les pays alliés se trouvaient avant la guerre tributaires des Allemands au point de vue commercial. Les industries qui fournissaient aux médecins et aux savants tout le matériel nécessaire, ont été peut-être le plus touchées par l'envahissement germanique. Instruments de chirurgie, appareils thérapeutiques de toute sorte, thermomètres, étuves, balances, microscopes, appareils d'électricité, de photographie, de projection et de radiographie, lunetterie, verrerie fine et graduée, produits chimiques et médicaments, tout cela nous venait d'Allemagne dans la proportion de 75 p. 100 au moins, et nos maisons nationales périclitaient de jour en jour; nos stations thermales et climatiques françaises, malgré leur réputation méritée, luttaient péniblement avec leurs rivales, austro-allemandes ; encore dix années et la conquête économique des pays alliés se trouvait accomplie.

Il ne faut pas que pareil état de choses persiste après la guerre, et notre premier soin devra être de briser les liens commerciaux qui nous attachaient à nos ennemis. Cette emprise germanique était-elle vraiment impossible à éviter? Non ; la France possédait certainement les moyens de satisfaire à presque tous ses besoins pour la pratique de la médecine aussi bien que pour les travaux de laboratoire, et si certains produits et objets pouvaient manquer, on aurait pu se les procurer autre part qu'en Allemagne. Alors, pourquoi s'être laissé envahir ainsi?

C'est que malheureusement chez tous les alliés, en France surtout, trop de fabricants étaient des gagne-petit ; ils répugnaient à étendre le champ de leurs affaires ; ils attendaient chez eux l'acheteur, craignaient leur peine, ne comprenaient pas la nécessité de l'union et de l'entente, regardant à faire imprimer et à faire traduire des catalogues, hésitant à les répandre et à les tenir au courant.

NOUVELLES *(Suite)*

Pendant ce temps, leurs concurrents allemands, vigoureusement soutenus et poussés par leur gouvernement, avaient appris à s'unir dans des associations riches et puissantes, et n'hésitaient pas à aller chercher la clientèle étrangère, à perfectionner et à organiser mécaniquement leur fabrication, à imprimer périodiquement de luxueux catalogues, largement répandus dans le monde entier, *à se faire représenter partout.* De cette méthode il est résulté qu'il était plus facile à l'acheteur d'être renseigné sur la production allemande que sur celle de son pays.

La connaissance de ces faits indique le remède. Certainement médecins et savants des pays alliés sont fermement décidés à favoriser les industries nationales et à chercher dans les pays amis tous les objets qui ne sauraient exister chez eux. Mais il est évident que cette résolution ne pourrait devenir applicable que si nos fabricants renonçaient à leurs habitudes de parcimonie et à leurs sentiments exagérés d'individualisme. Il faut qu'ils soient décidés à s'unir et à s'entendre pour des actions communes, à donner satisfaction aux demandes, et surtout à publier et à répandre des catalogues en diverses langues.

Il faut également que les gouvernements, et particulièrement le gouvernement français, aident les industriels dans leurs efforts pour élargir leur activité économique. Jusqu'ici, il faut le reconnaître, les commerçants français n'ont pas été suffisamment soutenus par nos consuls dans leurs tentatives d'action à l'étranger ; de ce côté il y a encore beaucoup à demander et à obtenir.

Ces questions ont été souvent débattues dans la presse, mais il ne suffit pas de parler, il faut agir ; il faut que les groupements professionnels s'organisent pour la lutte, sinon l'oubli se fera rapidement. C'est dans ce but que plusieurs médecins et savants, appartenant à la Presse scientifique, ont pris l'initiative de créer en France, en Angleterre et en Italie, des comités pour l'expansion économique des nations alliées, et dès qu'il sera possible, on s'occupera de créations semblables en Belgique, en Russie, en Serbie et au Japon.

Entretenir les médecins et les hommes de laboratoires dans le ferme dessein de ne plus favoriser le commerce ennemi, exercer une action incessante sur nos industriels, afin de les amener à perfectionner et à vulgariser les produits de leur fabrication, et les y aider au besoin ; se tenir au courant de ce qui se fait dans les pays alliés, tel sera le but de l'action des comités d'initiative.

Le comité français s'emploiera à obtenir du gouvernement la création d'un *Office médical et scientifique* destiné à guider les industriels et à les soutenir dans leurs efforts ; cet office fournira aux intéressés tous les renseignements qui leur seraient utiles ; il pourrait même au besoin organiser une exposition qui rendrait les plus grands services aux médecins et aux savants de province et de l'étranger qui y prendraient connaissance de tout ce que notre industrie sera à même de leur fournir.

Le comité d'initiative français est déjà constitué ; il réunit des représentants des principaux journaux médicaux et scientifiques qui paraissent actuellement, et des associations de presse : MM. ARNOZAN (*Journal de médecine de Bordeaux*), G. BARDET (*Bulletin de Thérapeutique*), H. BOUQUET (*Association des journalistes médicaux*), BOURQUELOT (*Journal de Pharmacie et de Chimie*), FORGUES (*Montpellier médical*), FIESSINGER (*Journal des Praticiens*), GILBERT (*Paris médical*), P. HELME (*Presse médicale*), JANICOT (*Bulletin médical*), LANDOUZY (*Revue de Médecine*), P. LANGLOIS (*Revue générale des Sciences*), LUCAS-CHAMPIONNIÈRE (*Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*), LYONNET (*Lyon médical*), CH. MOUREU (*Revue scientifique*), ED. PERRIER (*Association des écrivains scientifiques*), QUÉNU (*Revue de Chirurgie*), ALBERT ROBIN (*Syndicat de la Presse médicale*).

Dans sa première réunion, le Comité a désigné pour son président M. le professeur LANDOUZY, et pour vice-présidents MM. les professeurs BOURQUELOT et GILBERT. M. G. BARDET a été chargé d'exercer les fonctions de secrétaire général. Toute communication intéressant le Comité devra lui être adressée à Paris, 21, rue du Cherche-Midi.

AVIS. — Docteur cherche petite clientèle sans fatigue dans pays sain, ou autre situation compatible avec santé délicate.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Ernest Guisan (de Lausanne). Il fit partie de l'ambulance suisse sur le front français en 1870. — Le Dr Forget. — Le Dr Duplaix (de Paris).

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *chevalier* :

LUTROT (Louis), médecin-major de 2e classe au 324e rég. d'infanterie : *médecin de premier ordre, au front depuis le début de la campagne. A fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand dévouement. Après avoir organisé son poste de secours, sous un bombardement des plus violents, a assuré pendant les journées des 22, 23 et 24 février 1916, l'évacuation de tous les blessés, sans en perdre un seul.*

PORTMANN (Georges-Raymond), médecin de 2e classe de la marine de l'*Edgar-Quinet* : *a fait preuve de la plus haute compétence dans l'organisation d'un hôpital destiné à recevoir des contagieux, leur a prodigué ses soins avec un dévouement absolu et a été lui-même gravement atteint.*

HANNS (Antoine-Alfred), médecin aide-major de 1re classe au 226e rég. d'infanterie : *médecin d'un dévouement admirable. Le 10 octobre 1914, n'a pas hésité à se porter entre les lignes allemandes et les lignes françaises pour rechercher et ramener le corps de son colonel, tombé au cours d'une attaque.*

MÉNETREL (Albert), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de service au 372e rég. d'infanterie : *alors que, par son âge, il aurait pu rester à l'arrière, a demandé à rester en première ligne. Très allant, a toujours fait preuve de dévouement et de courage* (*Croix de guerre*).

Est nommé *chevalier :*

M. VAILLANT, chef du laboratoire de radiographie de l'hôpital Lariboisière : *radiologue d'une grande compétence, ne cesse depuis dix-huit mois de coopérer au traitement des blessés militaires, en dépit de lésions graves provoquées par les rayons X et qui ont nécessité le sacrifice de plusieurs doigts. Six jours après l'opération, a tenu à reprendre son service, donnant ainsi un bel exemple d'abnégation.*

Médaille militaire. — MAGNENOT (Charles), médecin auxiliaire au 59e bataillon de chasseurs à pied : *dans les journées des 21 et 22 février 1916, s'est prodigué sans compter pour aller soigner les blessés aux endroits les plus dangereux et jusque dans les tranchées de première ligne. Fortement contusionné par un éclat d'obus, alors qu'il soignait et assurait l'évacuation des blessés, a continué malgré tout à assurer son service jusqu'au bout.*

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. HERMANTIER (Étienne-Charles), médecin auxiliaire au 115e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. LAGRANGE (Henri), médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. LEHÉRISSEY (Georges-André), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. MARX (Simon-Lucien), médecin auxiliaire à la 24e section d'infirmiers militaires ; M. MOREAU (René-Jules-Raphaël), médecin auxiliaire au centre d'infirmiers de Milly ; M. PERRIN (Albert-Claude-Marie), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. PERRIN (Robert-Marie-Camille), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. PERRON (Charles-Camille), médecin auxiliaire à la disposition du directeur du service de santé de la 3e région ; M. PICOT (Georges-Emmanuel-Auguste-Désiré), médecin auxiliaire au 25e rég. d'infanterie, au fort de la Hougue ; M. RAPHEL (Paul-Léandre-Ferdinand-Pierre), médecin auxiliaire à l'hôpital complé-

NOUVELLES *(Suite)*

mentaire n° 20, à Quimper; M. RENAUX (Jules-Pierre-Paul), médecin auxiliaire au 4e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. ROUDERGUES (Louis-Guillaume-Charles), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. TÉPHANY (André-Paul-Louis-Marie), médecin auxiliaire à la section de marche d'infirmiers militaires du Maroc occidental; M. TOUCHARD (André-Marie), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. BOUIS (Prosper-Jules-Marie), médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. BERTIER (Marc-Antoine-Clotilde-Jules), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires; M. BOUTON (Henri), médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire n° 32, à Angoulême ; M. DUCHAMP (Charles-Edmond-Jean), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires; M. GIMBERT (Joseph-Henri), caporal à la 15e section d'infirmiers militaires; M. LEBAILLY (Charles), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. LEROY (Albert-Alphonse-Anatole), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. MOREAU (Henri-Louis-Georges), médecin auxiliaire au dépôt de tirailleurs d'Aix-en-Provence ; M. NAPIÉRALSKI (Thaddee-Louis), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. ODEYÉ (Joseph-Victor-Marie), soldat à la 11e section d'infirmiers militaires ; M. OMNÈS (Charles-Louis-Marie), médecin auxiliaire au 155e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. SPINDLER (Armand-Joseph-Georges), caporal à l'hôpital temporaire n° 18, au Tréport.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. le sergent ÉPAILLY (Charles), à la réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. le soldat FROTÉ (Paul-Alfred-Maurice), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. BRUSTIER (Vincent), soldat de 2e classe à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. CORBASSON (Paul-Louis), soldat de 2e classe au 5e rég. d'infanterie ; M. HEITZ (François-Eugène), sergent à la 23e section d'infirmiers militaires; M. BRISARD (Henri-Eugène-Victor), soldat de 2e classe à la 11e section d'infirmiers militaires; M. BRUNET (Auguste-Jean), pharmacien auxiliaire à l'hôpital militaire de Bayonne ; M. HEILMANN (Charles-Paul-Émile), soldat de 2e classe à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. LAMANDE (Paul-Marie), soldat de 2e classe à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. MICHON (Alexandre-Henry), soldat de 2e classe à la 11e section d'infirmiers militaires; M. BOYER (Joseph-Eugène-Félix), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires, détaché à la direction du service de santé de la 25e division d'infanterie ; M. FRÉJACQUES (Jean-Léon-Maurice), caporal au 408e rég. d'infanterie ; M. JACOB (Baptiste-Émile), soldat à l'ambulance 5/63 ; M. HAZARD (René-Jules-Paul), soldat au laboratoire de bactériologie du 36e corps d'armée.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire : M. LENOURICHEF (Jean-Édouard), 123e rég. d'infanterie ; M. GUILLAUME (Louis), ambulance auto-chirurgicale n° 2 ; M. NOURY (François-Jean), D. E. S. du 36e corps d'armée; M. CLAIR (Franck-Victor), 20e rég. d'artillerie ; M. MERCIER (Raoul-Gabriel), ambulance 2/75 ; M. RIPART (Pierre-Ismaël-Joseph), 111e rég. territorial d'infanterie ; M. TOUPET (Jacques-Alphonse), 11e rég. territorial d'infanterie ; M. ROBERT (François-Alexandre-Henri), 82e rég. territorial d'infanterie ; M. MELJAC (Hippolyte), 41e rég. territorial d'infanterie ; M. MARCHAL (Jean), 31e rég. d'infanterie ; M. RIALLAND (Adolphe-Constant-Marie), compagnie 10/3 du 5e rég. du génie ; M. NOMBLOT (Antoine), ambulance 8/15 ; M. PIDANCET (Jean-Henri-Louis), 42e rég. territorial d'infanterie; M. DEMANCHE (Robert-André-Maurice), ambulance 1/105 ; M. BOURZAC (François-Denis-Pierre), 307e rég. d'infanterie; M. GARNIER DE FALLETANS (Claude-Philippe-Ferdinand), ambulance 4/62 ; M. BERNIOLLE (Louis-Jean-Étienne), 117e rég. d'infanterie; M. CHRISTIAN (Élie), hôpital temporaire B de Bourbourg ; M. BERTHELOT (Hippolyte-Jean-Joseph), 359e rég. d'infanterie; M. CAROF (Sylvain-Marie), 254e rég. d'infanterie ; M. PRUDHOMME (Maurice), 107e bataillon de chasseurs.

Au grade de pharmacien-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. le pharmacien-major de 2e classe BONNAFOUS (Jules-Dieudonné-Samuel), 7e région.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de l'armée

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs,** nous avons décidé qu'à l'avenir **l'année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

GALEY (Henri), médecin-major de 2e classe au 29e bataillon de chasseurs : *médecin d'une grande bravoure et d'un dévouement professionnel complet. Blessé en septembre 1914 et revenu au front, est tombé glorieusement à son poste le 6 février 1916 sous un violent bombardement.*

GAUTHIER (Léopold), médecin aide-major de 1re classe, 163e rég. d'infanterie, 3e bataillon : *après avoir déjà fait preuve en plusieurs circonstances du plus grand mépris du danger, a pris, dans la nuit du 4 janvier 1916, la direction d'une patrouille de volontaires pour la recherche de corps ensevelis. Malgré une vive fusillade et le jet de bombes par l'ennemi, a réussi à ramener les cadavres de quatre soldats français restés entre les lignes sur un terrain particulièrement dangereux.*

Sœur CONSTANCE, supérieure de l'hospice de Badonviller (Meurthe-et-Moselle) : *pendant les trois occupations allemandes successives de 1914, assistée des sœurs de l'hospice, est restée courageusement sur la brèche, nuit et jour, en dépit du danger et s'est multipliée avec un admirable dévouement.*

LAMBERT (Fernand), délégué de la Société de secours aux blessés militaires à Reims : *au moment de l'invasion allemande, a su, par son attitude énergique, faire respecter les nombreux blessés restés dans la ville, se multipliant pour leur faire assurer les soins nécessaires. Dès le retour de l'armée française, s'est appliqué à réorganiser rapidement les hôpitaux auxiliaires et à en maintenir le fonctionnement dans des conditions très difficiles et sous des bombardements répétés.*

Mme BRASSEUR, en religion sœur Étienne, supérieure des filles de Saint-Vincent de Paul de l'hôpital de Compiègne : *depuis le début de la guerre, à la tête d'un personnel dont le dévouement inlassable est digne de tous éloges, a prodigué à de nombreux blessés les soins les plus diligents et les plus éclairés. Lors de l'occupation allemande a su, par son sang-froid et son attitude énergique, assurer la sauvegarde de l'établissement qu'elle dirige. Son initiative courageuse a permis à plusieurs soldats français d'échapper à la captivité.*

MONTEHUIS (Isidore), vice-président de la commission administrative des hospices de Dunkerque (Nord) : *est resté à son poste et n'a cessé d'assurer, depuis le début des hostilités et sous les bombardements, les services hospitaliers. A organisé avec beaucoup de dévouement l'hospitalisation de nombreux blessés et a rendu à l'autorité militaire d'éminents services. A fait preuve, dans les circonstances les plus difficiles, de courage et de sang-froid et a contribué par son exemple, à encourager et à soutenir la population.*

CUVELIER (Omer), directeur de l'asile d'aliénés d'Armentières (Nord) : *au moment de l'occupation allemande, le 15 octobre 1914, alors que trois batteries d'artillerie venaient de faire irruption dans l'enceinte de l'asile et s'installaient entre les pavillons des enfants et celui des pensionnaires, s'est très courageusement porté au-devant du commandant de ces troupes pour lui exposer le danger que la présence de ces canons allait faire courir à la vie des malades et lui demander de les retirer. Malgré le refus qui lui était opposé, a insisté énergiquement pour obtenir satisfaction, en faisant ressortir que l'asile devait être respecté au même titre qu'un hôpital. L'officier commandant les batteries en référa alors à ses chefs et, deux heures après, recevait l'ordre de quitter l'asile. A, sur l'ordre de l'autorité militaire, procédé sous les obus, à la date du 31 octobre suivant, à l'évacuation des malades de son établissement.*

VERRIER (Pierre), médecin aide-major de 2e classe au 108e rég. d'infanterie : *modèle du devoir. Pendant vingt mois de guerre, sans une minute de défaillance, a assisté à tous les engagements de son bataillon, soutenant le moral de tous. Par ses belles qualités d'intelligence autant que par ses capacités et son dévouement professionnels, s'est acquis la reconnaissance, l'estime et l'affection de ses chefs, de ses camarades et de ses subordonnés. Tué le 1er mars 1916 au moment où il suivait des éléments de son bataillon à l'attaque d'une position ennemie, pour pouvoir prodiguer sur place ses soins immédiats aux blessés.*

ROUDOULY (Auguste), médecin-major de 2e classe au 294e rég. d'infanterie : *chargé d'assurer, le 25 février, les évacuations du secteur sous un bombardement des plus violents, n'a pas hésité, à divers reprises, à traverser les zones les plus dangereuses pour porter secours à ceux qui avaient été atteints.*

MAGNENOT (Charles), médecin auxiliaire au 59e bataillon de chasseurs à pied : *élève de l'école du service de santé militaire de Lyon. Venu au bataillon sur sa demande, a toujours montré le plus grand dévouement professionnel. Pendant les journées des 21 et 22 février 1916, a forcé l'admiration de tous en allant, malgré un bombardement des plus intenses, soigner les blessés dans les tranchées de première ligne. Renversé et fortement contusionné par un éclatement d'obus, alors qu'il assurait les évacuations, a néanmoins continué à prodiguer des soins aux blessés.*

Médailles d'or. — Mlle FIDIÈRES DES PRINVEAUX (Anne-Laurence-Caroline), infirmière-major de l'hôpital complémentaire du Panthéon ; Mme ABADIE, docteur en médecine, assistante de chirurgie au service des blessés à l'hôpital complémentaire du Panthéon.

Médailles de vermeil. — Mlle FAUQUET (Aline), infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon ; Mlle d'HENDECOURT (Alice), infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon ; Mlle PATHIER (Marguerite), infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon ; Mlle JUNCK (Marie-Anne), infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon ; Mlle LEPÈRE (Marthe), infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon ; Mme LOEWY, née BLOCH, infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon ; Mlle OBERKAMPF (Yolande-Marie-Nelly), infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital d'évacuation no 1, à Moudros.

Médailles d'argent. — M. DOMERGUE (Emmanuel-Lucien), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital d'évacuation no 2, à Moudros ; M. LUCE (Auguste-Gabriel), soldat de 1re classe à la 6e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/52 de la 5e armée ; Mlle REYRE (Marie-Thérèse-Jeanne), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital auxiliaire no 10, à Gray ; Mme VOGIN (en religion sœur Thérésia), infirmière à l'ambulance 12/7 de la 7e armée ; M. AMBLARD, médecin aide-major de 1re classe à l'hôpital no 25, à Nevers ; Mme CALVET (en religion sœur Euphrasie), infirmière à l'hôpital mixte de Nevers ; Mme veuve MOULIN, née BORDET, infirmière à l'hôpital mixte de Nevers ; Mme GUERINEAUD (Antoinette), infirmière à l'hôpital no 46, à Guéret ; Mlle TARRADE (Madeleine), infirmière à l'hôpital temporaire no 7 *bis*, à Châteauneuf-la-Forêt (Haute-Vienne) ; M. GUICHARD (Valentin), médecin aide-major de 2e classe, à l'hôpital de contagieux de Villeurbanne ; M. EVIEUX (Eugène), interne à l'hôpital de contagieux de Villeurbanne ; Mme TYRIAUX (en religion sœur Gabrielle de Sainte-Chantal), infirmière à l'hôpital Armanet, à Valence ; Mme BURDET (en religion sœur Rose-Émilie), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 158 *bis*, à Aix-les-Bains ; Mme de COUSMONT (Henriette), infirmière à l'hôpital temporaire no 14, à Nice ; Mme MASSOULIER (Yvonne), née JALABER, radiographe à l'hôpital auxiliaire no 110, à Pantin ; Mme MARCOT (en religion mère Saint-Jean-de-la-Croix), infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme PAULMIER, née MARCELOT, infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

Médailles de bronze. — Mme HUCK (Joséphine), infirmière à l'hôpital temporaire no 13, à Verdun ; M. BARTHON (Émile), soldat à la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 13, à Verdun ; M. BERGAUT (Paul-Louis), soldat à la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 13, à Verdun ; M. GODFRIN (Eugène), soldat à la 6e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire no 13, à Verdun ; M. MALCUIT (Albert), soldat de 1re classe à la 6e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire no 13, à Verdun ; M. HALLOT (Ernest), soldat à la 6e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire no 13, à Verdun ; M. LACHAMBRE (Émile-Henri), soldat à la 6e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire no 13, à Verdun ; M. SIGNOLLE (Magloire-Lucien), soldat infirmier à l'ambulance 3/52 de la 5e armée ; M. GUILLARD (Louis-Jules), soldat infirmier à l'ambulance 12/7 de la 7e armée ; M. SOYER (Étienne-Alphonse-Gustave), soldat infirmier à l'ambulance 12/7 de la 7e armée ; Mlle d'ORNELLAS (Marie), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'ambulance 5/63 de la 7e armée ; Mme de MONTGRILLON, administrateur de l'hôpital no 34 *bis*, à Lorey (Eure) ; Mme veuve SUTY, née RIVOAL, infirmière à l'hôpital Pasteur, au Havre ; M. BOTTON (Eugène-Antoine), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital mixte de Nevers ; M. MENNEVEUX (Roger-Jacques), infirmier au dépôt du 84e rég. d'infanterie, à Hautefort ; Mme BODET, infirmière-major à l'hôpital temporaire no 17, à Bergerac ; Mlle BARIL (Céline-Désirée), infirmière diplômée de l'Association des dames françaises, à l'hôpital temporaire no 23, à Tulle ; Mlle GUIMONTHEIL (Antoinette-Madeleine), infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire no 55, à Fréjus.

NOUVELLES *(Suite)*

territoriale, les pharmaciens aides-majors de 1re classe: M. TABOURIECH (Pierre-Joseph-Alexandre), groupe de brancardiers 1/75; M. PAJAUD (Jules-Marie), commandement d'étapes de la G. R. d'une armée; M. SEQUER (Jules-Marie), ambulance 10/21; M. DUPRAY (Léon-Georges), ambulance 12/21; M. PHILIPPE (Roger), hôpital mobile alsacien; M. VILLENEUVE (François-Joseph-Léopold), 17e région; M. PILGRAIN (Léon-Marin), 8e région; M. DUPERRON (Fernand-Louis-Maurice), 4e région; M. DELOUCHE (Victor-Constant-Jules), 10e région; M. BOUCHET (Louis-Auguste-Léon), 9e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. le pharmacien aide-major de 2e classe VIGIER (Maurice-Pierre), hôpital d'évacuation no 3.

Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins-majors de 1re classe de réserve: M. BARBIÈRE (Louis-Émile-Georges), hôpital d'évacuation no 5 d'une armée; M. OHIER (Jean-Louis-Marie), 11e région.

Les médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale: M. OLLIVIER (Yves-Paul-Charles-Marie), ambulance 2/155; M. TREILLET (Pierre-Joseph), centre hospitalier de Bar-sur-Aube; M. FRANÇOIS (Jean-Baptiste), service de santé de la 101e D. I.; M. LÉVY (Prosper-Moïse), ambulance 9/6; M. LEFORT (René-Léon), hôpital complémentaire no 10, à Vittel; M. FLAISSIÈRES (Siméon), 112e rég. territorial d'infanterie; M. MONPROFIT (Jacques-Ambroise), ambulance auto-chirurgicale no 3; M. LEPINAY (Édouard-Marie-Gaston), 21e région; M. CASTELLI (Émile-Jérôme-Jean-Baptiste-Nicolas), commission consultative médicale; M. MAUBRAC (Pierre-Octave), gouvernement militaire de Paris; M. VIALLE (Jacques-Julien), 15e région; M. ROUGET (Paul-Marie-Joseph-Victor), 7e région; M. MILLIÈS DIT LACROIX (Adrien-Jules-Louis), 17e région; M. ROUSSY (Baptiste), gouvernement militaire de Paris.

Au grade de médecin-major de 2e classe : M. VERMELIN, médecin aide-major de 1re classe, aux troupes d'occupation du Maroc occidental; M. RUSSO, médecin aide-major de 1re classe, hors cadres, aux troupes d'occupation du Maroc occidental; M. ROUCH, médecin-major de 2e classe, en non-activité, à Champagnole (Jura), désigné pour l'armée d'Orient; M. BLONDEL, médecin aide-major de 1re classe, hors cadres, aux troupes d'occupation du Maroc occidental, est remis hors cadres dans son nouveau grade; M. COIC, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au 293e rég. d'infanterie; M. BONJEAN, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au 201e rég. d'infanterie; M. ANTOINE, médecin-major de 2e classe, en non-activité pour infirmités temporaires, à Angers, affecté à la réserve de personnel sanitaire de Creil; M. BIRAT, médecin aide-major de 1re classe au 286e rég. d'infanterie; M. DELPY, médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, au 39e rég. d'infanterie; M. MATHIOT, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au 284e rég. d'infanterie; M. RAYMONDAUD, médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 11/6; M. SÉRY, médecin aide-major de 1re classe, au 3e rég. de marche de chasseurs d'Afrique; M. EHRINGER, médecin aide-major de 1re classe, armée d'Orient; M. DROUET, médecin aide-major de 1re classe, au 114e rég. d'infanterie; M. LONGUET, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, G. B. D. 36; M. GALEY, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au 29e bataillon de chasseurs; M. CHAPPET, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au 58e bataillon de chasseurs à pied; M. TOURANJON, médecin aide-major de 1re classe, au 39e rég. d'infanterie; M. DUBOIS, médecin aide-major de 1re classe au 48e rég. d'infanterie; M. RAZOU, médecin aide-major de 1re classe au 209e rég. d'infanterie; M. COURSOLAS, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au G. B. D. 34; M. ABECASSIS, médecin aide-major de 1re classe hors cadres, médecin-chef ambulance 2/45.

Au grade de pharmacien-major de 1re classe : M. CHAPUT, pharmacien-major de 2e classe, au laboratoire de toxicologie du groupe de brancardiers du 5e corps.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe : M. DEBUCQUET, pharmacien aide-major de 1re classe, à la pharmacie régionale d'Orléans.

Par décision ministérielle, sont mis hors cadres, les officiers du service de santé dont les noms suivent, en service au Maroc :

Médecins-majors de 1re classe : M. GA, dit GENTIL, Maroc; M. SPICK, Maroc; M. LOUBET, Maroc.

Médecins-majors de 2e classe : M. JULLIAN, Maroc; M. ROSSI, Maroc; M. FEYZEAU, Maroc; M. JACQUINOT, Maroc.

Pharmacien-major de 2e classe : M. MURRET-LABARTHE.

Est réintégré dans les cadres : M. FERRAND, médecin principal de 2e classe, Maroc.

L'évacuation des hôpitaux installés dans les lycées. — L'association des parents d'élèves des lycées de la rive gauche, réunie au lycée Louis-le-Grand, a voté une résolution demandant d'une part l'évacuation des lycées par les hôpitaux que l'on pourrait installer dans d'autres locaux disponibles, et d'autre part le dédoublement des classes surchargées. Le vœu ainsi émis invoque les inconvénients pédagogiques, hygiéniques et moraux, les dangers de contagion, l'encombrement des classes, etc., qui résultent de l'installation prolongée des hôpitaux dans les lycées.

Le typhus exanthématique sur le front oriental. — Les journaux allemands ont énergiquement démenti à diverses reprises que leurs troupes employées sur le front russe eussent à souffrir du typhus exanthématique. Pourtant, voici deux renseignements qui infirment catégoriquement ces démentis. Premièrement, les feuilles de Halle annoncent que le professeur Forster, de l'université de cette ville, employé sur le front russe en qualité d' « hygiéniste de corps d'armée », a succombé à une atteinte de *Fleckfieber*. Deuxièmement, de la frontière suisse on écrit qu'une épidémie de typhus exanthématique décime la population de Müttersholz (Alsace), canton de Marckolsheim, et que le mal a été apporté dans cette localité par un soldat du landsturm qui revient du front russe.

De Pétrograd, d'autre part, on annonce que le professeur Madrigailof, médecin consultant de la Croix-Rouge, ayant réussi à obtenir la pure culture des bactéries du typhus exanthématique, a procédé à la préparation d'un sérum médical.

Avis. — Docteur cherche petite clientèle sans fatigue dans pays sain, ou autre situation compatible avec santé délicate.

CHRONIQUE DES LIVRES

Gynécologie, par ÉMILE FORGUE et MASSABUAU. Un volume in-8 de 900 pages, avec 283 figures dont quelques-unes coloriées : 25 fr. ***Nouveau Traité de Chirurgie***, de LE DENTU et PIERRE DELBET (*J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, à Paris*).

C'est une lecture vraiment reposante en période de guerre, en même temps que d'un bien grand attrait que celle de ce livre de gynécologie.

L'association d'un maître de la clinique française avec le distingué professeur d'anatomie pathologique de l'Université de Montpellier ne pouvait qu'aboutir à la création d'un livre de choix. Les soins apportés à la rédaction du texte, à son illustration, le souci d'érudition sans pédanterie, la clarté d'exposition, l'élégance du style assurent à leur œuvre un succès durable.

J'ai particulièrement goûté l'esprit pratique dans lequel est conçu et rédigé cet ouvrage de gynécologie ; il y règne une louable préoccupation de guider le lecteur dans le dédale des conceptions anatomo-pathologiques ou des procédés opératoires et de ne pas le laisser se détourner du droit chemin. Je signalerai aussi au passage le très intéressant chapitre sur la « lutte contre le cancer utérin » qui n'avait pas eu jusqu'ici en France dans les livres classiques le développement qu'il méritait.

Enfin, si les savants constatent avec plaisir la mise au point de questions de pathogénie restées longtemps complexes comme celles des *chorio-épithéliomes*, les élèves et les praticiens liront avec profit les chapitres du début et de la fin sur l'*examen gynécologique* et sur la *laparotomie gynécologique*.

Le livre de MM. FORGUE et MASSABUAU constitue, pendant cette guerre où notre pays défend sa liberté, une magnifique attestation de la vitalité de la science française. ALBERT MOUCHET.

Formulaire des Médicaments nouveaux pour 1916, par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN; avec préface du professeur Albert ROBIN. 28e édition, 1 vol. in-16 de 316 pages, 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils, éditeurs, Paris*).

Ce formulaire, toujours pratique, est toujours précieux pour le praticien. Cette nouvelle édition a été complètement remaniée, et l'auteur n'a conservé, des médicaments étrangers, que ceux qui semblent devenus nécessaires du fait d'un usage courant. Au surplus, M. H. Bocquillon-Limousin a eu la bonne inspiration de consacrer à l'introduction de son formulaire, un extrait du remarquable rapport du professeur GRIMBERT sur les « *mesures à prendre contre l'envahissement de la thérapeutique par les produits médicamenteux d'origine étrangère* ».

Ce formulaire facilitera la tâche au médecin qui voudra « franciser » davantage ses médications. H.

Précis de Médecine opératoire, par le Dr Aug. BROCA, professeur à la Faculté de médecine de Paris, 1916. 1 vol. petit in-8 de 350 pages avec 510 figures (*Masson et Cie, éditeurs à Paris*).

Rien ne pouvait mieux démontrer la souplesse et l'ubiquité du talent du professeur Aug. Broca, que la publication de ce petit volume destiné à « servir de guide aux étudiants qui préparent l'épreuve pratique de médecine opératoire ».

C'est en ces termes modestes que l'auteur présente son livre et on peut dire qu'il a merveilleusement réussi à atteindre le but très précis qu'il se proposait. Le livre de Farabeuf est un monument impérissable, mais il y a place à côté de lui pour un manuel où l'on trouvera pour chacune des opérations, la description détaillée d'un seul procédé, le procédé de choix.

Le nouveau professeur d'opérations et appareils à la Faculté de Paris a bien choisi son moment pour publier un *Précis de médecine opératoire* qui ne guidera pas seulement la main de l'étudiant novice, mais parfera l'éducation manuelle du praticien, appelé, plus souvent qu'il ne le voudrait, à faire de la chirurgie mutilante sur nos blessés de guerre.

Les dessins abondent, les uns anatomiques, presque tous de Farabeuf, les autres consacrés à la technique opératoire. Ces derniers, très « vivants », ont l'avantage inappréciable d'être placés dans le texte, de telle façon que le lecteur n'ait pas à tourner la page pour voir la figure correspondante. C'est une des coquetteries du professeur Broca d'agencer ainsi ses figures dans le texte de ses publications et on ne saurait trop le féliciter de l'intérêt qu'il porte à ses lecteurs : ceux-ci ne manqueront pas de lui en être reconnaissants.

ALBERT MOUCHET.

REVUE DES THÈSES

Jchlondsky (A.). Lésions des nerfs périphériques du membre supérieur par projectiles de guerre (Th. Paris, 1915).

Toutes choses égales d'ailleurs, le radial réagit par de gros troubles paralytiques, de petits troubles anesthésiques et rarement par des douleurs. Le cubital réagit par des troubles paralytiques incomplets, des troubles d'anesthésie marqués, des phénomènes douloureux de moyenne intensité. Le médian peut être atteint de paralysie complète ou dissociée ; mais ce qu'il a de spécial, c'est sa forme de paralysie douloureuse avec troubles moteurs minimes, crises paroxystiques douloureuses intenses et hyperesthésie cutanée. « L'électrisation *in situ* du tronc nerveux au cours de l'intervention, selon la méthode de Pierre Marie et Meige, permet de se rendre compte de la valeur physiologique que le nerf a conservée » et guidera ainsi l'opérateur.

Morel-Kahn (H.). Quelques observations de fractures des os longs dans les blessures de guerre (Th. Paris, 1915).

Sur l'ensemble des blessés, les fractures des os longs existent dans une proportion de 16 à 18 p. 100 et elles présentent souvent une grande gravité (fractures du fémur en particulier), Celles par gros éclats d'obus suppurent toutes.

Todoroff (V.). De la conservation des membres en chirurgie de guerre (Th. Paris, 1915).

Dans le service du professeur Pozzi, l'auteur a observé et soigné pendant six mois, quatre blessés de guerre atteints de lésions des plus graves des membres et chez lesquels à un état local extrêmement sérieux se joignait un état général très mauvais. « A ces quatre blessés, nous avons pu, par des soins minutieux et longs, conserver leurs membres blessés et leur rendre une partie de leur valeur fonctionnelle. »

Toutey (E.). Étude sur les anévrysmes diffus traumatiques (Th. Paris, 1914).

Le Dr Toutey rapporte quatre cas d'anévrysmes diffus traumatiques qu'il a observés chez des blessés de la Marne. Le diagnostic est difficile puisque, trois fois, l'anévrysme fut confondu avec un phlegmon, puis incisé... premier pas de l'opération curative.

Robin (G.). De la saphénectomie par retournement de la veine (Th. Paris, 1915).

Après ligature et section de la veine, on fait pénétrer dans le vaisseau une tige d'acier par une extrémité olivaire. On pose sur la veine une forte ligature qui enserre et emprisonne l'extrémité de la tige et l'on opère une brusque traction : « l'effet est d'arracher la broche à laquelle fait suite, fixée à l'olive, la veine saphène interne retournée en doigt de gant et qui a entraîné quelques collatérales ». La saphénectomie par retournement peut se faire à l'anesthésie locale, nécessite moins de temps que la dissection de la veine, évite les hématomes et l'infection, demande peu de temps pour la guérison et supprime en grande partie les traces de l'intervention.

Polonovski (M.). Contribution à l'étude de la sciatique radiculaire (Th. Paris, 1914).

La sciatique radiculaire, différenciée de la sciatique tronculaire, à la suite des observations du professeur Dejerine et de ses élèves, doit être considérée comme un syndrome réalisé par une lésion de nature infectieuse

REVUE DES THÈSES *(Suite)*

ou toxique portant sur une ou plusieurs *racines* du plexus lombo-sacré. Signalons que MM. Camus et Sézary préfèrent substituer, au terme de sciatique radiculaire, la dénomination de radiculite du membre inférieur (nerfs crural et obturateur).

A côté des formes à prédominance sensitive, on trouve des formes sensitivo-motrices avec distribution radiculaire des troubles moteurs. Ces troubles moteurs ne sont pas toujours superposables aux troubles sensitifs, les racines lésées antérieures et postérieures *n'étant pas nécessairement homologues*. Les racines sensitives le plus souvent atteintes sont L^5, S^1 et S^2, grâce à la disposition des gaines radiculaires ; L^4 et L^5 sont les racines motrices le plus fréquemment atteintes. Toute sciatique radiculaire qui n'a pas fait ses preuves est spécifique et bénéficie du traitement mixte, les sciatiques non spécifiques ayant « une pathogénie, un pronostic et un traitement différents ».

Plaisant (E.). Contribution à l'étude des plaies des parties molles par obus à balles (Th. Paris, 1914).

Ces plaies tirent leur intérêt de leur évolution presque normale vers la suppuration, de la longue hospitalisation qu'elles provoquent et des complications graves qu'elles peuvent entraîner, dont le tétanos et la gangrène gazeuse.

Séguier (M.). Résultats immédiats du traitement des plaies pénétrantes du thorax dans une ambulance du front (Th. Paris, 1915).

Sur 33 cas de plaies de poitrine, l'auteur a observé 24 blessures par balle (4 morts et 20 guérisons), 9 blessures par éclats d'obus et shrapnells (5 guérisons et 4 morts).

Plotkine (G.). Les plaies articulaires du genou par projectiles de guerre (Th. Paris, 1915).

Les plaies articulaires du genou sont très fréquentes et, dans l'ordre étiologique, viennent après celles de l'épaule. « A l'arrivée à l'ambulance, désinfecter la plaie, mais se garder autant que possible de faire une exploration instrumentale ». Le nucléinate de soude, préconisé par le professeur Delbet, a donné de beaux résultats, « tarissant vite la suppuration, provoquant un bourgeonnement rapide et ne déterminant aucun trouble fonctionnel ».

Dupradeau (J.). Le traitement des écrasements des membres (Th. Paris, 1914).

Sauver la vie du blessé, puis sauver le membre, ou du moins sauver le maximum de membre utilisable. « Tout le monde est conservateur en principe, mais il faut savoir conserver uniquement ce qui peut être conservé utilement. »

Lorsque le membre est définitivement perdu, régulariser ou amputer. *L'amputation classique avec sutures* coupe en tissus sains et ne met pas le malade à l'abri de l'infection : il faut lui préférer l'*amputation sans sutures*, moins brillante, mais qui permet de couper au ras de la zone écrasée, de conserver le maximum du membre et de pratiquer un large *drainage naturel*. D'emblée ou secondairement elle donne un excellent moignon, bien matelassé et indolore. « La chirurgie des écrasements, comme celle de toutes les plaies contuses, doit être une *chirurgie à ciel ouvert et antiseptique*. »

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs,** nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » Irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Médaille de vermeil. — M. BONNEL (Fernand), médecin-major de 2e classe, groupe de brancardiers de corps, ambulance n° 6.

Médailles d'argent. — Mlle ROMMEL (Anna-Constance-Marie), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, Paris ; Mlle CAMAUER (Odette-Marie-Thaïs), infirmière-major de l'Union des femmes de France, à l'hôpital auxiliaire n° 117 (lycée Janson de Sailly, Paris) ; Mlle JOSTINE (Lydia), infirmière à l'hôpital temporaire Rébeval n° 1, à Neufchâteau ; M. BORDEZ (Fidélie-Jules), officier d'administration de 3e classe à l'hôpital mixte d'Amiens ; M. VERDEAUX (Annet-Marie-Aime), médecin-major de 1re classe de réserve, à l'hôpital complémentaire n° 81 ; Mme LECOUTEUR (en religion sœur Saint-Marc), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 19, à Bolbec ; Mme DUPUY DE MONTBRUN (Louise-Charlotte), infirmière à l'hôpital complémentaire Février, à Châlons-sur-Marne ; Mme LEMERCIER (Julia), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital complémentaire Février, à Châlons-sur-Marne ; Mme DURAND (en religion sœur Rose), infirmière à l'hôpital mixte de Commercy ; Mlle ROCHELLE (Jeanne), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital mixte de Commercy ; Mlle HUMBERT (Marguerite), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 108, à Commercy ; Mme JOURNÉE (Eugénie), infirmière à l'hôpital mixte d'Auxonne ; Mlle SÉRIS (Marcelle), infirmière à l'hôpital temporaire n° 71, à Dijon ; Mlle COMMARD (Hortense), infirmière à l'hôpital temporaire n° 71, à Dijon ; M. THIBAULT (Jean-Paul-Auguste), médecin aide-major de 1re classe au 4e rég. de dragons ; Mlle FORATEAU (Madeleine-Eulalie), infirmière à l'hospice mixte de Poitiers ; Mlle LEPOITTEVIN (Célestine-Angèle-Jeanne), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital complémentaire n° 25, à Valognes ; M. LORTET (Jean-Joseph), médecin auxiliaire à l'hôpital militaire de Grenoble ; Mlle CHASSAGNARD (Jeanne), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 112, à Lyon ; M. PERIER (Auguste-Eugène-Paul), médecin aide-major de 2e classe au 15e rég. d'infanterie ; Mme CASTAING (Madeleine), infirmière de la Société française de secours aux blesssés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 34, à Pau ; Mme BOISSEAU (née Roy), infirmière de l'Union des femmes de France, directrice de l'hôpital 129, à Thaire d'Aunis ; Mme DUBOS (née Seguinand-Galibert), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital auxiliaire n° 27, à Bordeaux ; Miss PILE (Marion), infirmière à l'hôpital bénévole n° 87 *bis*, à Biarritz ; Mme NELLY MARTYL SCOTT, infirmière de l'Union des femmes de France, gouvernement militaire de Paris.

Médailles de bronze. — Mme MARAVAL (en religion sœur Louise), infirmière à l'hôpital n° 64 *bis* (Paradis), à Cannes ; Mlle ARDISSON (Marguerite-Joséphine), infirmière diplômée de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital n° 64 *bis* (Paradis), à Cannes ; M. LIÉNARD (Édouard), administrateur volontaire de l'hôpital temporaire de l'ancien évêché, à Saint-Dié ; Mme la Comtesse de SAMPIÉRI, née de CAHEN, infirmière-major à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme DRAEGER, née EUGÈNE, infirmière-major à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mme GUILLEMIN, née CAILLOT, infirmière-major à l'hôpital complémentaire Buffon à Paris ; Mlle DELPIRE (Eugénie-Louise), infirmière-major à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; Mre FAUGIÈRES (en religion mère Saint-Albert), infirmière surveillante à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ;

Mlle Alexandre (Violette), infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon; Mlle Loyer (Marie), infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon; Mme Fontaine (Rosalie), infirmière-major à l'hôpital complémentaire du Panthéon; Mme Martel (Philomène-Stella), infirmière à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique, Paris; caporal Charrier (André-Alexandre), infirmier au 3e rég. de tirailleurs tonkinois à Bac-Ninh; caporal Mauban (Landemarianadin), infirmier au 3e rég. de tirailleurs tonkinois à Bac-Ninh; caporal Le Van Uy, infirmier au 3e rég. de tirailleurs tonkinois, à Bac-Ninh; Mlle Vilmain (Marceline-Jeanne), infirmière-major de la Société française de secours aux blessés militaires, hôpitaux de Verdun; soldat Chemarin (Victor), de la 8e section d'infirmiers militaires, ambulance 6/8; soldat Mercier (Georges), de la 8e section d'infirmiers militaires, ambulance 6/8; soldat Bidan (François), de la 8e section d'infirmiers militaires, ambulance 6/8; Mme Vauglin, infirmière de la Croix-Rouge à l'hôpital temporaire no2, à Verdun; Mlle Henry (Marie-Louise), infirmière de la Croix-Rouge à l'hôpital temporaire no 2, à Verdun; caporal Brunel (Joseph-Marie), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 4/60; soldat Barjon (Paul-Marcel), du 152e rég. d'infanterie, à l'hôpital temporaire de couverture de Gérardmer; soldat Groshenry (Gustave-Léon), de la 22e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire no 86, à Doullens; soldat Congretel (Jean-Marie), de la 10e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire no 86, à Doullens; caporal Chanteduc (Joseph-Félicien-Marie), de la 15e section d'infirmiers militaires à l'hôpital de contagieux de Guevgueli; Mlle Monfras (Marguerite-Paule-Armaude), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 3, à Elbeuf; caporal Dutheil (André-Armand), au 4e rég. d'infanterie; Mlle Levôtre (Amélie), infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital mixte de Commercy; Mme Oui (en religion sœur Denise), infirmière à l'hospice mixte de Commercy; Mme Marchand (en religion sœur Agnès), infirmière à l'hospice mixte de Commercy; Mlle Braun (Marie-Louise), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, hôpital de contagieux de Rétheuaus; Mme Pierrat (en religion sœur Florentine), infirmière à l'hôpital de contagieux de Réthenaus; Mme Caspar (en religion sœur Fortunée), infirmière à l'hôpital de contagieux de Réthenaus; caporal Chabert (Jean), de la 7e section d'infirmiers militaires à l'hôpital de contagieux de Réthenaus; sergent Perriat (Jules-Jean-Baptiste), de la 8e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire no 21, à Bourges; Mlle Pailler (Louise-Marie-Thérèse), infirmière à l'hospice mixte de Poitiers; Mlle Bessonnet (Céline-Andrée-Jehanne-Marie), infirmière à l'hospice mixte de Poitiers; Miss Flora (Joseph), infirmière-major de la Croix-Rouge anglaise à l'hôpital complémentaire no 47, à Saint-Briac; Mme Chautard, née Commety, infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital complémentaire no 55, à Fréjus; Mme de Crousaz (Renée-Émilie-Élisabeth-Constance), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital complémentaire no 55, à Fréjus; M. Canal (Hubert-Hilaire-Jean-Clément), médecin auxiliaire au 2e rég. du génie; soldat Agard (Guiraud-André), infirmier au 2e rég. du génie; soldat Culhie (Adrien), infirmier au 2e rég. du génie; soldat Moureau (Arnaud), de la 18e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 4/68; M. Duhau (Pierre), infirmier civil à l'hôpital civil de Bayonne.



NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr René Bourguignon, médecin-major de 2e classe, médecin chef de l'ambulance 13/14, décédé à l'âge de 32 ans d'une longue maladie contractée au front. — Mme Octave Claude, femme de M. le Dr Octave Claude (de Paris), actuellement adjoint technique de la 12e région. — Le Dr Georges Deturck, aide-major de 1re classe, décédé à l'âge de 38 ans d'une maladie contractée au front. — M. Jungfleisch, professeur de chimie organique au collège de France, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de médecine, décédé à l'âge de 77 ans. Il avait été répétiteur à l'École polytechnique, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, professeur à l'École de Pharmacie pendant 30 ans.

Mariages. — M. le Dr Edmond Velter, ancien interne des hôpitaux de Paris, et Mlle Marie-Thérèse Ramspacher.

Service de santé militaire. — Les élèves de l'école du service de santé militaire, médecins aides-majors de 2e classe, à titre temporaire, dont les noms suivent, reçus docteurs ou médecins, sont nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2e classe : M. Gaignoux (Henri-Paul-Ernest), 30e rég. de dragons ; M. Merland (Paul-Louis), groupe de brancardiers de la 74e division d'infanterie ; M. Birbis (Georges-Jean-Joseph), au 40e rég. d'artillerie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de 1re classe Dupont (Auguste-Adolphe-Gaston), médecin-chef de service au 69e rég. territorial d'infanterie.

Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. Baumel (Simon-François-Auguste), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Grézillier (Jean-Camille-Gaston-Adrien), au 3e rég. de zouaves de marche ; M. Poisvert (Ermin), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Quintero (James-Thompson), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Vachet (Léon-Pierre-Tony-Claude), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Marès (François-Lucien), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Valette (Pierre-Léon), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Anglade (Jean-Maurice), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Bouzol (Jean), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Girard (René), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée M. Giraud (Marcel), au 173e rég. d'infanterie ; M. Robert (Pierre-Joseph), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Rotgé (Marie-Pierre-Jean-Louis), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Lepage (Constant-Eugène-Auguste), à la compagnie 22/10 du génie ; M. Abeilhé (Marie-Joseph-Henri), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Clapiès (Fernand-Célestin), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Dutertre (Charles-Pierre-Louis), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Lebecq (Charles), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. Ratier (Jean-Baptiste), à la réserve de personnel d'une armée.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée ter-

NOUVELLES *(Suite)*

ritoriale : M. le médecin-major de 2e classe de réserve BERTIN (Emile-Louis-Joseph), région du Nord.

Les médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. IMBERT (Léon-Jacques-Armand), 15e région ; M. VIRES (Joseph-Guillaume-Norbert), 16e région ; M. HOCHE (Léon-Claude-Adolphe), 20e région ; M. GUILLOZ (Théodore), 20e région ; M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale CHATIN (Paul-Marie-François), 14e région ; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve MASSABUAU (Georges-Emile), hôpital mobile alsacien. Les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. SICARD (Jean-Marie-Athanase), 15e région ; M. NEVEU-LEMAIRE (Maurice), région du Nord ; M. VIGNARD (Paul-Stanislas), 14e région ; M. MARTIN (Etienne), sous-secrétariat d'Etat des munitions.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve : M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve CAMUS (Jean), gouvernement militaire de Paris.

Les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. ÉTIENNE (Edmond-François-Ernest), ambulance auto-chirurgicale no 6 ; M. BEN HAMOU (Edmond-Aaron), ambulance 3/75 ; M. DELMAS (Jean-Félix-François-Marie), ambulance 1/62 ; M. SERR (Gaston-Georges-Paul), ambulance 1/58 ; M FAURE (Charles), ambulance 2/15 ; M DALOUS (Eugène-Henri-Gabriel), hôpital temporaire no 1, R. F. V. ; M. PARCELIER (André-Joseph), ambulance 2/56 ; M. MANDOUL (Antoine-Henri), ambulance 3/60 ; M. ROUBIER (Charles-Jules-Marie), 300e rég. d'infanterie ; M. LABBÉ (Henri-Émile), gouvernement militaire de Paris ; M. AUBERTIN (Charles-Édouard), 3e région ; M. CAMUS (Paul), 4e région ; M. BINET (André-Auguste-René-Marie), 7e région ; M. CHIFOLIAU (Médéric-Emmanuel), 10e région ; M. CASTAIGNE (Joseph-Emmanuel-Philippe), 13e région ; M. DESCOMPS (Pierre-Gabriel), 17e région ; M. WIART (Pierre), 17e région ; M. LŒPER (Marie-René-Maurice), 20e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale : Les aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. LAUBRY (Charles), 5e région ; M. FROMENT (Jules-Victor), gouvernement militaire de Paris.

Les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. HALLOPEAU (Paul-René-François), ambulance auto-chirurgicale no 11 ; M. BAUMGARTNER (Albert-Amédée), ambulance auto-chirurgicale no 15 ; M. LEENHARDT (Etienne-Ernest-Léopold), Maroc oriental.

Les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. BAUDET (François-Pierre-Constantin), groupe de Vittel-Contrexéville ; M. PÉLISSARD (Louis-Paul), hôpital de Savonnières ; M. PAGNIEZ (Philippe-Joseph), hôpital complémentaire no 85 ; M. GUILLEMARD (Jean-Marie-Victor-Henri), G. B. D. 40e D. I. ; M. GILLES (Raymond-Léon-Adrien), 17e région ; M. SOREL (Auguste-Louis-Émile), 17e région ; M. ROBERT (Henri-François-Joseph), 20e région ; M. MONTHUS (Albert), 21e région.

Les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. FAVRE (Jules-Maurice), place de Toul ; M. DENIS (Antoine-Joseph), H. O. E. no 3 ; M. LARDENNOIS (Charles-Georges-Alcide), centre hospitalier de Creil ; M. RAMON (Louis-Jean-Justin-Frédéric), G. B. C. 38e C. A. ; M. GUILLAIN (Georges-Charles), hôpital temporaire no 10, à Compiègne ; M. ABOULKER (Samuel-Henri), ambulance 12/21 ; M. GUILLEMOT (Jean-Baptiste-Louis), hôpital temporaire no 13 R. F. V. ; M. ROUXBERGER (Jean-Louis), armée d'Orient ; M. LACOUTURE (Antoine-Marie-Joseph), armée d'Orient ; M. DEBEYRE (Albert), région du Nord ; M. GERNEZ (Léon-Zacharie), 3e région ; M. CHAILLOUS (Joseph-Léon-Louis), 3e région ; M. DUPUY-DUTEMPS (Louis), 12e région ; M. LE LORIER (Victor-Paul-Albert), 12e région ; M. NOGIER (Thomas-Pierre-Marie), 14e région ; M. LAGRIFFOUL (Albert-Paul-Jean), 16e région ; M. FAUGÈRE (Jean-Marie-Joseph-

NOUVELLES *(Suite)*

Raymond), 18e région ; M. Molin (Henri-Marie-Louis), 18e région ; M. Clerc (Pierre-Antoine), 21e région.

Au grade de pharmacien-major de 1re classe de l'armée territoriale, les pharmaciens-majors de 2e classe de réserve : M. Bruntz (Louis-Charles-Théophile), 20e région ; M. Grélot (Paul-Henri-Marie), 20e région ; M. Hérissey (Henri-Eugène), G. B. D. 52e D. I. ; M. le pharmacien aide-major de 1re classe de réserve Leclair (Edmond-Louis-Antoine), H. O. E. no 10, R. F. D. ; M. le pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale Labat (Jean-André), G. B. D. 62e D. I. ; M. le pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale Perrot (Émile-Constant), 20e région.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 1re classe de réserve : M. Couroux (Paul), G. B. D. 154e D. I. ; M. Chelle (Jean-Louis), matériel chimique de guerre ; M. Faucon (Antonin-Marius), 16e région ; M. Sartory (Auguste-Théodore), 20e région.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de l'armée territoriale, les pharmaciens aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Goris (Albert-Ernest), gouvernement militaire de Paris ; M. Cabannès (Eugène-Philippe-François), 16e région ; M. le pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale Launoy (Léon-Louis), laboratoire de bactériologie d'une armée.

Faculté de Paris. — Cours d'électro-radiologie de guerre. — M. Foveau de Courmelles reprendra son cours libre à la Faculté, École pratique, amphithéâtre Cruveillier, le mercredi 3 mai 1916, à 6 heures du soir, et le continuera les mercredis suivants à la même heure.

Il traitera de l'*Electro-radiologie de guerre* : les agents physiques, électricité, lumière, rayons X, radium, etc., dans le diagnostic et le traitement des blessures et affections de guerre.

La suppression du chiffonnage demandée par la section d'hygiène de l'Académie de médecine. — A l'Académie de médecine, M. le Dr Wurtz, au nom de la section d'hygiène publique, médecine légale et police médicale, a donné lecture d'un important rapport sur la suppression du chiffonnage à Paris et dans sa banlieue.

Ce rapport, sur lequel l'Académie sera appelée à se prononcer dans une prochaine réunion, se termine par le vœu suivant :

« La section d'hygiène émet le vœu que, par mesure de salubrité publique, le chiffonnage soit supprimé à Paris et dans sa banlieue, aussi bien dans les cours que sur la voie publique.

« Les manipulations du triage des ordures ménagères devront être faites uniquement à l'intérieur des usines de broyage et d'incinération de la Ville.

« Les boîtes à ordures (poubelles) et les tombereaux d'enlèvement devront être hermétiquement clos. »

Un hommage aux médecins militaires. — La Société des anciens élèves du Val-de-Grâce vient de tenir son assemblée générale. M. Godart, sous-secrétaire d'État, qui la présidait, en a profité pour rendre un juste hommage au corps du service de santé militaire. Les pertes qu'il a subies disent assez quel fut son héroïsme. 571 médecins ou pharmaciens militaires sont, jusqu'à ce jour, tombés au champ d'honneur ou morts de maladie contagieuse.

Avancement des médecins de réserve et de territoriale. — M. Prat, député, a exposé à M. le ministre de la Guerre que, sans appartenir au corps enseignant, des médecins et pharmaciens offrent, par leurs titres et leurs travaux scientifiques, de particulières garanties de science et d'expérience, et demande que ces titres et ces travaux reçoivent une valeur déterminée non variable avec les appréciations individuelles de région à région, afin d'assurer à ces officiers, dont la notoriété est indiscutable, ainsi qu'il a été fait pour les professeurs et agrégés, par le décret du 4 janvier 1916, une promotion rapide aux grades supérieurs, et une situation militaire correspondante à leur situation scientifique.

Voici la réponse qui lui a été faite :

Il est tenu compte, dans l'établissement du travail d'avancement, des titres particuliers et des travaux scientifiques des médecins et pharmaciens; mais il ne paraît pas possible d'attribuer à ces titres et à ces travaux une valeur déterminée invariable qui donnerait droit à une promotion.

VARIÉTÉS

LE PROFESSEUR ALFRED FOURNIER (1832-1914)

Le professeur Alfred Fournier est mort « l'année de la guerre », le 23 décembre 1914.

La guerre a réduit ses funérailles, perdues dans les hécatombes de nos soldats et la douleur nationale. Il n'est encore ni trop tard pour l'éloge du mort, ni trop tôt au cours de notre longue et formidable aventure, pour évoquer aujourd'hui la figure et le souvenir du maître perdu.

Né à Paris, le 12 mai 1832, le professeur Fournier était d'une modeste origine. Il étudia sans fortune, mais n'en eut que plus d'ardeur au travail : à vingt-trois ans, il fut nommé interne des hôpitaux, le cinquième d'une promotion où l'on rencontrait Peter, Marey, Panas, Lécorché, Mauriac. Il fut interne de Ricord et passa sa thèse (1860) sur la *Contagion syphilitique*, question qui manquait alors totalement de clarté. En 1863, médecin des hôpitaux et agrégé de la Faculté, il devient à trente-six ans chef de service à Loureine. En 1876, il passe à l'hôpital Saint-Louis, où il devient professeur des maladies syphilitiques et cutanées en 1880. La chaire venait d'être créée. Il en était le premier occupant.

Tel est le résumé succinct des étapes de sa carrière.

***

Plus captivante est l'étude de l'homme et de son œuvre, car peu de physionomies médicales se parent de plus d'attraits.

Grand et fort, le professeur Fournier avait une tête d'allure militaire, mais à qui un certain embonpoint, des yeux bleus très limpides regardant bien en face et avec douceur, enlevaient toute rudesse. Le front était haut, surmonté de cheveux blancs peu abondants, rejetés en arrière, le nez presque bourbonien, la moustache courte, le visage rasé de très près, la lèvre inférieure ornée d'une mouche napoléonienne.

Vêtu d'une redingote noire au revers piqué de la rosette rouge, ceint du tablier blanc, chaussé de chaussures vernies, le geste arrondi et sobre, la voix douce et paternelle, il donnait à ses leçons professorales à la fois une grande bonhomie et une grande distinction.

Le vendredi, c'était la leçon didactique, à l'amphithéâtre toujours plein d'auditeurs. Assis devant la grande table recouverte d'une alèze blanche, entouré de son état-major de chefs de clinique, de chefs de laboratoire, d'internes, d'externes et de stagiaires; ayant sous les yeux le petit cahier blanc écrit de sa main et souligné d'une multitude de traits rouges et bleus, qui mettaient en évidence les titres et les paragraphes importants, il lisait ses leçons avec un art parfait.

Rien dans son cours n'était livré à l'improvisation; aussi était-il merveilleusement didactique. Quand on en sortait, on n'avait pas entendu des foules de choses, mais ce qu'on avait entendu restait gravé, tant cela était présenté clairement et agrémenté d'exemples à la fois cruciaux et humoristiques, comme les maladies vénériennes y donnent lieu. Le professeur fit ainsi en divers semestres : syphilis et mariage, l'hérédo-syphilis tardive, la syphilis secondaire tardive, etc.

VARIÉTÉS *(Suite)*

Aux leçons cliniques du mardi, à la polyclinique comme on disait, faite dans la salle d'examen, les malades complètement nus, la peau bigarrée d'éruptions multicolores, la verge endommagée de plaies chancreuses ou d'enflure, le visage rongé de lupus, défilaient un à un sur la chaise dermatologique surélevée d'où les spectateurs les apercevaient tous. Pour chaque patient, les éléments du diagnostic étaient exposés en quelques mots. Des moulages choisis dans l'inimitable musée de l'hôpital, des photographies en noir ou coloriées faites par l'habile Méheux et tirées de sa collection personnelle considérable, complétaient l'histoire de chaque cas. Et cela était si simple, si expressif, qu'il semblait à chacun l'avoir toujours su.

***

A ce don d'exposition, le professeur Fournier joignait un don d'observation extraordinaire. Il fallait le voir, comme en arrêt devant un malade, la loupe à la main, l'œil interrogateur, découvrir un à un les signes objectifs qui le conduisaient au diagnostic.

C'est comme cela qu'un jour le choquait un signe inaccoutumé. Il le retrouvait une autre fois, puis une autre fois encore, et peu à peu il le plaçait dans son cadre. C'est ainsi qu'il découvrit les nombreux stigmates de l'hérédo-syphilis. C'est ainsi qu'il fit du tabes, de la paralysie générale et de la leucoplasie des manifestations de la syphilis.

L'œuvre tout entière de Fournier est le résultat de sa merveilleuse observation. Peu d'hommes, peu de médecins ont, par la seule clinique, apporté une somme si grande de découvertes.

Outre que la description des manifestations cutanées et muqueuses de la syphilis est presque entièrement son œuvre, on peut dire que Fournier a créé avec Parrot toute l'*hérédo-syphilis* et plus méritoirement encore l'*hérédo-syphilis tardive*. C'est là une œuvre énorme. Mais celle qui a nécessité à la fois le plus de génie et de volonté opiniâtre, c'est la création de la *parasyphilis*, ou, plus largement, le rattachement à la syphilis de la leucoplasie, de la paralysie générale et du tabes.

Ces notions nous paraissent aujourd'hui fort simples. Mais pour se rendre compte de la grande indépendance d'esprit et de l'ingéniosité qu'il fallut pour y parvenir, qu'on se rappelle les idées régnant sur ce sujet lorsqu'il l'aborda et combien même, naguère encore, la plupart des médecins y faisaient obstacle.

Pour la leucoplasie, l'influence du tabac était seule reconnue, au point qu'on appelait celle-là « plaques des fumeurs ». La paralysie générale était rattachée à l'hérédité directe ou indirecte, à l'alcoolisme, au surmenage. Sur le tabes couraient les idées les plus saugrenues, et l'on invoquait encore à son sujet, il n'y a pas vingt ans, le coït debout, à titre d'élément étiologique essentiel ! Comme s'il était facile au monde de trouver beaucoup de gens qui ne l'eussent pratiqué de cette manière !

Charcot n'a jamais admis la nature syphilitique du tabes. J'ai entre les mains une ordonnance de lui, faite à un malade de la ville, ataxique avéré encore vivant et non moins syphilitique avéré (chancre et accidents secondaires connus, Wassermann positif) et dans laquelle Charcot ordonne : douches, pointes de feu sur la colonne vertébrale, ergot de seigle et nitrate d'argent à l'intérieur, mais pas le moindre atome de mercure.

C'est donc une découverte entièrement neuve que fit Fournier en montrant les relations du tabes et de la syphilis. Certains esprits lui reprochent aujourd'hui de n'être pas allé assez loin et de ne pas avoir fait du tabes de la syphilis pure et simple. Mais ses contemporains lui reprochaient d'aller trop loin et lui-même, dépourvu des éléments d'information et thérapeutiques dont nous disposons aujourd'hui, ne pouvait fournir d'arguments plus décisifs.

***

Un autre grand mérite du professeur Fournier est d'avoir réhabilité la syphilis, d'avoir contribué à effacer l'opprobre qui s'attachait à cette maladie. N'a-t-il pas guidé Brieux dans son drame des *Avariés?* Ses ouvrages, écrits simplement et d'une manière

VARIÉTÉS *(Suite)*

compréhensible aux gens du monde, n'ont-ils pas fait une active propagande auprès de ceux-ci? N'a-t-il pas créé la *Société de prophylaxie sanitaire et morale*, à la tête de laquelle M. Balzer lui succède aujourd'hui? Composée de médecins et de membres de toutes les classes de la société (avocats, littérateurs, députés, gens et même femmes du monde, commerçants, etc.), cette réunion avait comme vice-président le sénateur Bérenger, dont la présence justifiait le qualificatif de *morale* donné à celle-là. Elle tint séance chaque mois, le soir, d'abord au foyer des professeurs, aujourd'hui dans un des petits amphithéâtres de thèse de la Faculté.

Si quelques-uns, n'apercevant pas sa haute portée sociale, l'appelaient ironiquement « la Baudruche », il n'en est pas moins vrai que la Société de prophylaxie a pris l'initiative d'une lutte intelligente et active contre la syphilis sous des formes extrêmement variées. L'une des plus originales comme en même temps des plus intéressantes est celle qui s'adresse à l'éducation des jeunes gens. Qui n'a lu les charmantes brochures de Fournier adressées « à nos fils quand ils auront dix-huit ans »! Qui n'a connu les innombrables conférences faites aux jeunes lycéens dans les divers établissements de l'État par les médecins de la Société? Fournier fut, par cette œuvre, un des moralistes en même temps qu'un des hygiénistes les plus remarquables de son temps, et l'on peut dire qu'il a encore, par là, haussé les médecins dans le niveau de l'échelle sociale.

***

Une telle activité, son expérience, ses travaux avaient acquis à Fournier une réputation mondiale. La clientèle affluait chez lui de tous les coins du globe. Ses salons de la rue Volney étaient devenus trop étroits; il acheta rue de Lisbonne un grand immeuble dont il occupa le premier, tandis que toute sa famille, enfants et petits-enfants, habita les autres étages. Il y avait quatre salons d'attente: hommes, femmes, médecins, demi-mondaines. Jamais aucun n'était vide. Les médecins passaient, suivant la coutume, avant les malades; ils s'estimaient heureux quand ils n'attendaient qu'une heure leur tour d'être reçus. Et pourtant, il ne fallait pas rester trop longtemps près du maître, car assez vite deux coups secs et sonores frappés à la porte par le domestique et qui faisaient tressaillir, vous rappelaient que le temps passait et que d'autres patients s'impatientaient!

On avait hâte de le voir: il savait répondre à cette question des malades angoissés: *en guérit-on?* Il savait dénouer les drames intimes de la vérole: mari et femme le quittaient consolés et sans haine; l'amant restait généreux, la maîtresse reconnaissante; le père pardonnait au fils... Que de misères morales a-t-il soulagées, chez les grands comme chez les petits? Que de secrets a-t-il gardés?

Dans l'intimité ou dans son service, il avait toujours quelque histoire friande à raconter, car il se refusait à semer la tristesse et c'était toujours « une jolie fille, une belle fille » qui faisait les frais du récit. Ainsi cette demi-mondaine qu'il examinait afin de lui garantir la sécurité de ses clients: « Docteur, disait-elle, je ne puis m'habituer à vous donner un louis pour me montrer à vous, car, en pareil cas, c'est toujours à moi qu'on le donne! »

Pour indiquer où en était la science syphiligraphique dans son jeune âge, Fournier racontait volontiers une visite qu'il fit à Velpeau pour lui demander une place d'interne.

— Et où allez-vous l'an prochain, jeune homme? lui demanda le célèbre chirurgien.

— Je vais chez M. Ricord, répondit Fournier.

— Chez Ricord?... Homme considérable, homme influent... Mais que d'idées fausses va-t-il vous mettre dans la tête! Ainsi, il va vous enseigner que la chaudepisse et la vérole, ça n'est pas la même chose. Dieu sait pourtant si j'en ai vu des chaudepisses donner la vérole! »

Il développait ainsi dans la conversation un charme inexprimable. Et chez lui, dans son foyer, au milieu des siens qui manifestaient la même bonté souriante, c'était une atmosphère extrêmement douce. Je me rappelle toujours un mot qu'il me dit à la fin de l'année 1897 où je fus son interne: « Mon ami (ainsi parlait-il à ses élèves), ne manquez pas de venir dîner à la maison après-demain soir, je ne veux pas que mes élèves qui n'ont pas de famille à Paris passent seuls la soirée du 1er janvier! »

Les dîners étaient succulents et la table toujours nombreuse. L'après-dîner, c'était la bonne causerie en prenant le café; les petits-enfants faisaient entendre les plus beaux morceaux de leur gramophone au grand-père. Mais à dix heures, le grand-père disparaissait discrètement: il se retirait dans son cabinet et se mettait au travail. A cette régularité dans le labeur quotidien, nous devons les œuvres de Fournier, qui, contrairement à beaucoup, sont une construction entièrement personnelle!

La soirée s'achevait d'ordinaire chez son fils, dans le luxueux cabinet du troisième étage, immense et haut comme une petite église, avec une superbe véranda ornée de plantes variées. Et là, au milieu des vieux clavecins, des lauriers roses, des collections superbes de laques japonaises, de brûle-parfums chinois, on passait une soirée d'intimité charmante et pleine de la poésie de l'Orient.

Fournier possédait, à Neuilly-Saint-James, une agréable maison de campagne où il vivait l'été. Derrière la maison, un jardin avec de grands arbres et des serres où s'accumulaient de superbes collections d'orchidées. Vêtu d'un veston marron de gentilhomme campagnard, coiffé d'un chapeau mou à larges bords de même couleur, le maître de céans vous conduisait. On admirait les orchidées curieuses, aux couleurs délicatement tendres ou bien vives

VARIÉTÉS *(Suite)*

et heurtées, aux formes de phallus érigés, dédaigneuses de l'humus banal et croissant sur les troncs ou les racines humides. « Voyez celle-ci avec ses gobelets de verdure toujours pleins d'eau dont se désaltère le voyageur. Et cette autre, qui, quand on la touche, lance, comme une arbalète une flèche, une fourche chargée de pollen. L'oiseau-mouche gourmand plongé dans la corolle la reçoit en plein front, elle s'y colle et, devenu cornu, cet entremetteur gracieux va féconder les fleurs du voisinage. »

Dans l'autre serre, c'était la sensitive aux feuilles qui tombent à la chute du jour, ou qui se rétracte comme une araignée surprise, au moindre attouchement. Et plus loin, avec enthousiasme : « Je vais vous pousser une colle! Connaissez-vous cette petite plante verte dans ce petit pot? Cette petite plante modeste qui n'a l'air de rien? » disait le gentilhomme campagnard.

— Je ne la connais pas!

— Et cette autre?

— Je ne la connais pas non plus!

— Découvrez-vous, mon ami, ce sont deux bienfaitrices de l'humanité. Celle-là est le cubèbe et celle-ci le copahu! »

***

Les dernières années de cette vie brillante et belle furent environnées de tristesse.

L'approche de la retraite altéra peu à peu le caractère de Fournier : on sentait chez lui la préoccupation et l'inquiétude. Au milieu de sa visite hospitalière il s'arrêtait quelquefois songeur. A sa régularité méthodique se substitua, en 1902, sa dernière année de professeur et où je fus son dernier chef de clinique, une irrégularité intermittente, des absences de plusieurs jours, comme pour s'habituer progressivement à l'inévitable. Survinrent des troubles cardiaques, des crises d'angor, au développement desquels l'émotion ne fut pas étrangère...

Je ne sais quelles furent ses pensées le lendemain du 31 décembre 1902, quand, à son réveil, il dut réprimer le geste machinal ou la pensée qui le portaient vers l'hôpital quotidien, mais je suis sûr qu'une larme mouilla sa paupière et coula le long de sa joue...

Ses élèves et ses amis avaient pris l'initiative d'une souscription pour lui offrir une médaille. Chaplain, chargé de l'exécution de celle-ci, était venu souvent à l'hôpital Saint-Louis, surprendre les expressions de la physionomie et les attitudes favorites du maître. Il fit un grand médaillon de marbre blanc, dont de nombreux exemplaires sur métal furent tirés.

Au recto de la médaille, Fournier est représenté en buste et de profil, vêtu de sa robe professorale, ce qui est juste, car il aimait la pompe et il incarnait la fonction. Au verso, il est saisi dans son attitude coutumière, à la consultation de l'hôpital, lorsque défilent devant lui les innombrables malades qui viennent chercher ses avis. En redingote, ceint du tablier blanc, la calotte sur la tête, assis sur une chaise, le coude gauche sur cette table de consultation de Saint-Louis où s'étalent de toutes couleurs cartes de bains sulfureux, bons de pâte de zinc, ordonnances d'eau d'Alibour et de pilules de Dupuytren, il a la main droite armée de la gigantesque loupe dont il criblait les chancres de son attention. Devant lui, l'amour guéri jette ses béquilles et s'éloigne reconnaissant et vainqueur en lui envoyant un baiser.





Médaille du Professeur FOURNIER.

Aucune cérémonie publique ne fut faite pour la remise de cette médaille. Fournier n'en eût pas supporté l'émotion, car, si ces fêtes ostentatoires sont témoignages d'admiration, elles sont aussi cérémonies funèbres, qui consacrent l'enterrement de l'activité et l'entrée dans le repos. Simplement, le médaillon de marbre fut placé, par un ouvrier, sur le mur de l'amphithéâtre de la clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, où il perpétue le souvenir du maître auprès des générations, qui déjà oublient son visage ou ne le connaissent pas.

La seule satisfaction de Fournier dans ces dernières et pénibles années fut de présenter son successeur à l'élection de ses collègues et de contribuer à son succès en lui apportant sa voix. Fournier n'avait pas d'élève direct agrégé de dermatologie et qui, par conséquent, pût ambitionner de lui succéder, mais l'agrégé de dermatologie de l'époque qui l'avait suppléé et aidé dans son enseignement pendant neuf ans, élève de Bouchard, de Potain, de Brouardel et d'Hillairet, avec qui il avait fait un Traité de dermatologie qui reste encore un modèle, était l'enfant gâté et quelquefois terrible de la maison. C'est sur lui qu'en 1902 se portèrent le choix et l'influence de Fournier et, malgré un rival redou-

VARIÉTÉS *(Suite)*

table, M. Gaucher lui succéda dans la chaire qu'il occupe encore aujourd'hui avec tant de conscience et d'originalité.

Mais si cette nomination réjouissait son cœur, elle consacrait son déclin. Et dès lors, la vie du grand maître s'assombrit. Ses salons devinrent peu à peu déserts, tant du fait de la maladie qui le rendait souvent indisponible, que de la versatilité de la clientèle qui aime les médecins jeunes et actifs, et de l'indifférence des élèves qui abandonnent souvent leur maître que quitte l'influence.

Mme Fournier, qui répandait la bonté autour d'elle et prodiguait à son mari des soins pieux, tomba gravement malade à son tour et devint pour celui-ci un sujet de mortelle inquiétude... Et c'était une grande tristesse dans cette maison naguère si enjouée. La foule des clients, des invités, des étrangers, des médecins, des élèves, des amis s'était évanouie et discrètement laissait le cercle de la famille entourer les deux malades de sa paisible et respectueuse affection.

***

A l'un de ces derniers automnes, comme pour un pieux pèlerinage, M. le professeur Gaucher m'invita à l'accompagner chez M. Fournier, à sa maison de Saint-James. A notre arrivée, la vieille bonne vint ouvrir et nous conduisit dans le jardin.

La journée avait été belle et pleine de lumière. Le soleil baissait déjà à l'horizon et l'ombre des grands peupliers se projetait immense sur la façade blanche de la maison.

L'illustre malade, assis devant une table de jardin, jouait au trictrac avec la demoiselle de compagnie, hôte du foyer depuis des années. Il jetait les dés sans enthousiasme, sans intérêt, comme à une besogne ingrate, comme résigné aux décrets du sort... Quand il nous aperçut, il se leva précipitamment, mais avec l'incertitude que donnent les ans et la maladie, et nous tendit les mains avec un triste sourire.

« Comment cela va-t-il? demanda M. Gaucher.

— Comment va-t-elle, voulez-vous dire, reprit-il en levant le doigt pour montrer la chambre où sa chère malade reposait, car il n'y a qu'elle qui compte. Hayem l'a vue hier et l'a trouvée un peu mieux. »

Il se tut, tout à sa pensée, l'œil humide. Il se rassit, le gobelet de dés à la main, et repassant, dans son esprit, les étapes glorieuses de sa vie : « Ah ! mes pauvres amis, reprit-il, je peux dire que nous avons eu de beaux jours. Où sont-ils maintenant? »

Il se tut à nouveau. Nous respections son silence. Ce n'était plus le temps où l'on saluait le copahu, le cubèbe et les orchidées en fleurs.

« Mais, reprit-il soudain, comme chassant les nuages, qu'y a-t-il de nouveau en médecine? Pour ma part, j'ai vu dernièrement un cas extraordinaire de phagédénisme, absolument extraordinaire, voire même comme je n'en avais jamais vu. Et chose intéressante, la réaction de Wassermann, qui fait tant de bruit, était négative. Voilà plusieurs fois qu'elle me donne des résultats étranges. Qu'est-ce donc que cette réaction dont on parle si fort? Elle me paraît bien souvent en défaut. »

Ainsi son esprit s'anima dès qu'il se tourna vers cette science médicale qu'il chérissait, à qui il avait consacré la plus large part de sa vie et qui lui faisait encore oublier ses peines et les mauvaises heures.

Mais sa parole était gênée, car dans la bouche, il n'y avait presque plus de dents et la respiration était courte.

« Grand-père, voici la fraîcheur, il faut rentrer ! » vint-on lui dire.

Pour obéir à cette douce injonction, l'illustre vieillard se leva, appuyé sur le bras de la demoiselle de compagnie, et nous accompagna jusqu'à la grille.

L'automne semait autour de nous les feuilles mortes, le soleil disparaissait derrière les toits qui nous couvraient d'ombre, le malade se fondait avec toutes ces choses finissantes, et quand la porte de fer grinça sur notre dos, il nous parut qu'elle le séparait pour toujours de l'agitation humaine.

Il finit ses jours à quatre-vingt-deux ans d'une agonie lente mais progressive, triste mais douce, au milieu des siens, qui sur lui veillaient sans relâche à tour de rôle et prolongeaient à la chaleur de leur tendresse la flamme vacillante de sa vie.

G. MILIAN.

Médailles de vermeil.— Mlle DEREBERGUE (Marie), infirmière-major à l'hôpital d'évacuation n° 38; Mme RENAUD (Gabrielle), infirmière-major de l'Union des femmes de France, à l'hôpital temporaire n° 45, à Berck-Plage; Dr JACOB (Louis-Marie-Albert), médecin-chef de l'hôpital civil et de l'hôpital auxiliaire n° 11, à Arcis-sur-Aube; Mme MASCART, née BLOCQ, infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 111, à Maxéville; Mme COLIN, née ROCH, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy.

Médailles d'argent. — Mlle JAMES (Marguerite-Marie-Victorine), infirmière à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; Mme OLLIVIER (Catherine), surveillante générale à l'hôpital complémentaire n° 81; Mme LEHER (Marie-Eugénie-Paule), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 81; Mlle VAUDREMER (Andrée), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 81; Mme JONES (Germaine-Léoutine-Louise), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 81; Mlle ZARZECKI (Zoé-Jeanne-Stéphanie), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 81; M. ABOULKER (Samuel-Charles), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, à l'hôpital mixte de Fontainebleau; M. MAINGUY (Émile-Pierre), médecin aide-major de 1re classe de complément, à l'hôpital complémentaire n° 45, à Toucy; Mlle de CLAUSEL (Geneviève), infirmière-major, à l'hôpital auxiliaire n° 7, à Romorantin; Mlle COMBAZ (Marguerite), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires à l'hôpital auxiliaire n° 36, à Gretz; Mme AUBONNET, en religion sœur Lucie, infirmière, à l'hôpital complémentaire n° 15, à Fontainebleau; Mme SERVAIS, née HUOT (Anne), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 201, à Orléans; Mlle KUHN-MÉNARD (Germaine), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 8, à Noisiel; Mme de PRAT, infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 15, à Fontainebleau; Mme LECOQ, en religion sœur Marie Saint-Paul, infirmière, à l'hôpital complémentaire n° 35, à Vendôme; Mme de SENILHES, née RIFFAUT, infirmière, à l'hôpital complémentaire n° 13, à Blois; Mlle CREVEAU (Marie), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 15, à Fontainebleau; Mlle VAUDESCAL (Marie), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 107, à Auxerre; Mme ANEZIN (Madeleine), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 76, à Dijon; Mlle VERVEPE (Gabrielle), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital auxiliaire n° 110, à Calais; Mlle PETIT (Juliette), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Amiens; Mme LACOSTE (Jeanne), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Amiens; Mme Henri TAILLIANDIER, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital du Saint-Sacrement, à Arras; Mme Maurice TAILLIANDIER, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital du Saint-Sacrement, à Arras; Mme Emmanuel COLOMBEL, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital du Saint-Sacrement, à Arras; Mme CHARLEMAGNE, en religion sœur Xavier, infirmière à l'hôpital n° 18, à Toul; Mlle LAPÈRE (Marie-Eugénie), infirmière

de l'Union des femmes de France, à l'hôpital auxiliaire n° 107, à Nancy ; Mme veuve ROCQUE, née LE BARON, infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 14, à Saint-Nicolas-du-Port ; Mme BOUREAU, née CANTILLON de TRAMONT, infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital complémentaire n° 10, à Vittel ; Mlle GRUHIER (Odette-Elisabeth-Henriette), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 108, à Nancy ; Mme PAILLARD, en religion sœur Saint-Théodore, supérieure des sœurs de l'hôpital civil d'Arcis-sur-Aube ; Mlle VANDERSTRAETE (Rachel-Justine), infirmière de 3e classe à l'hôpital militaire de Toul ; Mlle OLIVIER (Gabrielle-Odile-Eulalie), directrice à l'hôpital du grand séminaire, à Nancy.

Médailles de bronze. — Mlle ROUX (Marguerite), infirmière-major à l'hôpital d'évacuation n° 38 ; soldat GACHET (Jean-Marie), de la 11e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 1/69 ; Mme JULIEN (Antoinette), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 81 ; Mlle THOMAS (Marie-Jeanne-Gabrielle), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 81 ; soldat LORENTZ, de la 22e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance chirurgicale automobile n° 1 ; soldat APPERT (Louis), de la 22e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance chirurgicale automobile n° 1 ; caporal DELEVAL (Maurice), de la 4e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 18, à Chartres ; Mme CAMMAGRE, en religion sœur Vincent, infirmière à l'hôpital complémentaire n° 15, à Fontainebleau ; M. MOULLIÈRE (Camille), infirmier à l'hospice mixte de Joigny ; caporal DESLANDES (Théodule), de la 5e section d'infirmiers militaires, au service de bactériologie de la place de Montargis ; soldat ROSSE (Alexis), de la 5e section d'infirmiers militaires, à l'hospice mixte d'Orléans ; soldat DURAND (Georges), de la 5e section d'infirmiers militaires, à l'hospice mixte d'Orléans ; caporal MEUNIER (Georges), de la 5e section d'infirmiers militaires, à l'hospice mixte d'Orléans ; soldat PEUCHANT (Eugène-Louis-Désiré), de la 5e section d'infirmiers militaires, à l'hospice mixte de Meaux ; soldat LENOIR (Robert-Clément-Jules-Augustin), de la 5e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire n° 31, à Sens ; soldat BOISVIEUX (Jules), de la 5e section d'infirmiers militaires, à l'hospice mixte de Fontainebleau ; soldat LIÉNARD (Georges), de la 5e section d'infirmiers militaires, à l'hospice mixte de Fontainebleau ; sergent TISON (Georges), de la 5e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 11, à Orléans ; Mme VAILLANT (Alice), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital temporaire n° 45, à Berck-Plage ; Mlle CLAIS (Marie), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital temporaire annexe du collège des garçons, à Calais ; Mlle FOREST (Claire), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire de Calais ; Mlle DELOMEL (Louise), infirmière de l'Union des femmes de France, à l'hôpital auxiliaire n° 110, à Calais.

NÉCROLOGIE

TH. GUILLOZ (DE NANCY)
1868-1916

Le maître nancéien qui vient de succomber est un de ceux dont le nom restera attaché à l'histoire de la Radiologie, aussi bien pour les secrets qu'il sut arracher aux rayons mystérieux, que pour le sacrifice qu'il leur fit de sa santé et de ses forces.

Licencié ès sciences physiques, pharmacien de 1re classe, docteur en médecine, agrégé des facultés de médecine, professeur adjoint à la Faculté de Nancy, chargé de la clinique d'électrologie et radiologie, membre correspondant national de l'Académie de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille d'or Carnégie, Guilloz s'était d'abord orienté principalement vers les questions d'optique physique et s'y était révélé un maître, par des travaux restés classiques : champ d'observation à l'examen ophtalmoscopique à l'image droite, technique de la photographie instantanée du fond de l'œil, études sur l'astigmatisme cristallinien, invention d'un focomètre, procédés d'endoscopie, de diaphanoscopie, etc.

En électricité médicale il inventa un rhéostat pratique et perfectionna les applications des courants de haute fréquence, l'ionisation, l'électrolyse, l'action des courants continus sur la nutrition, divers procédés d'exploration clinique.

La découverte des rayons X le séduisit, et dès que Roentgen les eut trouvés (en décembre 1895), Guilloz les étudia. Déjà, en février 1896, la Société de médecine de Nancy eut la primeur de ses travaux radiologiques. L'application qu'il fit des rayons aux études anatomiques contribua grandement à élucider la circulation artérielle du fœtus, l'ossification du squelette, etc. Comme applications cliniques, il étudia surtout la visibilité des calculs, la délimitation de l'estomac, le traitement des tumeurs et du lupus, etc. Il perfectionna aussi l'outillage : on lui doit notamment un des premiers compas de repérage et un modèle d'ampoule.

Dès 1900, il décrivit les radiodermites. Et c'est, hélas ! à l'action trophique des rayons, qu'il dut l'altération de sa santé. A cette époque, il en souffrait déjà, mais tous les conseils de prudence ne pouvaient faire échec à une curiosité scientifique qu'il considérait comme un devoir. Le mal ne fit qu'empirer. Guilloz perdit plusieurs doigts ; sa santé déclina de plus en plus.

Il continua cependant ses recherches et son labeur. A la mobilisation, il revêtit l'uniforme ; et après avoir organisé de nombreux postes radiologiques, il accepta la lourde tâche de créer et de diriger le service central de radiologie des 20e et 21e régions.

Dans les derniers jours de sa vie, il inventa encore deux appareils pour la localisation des projectiles... Ce fut l'occasion de notre dernière rencontre ; et si son élève et ami éprouvait une émotion profonde en soupçonnant la proximité de l'issue fatale, lui-même semblait ne penser qu'à son service (heureux pourtant de le savoir bien assuré par le Dr Lamy) ainsi qu'à ses dernières découvertes et à leurs applications pratiques, comme procédés complémentaires d'exploration.

Ce souci des derniers jours peint l'homme de devoir et l'homme de cœur qu'était le professeur adjoint Guilloz, toujours actif et dévoué, et dont tous les travaux (même les plus théoriques en apparence) concordaient vers les applications cliniques. Son labeur avait pour but final d'être utile aux malades et aux blessés. S'il meurt « victime de son dévouement à la science », suivant l'expression de M. le ministre de l'Instruction publique, c'est en définitive en vrai médecin qu'il a succombé.

M. Perrin.

NOUVELLES

Mort au champ d'honneur. — M. le Dr A. AUBERTIN (de Béthune), médecin aide-major au 60e rég. d'infanterie, décoré de la croix de guerre.

Nécrologie. — Le Dr Louis Verrey, le distingué oculiste de Lausanne, décédé à l'âge de 61 ans. — Le Dr Léon Gautier (de Genève), décédé à l'âge de 63 ans. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le nouveau malheur qui frappe M. le professeur Hutinel. Son second fils, mobilisé, a été tué dans un accident d'automobile. Nous le prions d'agréer l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

Médecin blessé. — Nous avons le regret d'apprendre que M. le Dr Gabriel AUDOUARD, médecin aide-major de 1re classe, chef de service au 16e rég. d'infanterie, a été blessé dans les récents combats et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mariages. — M. le Dr Jean Arnould, médecin de 2e classe de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, et Mlle Divers.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *chevalier* :

DUCLUZAUX (Marcel-Marie-Joseph), médecin aide-major de 1re classe au 9e rég. de marche de zouaves *médecin d'un courage qui a fait l'admiration de tous, n'hésite jamais à se porter aux endroits les plus dangereux pour assurer le pansement et la relève des blessés. Déjà blessé, a été cité quatre fois à l'ordre pour sa vaillance. Pendant les combats du 25 février au 4 mars 1916, a placé son poste de secours à proximité des premières lignes, et malgré un violent bombardement au cours duquel il a été de nouveau atteint d'une blessure grave, a continué à soigner ses blessés, donnant ainsi un bel exemple de courage et de dévouement.*

AERTS (Claude-Marie), médecin aide-major de 1re classe, agent de liaison permanent des formations sanitaires d'une division : *homme de devoir calme et énergique, d'un dévouement à toute épreuve. A assuré remarquablement, pendant les journées du 21 au 24 février 1916, la liaison entre les divers postes de secours sans se préoccuper du danger. Nuit et jour, a circulé sous un bombardement violent. N'a pas hésité à aller jusqu'au voisinage des lignes ennemies dans la nuit du 23 pour s'assurer dans quelles conditions nos blessés pouvaient être relevés.*

VIDAL (Jules-Hector-Lucien), médecin aide-major de 2e classe, adjoint à la direction du service de santé d'un corps d'armée : *médecin d'un grand mérite. Engagé volontaire pour toute la durée de la guerre. N'a pas cessé depuis le début des opérations d'accomplir ses fonctions avec une intelligence et un dévouement dignes des plus grands éloges. S'est toujours fait remarquer par les plus belles qualités militaires associées à une haute valeur professionnelle. Pendant les combats du 21 au 24 février 1916 a journellement visité, malgré la violence du bombardement, les postes de secours les plus avancés, donnant le plus bel exemple de courage et de sang-froid (Deux citations à l'ordre).*

PLASSON (Louis-Joachim), médecin-major de 2e classe au 273e rég. d'infanterie : *chef de service remarquable, déjà cité à l'ordre, a donné une fois de plus l'exemple d'un sang-froid et d'un courage à toute épreuve, donnant pendant trois jours ses soins à de nombreux blessés et assurant leur transport à l'arrière dans des conditions extrêmement difficiles et pénibles. A inspiré à tout son personnel les plus hauts sentiments de devoir et d'abnégation. A été sérieusement blessé le 26 février 1916 alors que, resté le dernier, il organisait l'évacuation de son poste de secours.*

VALANDE (Maurice), médecin-major de 2e classe au 208e rég. d'infanterie : *excellent médecin. Sur le front depuis le début de la campagne, s'est fait remarquer en toutes circonstances par sa belle conduite sous le feu. A été cité pour sa conduite énergique aux affaires d'octobre 1915. Au cours des combats du 21 au 25 février 1916, sous un bombardement d'une grande violence, a prodigué avec un sang-froid, un courage et un dévouement digne d'éloges, ses soins aux nombreux blessés de son régiment et a assuré leur évacuation dans des conditions extrêmement difficiles.*

Les dentistes dans l'armée de mer. — Le *Journal officiel* vient d'insérer le décret suivant :

Art. 1er. — Le ministre de la Marine est autorisé, pendant la durée des hostilités, à recruter, pour les besoins de l'armée de mer, un personnel de chirurgiens-dentistes pour seconder, dans l'exécution du service technique, les médecins de la marine sous les ordres desquels ils sont placés.

Art. 2. — Les chirurgiens-dentistes de la marine sont assimilés, à tous les points de vue, aux médecins auxiliaires dont ils portent la tenue et les insignes.

Art. 3. — Ce personnel est recruté :

1o Parmi les marins des équipages de la flotte titulaires du diplôme de chirurgien-dentiste des Facultés de médecine françaises ;

2o Parmi les chirurgiens-dentistes reconnus aptes à

NOUVELLES *(Suite)*

contracter un engagement dans la marine pour la durée de la guerre ;

3° Parmi les militaires de l'armée de terre, pourvus du même diplôme et autorisés à passer dans la marine par voie de changement de corps.

Art. 4. — Des nominations à l'emploi de chirurgien-dentiste de la marine ont lieu au fur et à mesure des besoins du service.

Service de santé des troupes coloniales. — Sont affectés :

En Afrique équatoriale. — M. le pharmacien-major de 1re classe EHRHART, en service à la 7e région.

En France. — Au 4e régiment d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1re classe CREIGNOU, du dépôt du 2e rég. d'infanterie coloniale. Au dépôt du 7e rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2e classe ESPINASSE, attendu du Maroc. Au dépôt du 22e rég. d'infanterie coloniale : MM. le médecin-major de 1re classe TARDIF, rentré d'Indo-Chine, et le médecin-major de 2e classe CAMBIER, rentré d'Albanie. Au dépôt du 23e rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin major de 2e classe LUCAS, rentré d'Indo-Chine.

Service de santé de la marine. — Sont nommés :

Au grade de médecin en chef de 2e classe : M. FOSSARD (Alexandre-Désiré-Jean-Baptiste), médecin principal.

Au grade de médecin principal : M. CASSIEN (Victor-Auguste-Arthur-Louis), médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe : M. LE JEUNE (Olivier-Alphonse-Julien), médecin de 2e classe ; M. THOMAS (Louis-Auguste), médecin de 2e classe.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 1re classe : M. LIAUTARD (Joseph-Louis-Marius), 16e région ; M. POTY (Claude-Marius), armée d'Orient.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : M. le médecin-major de 2e classe PÉCHIN (Charles-Albert), médecin chef de service à l'hôpital n° 6, armée d'Orient.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre définitif), les élèves de l'école du service de santé militaire dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2e classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine : M. SIUROLES (Antoine), 76e rég. d'infanterie ; M. GOETZ (René-Charles-Joseph), 134e rég. d'infanterie ; M. GUYOT (Jean-Léon-Henri), 42e rég. d'artillerie ; M. GODARD (Pierre-Alexandre-Louis) ; M FRICKER (Jean-Marie).

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. DONATO (Jean-François-Marius-Joseph), au 311e rég. d'infanterie ; M. DELOTTE (Adrien-Marie-Léonard), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. DUPUY (Lucien Patrice-Louis-Noël), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. PERRENOT (François-Joseph), à l'ambulance n° 6/15.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins-aides-majors de 1re classe : M. CHARLES (René-Louis-Joseph), médecin-chef de service au 251e rég. d'infanterie ; M. RIVIÈRE (Paul-Joseph), médecin-chef de service au 104e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (au titre étranger) : M. EIDELMANN (Samuel), sujet russe, médecin auxiliaire au 85e rég. d'artillerie lourde ; M. SEIFFERT, sujet russe, actuellement à Cholet, n° 5, rue de Pineau ; M. TSCHATZKIN (David), sujet russe, actuellement à Paris, 9, rue Rochechouart ; M. ZAIDENBERG (Guerche), sujet russe, soldat à la 23e section d'infirmiers militaires ; M. GRAHAM (Frédéric-Maurice), sujet anglais, actuellement à l'hôpital de Lamothe, Villeneuve-sur-Lot.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe à (titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. CHABANIER (Louis), élève de l'école du service de santé militaire, au groupe de brancardiers de la 25e D. I. ; M. CANEBIER (Jules-Louis-Jean), au 139e rég. d'infanterie ; M. METZGER (Adrien-Aron), au 70e rég. territorial d'infanterie ; M. MONTHÉLIE (Louis), au rég. de tirailleurs marocains ; M. VAURS (René-Antoine-Léon-Victor), au 9e rég. de tirailleurs ; M. AUBERT (Edmond-Charles-Eugène-Marius), médecin auxiliaire au 120e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. AZOULAY (René-Léon), médecin auxiliaire au 1er rég. de zouaves (dépôt) ; M. CHARRAT (Émile-Marie-Jean), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. CUVILLIEZ (Jean-Maurice-Ulmar), médecin auxiliaire à l'hôpital mixte de Boulogne-sur-Mer ; M. DUNAN (François-Jules-Dauphin), médecin auxiliaire au 141e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. FROIDURE (Maurice-Pierre-Hyacinthe), médecin auxiliaire à la 2e section d'infirmiers militaires ; M. GEORGEL (Gaston), médecin auxiliaire à la 23e section d'infirmiers militaires ; M. KLINGEBIEL (Jean-Hugo), médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. THOMAS (Joseph-Marie), médecin auxiliaire à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. AUBRY (Henri-Marie), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire n° 16, à Morlaix ; M. BARTHAZ (Edouard-Jean-Marie-Paul-Emile), médecin à l'office quarantenaire de Suez ; M. BARTOLI (Paul-Antoine), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. BÉCLÈRE (Henri-Marie-Lucien), médecin auxiliaire à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. de DIETRICH (Gaston-David-Guy-Robert), médecin auxiliaire à la 20e section d'infirmiers militaires ; M. GOURDON (Auguste-Joseph), médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. LASNE-DESVAREILLES (Antoine), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. LE FAGUAYS (Fernand-Samuel-Gabriel-Marie), soldat à la 11e section d'infirmiers militaires ; M. MARGOULIS (Abraham-Armand), soldat à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. POLLET (Auguste), médecin auxiliaire à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. ROUX (Louis-Jules-Charles), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. SYLVESTRE (Victor), soldat au 81e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. VIAL (Frédéric-Jean), soldat au 10e rég. d'artillerie à pied.

A été réintégré :

Avec le grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. ARTIGUES (Jean-Baptiste-Florent-Emile), ex-médecin de 2e classe de réserve de la marine.

La population française au cours du premier semestre 1915. — Le *Journal officiel* du 22 avril publie des tableaux d'où il ressort que, pendant le premier semestre 1915, il y a eu 27 664 mariages contre 125 966 pendant le premier semestre 1914, 619 divorces contre 5 923, 19 579 reconnaissances d'enfants illégitimes contre 17 563, 251 599 naissances d'enfants vivants contre 307 860, 10 364 morts-nés contre 14 154 ; 368 712 décès contre 335 071. Il n'y a eu qu'un chiffre qui, dans le premier semestre de 1915, soit supérieur à celui de 1914, c'est celui des reconnaissances d'enfants illégitimes.

MÉDECINE PRATIQUE

LES COMPOSÉS ARSENICAUX DANS LE TRAITEMENT DE LA SYPHILIS

Les composés arsenicaux ont conquis, depuis quelque temps, une place durable et prééminente dans l'arsenal thérapeutique de la syphilis, en sorte que toute nouvelle substance arsenicale organique d'action analogue au salvarsan mérite de retenir l'attention. Ces considérations ont incité le Dr Arthur Fœrster, membre du Collège royal de chirurgie, médecin du Lock Hospital, à Londres (*The Lancet*, 18 sept. 1915), à faire l'essai d'un nouveau produit.

Le produit auquel nous nous référons dans cette étude est appelé *galyl* et a été découvert par le Dr Mouneyrat. Le galyl est le tétraoxy-diphosphoamino-diarsénobenzène.

Il renferme 35,3 p. 100 d'arsenic et 7,2 p. 100 de phosphore; il a l'aspect d'une poudre jaune; sa dissolution n'est pas plus compliquée que celle du néosalvarsan. Les solutions sont jaunes avec une teinte vert brun quand elles sont bien concentrées.

Technique. — La meilleure administration du galyl est l'injection intraveineuse. On peut pratiquer aussi des injections intramusculaires huileuses. Les diverses méthodes usitées pour le néosalvarsan peuvent être employées. Il faut préférer la méthode par dilution, car elle donne une meilleure garantie contre l'infiltration du produit dans le tissu cellulaire. Les solutions moyennement concentrées paraissent mieux supportées que les solutions diluées, ce qui est également le cas pour le salvarsan et le néosalvarsan.

Le Dr Fœrster s'est borné surtout à employer le galyl dans des cas de syphilis présentant des lésions très caractérisées. Cette manière de procéder met en évidence d'une façon tangible et incontestable la valeur du médicament. En outre, les malades offrant des symptômes bien définis, se soignent plus régulièrement que les autres. Enfin, aucun succédané du salvarsan ne peut entrer dans la pratique courante s'il n'a pas une valeur thérapeutique égale ou presque à celle de ce produit.

Résultats thérapeutiques. — Une amélioration immédiate suit l'administration du galyl et tous les accidents disparaissent dans un délai très court. Une injection est tout à fait suffisante pour cicatriser un chancre très étendu. Des plaques muqueuses sont également cicatrisées en quelques jours. Les éruptions secondaires régressent promptement; l'effet sur la santé générale est celle d'un tonique.

Le salvarsan, employé par voie intraveineuse ou par voie intramusculaire, ne produit pas de meilleurs résultats. A égalité de doses, il serait certainement inférieur.. *Le galyl paraît être à la fois supérieur au salvarsan et au néosalvarsan en ce qui concerne son action sur les accidents primaires et secondaires. C'est un avantage considérable, car les manifestations sont les plus virulentes et les plus dangereuses et demandent une guérison rapide, en raison des risques qu'elles font courir à la communauté.*

Incidents. — Tous les malades du Dr Fœrster ont reçu leurs injections dans des conditions défavorables. La plupart d'entre eux étaient arrivés par l'omnibus ou le train et s'en retournèrent immédiatement en moins de deux heures à leur domicile. Il ne fait aucun doute que les incidents auraient pu être réduits ou même évités si les malades avaient été traités dans une infirmerie ou un hôpital, gardés en observation.

On n'observa aucun incident avec les doses de 0gr,30 et 0gr,40, mais le suivant se produisit après une injection de 0gr,50 et cela paraît le seul ennui qui vaille la peine qu'on s'y arrête. Presque immédiatement après l'injection, le malade devint rouge et manifesta un peu de dyspnée. La pâleur suivit bientôt, le pouls devint petit et presque imperceptible, variant entre 100 et 120. Les battements cardiaques faiblissant, les membres se refroidirent.

Tous ces phénomènes disparurent très rapidement et il n'y eut pas la moindre raison de s'alarmer. Certaines personnes étant plus susceptibles que d'autres, tous les risques peuvent être évités en partant de petites doses, en excluant les malades atteints d'*insuffisance cardiaque, malades s'essoufflant rapidement en marchant ou en montant des escaliers*, et en laissant un intervalle de huit jours entre les injections. Les troubles cardiaques et vasculaires eux-mêmes peuvent être traités au moyen d'injections intrafessières d'adrénaline, ainsi que Milian l'a recommandé pour les incidents dus au salvarsan, ou par une injection hypodermique d'éther.

Le galyl ayant une parenté chimique avec le salvarsan, on peut, occasionnellement, noter de la céphalée, une fièvre légère, de la diarrhée, etc. Ces accidents sont communs et ne méritent pas de mention spéciale.

Doses. — Les doses massives doivent être rejetées. Dans le cas du salvarsan, elles ont donné lieu à des accidents plus nombreux que toutes les impuretés de l'eau, organiques ou inorganiques (Wechselmann, Emery) et que tous les autres facteurs découverts par les partisans d'Ehrlich. Le pouvoir spirillicide du salvarsan est réel, mais il n'y a malheureusement que peu de cas qui soient traités assez tôt pour qu'on puisse faire avorter l'infection. Dans la majeure partie, on a recours à un traitement intermittent d'une certaine durée comme autrefois; le détail en a seul changé. On doit traiter chaque cas selon ses indications, en utilisant les remèdes variés et les diverses méthodes que nous avons à notre disposition.

La manière de procéder la plus rationnelle paraît consister dans la disparition des symptômes essentiels au moyen de quelques injections de galyl, à 30 centigrammes chez l'homme adulte et à 20 à 25 centigrammes chez la femme, une injection tous les six ou huit jours, et en complétant le traitement par une cure mercurielle. On se repose ensuite, puis on reprend le traitement en temps opportun en se guidant sur la séro-réaction et en agissant selon les nécessités de chaque cas individuel.

VARIÉTÉS

EN MARGE DE LA GUERRE

Par le Dr GRANGÉE

Chirurgie d'armée. Extraction des corps étrangers chez les anciens. — Le moment n'est pas très favorable aux investigations bibliographiques et l'on doit trop souvent se contenter des éléments qui se trouvent à portée de la main. J'ai recherché, chez quelques-uns de nos vieux auteurs, ce qu'ils ont écrit sur la chirurgie d'armée, et, en particulier, sur l'extraction des projectiles ou de divers corps étrangers. La littérature sur ce point est assez abondante : la guerre, moins redoutable que de nos jours, était plus fréquente. Point de radiographie, qui nous rend actuellement tant de services ; il fallait souvent au praticien beaucoup d'adresse et d'ingéniosité pour se tirer d'affaire, lui et son malade.

Voici quelques remarques et observations extraites du traité de chirurgie de Verduc, publié à Paris en 1693, et de celui de Belloste, qui fut chirurgien-major des hôpitaux de l'armée du Roi en Italie, ouvrage publié à Amsterdam en 1704.

Certes il a été fait depuis bien des progrès qu'il n'est pas difficile de mesurer. Mais on glane encore dans ces vieux auteurs quelques conseils de simple bon sens qui peuvent n'être point négligeables. Ainsi j'ai retrouvé dans Belloste et dans Verduc la mention d'un procédé extrêmement simple qui m'a permis, en de nombreuses circonstances, de repérer des projectiles profondément situés par la seule exploration au stylet et de les extraire ; ces auteurs indiquent la nécessité de placer le blessé dans la même position qu'il occupait lorsqu'il fut atteint :

« Je fais mon possible pour tirer les corps étrangers s'il y en est resté, en donnant au blessé la même situation qu'il avait lorsqu'il a reçu le coup. » (Belloste, *Chir. d'hôp.*, p. 235.)

« Pour tirer une bale ou quelque autre chose du corps, il faut mettre le blessé, s'il est possible, en la manière qu'il était lorsqu'il a reçu le coup. Si ses forces ne le permettent pas, on luy donnera une situation la plus approchante de celle qu'il devait avoir pour être sous le commandement. Cette circonstance ne doit pas être négligée si l'on veut trouver la bale. *On cherche la bale avec les doigts*, ou avec des instruments qui sont de différentes figures ; on les choisit suivant la nécessité.

«... Il est quelquefois assez facile de tirer une bale par la même ouverture qu'elle a faite lorsqu'elle n'est pas entrée fort avant dans les chairs ; mais lorsque la playe est profonde, il est impossible de la pouvoir tirer sans contre-ouverture. Avant que de faire l'incision, on doit toucher tous les environs de la playe et si l'on sent quelque dureté on doit juger que c'est apparemment dans cet endroit qu'est la bale. On fait une incision dessus en évitant les vaisseaux et l'on tire la bale *avec les doigts* si l'on peut ou bien avec quelque instrument ; mais *les doigts sont toujours les meilleurs instruments* lorsqu'ils peuvent aller jusqu'au fond de la playe.

«... Si la bale se trouvait *engagée dans un os* et qu'on ne pût l'avoir, *il faut l'y laisser*. » (Verduc, *Traité des op.*)

On trouvera ces principes bien naïfs, bien rudimentaires, et ils le sont en effet ; mais après avoir extrait déjà quelques centaines de projectiles j'ai pu estimer qu'ils n'étaient pas complètement à mépriser. D'ailleurs, actuel-

VARIÉTÉS *(Suite)*

lement, n'avons-nous pas entendu, avec beaucoup d'autres, un praticien éminent, César Roux, inviter ses élèves à se servir plus volontiers et plus fréquemment *de leurs doigts*, comme le demande Verduc, dans l'exercice de la chirurgie, qui demeure toujours avant tout, selon son étymologie (χειρ εργον), un travail manuel ?

La vie chère. — On se plaint fort, un peu partout et surtout hors de France ! de l'excessive augmentation du taux ordinaire des denrées ; sera-ce une consolation de savoir que ces plaintes ont commencé il y a déjà quelque temps? Dans le *Recueil général des Caquets de l'Accouchée*, petit livre rarissime publié en 1624 sans lieu d'impression, on trouve déjà des lamentations et des plaisanteries sur le même sujet. Une vieille servante prétend que : « dans sa jeunesse, quand une fille avait amassé cent écus comptant et la valeur d'un demi-ceint d'argent, elle pouvait très bien épouser un huissier-à-verge, ou un petit mercier ; mais qu'aujourd'hui, avec cette somme, on ne peut avoir qu'un cocher ou un palfrenier, qui dans moins de deux ans mange la somme, fait quatre enfants, avec lesquels on est obligée de demander l'aumône !!! » Une autre bonne femme dit que : « tout est bien enchéri dans Paris ; qu'autrefois elle ne dépensait par semaine que quatre livres dix sols en viande de boucherie ; mais qu'à présent, si elle donne le lundi cent sols à sa cuisinière, celle-ci vient encore lui demander, le jeudi matin, de quoi la faire vivre le reste de cette journée. — Hélas ! reprend une troisième, nous ne sommes plus au temps où l'on ne mangeoit du rôti qu'une fois la semaine, encore n'étoit-ce que de l'aloyau. — Eh ! vraiment, ajoute une quatrième, mon mari m'a bien dit qu'il y avait une ordonnance du temps de Philippe le Bel qui défendoit de manger autre chose que le potage à dîner, et le soir le bouilli qui avait servi à le faire ;... nous ne sommes plus dans ce temps-là ; aussi faudrait-il à présent, pour faire bonne chère, être aussi riche que Louvet, le fermier du pont aux doubles. » Nous n'en sommes heureusement plus aux ordonnances de Philippe le Bel, malgré tout. En dépit de l'augmentation qui nous paraît excessive du prix moyen de la vie, il nous est encore possible de manger du rôti : c'est de l'autre côté de la frontière que la chose devient tout au moins difficile. Un délégué des pays neutres qui rentrait de Vienne les jours passés me disait que le cours normal de la viande de bœuf est actuellement de 10 fr. 50 le kilogramme. On ne doit pas manger de bouilli tous les soirs !...

Un client peu intéressant.

« Monsieur, sans avoir l'honneur d'être connu de vous, n'ayant d'autre titre que l'estime que j'ai conçue pour vos ouvrages, j'ose vous importuner et vous demander vos conseils pour un de mes oncles qui a la goutte. L'humanité, monsieur, me fait espérer que vous daignerez répondre à une consultation si mal rédigée. Moi-même, depuis un mois, je suis tourmenté d'une fièvre tierce, ce qui fait que je doute que vous puissiez lire ce griffonnage. Je finis, monsieur, en vous exprimant la parfaite estime que m'a inspirée la lecture de vos ouvrages et la sincère reconnaissance que j'espère vous devoir. Monsieur, je suis, avec le plus profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur. »

En marge de cette lettre, qui lui était adressée, Tissot, médecin fort connu de Lausanne, avait écrit : « Peu intéressant » et n'avait pas répondu.

Or, cette lettre est signée Buonaparte, officier d'artillerie au régiment de La Fère.

Pour cette fois, du moins, le médecin fameux s'était trompé dans son diagnostic.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs,** nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Roucairol (Joseph-Louis-Marie-Antoine), médecin aide-major de 1re classe au 2e rég. de marche de zouaves : *venu sur sa demande au 2e zouaves ; sert avec un dévouement absolu. S'est distingué aux combats auxquels il a pris part. Pendant les journées du 22 au 26 février 1916, a assuré le service régimentaire avec un dévouement et une énergie admirables. Malgré les tirs violents de barrage, a réussi à évacuer tous les blessés entrés à son poste de secours et a montré dans cette circonstance des qualités de caractère et de bravoure dignes d'une récompense.*

Brionval (Pierre-Victor-Marie-Henri-Joseph), médecin-major de 2e classe au 2e rég. de tirailleurs de marche : *pendant les rudes combats des 23, 24 et 25 février 1916, s'est dépensé sans compter pour assurer dans des conditions pénibles et littéralement sous le feu de l'artillerie, le fonctionnement du service de santé et l'évacuation des blessés. L'attaque ayant momentanément amené le combat jusqu'à son poste de secours, est demeuré sur place malgré la bataille, pour se multiplier auprès des blessés.*

Le Flock (Émile), médecin auxiliaire du 5e bataillon du 3e rég. de marche de zouaves : *son chef de service ayant été tué, et bien que blessé lui-même au bras par un éclat d'obus, a continué jusqu'à la fin de l'action à assurer le fonctionnement du service médical du bataillon et à donner les premiers soins aux blessés.*

Genova, médecin aide-major de 1re classe au 32e rég. de marche de zouaves : *a assuré les 24 et 25 février 1916, de la façon la plus remarquable, le service sanitaire de son bataillon malgré un bombardement d'une rare violence.*

Regnault de la Soudière (André), médecin aide-major de 2e classe du 85e rég. d'infanterie : *d'une bravoure et d'un dévouement incomparables. Ayant appris que son chef de corps était demeuré blessé à quelques mètres de la ligne ennemie, s'est porté seul à son secours et est tombé frappé à mort.*

Dillensegèr (René), médecin aide-major de 2e classe au 351e rég. d'infanterie : *installé à son poste de secours dans un village soumis à un bombardement des plus violents, a assuré pendant trois jours et trois nuits le pansement et l'évacuation de nombreux blessés ; est allé, de sa personne, guidant ses équipes de brancardiers, ramasser des blessés sous des rafales d'obus de tous calibres ; n'a quitté son poste de secours qu'après l'évacuation du dernier blessé. Médecin très dévoué et d'un sang-froid extraordinaire, ayant montré, en toutes circonstances, un courage vraiment remarquable.*

Desgranges, médecin auxiliaire au 131e régiment d'infanterie : *n'a cessé de faire preuve depuis le mois de septembre 1914 et notamment dans les journées des 16 et 17 février, de beaucoup de courage, de conscience, de dévouement et de belles qualités professionnelles.*

Ageron, médecin aide-major au 44e rég. d'infanterie : *le 25 février 1916, desservant un poste de secours dans un village encerclé par l'ennemi, a réussi, au moment où la position était envahie, à enlever son chef de bataillon et un autre officier, tous deux blessés, et, en plein combat, à les ramener dans nos lignes.*

Naveau (Émile), médecin auxiliaire de la compagnie 1/3 du 3e rég. du génie : *malgré un bombardement violent, s'est précipité au secours de soldats d'infanterie blessés, et bien qu'atteint lui-même de sept éclats d'obus, est revenu donner ses soins aux sapeurs, ne s'est laissé panser qu'après avoir soigné tous les blessés.*

Médailles d'argent. — M. RUBAN (F.-V.), médecin principal de réserve de la marine; M. FICHET (P.-M.), médecin de 1re classe de la marine; M. ROUDIÉ (L.-G.), médecin de 1re classe de réserve de la marine; M. MILLET (A.), premier maître infirmier réserviste de la marine; M. DANZÉ (E.), maître infirmier de la marine.

Médailles de bronze. — M. LE CHEVALIER (J.), quartier-maître infirmier de la marine; M. BOUYER (L.), quartier-maître infirmier de la marine; M. THOMAS (H.), quartier-maître infirmier de la marine; M. CARET (J.), matelot infirmier; M. BRUN (M.), matelot infirmier; M. HOURDILLÉ (J.), matelot infirmier réserviste; Mme CARON DE FROMENTEL, infirmière, présidente du groupe de Saint-Omer, de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire de Saint-Omer; Mlle SAGOT (Louise), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire de Saint-Omer; Mme DE VESIN, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital auxiliaire no 44, à Berck-Plage; Mlle ROHAN (Marie-Françoise), infirmière à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy; Mme BABEL, en religion sœur Hélène, infirmière à l'hôpital complémentaire no 18, à Toul; Mme MUNIER, née LARIVIÈRE, infirmière-chef de salle à l'hôpital auxiliaire no 13, à Nancy; Mme HANNE, née HOUETTE, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire no 14, à Saint-Nicolas-du-Port; Mme veuve CHARDAYRE, née SAULGEOT, infirmière-chef à l'hôpital no 107, à Nancy; Mlle VILLEROY (Marcelle), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire no 14, à Saint-Nicolas-du-Port; Mlle GAY (Marie-Claire), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 2, à Troyes; caporal KELLER (Fernand-Eugène-Auguste), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Sédillot à Nancy; caporal GRAPINET (Gaston-Paul-Eugène), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy; soldat GUILLOTIN (Pierre-François), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy; soldat RECCO (Jacques-Antoine), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy; Mme LABORDE, en religion sœur Victorine, infirmière à l'hospice mixte de Troyes; Mme SEYBEL, née POIROT, infirmière à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy; Mme GILLARD, en religion sœur Marie-Joseph, infirmière à l'hôpital Bautzen-Thouvenot, à Toul; Mme veuve LESOURD, née SIMON, infirmière à l'hôpital auxiliaire no 107, à Nancy; Mlle BERTRAND (Hélène-Laure), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire no 9, à Contrexéville; Mlle PIRIYRE (Marguerite-Pauline), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 7, à Malzéville; Mlle BUREAU (Anna), infirmière à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy; Mlle BOUDELOT (Marthe-Marie-Joséphine-Augustine), infirmière à l'hôpital mixte de Brienne; sergent PITOIS (Alfred-Alphonse), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy; caporal AUBERT (René-Adolphe), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Gama, à Toul.

Témoignage officiel de satisfaction. — Dr LABADENS, médecin en chef de 1re classe, directeur du service de santé de la division navale des bases du corps expéditionnaire d'Orient.

Cet officier supérieur, qui présente les plus hautes qualités professionnelles, a été tout particulièrement apprécié par l'autorité militaire auprès de laquelle il a joué un rôle de premier ordre, dans des circonstances très difficiles. Et les médecins des nations alliées qui recouraient volontiers à ses avis, lui témoignèrent en toutes circonstances de leur profonde estime.



MÉDECINE PRATIQUE

LA MÉDICATION IODURÉE SANS IODURE DE K EST-ELLE POSSIBLE?

Voir nos 21 août 1915 et 22 janvier 1916 du *Paris Médical*.

Deux précédents articles nous ont permis de déterminer le rôle de l'éther éthyldiiodobrassidique (lipoiodine), en tant que succédané de l'iodure de potassium, dans les affections justiciables de ce médicament, telles que cardiopathies, rhumatisme chronique, goutte, obésité, goitre, affections des voies respiratoires, etc., et les travaux que plusieurs auteurs ont consacrés à l'étude de ce corps nous ont montré que son action, dans les cas énumérés, égale toujours celle de l'iodure, mais se manifeste avec plus de douceur, sans intolérance et sans accidents d'iodisme.

Il nous reste à examiner quelle place doit lui revenir dans le traitement d'une affection où l'iodure joue aussi un rôle prépondérant, et où fréquemment il doit être administré à doses élevées, nous avons nommé la syphilis.

La mise en œuvre des médications nouvelles, stérilisatrices ou prétendues telles, ont rejeté un peu au second plan le rôle de l'iodure dans la thérapeutique de la syphilis. Cependant la plupart des syphiligraphes estiment qu'il serait prématuré d'abandonner la médication iodée pour lui substituer uniquement des composés arsenicaux, qui, certes, ne sont pas sans valeur, mais n'excluent pas toujours et dans tous les cas l'indication du traitement ioduré. C'est l'opinion de M. F. Gerbay, qui, par l'observation de nombreux cas traités par lui à Saint-Lazare, a acquis la conviction qu'il ne faut point laisser de côté les iodures, d'une efficacité non douteuse lorsqu'il s'agit notamment de combattre les accidents tertiaires, vis-à-vis desquels l'iode manifeste, suivant l'expression de Pouchet, une véritable action spécifique.

Toutefois, soucieux de soustraire ses malades aux accidents que provoque si fréquemment la médication iodurée intensive, M. Gerbay s'est adressé, pour remplacer l'iodure de potassium, à plusieurs composés iodés organiques, dont la lipoiodine (1). Après avoir constaté que l'iode que contient ce corps subit dans l'organisme un véritable processus d'assimilation qui le fixe en quantité relativement considérable dans les tissus adipeux, il a pu obtenir, avec des doses relativement faibles, la guérison d'accidents ayant résisté à la médication iodo-potassique. Parmi ses observations, nous relevons : des plaques muqueuses vulvaires récidivantes, avec céphalée intense, cédant en dix jours à un traitement de 0gr,90 par jour de lipoiodine. Une roséole papuleuse généralisée, peu modifiée par dix piqûres de biiodure à 0,02 : après trois jours de traitement par la lipoiodine (1gr,20 par jour), amélioration manifeste; huit jours après, disparition complète des accidents cutanés. Des syphilides papulo-squameuses tenaces ayant cédé en neuf jours à 0gr,90 de lipoiodine par jour. Une gomme de l'avant-bras, fluctuante, adhérente à la peau, disparut en dix jours : 1gr,20 de lipoiodine par jour. Une gomme intéressant le tissu osseux au niveau de la tubérosité antérieure du tibia : un traitement de quatorze jours, avec une dose quotidienne de 1gr,20 de lipoiodine, en eut raison. Un cas d'hérédo-spécificité · voûte ogivale, dents d'Hutchinson ; kératite de l'œil droit et trois gommes ouvertes ; après trois jours de traitement par la lipoiodine, 0gr,90, par jour, les lésions sont cicatrisées.

En résumé, les indications de la lipoiodine en thérapeutique antisyphilitique sont celles de l'iodure, soit les accidents tertiaires, les gommes, certaines manifestations secondaires cédant difficilement au mercure et aux arsenicaux, l'hérédo-syphilis : mais, bien tolérée, rapidement efficace et facilement acceptée des malades, cette médication constitue un mode préférable à tous autres de l'administration de l'iode aux spécifiques.

La lipoiodine est fabriquée par les Laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

(1) F. GERBAY, De l'action des éthers gras iodés dans la syphilis (étude clinique), *Gazette des hôpitaux*, 31 janvier 1914.

CHRONIQUE DES LIVRES

Précis de Pathologie externe : Tête, Cou, Rachis, par OKINCZYC, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, 1 vol. in-8 de 452 pages avec 164 figures noires et coloriées. Cartonné. (*Bibliothèque du Doctorat en médecine Gilbert et Fournier*) 10 fr. (*Librairie J.-B. Baillière et fils, à Paris.*)

Le livre que vient de faire paraître le Dr Okinczyc dans la Bibliothèque du doctorat en médecine de Gilbert et Fournier, est un ouvrage qui répond à merveille aux besoins des étudiants se préparant au troisième examen de doctorat en médecine. L'auteur a su dégager le texte simple et concis des théories pathogéniques obscures ou mal assises, des longs exposés de technique chirurgicale. Il dit l'essentiel ; les gros traités ont mission de développer. Néanmoins le Dr Okinczyc ne reprend pas de parti pris les sentiers battus des traités déjà parus : on trouve même dans son ouvrage des conceptions neuves, telle par exemple une classification intéressante des tumeurs des mâchoires si difficiles jusqu'ici à faire comprendre aux élèves. L'auteur a eu surtout en vue les affections les plus fréquentes de la tête, du cou et du rachis, c'est à quoi il s'est particulièrement attaché et il a su en donner un exposé clair, simple, précis où les étudiants auront le plus grand avantage à venir se documenter. R. GRÉGOIRE.

Gangrène gazeuze, pendant la guerre de 1914-1916, par Fr. GUERMONPREZ, de Lille, 1916, un vol. de 300 p. (*Jules Rousset, Paris*).

Il sent le grand air des circonstances au milieu desquelles il éclôt, ce tome premier que M. Guermonprez dédie « aux Étudiants de la Faculté catholique et libre de Médecine et de Pharmacie de Lille, qui, étant aux armées, lui ont fait l'honneur de lui demander ses avis ».

Il s'agit de lectures chirurgicales de belle allure, çà et là primesautière, très agréable.

Le fond scientifique est fourni par la gangrène gazeuse que M. Guermonprez examine dans ses rapports avec la vie des tranchées, dans ses caractères d'infection, dans son histoire sous les dénominations de « pourriture d'hôpital » et de « septicémie gangreneuse ».

Et l'auteur montre le lien « entre le passé et l'avenir », en exposant les divers discussions et traitements auxquels a donné lieu, jusqu'ici, la gangrène gazeuse. Et il conclut qu'il n'y a pas d'épidémie de gangrène gazeuse, ni de phénomènes anaphylactiques, « ni aucune autre fantaisie». Il ne reste de vrai que « l'inoculation de microbes pathogènes d'origine tellurique dans la guerre de tranchées. »

H.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Nous avons le regret d'apprendre la mort au champ d'honneur à Verdun du deuxième fils de M. le Pr Prenant, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — M. Gabriel Hugounenq, engagé volontaire, fils de M. le Pr Hugounenq, doyen de la Faculté de médecine de Lyon.

Nécrologie. — Mme Albert Le Lorier, mère de M. le Dr Le Lorier, professeur agrégé des facultés de médecine, médecin-major de 2e classe de territoriale. — Le Dr Luis y Phelan, diplômé de l'École de médecine de l'Université de Chicago, décédé à Paris à l'âge de cinquante-deux ans. Dès le début de la guerre, il fit partie de la Croix-Rouge anglaise. Plus tard, il se consacra à la rééducation physique de nos blessés par la mécanothérapie. — Le Dr Dirk Bos (de Hollande). — Le Dr Léonard Arnaud, ancien médecin de la marine, chevalier de la Légion d'honneur. — Mme Granjux, femme de M. le Dr Granjux et belle-mère de M. le Dr Berrnyer; nous leur adressons nos bien sincères condoléances. — Le Dr Paul Redard, médecin principal, médecin chef de la place de Cannes, médecin en chef des chemins de fer de l'État, officier de la Légion d'honneur

Mariages. — M. le Dr Henri Flurin, ancien interne des hôpitaux de Paris, aide-major aux armées, décoré de la croix de guerre, et Mlle Florand, fille de M. le Dr Florand, médecin de l'hôpital Lariboisière. — M. le Dr Larat, officier de la Légion d'honneur, médecin-chef du service d'électrothérapie du gouvernement militaire de Paris, et Mlle M. Frémont.

Médaille militaire. — Merklen (Robert), médecin auxiliaire au 146e rég. d'infanterie : *médecin auxiliaire d'un dévouement admirable. Déjà cité le 28 février 1916 à l'ordre, après une première blessure a continué, au cours des combats des jours suivants, à soigner les blessés en plein champ de bataille avec un mépris absolu du danger. Blessé à nouveau d'un éclat d'obus, n'a été évacué qu'après la relève de son bataillon, sa tâche terminée.*

Romieux (Edmond), médecin auxiliaire au 153e rég. d'infanterie : *médecin du plus absolu dévouement et du plus grand mérite. Depuis dix-sept mois au front, a fait preuve en maintes occasions de qualités exceptionnelles d'énergie et de courage, en particulier en septembre 1915 et fin février 1916. A été grièvement blessé le 5 mars 1916 tandis qu'il prodiguait ses soins aux blessés.*

Luigi (Georges), médecin auxiliaire au 108e rég. d'infanterie : *médecin plein de courage et de zèle. Le 1er mars 1916, lors de l'explosion d'une de nos mines, est monté spontanément, avec les grenadiers, à l'assaut du nouveau cratère, et a assuré, avec un dévouement inlassable, le transport des blessés.*

Corps de santé militaire. — Sont nommés :

Au grade de médecin principal de 1re classe : M. Murie, médecin principal de 2e classe, hôpital d'évacuation n° 18.

Au grade de médecin principal de 2e classe : M. Vuillaume, médecin-major de 1re classe, chef du service de santé de la 43e D. I. ; M. Roussel, médecin-major de 1re classe, D. E. S. du 36e C. A. ; M. Guillabert, médecin principal de 2e classe, à titre temporaire, chef du service de santé de la 30e D. I. ; M. Donnadieu, médecin-major de 1re classe, 17e région.

Au grade de médecin-major de 1re classe : M. Romieu, médecin-major de 2e classe, direction du service de santé de la D. E. S. d'une armée ; M. Genevrier, médecin-major de 2e classe, 8e rég. d'infanterie ; M. Dauthuile, médecin-major de 2e classe, 1er rég. d'infanterie ; M. Guilhaumon, médecin-major de 2e classe, commission consultative médicale ; M. Plisson, médecin-major de 2e classe, sous-secrétariat d'État du service de santé.

Au grade de médecin-major de 2e classe : M. Gromier, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, 275e rég. d'infanterie ; M. Brusset, médecin aide-major de 1re classe, hôpital central de Bar-le-Duc ; M. Le Landais, médecin aide-major de 1re classe, 133e rég. d'infanterie.

Hôpital civil français de Tunis. — L'hôpital civil français de Tunis demande pour la durée de la guerre un interne pour les services de chirurgie et un interne pour les services de médecine.

Conditions : 80 francs par mois, logé, nourri, blanchi. Les demandes devront être adressées à M. le directeur de l'hôpital civil français. Les candidats devront joindre à leur demande les pièces ci-dessous : 1° Extrait de leur acte de naissance ; 2° un certificat de scolarité (8 à 12 inscriptions) ; 3° un certificat de position militaire ; 4° un certificat de santé.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Fichet, médecin aide-major de 2e classe au 149e rég. d'infanterie. — Le Dr Heitz, élève de l'École de Lyon, groupe de brancardiers. — Le Dr Anicot, ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur de clinique ophtalmologique à l'École de médecine de Rennes, tué à son poste de secours près de Verdun. — Le Dr Henri Guichot, médecin aide-major, tué au Maroc. — M. Jacques-Charles Bongrand, ingénieur chimiste, secrétaire de la *Revue scientifique*, décoré de la croix de guerre et proposé pour la Légion d'honneur.

Nécrologie. — Le Dr Sixte Normand-Dufié, médecin-major en retraite, officier de la Légion d'honneur, décédé dans sa 88e année. — Mme Lortat-Jacob, mère de M. le Dr Lortat-Jacob, médecin des hôpitaux de Paris. — Le Dr Patrigeon (de Chabris). — Le Dr Ferrand, médecin principal de l'armée.

Médecins blessés. — Le Dr Hauns, ancien chef de clinique médicale à la Faculté de Nancy, décoré de la Légion d'honneur. — Le Dr Lévy, médecin aide-major de 2e classe. — Le Dr Ceillier, médecin aide-major de 2e classe. — Le Dr Chaffaux, médecin aide-major de 2e classe. — Le Dr Vidaut de Pommeraye, médecin aide-major de 2e classe. — Le Dr Giraud, médecin auxiliaire. — Le Dr Thebaut, médecin auxiliaire. — Le Dr Carrère, médecin auxiliaire. — Le Dr Maurice, médecin aide-major de 1re classe. — Le Dr Avelinne, médecin-major de 2e classe. — Le Dr Ducluzaux, médecin aide-major de 1re classe. — Le Dr Plasson, médecin-major de 2e classe. — Le Dr Goux, médecin aide-major de 2e classe. — Le Dr Valensi, médecin aide-major de 2e classe. — Les médecins auxiliaires Gaube, Girard, Tavier, Gaffet, Breuil, Magnenot, Merklen, Rouvieux, Le Flock.

Mariages. — M. le Dr Maurice Pottet, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, et Mlle Berthe Cailloux. — M. le Dr Horace Flach, médecin aide-major au 19e rég. de chasseurs, et Mlle Henriette Gardiol.

Commanderie de Sainte-Anne. — M. le Dr Ravenez, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé de la 3e région, a été nommé commandeur de Sainte-Anne (Russie).

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *commandeur* :

BÉCHARD (Albert-Eugène), médecin inspecteur général, chef supérieur du service de santé d'une armée: *directeur du service de santé d'une armée, a déployé une remarquable activité pendant les engagements de Champagne, en septembre et octobre 1915. Par sa prévoyante et méthodique organisation du service des évacuations, a rendu à son armée les plus signalés services.*

VAYSSE (François-Jean-Hippolyte-Fortuné), médecin inspecteur des troupes coloniales, directeur du service de santé dans la 10e région.

Pour *chevalier* :

TOURNIER-LASSERRE (Robert), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au e rég. d'infanterie : *jeune médecin qui, depuis son arrivée au régiment, a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid, de dévouement et de mépris du danger. S'est distingué tout particulièrement aux affaires de septembre 1915 à la suite desquelles il a été cité à l'ordre. Dans la nuit du 12 au 13 février 1916, sous une fusillade et un bombardement extrêmement*

NOUVELLES *(Suite)*

violents, s'est élancé au secours d'un officier qui venait d'être blessé en avant des lignes et a été atteint lui-même de trois blessures graves.

PAULIAC (Marie), médecin-major de 1re classe au rég. mixte de zouaves tirailleurs : *ne cesse de donner depuis le début de la campagne les preuves d'un courage remarquable. Au cours des combats des 25, 26 et 27 février 1916, a fait l'admiration de tous en parcourant les zones battues par un violent bombardement pour donner ses soins aux blessés de la première ligne que l'intensité du feu ne permettait pas de transporter.*

ROSHEM (André), médecin aide-major de 1re classe au e rég. d'infanterie : *médecin d'une haute valeur professionnelle ; d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Au cours de l'attaque allemande du 9 mars 1916, sans souci du danger et malgré un feu d'artillerie des plus violents, s'est avancé jusque sur la première ligne, afin d'organiser l'enlèvement des blessés de son bataillon et d'une compagnie de mitrailleuses ; grâce à son activité, son énergie et ses qualités d'organisateur, a su obtenir de son personnel le maximum de rendement, et assurer sans encombrement l'enlèvement, le pansement et l'évacuation de tous ses blessés. Déjà cité deux fois à l'ordre.*

TOURNADE (André), médecin-major de 2e classe au e bataillon de chasseurs : *chef de service d'une haute valeur professionnelle, d'un dévouement exceptionnel, d'un zèle inlassable. S'est signalé tant par sa bravoure poussée jusqu'à la témérité que par le sentiment profond du devoir qui inspire tous ses actes. Déjà cité pour sa belle conduite au cours des combats des 27 et 28 septembre 1915. A donné de nouveau, pendant les journées des 27 et 28 février 1916, de nombreuses preuves de courage et de mépris du danger, se prodiguant pour la relève et le pansement des blessés sans se soucier du péril.*

GUIMEZANES (P.-V.-J.), médecin de 1re classe du *Lavoisier : a fait preuve d'un dévouement et d'un esprit d'abnégation remarquables au moment de l'arrivée à Corfou des premiers contingents serbes. A rendu les plus grands services à la mission médicale française par ses qualités professionnelles, une activité et une énergie infatigables.*

JAGUES (Léopold-Bernard-Marie), médecin-major de 2e classe au e rég. d'infanterie : *chef de service dans un régiment de première ligne soumis à un bombardement excessivement violent et de longue durée, n'a pas hésité à se porter dans un point d'appui avancé très menacé pour donner ses soins aux blessés et assurer leur évacuation. A exposé plusieurs fois son existence pour soigner et secourir les blessés de son régiment, et a été cité deux fois à l'ordre.*

TRILLE (Justin), médecin-major de 2e classe au rég. d'infanterie : *médecin-chef de service dans un régiment fortement engagé dans les combats du 21 février au 10 mars 1916, a assuré, d'une façon remarquable, son service sous un bombardement des plus violents. Plusieurs fois contusionné, ne s'est retiré de la zone avancée qu'occupait son régiment qu'après avoir évacué tous ses blessés et s'est mis ensuite volontairement à la tête du groupe de brancardiers divisionnaires jusqu'à ce que sa division ait été relevée.*

TRICOLET (Raymond-Jean), médecin-major de 2e classe au e rég. de marche de tirailleurs : *médecin dévoué d'une grande valeur professionnelle. A eu une belle attitude sous un bombardement d'une grande violence pendant les combats du 9 au 16 mars 1916. S'est dépensé sans compter pour assurer la relève des blessés, parcourant sans cesse la ligne, pansant lui-même les blessés sous le feu.*

PORTAFAX Y DE VRIA (Andrès-Javin), médecin-major de 2e classe au e rég. de marche de tirailleurs : *modèle de bravoure et de dévouement. Du 9 au 15 mars 1916, sous un bombardement intense, a enlevé et pansé de nom-*

NOUVELLES *(Suite)*

breux blessés tombés entre les lignes. A été relever sur le champ de bataille le chef de corps d'un régiment voisin.

DELOM (Antoine-Guillaume-Louis), médecin aide-major de 1re classe au e rég. d'infanterie : *médecin qui a toujours fait preuve de zèle et d'initiative. Déjà cité à l'ordre pour sa belle attitude au feu et pour son dévouement. A été blessé très grièvement le 4 mars 1916 en assurant son service sous un bombardement violent.*

GOUX (Louis), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au e rég. d'infanterie : *médecin de premier ordre, d'un dévouement remarquable. A été grièvement blessé le 17 mars 1916.*

ROUCAIROL (Joseph-Louis-Marie-Antoine), médecin aide-major de 1re classe au e rég. de zouaves : *très bon médecin, énergique et dévoué à ses malades. Pendant les combats de février-mars 1916, a pris la direction du service de santé du régiment, s'est maintenu dans un poste violemment bombardé, a réussi à évacuer tous ses blessés malgré les conditions entièrement défavorables, a montré à tous un profond mépris du danger et un grand attachement à son devoir militaire.*

LAPORTE (Jean-Baptiste-Georges), médecin-major de 1re classe au e rég. d'infanterie : *chef de service d'une conscience et d'un dévouement dignes de tous les éloges. S'est particulièrement prodigué au cours des journées du 6 au 10 mars 1916 en organisant le service des postes de secours dans des conditions très périlleuses et sous un bombardement intense. Déjà cité à l'ordre.*

BALLET (Bernard-Bénigne), médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au e rég. d'infanterie : *médecin d'un dévouement absolu. Du 22 au 27 février 1916, a réussi à évacuer, avec des moyens de fortune, tous les blessés du régiment. A été lui-même atteint d'une grave blessure, le 27 février, au cours d'un violent bombardement. Avait déjà été blessé et deux fois cité à l'ordre au cours de la campagne.*

LOMBARDY (Pierre-Julien), médecin-major de 2e classe à la compagnie hors rang du rég. de marche de zouaves: *au front depuis octobre 1914, a donné en toutes circonstances la preuve de ses qualités remarquables de médecin militaire, joignant à des connaissances techniques étendues une ardeur et un dévouement inlassables. A organisé un service d'ambulance qui, pendant la période du 10 au 21 mars 1916, sous un bombardement incessant, a évacué tous les blessés des corps passant à proximité. Avait déjà antérieurement organisé dans un autre secteur le poste de secours régimentaire tout près des premières lignes, permettant ainsi à tous les blesses du régiment d'être soignés dans le minimum de temps et d'être évacués dans les meilleures conditions.*

Médaille militaire. — NEVEU (Louis), médecin auxiliaire au e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique : *médecin d'une bravoure et d'un dévouement exceptionnels. S'est particulièrement distingué pendant les combats de février 1916, en soignant, aux positions de sa batterie, sous un feu violent d'artillerie de gros calibres, les blessés de son unité. Très grièvement blessé le 2 mars 1916, dans l'accomplissement de ses fonctions.*

RENHOLD (Michel), médecin auxiliaire au e rég. d'infanterie : *médecin très méritant. Quoique malade, est resté avec son bataillon dans une position violemment attaquée, s'est prodigué du 26 février au 4 mars 1916 jour et nuit, soignant les blessés sous un bombardement continuel. Grâce à son dévouement, un grand nombre d'entre eux ont pu être sauvés.*

GIRARD (Jean-Alfred), médecin auxiliaire au e rég. de marche de tirailleurs : *sur le front depuis le début de la campagne, a donné à tous l'exemple du plus beau courage. Du 9 au 16 mars 1916 a pansé, sous un bombardement d'une violence inouïe, les blessés de différents corps. Blessé lui-même, a refusé d'être évacué et a été le soir même relever entre les lignes le chef d'une unité voisine.*

GAUBE (Roger), médecin auxiliaire au e rég. d'infanterie: *s'est prodigué avec le plus grand dévouement pendant tout le séjour du régiment aux tranchées. A assuré dans les circonstances les plus difficiles le pansement et l'évacuation des blessés, ne s'occupant que de ses malades et faisant preuve du plus absolu mépris du danger. Déjà blessé et cité à l'ordre au cours de la campagne.*

BARBE (Pierre), médecin auxiliaire au e rég. d'infanterie : *médecin dévoué, qui a toujours montré beaucoup de courage et de sang-froid sur le champ de bataille, a été blessé très grièvement le 4 juin 1915, alors qu'il assurait son service sous un bombardement intense.*

KÉRUZORÉ (Edouard), médecin auxiliaire au e rég. d'infanterie coloniale : *venu au front sur sa demande, s'est constamment fait remarquer par un dévouement absolu aux blessés, un zèle infatigable, une bravoure admirée de tous. Blessé le 1er février 1915 par deux éclats d'obus, a refusé de se laisser évacuer. S'est distingué d'une façon spéciale à l'attaque d'un fortin où il a porté lui-même des blessés sous le feu le plus violent. Le 12 octobre 1915, est allé relever, en avant de nos lignes, un blessé resté à proximité de l'ennemi. Cité deux fois à l'ordre de l'armée.*

Service de santé militaire. — M. l'élève de l'école du service de santé militaire MOINS (François-Ernest), médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, à l'hôpital d'évacuation 2/31, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2e classe.

Les élèves de l'école du service de santé militaire dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2e classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe : M. LAUZIÈRE (Joseph-Jacques-Antoine), groupe de brancardiers de la 73e division ; M. ALQUIER (Alcide-Marie-Auguste), 361e rég. d'infanterie.

Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve*, M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve : CUNY (Edouard-Joseph-Marie-Paul), des troupes d'occupation du Maroc oriental.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. COQUIDÉ (Gustave-Henri-François), au 324e rég. d'infanterie ; M. BLICQ (Robert-Florent-Léon), au C. V. A. D. ; M. CADENAULE (Georges-Raymond-Philippe), au 279e rég. territorial d'infanterie ; M. CASSAN (Louis-Etienne-Pierre), au 11e rég. de dragons ; M. DELORT (Aimé-Vital), au 85e rég. territorial d'infanterie ; M. DURAND (Marcel-Pierre-Etienne), au 5e rég. d'infanterie ; M. FRAPPIER (Henri), au 27e rég. d'artillerie ; M. GAY (Paul), au 328e rég. d'infanterie ; M. GUYONNET (Jean-Félicien-Georges), au 332e rég. d'infanterie ; M. HIDDEN (Féli.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs,** nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**





ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS

DESSICCATION RAPIDE VERS 0° DANS LE VIDE

NI AUTOLYSE NI CHALEUR NI AIR

FORMULER PILULES CACHETS PAQUETS COMPRIMÉS CHOAY

2 à 8 par jour

A L'EXTRAIT GASTRIQUE, ENTÉRIQUE, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, ORCHITIQUE, OVARIEN, HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN, RÉNAL, SURRÉNAL, etc.

DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

TRIDIGESTINE Granulée DALLOZ

Le Plus actif des Polydigestifs

Dyspepsies gastro-intestinales par insuffisance sécrétoire.

Echantillons : DALLOZ & Cie, 13, Boul' de la Chapelle, PARIS



IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

Monsieur GALBRUN met gracieusement à la disposition des médecins-chefs des formations sanitaires les flacons d'IODALOSE qui leur seraient nécessaires pour le traitement des malades ou blessés

LITTÉRATURE ET ECHANTILLONS : Laboratoire GALBRUN, 13, Rue Oberkampf, PARIS

Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication **au Congrès International de Médecine de Paris 1900.**

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

KOLB (Pierre-Emile), médecin-major de 1re classe du G. B. D. de la ...e division : *exerce sur son groupe de brancardiers, par son courage, son calme et son dévouement, un grand ascendant moral. Pendant dix jours de suite, a assuré les évacuations sur des pistes et routes de montagne, violemment bombardées, avec un parfait mépris du danger.*

LAMY, médecin auxiliaire au e rég. de tirailleurs de marche : *modèle de bravoure, de dévouement et de modestie. Les 24 et 25 février 1916, dans des circonstances difficiles, est resté au milieu des combattants, pour être à même de donner plus vite ses soins aux blessés et d'en diriger l'évacuation rapide de la ligne de feu. S'est déjà maintes fois signalé par ses belles qualités personnelles dans les combats de la campagne.*

ROUGEUX (Edouard-Cyrille), médecin-major de 2e classe au e rég. de marche de tirailleurs : *médecin d'un grand dévouement. A établi son poste de secours à 100 mètres en arrière de la ligne de défense et sous un bombardement violent d'obus de gros calibre ; a donné ses soins non seulement aux blessés du régiment, mais aussi à ceux des régiments voisins.*

RICOUX (Roger), médecin-major de 2e classe au e rég. de marche de tirailleurs : *médecin-major très brave et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Pendant un bombardement d'une violence inouïe, a fait improviser un poste de secours où il a prodigué ses soins aux blessés du bataillon, en conservant, sous la rafale, le plus grand sang-froid.*

CHARPINE, médecin du paquebot *Memphis* : *a donné des soins dévoués aux troupes serbes évacuées par un paquebot de Durazzo à Corfou. A fait preuve du plus grand sang-froid et d'un dévouement inlassable ainsi que de courage et d'énergie, en coopérant au sauvetage de l'équipage d'un paquebot lorsque ce bâtiment, après avoir touché une mine, a été échoué à Durazzo ; a eu la figure et les mains couvertes de brûlures.*

BAILLY (Eugène), médecin aide-major de 1re classe au e rég. d'infanterie : *médecin de grande valeur dont le courage impassible était pour tous un merveilleux exemple. A été tué le 4 mars 1916, alors qu'il allait en plein jour et à découvert, reconnaître l'emplacement d'un poste de secours.*

BOUVERET, médecin aide-major de 1re classe au e rég. d'infanterie : *a montré les plus belles qualités de courage, d'abnégation, de mépris du danger et de dévouement, en assurant le service sanitaire, en dehors de tout abri et avec des moyens précaires, malgré un bombardement intensif et meurtrier qui a atteint autour de lui trois de ses collègues, son personnel et ses blessés, et l'a lui-même violemment contusionné.*

HAHN, médecin-major de 2e classe au e bataillon de chasseurs : *sur la brèche depuis le début de la guerre ; a participé à toutes les opérations du bataillon : s'est particulièrement signalé le 25 août, dans les périodes du 11 au 26 octobre et du 10 au 14 novembre 1914, par son activité, son zèle et son esprit de devoir. A, pendant les journées du 25 février au 4 mars dernier, donné le plus bel exemple de devoir professionnel et de courage, en maintenant son poste de secours dans les conditions les plus périlleuses, sous un bombardement intense, dans un abri de fortune, à 150 mètres environ du bataillon, pour assurer aux nombreux blessés du bataillon et des corps voisins, des secours immédiats. A eu son aide-major et cinq brancardiers blessés à ses côtés.*

VANHAECKE (Étienne), médecin aide-major de 1re classe au e rég. d'infanterie : *pendant les journées des 26 au 29 février, alors que son bataillon subissait de grosses pertes, a fait preuve du plus grand dévouement pour soigner et évacuer les blessés. Le poste de secours étant très bombardé, il réussit à y maintenir l'ordre et le calme par son attitude et ne l'a quitté qu'après avoir évacué tous ses blessés.*

Caisse d'Assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis (Association générale des médecins de France), 5, rue de Surène, Paris (VIIIe). — Le total de la souscription au 15 avril 1916 s'élève à 430 000 francs.

SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 1er AU 15 AVRIL 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions reçues à titre de versement mensuel.)

A versé 2 000 francs : Dr Lutaud (A.), membre du Conseil général de l'A. G., Paris.

Ont versé 500 francs : Société des médecins d'Eure-et-Loir. — Laboratoire Galbrun, Paris (2e vers.). — Dr Breton, Dijon. — Dr Duchamp, Saint-Étienne (Loire) (2e vers.).

A versé 300 francs : Dr Hervé, directeur du sanatorium des Pins, Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

A versé 150 francs : Municipalité et Syndicat d'initiative d'Ax-les-Thermes (Ariège).

Ont versé 100 francs : Syndicat médical de la région Chalonnaise. — Drs Auvergniot, Paris. — Bilhaut père, membre du Conseil général de l'A. G., Paris. — Bloch, Auxonne (Côte-d'Or). — Forest (L.), Haïphong (Tonkin). — M. Fouques, Paris. — Drs Gandy, Paris. — Godet, Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). — Guyochin, Paris. — Maignal, Dakar (Sénégal) (2e vers.). — Mortureux, Mirebeau (Côte-d'Or). — Poillot, Moutbard (Côte-d'Or). — Reymoud (Mme Em.) en souvenir du Dr Reymond, Paris. — Dr Simon (A.), Semur (Côte-d'Or).

A versé 66 francs : Dr Marini, Colomiers (Haute-Garonne).

Ont versé 60 francs : Landais (Mlle la doctoresse), Paris. — Dr Le Guen, Auray (Morbihan).

Ont versé 50 francs : Drs Audiguier, Toulouse. — Bocckel, médecin-major hôpital 101, à Lyon. — Bourgeot, Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or). — Carlotti, aide-major, Troyes — Charles, Meursault (Côte-d'Or). — Clappier, Limoges. — Cruet, Paris (2e vers.). — Duby, aide-major hôpital mixte, Gray (Haute-Saône). — Egret, La Bazoche-Gouët (Eure-et-Loir). — Giberton-Dubreuil, Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise) — Gros, Apt (Vaucluse) (2e vers.). — Guilloud, Monte-Carlo (Monaco). — Letailleur, Oye-Plage (Pas-de-Calais). — Miran, Lectoure (Gers). — Papin (A.), Segonzac (Charente). — Rabéjac, Clermont-de-l'Hérault (Hérault). — Raymond (J.), Limoges. — Vivant, Cormeray (Loir-et-Cher) (2e vers.).

Ont versé 40 francs : Drs Laroche, Périgueux. — Scheydt, Cette (Hérault).

Ont versé 25 francs : Drs Arviset, Chevigny-en-Vallière (Côte-d'Or). — Lévy (Alb.), médecin-chef, ambulance 14/4 S. P. 71. — Virely, Commarin (Côte-d'Or).

Ont versé 20 francs : Drs André, Toulouse (2e vers.). — Bouvet (G.), Paris. — Boyer (E.), Toulouse. — Brissaud, aide-major 39e artillerie S. P. 84 (2e vers.). — Chanteux, Falaise (Calvados). — Chataiu, Versailles (3e vers.). — Dentu, Vimoutiers (Orne). — Dupie, Cieux (Haute-Vienne). — Epery, Les Laumes (Côte-d'Or). — Gaillard, aide-major, 30e artillerie, S. P. 155. — Guillou, La Tremblade (Charente-Inférieure) (3e vers.). — Kuborn, Levallois-Perret (Seine). — Larrieu, Toulouse. — Rouflay, Clamecy (Nièvre). — Tersou père, Toulouse. — Viteman, Paris (2e vers.).

A versé 15 francs : Divoux (Mlle Marie), Nancy.

Ont versé 10 francs : Drs Ardilouze, Château-Landon (Seine-et-Marne). — Benquet, Saint-Puy (Gers). — Bonnafé, El Milia (Constantine). — Champenois, aide-major, 1er bataillon territorial de zouaves, Fort-National (Alger). — Chapuis, Vienne (Isère). — Couturier, Beaurepaire (Isère). — Dulau, Capbreton (Landes). — Duplay, Paris. — Duprilot, Chevreuse (Seine-et-Oise). — Gaujon, Carcassonne (Aude). — Gazeau, médecin général de la marine, Rochefort. — Germont, Vassy (Calvados). — Hamilton (Mlle le Dr), Bordeaux. — Hansen, Paris. — Lafage, Aurignac (Haute-Garonne). — Magnan (E.), Luc-en-Diois (Drôme). — Médecins (les) de l'ambulance 3/152, S. P. 166. — Motel, Nantes (3e vers.). — Naury, Paris (3e vers.). — Pesme, Saint-Dizier (Haute-Marne). — Pinel, Pont-Rousseau (Loire-Inférieure). — Renard, Bellegarde-en-Marche (Creuse). Anonyme, Miramont (Lot-et-Garonne).

Ont versé 5 francs : Drs Boulard, Châteaudun-de-Rhumel (Constantine). — Cado fils, Saint-Nazaire. — David, aide-major 1re classe, 68e territorial infanterie S. P. 26. — Dommartin, Cereoux (Charente-Inférieure). — Elmerich, Ranville (Calvados). — Eprou, La Châtaigneraie (Vendée). — Grandjean, La Seyne (Var). — Guérin, Bordeaux. — Guimbaud, Blagnac (Haute-Garonne) (2e vers.). — Hay-Margirandière, La Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres). — Herland, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — Hervouët (G.), Nantes. — Janowicz, Paris. — Labonnote (X.), Mazagan (Maroc). — Lausier, Arzou (Morbihan) (2e vers.). — Maillefert, Chalindrey (Haute-Marne). — Roy, Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure) (4e vers.). — Rymon (de), Joncy (Saône-et-Loire). — Tillier, médecin-major, Gravelines (Nord). — Vignaux, Luchon (Haute-Garonne).

Prière d'adresser les souscriptions à M. le trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).


VACCINS ATOXIQUES STABILISÉS
DMÈGON
VACCIN ANTIGONOCOCCIQUE CURATIF
TRAITEMENT RATIONNEL DE LA BLENNORRHAGIE
ET DE SES COMPLICATIONS
S'EMPLOIE EN INOCULATIONS SOUS-CUTANÉES
Ne nécessite aucune interruption dans les occupations du malade
PRIX: Boite de 1 dose: Frs 3 _ Boite de 6 doses: Frs 15
LES ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES
92, Rue Vieille-du-Temple, PARIS.

NOUVELLES *(Suite)*

cien), au 73e rég. d'infanterie ; M. JENNESSEAUX (René), au 110e rég. d'artillerie lourde ; M. LEGAGNEUR (Henri-Lucien), à la base de Corfou ; M. MARSAULT (André-Paul-Charles-Augustin), au 277e rég. d'infanterie ; M. NAPPEZ (Paul-Joseph-Marcelin), au 60e rég. d'infanterie ; M. NAVEAU (Emile), au 27e rég. d'artillerie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe : M. LAMY (Auguste-Marie), médecin-chef de service au 48e bataillon de chasseurs à pied ; M. MASSON (René-Eugène), médecin-chef de service au 47e rég. territorial d'infanterie ; M. VITAL (Raoul), médecin-chef de service au 130e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire), M. le médecin auxiliaire MESSEIN (Marie-Léon-Gustave), élève de l'école du service de santé militaire, au 27e rég. d'infanterie.

Les médecins auxiliaires : M. LAVAUD (Georges-Marie-Ernest), au 110e rég. d'artillerie lourde attelée ; M. BÉGUIER (Gustave), au 335e rég. d'infanterie ; M. HENNART (Francisque-Arsène-Joseph), au 33e rég. d'infanterie ; M. MONTOUX (Louis-François-Joseph), à l'ambulance no 6/2 ; M. RAMADIER (Paul-Xavier-Fernand), au 128e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe : M. BOUISSOU (Jean), médecin-chef de service au 99e rég. d'infanterie ; M. COUPÉ (Henri-Alexandre-Benoît), médecin-chef de service au 6e bataillon de chasseurs à pied ; M. LASSONNERY (Jean), médecin-chef de service au 121e bataillon de chasseurs à pied ; M. ROUX (Elie-Joseph-Marie), médecin-chef de service au 311e rég. territorial d'infanterie ; M. FOURRE (Georges-Auguste), au 37e rég. territorial d'infanterie ; M. LACROZAZ (Adrien), médecin-chef de service à l'ambulance no 10/12.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. ROBIN (Gaston), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. SAGOT (Lucien-Maxime), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. DELAHAYE (André), au 247e rég. d'infanterie ; M. DOGNON (Aristide-Eugène-Fernand), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. NÉGRET (Robert-André), à l'ambulance 9/11 ; M. BOULARAN (Jean-Paul-Louis), au 59e rég. d'artillerie ; M. JOURDAN-CORNEILLE (Pierre), au 96e rég. d'infanterie ; M. MARTIN (André-Joseph), au 48e rég. d'artillerie ; M. SARDA (Lucien), au 58e rég. d'infanterie ; M. LERAY (Marcel), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. RIBIÈRE (André), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. DÉZANNEAU (Paul-Jean-Maurice), à l'ambulance no 14/8 ; M. HECK (Charles-Albert-Hector-Oscar), à l'ambulance no 11/21 (étapes) ; M. LEDESCHAULT DE MONREDON (André), au 132e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe : M. TRONYO, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, 57e rég d'infanterie ; M. AVELINE, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, ambulance auto-chirurgicale no 2 ; M. SARRAZIN, médecin aide-major de 1re classe, 340e rég. d'infanterie ; M. MARTY, médecin aide-major de 1re classe, Algérie; M. BALLET, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, ne rég. de tirailleurs marocains ; M. BAGET, médecin-major de 2e classe, en non-activité pour infirmités temporaires, à Lavil (Tarn-et-Garonne), affecté à la 17e région.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe : M. LOISEAU pharmacien aide-major de 1re classe, hors cadres, aux troupes d'occupation du Maroc occidental, réintégré.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin principal de 1re classe MERVEILLEUX, des troupes coloniales, a été nommé au grade de médecin inspecteur, dans le cadre du corps de santé des troupes coloniales, en remplacement du médecin inspecteur Clarac, placé dans la section de réserve.

Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 1re classe*, les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. VALDEIRON (Jules-Charles-Albert), en service en Afrique occidentale ; M. DISSEZ (Charles-François-Adrien), en service au 58e rég. d'infanterie coloniale.

Au grade de médecin principal de 1re classe, les médecins principaux de 2e classe : M. CROSSOUARD (Etienne-Marie), en service en Indo-Chine ; M. EMILY (Jules-Michel-Antoine), médecin divisionnaire d'une division coloniale.

Au grade de médecin principal de 2e classe, les médecins-

NOUVELLES *(Suite)*

majors de 1re classe : M. Thoulon (Louis-Victor), en service à une division coloniale ; M. Pelletier (Joël-François), en service en Indo-Chine.

Au grade de médecin-major de 1re classe, les médecins-majors de 2e classe : M. Vaillant (Louis-Auguste-André-Marie), du 35e rég. d'infanterie coloniale ; M. Lonjarret (Georges-Désiré-François), en service hors cadres en Afrique occidentale ; M. Lucas (Louis-Emmanuel-Marie), du 41e rég. d'infanterie coloniale.

Au grade de médecin-major de 2e classe, les médecins aides-majors de 1re classe : M. Riquier (Albert-Marie-Charles), en service à l'armée d'Orient ; M. Rouvier (André-Eugène-Albert), en service en Indo-Chine ; M. Sarramon (Armand-Théodore-Joseph), médecin-major de 2e classe à titre temporaire à l'ambulance 12/8 ; M. Corson (René-Casimir-Joseph), en service hors cadres à la Côte des Somalis ; M. Enault (Victor-Ferdinand), en service à l'armée d'Orient ; M. Lossouarn (Emile-Jean), en mission en Extrême-Orient.

MM. les médecins-majors de 2e classe Pouliquen, rentré d'Afrique occidentale, et Pichon, rentré d'Afrique équatoriale, ont été affectés au dépôt du 4e rég. d'infanterie coloniale.

Approbations de mutations prononcées par l'autorité militaire. — *En Afrique occidentale :* à un bataillon sénégalais à Rufisque, M. le médecin-major de 2e classe Basque ; à un bataillon sénégalais à Ouakam, M. le médecin aide-major de 1re classe Kerebel ; à un bataillon sénégalais à Tiaroye, M. le médecin aide-major de 1re classe Bourgeon.

En Afrique équatoriale : au rég. indigène du Tchad, M. le médecin aide-major de 1re classe Gaudiche ; au Gabon (hors cadres), M. le médecin aide-major de 1re classe Le Bris.

Service de santé de la marine. — Sont nommés :

A l'emploi de médecin de 3e classe auxiliaire, les médecins auxliaires, élèves de Bordeaux : M. Boisson (G.-G.-R.) ; M. Guichard (E.) ; M. Le Coaer (C.) ; M. Gervais (A.) ; M. Jamain (R.) ; M Lestideau (G.-G.) ; M. Voisin (R.-H.-C.) ; M. Classe (A.) ; M. Picot (Y.-P.) ; M. Lavenant (J.-L.-A.) ; M. Houzé (T.-J.-L.) ; M. Bondet de La Bernardie (C.) ; M. Collet (P.-C.) ; M. Ezanno (E.-L.-E.) ; M. Bossé (R.-A.) ; M. Palud (G.-A.-N.) ; M. Dautheville (R.) ; M. Vaucel (M.-A.) ; M. Borius (A.) ; M. Guidon (R.-J.-E.) ; M. Coupu (G.-R) ; M. Jeansotte (B.-A.-J.) ; M. Bardoul (R.-C.). Et les médecins auxiliaires, titulaires de 14 inscriptions : M. Anderson (C.-W.) ; M. Larousse (L.-A.), en service à Moudros.

A l'emploi de pharmacien de 3e classe auxiliaire, les pharmaciens auxiliaires, élèves de Bordeaux : M. Dufour (H.-V.-F.-J.) ; M. Perrimond-Trouchet (J.-H.-T.) ; M. Leteux (E.-C.-M.).

A l'emploi de médecin auxiliaire, les matelots infirmiers : M. Bideau (J.) ; M. Boudrant (J.-E.) ; M. Cardera (P.-L.-F.) ; M. Charrier (A.) ; M. Clément (F.) ; M. Dallet (G.-X.-A.-M.) ; M. Denis le Seve ; M. Espanet (L.) ; M. Fournié (G.-F.-J.) ; M. Girbal (E.-L.) ; M. Joffroy (P.-L.-C.) ; M. Le Cann (M.) ; M. Lelaidier (A.) ; M. Malbot (H.-R.) ; M. Moulis (M.-H.) ; M. Perramond (P.) ; M. Rouvière (E.) ; M. Serret (B.-J.-M.) ; M. Spire (R.-G.) ; M. Toesca (H.-F.-F.) ; M. Vetzel (M.-B.-A.).

Assistance médicale à domicile. — Sont réinvestis pour une période de trois années dans leurs fonctions de médecins de l'Assistance médicale à domicile :

2e arrondissement : MM. Sebillotte, Lamouroux ;

3e arrondissement : MM. Viancin, Dupuy, Lazard ;

4e arrondissement : MM. Gerson, Malbec, Fourrier ;

5e arrondissement : MM. Kortz, Noir, Joly ;

6e arrondissement : MM. Martin, Chaumont, Dorison, Netter, Batisse, Lobligeois ;

7e arrondissement : MM. Mercereau, Housquains, Hurard ;

8e arrondissement : M. Paul Boncour ;

9e arrondissement : MM. Narboni, Lévy ;

10e arrondissement : MM. Mathieu, Wateau, Bourrouillou ;

11e arrondissement : M. Bidel.

12e arrondissement : M. Gourichon ;

13e arrondissement : MM. Morin, Froment ;

14e arrondissement : MM. Meurisse, Besson, Chevé, Mallet, Dezille, Oguze ;

15e arrondissement : MM. Fachatte, Acheray, Bertrandon ;

17e arrondissement : M. Bourdin ;

18e arrondissement : MM. Tournier, Delarue, Bois, Haury, Serré, Arnoux ;

19e arrondissement : MM. Sangline, Picard, Braunberger, Dally, Déséglise ;

20e arrondissement : MM. Saimmont, Journée, Robert.

La foire d'échantillons de Lyon. — *Les laboratoires Maurice Robin.* — Le monde scientifique a pu constater avec un grand intérêt et une vive satisfaction que les produits pharmaceutiques tenaient à la foire de Lyon une place importante, ce qui est d'un bon augure pour l'avenir, car il est ainsi démontré qu'en dépit des prétentions germaniques dans ce domaine, la France, là comme ailleurs, ne redoute aucune concurrence et est à même de faire prévaloir sa suprématie.

Comment n'en serait-il pas ainsi alors que l'on comptait parmi les participants de la grande initiative lyonnaise, une maison aussi considérable que la maison Maurice Robin, dont les découvertes scientifiques font loi en pharmacopée.

La maison Maurice Robin a présenté à Lyon non seulement ses spécialités célèbres, mais encore les produits du nouveau laboratoire d'hypodermie que M. Maurice Robin a créé depuis le commencement des hostilités, étant devenu le fournisseur des hôpitaux militaires et de la pharmacie de l'armée.

C'est à M. Maurice Robin, d'ailleurs, que l'on doit de remarquables travaux qui font autorité dans le domaine de la science. C'est lui, en effet, qui le premier réussit à donner aux métaux un caractère d'ordre organique en les combinant avec la peptone pour les rendre assimilables.

Par la peptonisation des métaux et des métalloïdes, M. Maurice Robin découvrit de nouveaux horizons à la chimie pharmacologique, et c'est ainsi qu'il put mettre dans la pratique cette merveilleuse série de médicaments universellement répandus : le peptonate de fer, le peptonate d'iode (Iodone Robin), le peptonate de brome (Bromone Robin), etc.

Ces préparations réputées se complètent par d'autres préparations exclusives à la Maison Robin et également notoirement connues, telles que le glycérophosphate, le nucléatol, le nucléarsitol, dont les effets bienfaisants ont à juste titre consacré leur valeur.

CHRONIQUE DES LIVRES

Indications générales du traitement des Plaies de guerre, par G. Marion, médecin-major de 1[re] classe, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1916, 1 vol. in-18, 4 fr. 50 (*Maloine et fils*, à Paris).

Ce livre, de lecture facile, de style clair, bien illustré, s'adresse à tous les médecins qui sont appelés à donner leurs soins aux blessés de guerre. L'auteur s'est mis à la portée des chirurgiens que les circonstances actuelles ont improvisés. A côté du conseil pratique, en regard de la technique à suivre, il a soin d'indiquer « ce qu'il ne faut pas faire ». Pourquoi cet ouvrage n'est-il pas né un an plus tôt?

Combien de services il eût déjà rendus aux médecins consciencieux, mais oublieux des connaissances chirurgicales élémentaires apprises à l'école, et forcés de prendre un peu malgré eux les décisions d'une thérapeutique non familière! L'ouvrage est divisé suivant l'évolution clinique de la blessure. Cette évolution comprend trois périodes: immédiate, secondaire, tardive. La période immédiate est peut-être traitée un peu brièvement; mais ce manuel s'adresse surtout aux médecins de l'intérieur et ceux-ci trouveront des renseignements extrêmement utiles et faciles à acquérir sur le traitement des infections et celui des fractures, qui constituent en somme la majorité des cas cliniques. Quelques détails sur les médications les plus habituelles et même les plus modernes, à l'usage des blessés, sur la radiographie et la localisation des corps étrangers complètent cet ouvrage sans prétention, mais de grand mérite, auquel il est facile de prédire un légitime succès.

A. L.

Livre d'or de la grande famille médicale. Un fascicule in-8, de 108 pages, 2 francs (*Maloine*, Paris.)

La *Revue de Pathologie comparée* publie en fascicules, dont le premier vient de paraître, les noms des médecins, des pharmaciens, des vétérinaires qui sont morts au champ d'honneur, ainsi que ceux qui ont été cités à l'ordre du jour et ceux qui ont été décorés de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire.

Cette publication, dont le texte est agrémenté de poésies et de dessins dont les auteurs sont des confrères, est vendue au bénéfice d'œuvres de bienfaisance, telles que la *Caisse d'assistance médicale de guerre* et le *Comité de secours vétérinaire anglo-franco-belge*.

Elle se recommande donc d'elle-même à tous les points de vue et il nous suffit de la signaler.

H.

Études cliniques sur la gangrène gazeuse pendant la guerre de 1914-1915, par le D[r] Guermonprez. In-8, 90 pages: 2 francs (*Calais*).

Treballs de la Societad de Biologia, (Institut d'Estudis Catalans). 2[e] année 1914, publicats sota la direccio de A. Pi Suner. 1 vol. in-8 de 278 pages avec figures et planches, cartonné: 15 francs (*Barcelona*).

Mécanothérapie de guerre, par le D[r] Privat. In-18, 1915, 30 figures: 2 francs. (*A. Maloine et fils*, à Paris.)

Du développement du système nerveux au cours de la première enfance, par M[lle] S. Rosenblum. 1 vol. gr. in-8 de 91 p. avec planches: 3 fr. 50 (*Le François*, libraire à Paris).

Lésions ostéo-articulaires causées par la pénétration des projectiles de guerre à travers le genou, par le D[r] Francisque Le Moine. 1 vol. gr. in-8 de 64 pages avec figures et 20 planches: 5 francs (*Vigot frères*, à Paris).

Folie d'empereur Guillaume II jugé par la science. Une dynastie de dégénérés, par le D[r] Cabanès. 1 vol. in-16 de 460 pages avec 63 gravures hors texte: 3 fr. 50. (*Albin Michel*, Paris).

Rapport du Bureau municipal d'hygiène du Havre (1914), par le D[r] A. Loir. Gr. in-8, 37 p.: 1 fr. 50.

Anuario medico-farmaceutico. España 1915, 1 vol. gr. in-8: 3 fr. (*Curiel*, Barcelona).

Hodgkins Fund. Atmospheric air in relation to Tuberculosis, par Guy Hinsdale. 1 vol. gr. in-8 de 140 pages avec 93 planches: 10 francs (*Smithsonian Institution*, Washington).

NOUVELLES

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le Dr V. Campenon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien honoraire des hôpitaux, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-dix ans. Peu connu du grand public, en raison de l'isolement dans lequel il se tenait volontairement, Campenon avait su conquérir et garder l'affection et la confiance de tous ceux, élèves ou malades, qui l'avaient approché de près. Clinicien excellent, il a pendant de longues années appris aux étudiants qui suivaient son service de la Charité la sémiologie chirurgicale avec un succès pleinement justifié ; opérateur consciencieux et sûr, il prodiguait à ses malades les soins les plus assidus et restait pour eux un ami. S'il a peu publié, il a par son enseignement et son dévouement à tous, dignement honoré la profession médicale.

M. Louis Michon, père de M. le Dr Edouard Michon, chirurgien des hôpitaux de Paris, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — Mme Naudet, femme de M. le Dr Naudet, médecin de l'état civil de Paris. — Mme Duplessis, belle-mère de M. le Dr André Morlet.

Mariages. — M. le Dr Voizard, médecin aide-major aux armées, et Mlle Éliane de Posch.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *officier :*

Ascornet (René-Marie), médecin-major de 1re classe au service de santé d'un corps d'armée.

Friant (Hubert-Emmanuel), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *chef de service d'une haute conscience et d'un dévouement absolu ; a fait preuve de la plus grande bravoure dans l'organisation des évacuations d'un secteur particulièrement dangereux. Parcourt fréquemment les premières lignes pour s'assurer, par lui-même, du bon fonctionnement de son service.*

Dodieau (Louis-Baptiste-René), médecin-major de 1re classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *après avoir été médecin-chef d'une ambulance pendant plus d'un an, remplit actuellement les fonctions de médecin divisionnaire. Dirige son service avec une remarquable compétence et la plus grande activité. Chef de service de haute valeur.*

Bilouet (Victor-Henri), médecin principal de 1re classe: directeur du service de santé d'un corps d'armée.

Pascal (Jean-Albert), médecin principal de 2e classe, médecin-chef d'un hôpital d'évacuation : *médecin militaire consciencieux et très dévoué qui a fait ses preuves dans des circonstances difficiles. Cité à l'ordre de la division le 20 octobre 1915 pour sa très honorable conduite.*

Guillabert (Célestin), médecin principal de 2e classe à titre temporaire, médecin divisionnaire.

Chevassu-Perigny (Marie-Olivier-Charles), médecin-major de 1re classe, chef d'un groupe de brancardiers de corps : *médecin militaire hors ligne, d'un grand sang-froid, d'une inlassable activité et qui donne à tous ses subordonnés l'exemple d'un dévouement absolu.*

Tersen (Gustave-Léon), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie.

Routier (Marie-Armand-Jean-Baptiste-Adrien), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un groupe de brancardiers de corps : *médecin militaire actif et énergique, qui a fait preuve du plus grand dévouement au cours de la campagne. Cité deux fois à l'ordre pour le sang-*

NOUVELLES *(Suite)*

froid et l'énergie dont il n'a cessé de faire preuve dans l'accomplissement de ses devoirs.

ARNAVIELHE (Joseph-Marius-Polydore), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *excellent chef de service qui montre une activité et une initiative dignes des plus grands éloges. Cité à l'ordre de l'armée pour le courage et l'initiative dont il a fait preuve en assurant l'évacuation des blessés dans des circonstances périlleuses.*

LOUIS (Pierre-François), médecin principal de 2e classe, chef d'un centre hospitalier.

BARTHÉLEMY (Pierre-Eugène-Gabriel), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *officier du plus grand mérite et organisateur remarquable. Sous sa direction, le service de santé de la division n'a cessé de fonctionner d'une façon parfaite, même dans les circonstances les plus difficiles de la 1re partie de la campagne. A su inspirer à tout le personnel médical sous ses ordres, son activité et son initiative.*

ROUGET (Jules-François-Alexis), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé d'un corps d'armée : *médecin militaire de très grande valeur, directeur de service très dévoué, très actif, très allant, ne marchandant jamais ni son temps, ni sa peine. Nombreuses annuités.*

DE SCHUTTELAERE (Georges-Albert-Émile), médecin principal de 2e classe, chef d'un hôpital d'évacuation : *chef de service, énergique et actif, qui s'est particulièrement signalé dans l'organisation d'un hôpital d'évacuation par un souci constant de l'hygiène et du bien-être des blessés.*

LAUNOIS (Jules-Ernest), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie.

PROVENDIER (Georges-Henri-Marie), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *très militaire, d'un dévouement absolu, va sans cesse sur la ligne de feu pour s'assurer que les blessés sont relevés et reçoivent les soins nécessaires.*

PATTE (Pierre-Louis-André), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *chef de service de tout premier ordre exerçant ses fonctions depuis le début de la campagne avec une compétence et une activité remarquables. A fait preuve du plus complet dévouement et de beaucoup de bravoure dans l'organisation et le fonctionnement de son service, au cours des opérations de septembre et d'octobre 1914, de février, mars, septembre et octobre 1915.*

POUS (Émile-Eugène-Fernand), médecin principal de 2e classe, médecin-chef de la subdivision Tadla Zaïan.

POUY (Jean-François), médecin principal de 2e classe, attaché au sous-secrétariat d'État du service de santé militaire : *médecin militaire de haute valeur, par son énergie et sa décision, a su, comme médecin divisionnaire, faire face aux situations les plus difficiles. A organisé sur le front des armées plusieurs centres hospitaliers. A ainsi ajouté, au cours de la campagne actuelle, de nouveaux titres à ses nombreux titres acquis antérieurement (expéditions de Chine et de Madagascar).*

MORAND (Jean-Sylvain-Louis), médecin-major de 1re classe, territoriale, médecin-chef d'une ambulance : *excellent médecin qui s'est signalé par de belles qualités d'activité, de dévouement et de sang-froid.*

PRIEUR (Henri-Jean-Léon), médecin principal de 2e classe, territoriale, chef du service de santé du commandement d'étapes d'une gare régulatrice.

GASTOU (Louis-Paul), médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale à la 8e région.

DORMAND (Maurice-Victor-Fernand-Raoul), médecin-major de 1re classe au 4e rég. d'infanterie coloniale : *assure depuis un an avec la plus grande compétence et*

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs,** nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Médaille en or. — M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve AMEUILLE (Jules-Louis-Marie-Pierre), de l'hôpital complémentaire n° 86 de la 11e armée.

Médailles en vermeil. — M. le médecin de 1re classe CAUVIN (Paul-Rose), pour le dévouement et la capacité professionnelle dont il a fait preuve pour enrayer l'épidémie de typhus qui a sévi en Serbie; M. BARTHE (J.-T.-E.), médecin de 1re classe; M. COQUIN (L.-P.-M.), médecin de 1re classe; M. THIBAUDET (E.), médecin de 1re classe ; M. VEILLET (B.-L.), médecin de 1re classe.

Médailles d'argent. — Mme GJORJEWITCH (Spacenia), infirmière-major de la Croix-Rouge serbe ; Mme BRADLEY-LEE (Zalma), de la Croix-Rouge anglaise, infirmière-major à l'hôpital d'évacuation n° 16; M. BIDERMANN (P.), médecin auxiliaire ; M. JAMAIN (R.), médecin de 3e classe, auxiliaire; M. GOURMELON (Y.), 2e maître infirmier, Saint-Malo, 8154 ; M. LE ROUX (A.), 2e maître infirmier, Tréguier 7060.

Médailles de bronze. — Mme DELARUE, (Maria-Anna-Augustina), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 93, à Antrain ; Mme CHOISNET (Jeanne-Louise), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 93, à Antrain ; Mme CHEVALLIER, (Marie-Alice-Caroline), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 93, à Antrain; caporal GOUDEAU (Jean-Armand), de la 23e section d'infirmiers, à l'hôpital complémentaire n° 4, à Troyes ; caporal PEYRAT (Maurice-Louis-Jean), de la 23e section d'infirmiers, à l'hôpital militaire Gama, à Toul ; soldat VIOLE (Edouard-Eugène-Célestin-Paul), de la 23e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire n° 4, à Troyes ; soldat WATERNAUX (Marcel), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Gama, à Toul ; Mme LAINÉ, née LAUDAT, infirmière à l'hôpital militaire Gama, à Toul; Mlle DU HOUX D'HENNECOURT (Marie-Geneviève), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 9, à Contrexéville Mlle BOURDEAU (Marthe-Andrée), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy ; Mlle MAIGROT (Edwige-Victoire), infirmière à l'hospice civil de Brienne-le-Château ; Mme SOGNET, née NOEL, infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 9, à Contrexéville ; soldat de 1re classe PIAT, de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy ; sergent GUILLERMET (Adolphe-Jules), infirmier-major de la 14e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire Landremont-Blandan, à Nancy ; soldat FORTIAS (Marcel-Gilbert), de la 23e section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire Landremont, à Nancy; Mlle SERVAT (Marie-Joséphine-Elisabeth), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 13, à Nancy ; Mlle MARTIN (Ernestine-Marie-Rosalie), infirmière à l'hôpital mixte de Brienne-le-Château ; Mlle GILLON (Hélène-Alexandrine-Camille-Marie), infirmière à la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy ; Mme GRAUX DE BARDIN (Berthe), infirmière à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy ; soldat PFLÉGER (Philippe), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 4, à Troyes ; soldat de 1re classe PERRY (Henri-Emile), de la 7e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire Landremont,

MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES *(Suite)*

à Nancy ; soldat LASSEUR (Philippe-Antoine), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy ; caporal LELAURAIN (Fernand), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Gama, à Toul ; soldat DESCHAMPS (Jean-Marie-Gabriel), de la 23e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Gama, à Toul; Mlle DELPLANQUE (Marie), infirmière à l'hôpital militaire de Saint-Omer ; Mlle QUANTIN (Geneviève), infirmière à l'hôpital militaire de Saint-Omer; Miss GULLY (Dorothée), de la Croix-Rouge anglaise, infirmière au service des contagieux de l'hôpital d'évacuation no 16 ; caporal HUMEAU, de la 9e section d'infirmiers militaires, infirmier-major du centre hospitalier de Creil; soldat PAGNIER (Simon), de la 10e section d'infirmiers militaires à l'hôpital complémentaire no 68, à la Roche-du-Theil, près Redon; soldat DESMAROUX (Louis), de la 14e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital mixte de Romans; Mme FAUCILLON, née Matre (Anne-Marie-Louise-Gabrielle), infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; caporal SAUSSIER (Carolus), de la 4e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital du dépôt de convalescents de Soligny-la-Trappe; soldat CATHALA (Louis-Adrien-Germain), du 15e rég. d'infanterie, infirmier à l'hôpital auxiliaire no 102, à Albi.

Témoignage de satisfaction. — M. ARTHUR (R.-F.-E.), médecin de 2e classe du *Commandant-Bory : a fait preuve du plus grand dévouement dans les soins donnés aux blessés et malades victimes de l'explosion d'une torpille ennemie.*

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

MANIEL (Gabriel-Joseph-François), médecin-major de 2e classe à titre temporaire du 362e rég. d'infanterie : *médecin dont le courage et le dévouement ont toujours été dignes des plus grands éloges. Dans les journées des 21 et 22 février 1916, a payé de sa personne et assuré son service avec le plus grand sang-froid et d'une façon parfaite sous un bombardement violent.*

LANDRY (Fernand), médecin aide-major de 2e classe au 41e rég. d'artillerie : *d'un dévouement inlassable, s'est prodigué en toutes circonstances depuis le début de la campagne, principalement dans les combats du 21 au 25 février, où il a trouvé la mort au poste de secours en prodiguant ses soins aux blessés sous un bombardement des plus violents.*

WARNERY (Maurice-Lucien), médecin auxiliaire au 3e rég. de marche de tirailleurs : *blessé par un éclat d'obus à la jambe, s'est fait panser et a énergiquement refusé la fiche d'évacuation que lui délivrait le médecin-chef, déclarant que la situation s'opposait à toute diminution du personnel médical. A continué à donner ses soins aux blessés sous un feu violent.*

GAUDELUT (Paul), médecin aide-major de 1re classe au G. B. D. : *médecin très actif, très dévoué. S'est offert plusieurs fois pour aller explorer le terrain et a dirigé lui-même, nuit et jour, la relève des blessés, à proximité des lignes ennemies, sous un violent bombardement, accomplissant ainsi, pendant cinq jours, une mission périlleuse.*

MOUNIQ, médecin-major de 2e classe au 211e rég. d'infanterie : *d'une énergie et d'un courage à toute épreuve, s'est fait remarquer dans toutes les actions où son régiment a été engagé. Enseveli plusieurs heures, sous le bombardement qui avait effondré le poste de secours, ne s'est préoccupé, dès son dégagement, que de la recherche et de l'évacuation des nombreux blessés, jusqu'à l'extrême limite de ses forces.*

LAHAYE (Paul), médecin auxiliaire au 62e rég. d'artillerie : *pendant les journées du 21 au 25 février 1916, n'a cessé, sous les plus violents bombardements, de donner des soins aux blessés des batteries de tir et d'en assurer l'évacuation. Grâce à son dévouement, aucun des blessés du groupe n'est resté sur le terrain ; s'est prodigué également auprès des blessés des autres armes tombés à proximité des batteries.*

NOUVELLES (*Suite*)

un entier dévouement, le fonctionnement du service de santé d'un régiment de première ligne. Dans les circonstances les plus difficiles des combats, a fait preuve de calme, de décision et de sens pratique pour faire relever et évacuer les blessés qui affluaient à son poste de secours. Réunit de nombreuses annuités.

HENRIC (François-Géraud-Marie-Alphonse), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance et d'un hôpital d'évacuation.

BOURDON (Gabriel-Émile-Georges), médecin principal de 2e classe, directeur du service de santé d'une division d'infanterie.

REBOUL-LACHAUX (Henri-Joseph-Adelin), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé des troupes coloniales de l'Afrique équatoriale française.

Pour *chevalier :*

PELOQUIN, médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'un hôpital d'évacuation d'une armée : *médecin militaire doué d'une intelligence, d'un esprit méthodique, d'une grande puissance de travail intellectuel. Chirurgien des plus habiles qui a rendu les plus grands services depuis le début de la campagne. Cité à l'ordre pour les services qu'il a rendus dans des conditions périlleuses.*

GOUDEYRAS (Philippe-Jacques-Roch), médecin-major de 2e classe au 5e rég. de dragons.

MALASPINA (Charles-Napoléon-Pierre), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance d'un corps d'armée : *très bon médecin, dévoué, travailleur et consciencieux. A été cité à l'ordre du jour de la division pour son dévouement inlassable dans les circonstances les plus difficiles et les plus périlleuses. S'est acquis de nouveaux titres.*

LAMANDÉ (Ernest), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'un groupe de brancardiers d'une division d'infanterie.

POUPONNEAU (Marie-Aimé-André), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance d'une armée.

MAGERAND (Georges-François-Joseph-Marie), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un groupe de brancardiers d'un corps d'armée.

FLACH (Georges), médecin-major de 2e classe, médecin chef d'une ambulance d'une division d'infanterie.

MASSON (Henry-François), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un groupe de brancardiers d'un corps d'armée.

BÉRANGER (Claude-Antoine-Adrien), médecin-major de 1re classe, chef d'un groupe de brancardiers divisionnaires : *bon médecin. Sur le front depuis le début des opérations où il a rendu les plus signalés services.*

REGNAULT (Marie-Étienne-Joseph), médecin-major de 1re classe au 40e rég. d'infanterie.

BOPPE (Hubert-Marie-Jean), médecin-major de 2e classe au 117e rég. territorial d'infanterie.

MELLIÈS (Antoine-Jean-Marcel), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance d'une armée : *médecin militaire d'une activité inlassable et d'un zèle éprouvé, à la tête d'un hôpital d'évacuation de première ligne, a su, par son esprit d'initiative, son ingéniosité et une autorité personnelle remarquable, triompher de difficultés inouïes, et, en payant constamment de sa personne, obtenir de ses subordonnés tous les efforts.*

LIMASSET (Louis-Henri-Arthur-Hippolyte-Robert), médecin-major de 2e classe au 13e rég. de chasseurs.

PÉCHINÉ (André-François-Désiré), médecin-major de 2e classe au 8e rég. de chasseurs.

MICHEL (Aimé-Gustave), médecin-major de 2e classe : médecin-chef d'une ambulance d'une armée : *médecin distingué, actif et dévoué ; depuis le début de la campagne et dans des circonstances souvent difficiles, a assuré son service de la manière la plus parfaite avec zèle et dévouement.*

BÉNARD (Jacques), médecin-major de 2e classe au 38e rég. d'infanterie : *excellent médecin qui a assuré depuis le début de la campagne le service d'une ambulance dans des conditions souvent difficiles, puis celui d'un hôpital. Nommé chef de service d'un régiment d'infanterie, se dépense sans compter pour assurer la bonne exécution de son service et celui de l'évacuation des blessés. Cité à l'ordre du régiment.*

DE BOMBOURG (Guillaume), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : *médecin de premier ordre, actif, zélé, intelligent et courageux. Blessé deux fois au cours de la campagne, est revenu au front avant guérison. Deux fois cité à l'ordre.*

MANDOUL (Joseph-André-Marcel), médecin-major de 1re classe (Maroc).

NOUVELLES *(Suite)*

DUGUET (Marie-Louis-Firmin), médecin-major de 1re classe (Quartier général d'une armée).

CHON (Henri-Lucien), médecin-major de 2e classe (4e région).

MORVAN (Jules), médecin-major de 1re classe (inspection permanente de l'hygiène des troupes à l'intérieur).

LANGLOIS (Gaston-Eugène), médecin-major de 1re classe (commission consultative médicale).

ROUCHAUD (François-Joseph-Marie), médecin-major de 1re classe à la 10e région.

LAURENT (Georges-Marie-Maurice), médecin de 1re classe: *chargé d'un très important service dans l'hôpital complémentaire no 2 à Sidi-Abdallah, a contracté, en soignant les malades hospitalisés, une affection contagieuse très grave.*

CAVAZZA (Louis-Bernard), médecin-major de 2e classe médecin chef d'une ambulance.

MAGUNNA (Charles-Jean), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance.

MESLIN (Charles-Octave), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : *n'a cessé de montrer dans l'organisation et la direction de sa formation les qualités professionnelles les plus brillantes et l'initiative la plus heureuse. Nombreuses campagnes. A été cité à l'ordre.*

MURAZ (Gaston-Louis-François), médecin aide-major de 1re classe au Cameroun.

MOIROUD (Anselme), médecin-major de 2e classe de territoriale au commandement d'étapes d'une gare régulatrice.

COPPENS (Auguste-Jules-Emile), médecin-major de 1re classe de territoriale au 6e rég. d'infanterie territoriale : *a donné de nombreuses preuves de bravoure et rendu des services exceptionnels depuis le début de la campagne, n'épargnant ni son temps ni sa peine, profitant des heures de liberté que lui laissait son service régimentaire pour venir dans les hôpitaux prodiguer ses soins aux blessés.*

THOUVENET (Albert), médecin-major de 1re classe de territoriale à l'hôpital complémentaire d'une armée.

DUPASQUIER (Claude-Xavier), médecin-major de 1re classe de territoriale au 55e rég. d'infanterie territoriale.

VIAUD (Louis), médecin aide-major de 1re classe territoriale à la 3e compagnie du 10e escadron du train.

MICHOLET (Jean-Louis-Dominique), médecin-major de 2e classe au 15e rég. de chasseurs.

JACQUEMET (Joseph-Émile-Édouard), médecin-major de 2e classe territoriale au 118e rég. d'infanterie territoriale.

LEMOULT (Léon-Paul-Jules), médecin aide-major de 1re classe de territoriale à l'hôpital d'évacuation d'une armée.

BERRY (Jean-Joseph-Marie-Gabriel), médecin-major de 2e classe de réserve à une ambulance divisionnaire.

GAULT (Fernand), médecin-major de 2e classe en réserve spéciale à un groupe de brancardiers.

LEFORT (Édouard-Auguste-Marie), médecin-major de 1re classe de territoriale à l'hôpital d'évacuation d'une armée : *médecin consciencieux et dévoué qui a rendu de grands services dans les différentes fonctions qu'il a remplies depuis la mobilisation tant dans des régiments d'infanterie et d'artillerie que dans un groupe de brancardiers et à un hôpital d'évacuation. S'est acquitté avec compétence de la direction d'un service spécial dans une division.*

KOLB (Émile-Victor-Pierre), médecin-major de 1re classe de réserve à un groupe de brancardiers de corps : *excellent médecin, actif et dévoué, qui s'est particulièrement signalé du 21 décembre 1915 au 15 janvier 1916 par la façon impeccable dont il a su assurer, avec un parfait mépris du danger, les évacuations de nombreux blessés sous des bombardements aussi répétés qu'intensifs.*

CRISTOFINI (Henri-Pierre-Louis-Joseph), médecin-major de 2e classe de territoriale, chef du service de l'infanterie des étapes à la mission militaire française attachée à l'armée britannique.

ROUZE (Georges-Louis), médecin-major de 2e classe de réserve, à l'hôpital d'évacuation d'une armée.

PERROT (Charles), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale à la 4e région.

PERRET (Lucien-Hippolyte-Maurice), médecin-major de 1re classe de réserve, groupe spécial (Musée de l'armée).

VARIÉTÉS

LE PROFESSEUR GILBERT BALLET

SOUVENIRS D'HOPITAL

A l'heure où toutes les pensées françaises se tendent vers le même but, la disparition d'un homme, fût-il le plus connu et le plus aimé, semble n'être qu'un incident au cours de la grande lutte ; le lecteur qui vient d'en apprendre la nouvelle s'attriste un moment, puis retourne au Communiqué. Telle fut, du moins, la pensée de celui qui vient de disparaître ; conscient de la majesté de ce temps, il a voulu se retirer sans bruit, comme s'il eût craint d'accroître de la tristesse de sa mort les tristesses du moment et de détourner pour un temps les esprits des glorieuses espérances.

Puisque sa modestie a refusé à ses amis et à ses élèves la douloureuse satisfaction de l'accompagner là-bas dans ce Limousin qu'il chérissait, où il a voulu dormir, qu'elle ne se froisse pas si l'un d'eux que les hasards de la guerre ont mis à même de le faire, adresse le pieux hommage de ces souvenirs à la mémoire d'un maître respectueusement aimé.

Il y a dix ans, en 1906, jeune interne, inconnu de lui, j'obtins de Gilbert Ballet une place dans son service de l'Hôtel-Dieu.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que j'évoque aujourd'hui cet admirable service et le maître éminent qui le dirigeait. Neurologiste autant que psychiatre et avant tout médecin dans la plus noble acception de ce mot, Gilbert Ballet avait su rassembler dans ses belles salles, Saint-Thomas et Sainte-Anne, les malades les plus différents. Quelle bonne fortune pour ses élèves ! ils pouvaient s'initier aux difficultés de la clinique neurologique, voir et étudier des aliénés et poursuivre en même temps leurs investigations parmi les cas les plus variés de la pathologie courante ; en toutes circonstances, d'ailleurs, ils trouvaient auprès du maître des conseils précieux.

Je ne saurais parler de l'Hôtel-Dieu sans rappeler que c'est à Gilbert Ballet qu'est due la création de ce service spécial où sont recueillis les sujets dont les troubles mentaux paraissent devoir être passagers. Combien de malades ont évité ainsi les formalités, les ennuis, j'allais dire les tares, de l'internement dans les asiles.

Tous les matins après la visite, le patron — qu'on me pardonne cette appellation familière que rien ne saurait remplacer — se retirait dans ce lumineux laboratoire d'où les yeux extasiés, quittant le microscope, se reposaient dans la contemplation de Notre-Dame. Avec Laignel-Lavastine, son chef de laboratoire, devenu depuis l'agrégé de sa chaire, il s'entretenait des cas anatomo-pathologiques du service; souvent aussi il aimait à examiner là, en petit comité, les malades difficiles, pour le plus grand bien des patients et des élèves.

Le samedi était le grand jour, celui de la consultation. Celle-ci se faisait dans « le salon », pièce spacieuse, trop exiguë pour la foule des auditeurs qui accouraient salle Sainte-Anne. M. Ballet écoutait

VARIÉTÉS *(Suite)*

la lecture de l'observation succincte prise par un externe, puis passait à l'interrogatoire et à l'examen du sujet ; à propos de chacun il puisait dans sa vaste expérience et dans son érudition les faits démonstratifs qu'il reliait avec art et dont il tirait des déductions lumineuses ; le malade s'en allait avec de bons conseils et de précieux encouragements, les élèves avaient fait des acquisitions nouvelles.

C'est en 1908, que Gilbert Ballet devint professeur d'histoire de la médecine ; son élection ne faisait aucun doute ; il voulut réserver à ses internes l'agréable mission de lui en apporter la nouvelle. Avec quelle joie mon ami André Barbé et moi allâmes lui annoncer qu'il avait été élu à l'unanimité.

Le professeur Gilbert Ballet n'occupa cette chaire que pendant un an. Il réussit à rendre attrayante une étude trop peu recherchée. Ses auditeurs gardent encore le souvenir des incursions qu'il leur fit faire à travers la médecine grecque et des aperçus originaux dont elle fut le prétexte. Il eut aussi l'heureuse idée de consacrer une séance par semaine à une sorte de cours pratique où, avec quelques amis des vieux livres, il étudiait en fin érudit les trésors de la bibliothèque de la Faculté de médecine.

Quand, à la mort du professeur Joffroy, il dut quitter la chaire d'histoire de la médecine pour celle de clinique psychiatrique, je ne suis pas sûr qu'il ne regretta pas un peu les vieux livres et les investigations dans le passé ; en tout cas, il regretta sûrement son beau service de l'Hôtel-Dieu, et l'Asile clinique fut pour lui, les premiers jours du moins, une terre d'exil.

C'est à la clinique de Sainte-Anne que le professeur Gilbert Ballet donna toute sa mesure. Il inaugura les cliniques du dimanche ; l'amphithéâtre était trop petit pour les auditeurs qui s'empressaient; malgré les nombreux sièges ajoutés, il arriva maintes fois à des retardataires de suivre la leçon, réfugiés dans le petit escalier conduisant à l'amphithéâtre. Étudiants en médecine des deux sexes, aliénistes, praticiens, psychologues, et gens du monde même, venaient apporter au professeur l'hommage et le stimulant de leur sympathie et de leur admiration.

Devant ce public attentif, le maître faisait défiler les malades les plus démonstratifs, malades qu'il avait l'art de choisir, de grouper, d'opposer, pour en faire jaillir la vérité qu'il voulait inculquer.

Le langage élégant et choisi, la parole facile, dans laquelle chantait la musique d'un très léger accent du pays natal, le maître développait devant son auditoire charmé les idées qui lui furent chères, que ponctuait le geste si personnel de la main.

Si je voulais faire place ici à tous mes souvenirs, il me faudrait rappeler : la polyclinique du mercredi, continuation des samedis de l'Hôtel-Dieu, la consultation du lundi, les visites dans les salles, les examens quotidiens des malades ; je devrais évoquer aussi les innovations heureuses : le cours fait à la Faculté de médecine à l'usage des praticiens, qui eut un succès éclatant, les visites dans les asiles avec les élèves, la cinématographie des cas typiques, etc., etc. ; je préfère me borner à énumérer quelques-unes des idées qu'il défendit.

Le professeur Gilbert Ballet s'est élevé avec véhémence contre la légende trop longtemps accréditée dans le public de l'internement arbitraire ; il eut à ce sujet avec un célèbre académicien une polémique épistolaire qui ne se termina pas à l'avantage de ce dernier. Il protesta énergiquement à l'Académie de médecine et dans diverses publications contre certaines erreurs de la loi récente sur les aliénés. Toute sa vie il considéra comme un non-sens la question de la responsabilité des criminels posée par la Justice au médecin expert ; c'est là de la méta-

VARIÉTÉS *(Suite)*

physique, avait-il coutume de dire, et non de la médecine.

Pendant ses dernières années, il mena le bon combat contre l'alcoolisme ; à la clinique de Sainte-Anne, à l'Académie, dans des conférences diverses, il s'éleva contre le privilège des bouilleurs de cru et ne craignit pas de stigmatiser la faiblesse coupable de quelques parlementaires. Médecin aliéniste et expert, il était bien placé pour connaître ces aboutissants de l'alcoolisme : la folie et le crime.

Depuis août 1914, les circonstances m'avaient éloigné de mon cher maître ; je sais qu'il organisa et assura à Ville-Évrard un important service destiné aux psychopathes militaires ; ce fut pour lui un surcroît de travail et de soucis qu'il assuma alors que ses forces étaient déjà défaillantes, apportant ainsi au pays l'offrande de ses derniers jours.

Je l'ai revu il y a quelques semaines ; il m'apparut si affaibli, si pâli, que pendant un moment je demeurai muet d'émotion ; s'aperçut-il de mon trouble? cette pensée a souvent depuis hanté mon esprit. Il fut, comme à l'ordinaire, accueillant et bon, paraissant oublier son mal, pour s'intéresser aux maux des autres. Je le quittai avec le pressentiment douloureux de sa fin ; aujourd'hui je le vois encore, fine silhouette, plus fine et plus élégante que jamais, se dessinant en haut de l'escalier intérieur de son hôtel, esquissant un geste bienveillant d'adieu.

En saluant son cercueil devant cette maison de la rue du Général-Foy qui me fut souvent si accueillante, je revivais par la pensée les trois années passées à côté de ce bon maître et j'entendais vibrer encore à mes oreilles sa parole si chaude, mise sans cesse au service de tout ce qui, ici-bas, est vrai, juste et bien.



Le Pr Gilbert BALLET
Faisant une leçon de clinique à l'Hôtel-Dieu (1).

Que ces souvenirs évoqués par mon émotion soient, pour le Maître trop tôt disparu, le tribut modeste de ma gratitude et de mon affection, pour Mme Gilbert Ballet et pour tous les siens un hommage de ma très respectueuse et très profonde sympathie.

J. LÉVY-VALENSI.

(1) Cliché que nous devons à l'obligeance de MM. Hachette. Ce cliché provient des *Lectures pour tous.*

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs,** nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Mallet (L.-C.-M.). Radiations solaires, radiations de Rœntgen (traitement des tuberculoses externes dites chirurgicales) (Th. Paris, 1914).

La cure solaire, modificateur général, devra être appliquée sous forme de bains étendus à toute la surface du corps. *On devra réprouver toute irradiation uniquement localisée au foyer morbide* : l'exposition de la région malade aux rayons solaires n'est pas indispensable pour obtenir la guérison.

Les bains généraux de rayons X sont dangereux et inefficaces. *La radiothérapie sera rigoureusement localisée à la partie malade.* Elle peut suppléer dans beaucoup de cas à l'héliothérapie et s'adressera de préférence aux sujets ayant un *bon état général.*

« Il sera avantageux de combiner les deux agents physiques ; *cette méthode mixte* permet d'espérer une guérison plus complète et plus rapide, les radiations solaires relevant *l'état général*, les rayons de Rœntgen modifiant les *foyers tuberculeux.* »

Weber (A.). Localisation des projectiles de guerre au moyen des rayons X (repéreur Marion-Danion) (Th. Paris, 1915).

Le repéreur Marion-Danion paraît d'un emploi « idéal » dans la recherche des projectiles de guerre. Ses avantages sont nombreux : emploi de la radiographie, précision absolue ; réglage très simple et surtout absence de tout calcul ou construction géométrique laissant toujours place à l'erreur ; possibilité de contrôler celle-ci, si elle se produisait, l'entrecroisement des fils ne se faisant pas. Il permet enfin de choisir la voie d'abord du projectile et offre au cours de l'opération un contrôle et un guide permanents.

Caussé (R.). Les injections intraveineuses d'or colloïdal dans le traitement de la pneumonie, de la broncho-pneumonie et de l'érysipèle (Th. Paris, 1915).

Les injections intraveineuses (seules efficaces) d'or colloïdal provoquent une réaction souvent formidable, mais non dangereuse. La dose moyenne est de 1 centimètre cube, mais la défaillance cardiaque, la tendance à l'œdème pulmonaire et un état d'infection trop profond contre-indiquent son emploi qui, précieux dans la pneumonie et la broncho-pneumonie, se trouve particulièrement indiqué dans l'érysipèle grave.

Lasmartres (L.). Les abcès sous-phréniques d'origine traumatique (Th. Paris, 1915).

L'auteur n'a pu en réunir que 74 observations : ces abcès succèdent presque toujours à une plaie perforante ou à une contusion de l'abdomen, beaucoup plus rarement à une plaie thoracique (5 sur 74). Au point de vue clinique, ces abcès d'origine traumatique se traduisent par les symptômes habituels des abcès sous-phréniques en général. Mais le diagnostic est facilité par la notion du

traumatisme initial. Le pronostic est extrêmement grave : abandonnés à eux-mêmes, 38 morts sur 38 ; opérés, ils donnent encore une mortalité de 27 p. 100.

Sourdille (M.). Trépanation mastoïdienne élargie et atticotomie transmastoïdienne (évidement partiel) (Th. Paris, 1915).

La trépanation mastoïdienne élargie et l'atticotomie transmastoïdienne, laissant en place, *par principe*, en vue de leur utilisation fonctionnelle ultérieure, des organes qui peuvent être le siège de lésions plus ou moins étendues, ne doivent avoir *qu'un but* : *la transformation des conditions anatomo-physiologiques de la région.* « Les indications de la trépanation mastoïdienne élargie et de l'atticotomie transmastoïdienne sont à nos yeux très restreintes : *c'est l'état anatomique de la caisse qui doit décider de l'application d'un procédé conservateur ou non*... Une fistule de l'oreille ne se traite pas autrement qu'une fistule d'une autre partie de l'organisme ; il faut inciser le trajet et panser à plat. Si ces deux conditions sont réalisées par la trépanation mastoïdienne élargie dans les mastoïdites chroniques avec fistule de Gellé, et par l'atticotomie transmastoïdienne dans les suppurations attico-antrales avec perforation de la membrane de Shrapnell, il n'en est plus de même dans les suppurations attico-antrales avec perforation tympanique. Pratiquées dans ce dernier cas, ces opérations conservatrices ne peuvent donner que des résultats très incertains qui ne manqueront pas de jeter le discrédit sur des méthodes qui, judicieusement employées, ont une valeur indéniable. »

Cornet (A.). Syndrome labyrinthique consécutif aux traumatismes du crâne (Th. Paris, 1915).

L'apparition du syndrome labyrinthique à la suite des traumatismes craniens est relativement fréquente, mais depuis la guerre le nombre de cas s'est augmenté de façon considérable (explosions d'obus, chutes sur la tête, etc.) et succède souvent à des traumatismes minimes au cours desquels on n'a pas soupçonné de fracture du crâne. Les accidents observés (vertiges, troubles de l'audition et de l'équilibration, nausées, tachycardie, nystagmus) persistent rarement, même dans le cas de lésions bilatérales très étendues. L'examen des réactions vestibulaires permet d'établir le pronostic et de dépister la simulation.

Jean (B.-J.-H.). La glyconurie de la grossesse (Th. Paris, 1915).

L'acide glyconurique, dérivé du glycose, prend naissance dans le foie, et les variations de la glyconurie au cours des états pathologiques sont liées à l'état des cellules hépatiques. Il existe une relation étroite entre les fonctions de la cellule hépatique d'une part, l'albuminurie et les troubles gastriques de la grossesse, d'autre part. La recherche de l'acide glyconurique, très diminué dans les grossesses pathologiques, doit toujours être faite chez les femmes enceintes : elle complète la recherche de l'albumine, permettant de prévoir et parfois d'éviter les accidents gravido-hépatiques.

Gautier (A.). L'effluve de haute fréquence dans le traitement des plaies et des infections (Th. Paris, 1915).

Les courants de haute fréquence, appliqués aux plaies atones sous forme d'effluves, en activent la réparation et la cicatrisation. Par leur effluve seul, comme par leur ozone, ils sont bactéricides *in vitro*, l'ozone n'ayant qu'une action de surface, et l'effluve agissant à la fois en surface et en profondeur. Par ces mêmes éléments et par la réaction phagocytaire qu'ils déterminent dans l'organisme, ils aseptisent les plaies, et d'une façon générale les milieux suppurés, comme les fistules, dont ils hâtent l'oblitération. De plus, ils semblent avoir une action modificatrice sur les toxines microbiennes.


RECALCIFICATION
REMINÉRALISATION
CHAUX ORGANIQUE
PHOSPHATES DES CÉRÉALES
OSTRÉINE
BUISSON
directement
et entièrement
assimilable
Puissants
modificateurs
du Terrain
FLUOR ET SILICE
Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates
POUDRE-CACHETS-GRANULÉ
DOSES : Une mesure, un cachet, une cuillère à café de granulé au milieu de chaque repas.
Laboratoires
ALBERT BUISSON
15, Avenue de Tourville, PARIS


STIMULANT DE LA NUTRITION GÉNÉRALE
OVO-LÉCITHINE
BILLON
CONVALESCENCE, FAIBLESSE GÉNÉRALE,
SURMENAGE, ANÉMIE CÉRÉBRALE
PHOSPHATURIE, NEURASTHÉNIE, ETC.
DRAGÉES
a 0gr.05
6 par jour.
GRANULÉ
à 0gr.10 par cuill. à café
3 par jour
AMPOULES
à 0gr.05 par CC.
1 tous les deux jours
Littérature & Echantillon sur Demande.
LES ETABLISSEMENTS POULENC FRÈRES
92, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Debout d'Estrées, officier de la Légion d'honneur, médecin de Contrexéville, décédé à Nice. — Le Dr Léopold Kaptan, décédé subitement d'une congestion cérébrale, au chevet d'un de ses clients. — Le Dr André Chataing, décédé à Allevard dans sa trente-quatrième année. — Le Dr Chambellan, décédé à l'âge de 62 ans, médecin de la préfecture de police, de la Goutte de lait de Belleville, chevalier de la Légion d'honneur. — Le Dr Luton (de Reims), décédé à Paris.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *chevaliers* :

MEILLON (Alfred-Emmanuel), médecin-major de 2e classe de réserve au 46e bataillon de chasseurs alpins : *affecté à la mobilisation à une formation de l'intérieur, a sollicité dès le premier jour l'honneur de partir au front avec une unité combattante. A été ainsi affecté sur sa demande à un ataillon de chasseurs. A fait toute la campagne avec les* 57e, 54e, et 46e *bataillons de chasseurs. Désigné d'office pour une formation de l'arrière, a refusé ce poste et obtenu d'être maintenu au bataillon. Blessé trois fois dont une fois grièvement par une balle de shrapnell, a toujours refusé de se laisser évacuer et continué, malgré ses blessures, ses soins aux blessés.*

KOUN (Louis-Aimé-Marie-Hippolyte), médecin-major de 2e classe à un groupe de brancardiers divisionnaires : *a fait preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement, se dépensant jour et nuit, du 19 mars au 1er avril 1916, pour assurer l'évacuation rapide de nombreux blessés sous un bombardement intense.*

VOUZELLE (Louis), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin de l'ambulance 15/12 d'une armée.

GAYET (Marc-Eugène-Georges), médecin-major de 1re classe de territoriale. médecin-chef de l'ambulance 16/14 d'un corps d'armée : *médecin-chef d'une grande activité, opérateur de premier ordre, s'est partout distingué notamment lors des attaques de septembre 1915 où il a opéré et guéri de très nombreux blessés. A demandé à deux reprises d'être maintenu au front.*

BARBET (Jean-Marie-Paul), médecin-major de 2e classe de réserve au 8e groupe du 114e rég. d'artillerie lourde : *sur le front depuis de début de la campagne, a demandé à y être maintenu. Depuis le 26 février 1916, a assuré le service médical du groupe, passant ses nuits pour panser les blessés et assurer le service d'évacuation, toujours aux postes dangereux.*

BUÉ (Georges-Henri), médecin-major de 2e classe de territoriale à la direction du service de santé d'une armée : *attaché depuis le début de la campagne, à un hôpital d'évacuation, a donné le plus bel exemple d'énergie, de sang-froid, de courage et de dévouement en assurant l'évacuation de nombreux blessés sous le feu de l'ennemi, notamment en 1914 où il a assuré l'évacuation des blessés à proximité des premières lignes, et ne quitta son poste qu'après avoir terminé une tâche dangereuse et difficile. Affecté depuis deux mois à la direction du service de santé d'une armée, y fait preuve de qualités professionnelles et administratives qui font de lui un aide très précieux.*

CHAIX (Jean-Baptiste-Achille), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale au gouvernement militaire de Paris.

THOUZELIER (Marie-François-Frédéric-Louis), médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale au Gouvernement militaire de Paris.

HARET (Émile-Marie), médecin-major de 2e classe de réserve, attaché au sous-secrétariat d'État du service de santé militaire.

FAVREL (Georges), pharmacien-major de 1re classe de territoriale à un groupe de brancardiers divisionnaires.

CHAUVET (Auguste-Jules), pharmacien-major de 2e classe de réserve à l'ambulance no 3 : *très bon officier qui a fait preuve des plus belles qualités militaires au cours de la campagne.*

DUBOIS (Henri-André), médecin-major de 2e classe, chef de service au 75e rég. d'infanterie : *chef de service remarquable, organisateur de premier ordre. Au front depuis le début de la campagne, a participé depuis un an à toutes les actions dans lesquelles le régiment a été engagé, montrant sur le champ de bataille un entier dévouement à ses blessés et un mépris absolu du danger. A su, par son exemple, inculquer à tous ses subordonnés le profond sentiment du devoir dont il est pénétré. Au cours des opérations de mars 1916, atteint par les éclats d'un obus qui avait démoli son poste de secours et décimé son personnel, s'est oublié pour ne songer qu'à ses blessés et a poursuivi avec calme sa mission.*

GIRAUDEAU (Robert-Jean-Marie), médecin aide-major

NOUVELLES *(Suite)*

de 2e classe à titre temporaire au 109e rég. d'infanterie : *médecin d'un zèle et d'un dévouement inlassables. Le 7 mars 1916, a dirigé le service des postes de secours de première ligne sous un violent bombardement ; a été atteint d'une très grave blessure en donnant des soins à des blessés.*

Service de santé militaire. — M. l'élève de l'École du service de santé JARRY (Marc-Jean-Léo), du 346e rég. d'infanterie, médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2e classe.

M. l'élève de l'école du service de santé militaire DUPAS (Georges-Alexandre-Joseph), ambulance 1/16, médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2e classe.

Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. PHALEMPIN (Edmond), région du Nord ; M. VERDIER (Paul-Joseph-Marie-André), 16e région ; M. CLÉMENT (Marie-Jean-Baptiste-Marc), 15e région ; M. REY (Charles-Émile), armée d'Orient ; M. SÉNÈS (Cassius-Brutus), 15e région ; M. BÉTUEL (Georges-Marie-Raoul), 5e région ; M. NICOLOFF (Georges), 3e région ; M. BRISSET (Gabriel-Marie-Joseph-Louis), 4e groupe du 44e rég. (A. C. H.) ; M. METZGER (Marcel-Menahem), 6e région ; M. DELMAS (Marie-Jules-Antoine), 6e région ; M. ROBERT (Charles-Émile), 3e région ; M. JODKA (Joachim-Henri), 9e région ; M. LAGARRIGUE (Maurice-Ferdinand), C. V. A. D. 46 ; M. COUPUT (Charles-Auguste-Édouard-Alexandre), 3e région ; M. LENIEF (André), région du Nord ; M. MONTALIER (Charles-Marie-Élie-Auguste), 10e région ; M. LEVY (Georges-Isaac), 6e région ; M. ROUSSEAU (Emil'e-Auguste), ambulance 8/8 ; M. DEVAUX (Ernest-Joseph-Augustin), 69e bataillon de chasseurs ; M. KEMHADJIAN (Albert), 6e région ; M. BAILLEUL (Julien-Alexandre-Adolphe-Marie), 49e rég. d'infanterie ; M. PASQUET (Marie-Georges-Michel), 53e rég. d'artillerie ; M. NETTER (René), ambulance 18/6 ; M. ZIVRÉ (Auguste), 20e région ; M. JACQUEMIN (Joseph-Édonard), H. O. E. 8, Gray ; M. BUTEL (Marcel-Eugène-Marie), 4e région ; M. BOUTET (Charles-Albert-André), 5e région ; M. GAILLARD (Philippe-Albert-Henri), 7e rég. de chasseurs à cheval ; M. BREHIER (Georges-Marie-Joseph), 6e région ; M. DARTEVELLE (Yvan-Albert), région du Nord ; M. RÉGNIER (Charles-Eugène-Gustave), B. O. C. 8, étapes ; M. LERAT (Fernand-Jules-Edmond), ambulance 3/11 ; M. PRIEUR (François-Pierre-Louis-Maurice), 8e région ; M. MONIER (André-Édouard-Louis), service automobile ; M. RICOUX (Roger-Adrien-Maurice), 3e rég. de tirailleurs ; M. NUVILLE (Élie-Jean-Marie-Léon), boulangerie d'une armée.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. HOUZEL (Gaston-Pierre-Jean), gouvernement militaire de Paris ; M. VADON (Jean-Marie-Joseph), 15e région ; M. REYNAUD (Marie-Cyprien-Charles), 12e région ; M. ROUSSEL (René-Roger), 29e rég. territorial d'infanterie ; M. OPPERT (Édouard), 94e rég. d'infanterie ; M. MOYRAND (Alfred-Félicien-Henri), 10e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2e classe de réserve : M. SYLVESTRE (Frédéric), ambulance 2/3 ; M. BERTRAND (Paul-Auguste-René), 4e région ; M. DANEY (Guillaume-Georges-Lucien-Marius), G. B. 127e D. I. ; M. GERMAIN (Louis-Joseph), 20e région ; M. MOUSSU (Henri-Alexandre-Eugène), 10e région ; M. MARSAUD,

NOUVELLES *(Suite)*

(Charles-Lucien), 10e région ; M. Lannes (Maurice-Marie), ambulance 3/37 ; M. Veynante (Victor-Jean-François), pharmacie de la R. M. S. ; M. Salaun (François-Marie), ambulance 11/10 ; M. Dheilly (Robert-Maurice), région du Nord ; M. Holler (Maurice-Jules-Joseph), région du Nord ; M. Habert (Gaston), ambulance 7/17 ; M. Caillens (Auguste), ambulance 1/37 (étapes) ; M. Bellengier (Adrien-Alphonse-Constant), 21e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale: M. le pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale Barbier (Jules-Alexandre), 3e région.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. Gascougnolle (Gaston-Henri-Théophane), élève de l'école principale du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine, médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au dépôt du 3e rég. d'infanterie coloniale, a été nommé au grade de médecin aide- major de 2e classe.

Au grade de médecin principal de 2e classe. — M. Burdin (Lucien), médecin principal de 2e classe retraité; maintenu en Afrique occidentale.

En Indo-Chine: MM. les médecins-majors de 2e classe Challier et Le Dentu, rentrés des armées ; M. le médecin aide-major de 1re classe De Fajole, rentré des armées.

En Afrique occidentale: M. le médecin-major de 1re classe Noblet, rentré des armées ; M. le médecin aide-major de 1re classe Mercier, rentré des armées.

A Madasgacar: M. le médecin-major de 2e classe Le Camus, rentré des armées.

Au Maroc: M. le médecin-major de 2e classe Trividic, rentré des armées.

En France: Au camp de Fréjus, M. le médecin-major de 1re classe Vallet (A.-L.-M.) ; au dépôt du 7e rég. d'infanterie coloniale (provisoirement), M. le médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, Tassy, rentré des armées.

Approbation de mutations prononcées par l'autorité militaire. — *En Indo-Chine:* Au 2e rég. de tirailleurs tonkinois à Sept-Pagodes, M. le médecin-major de 1re classe Le Corre ; au poste de Lai-Chau, M. le médecin aide-major de 1re classe Landry ; au 3e rég. de tirailleurs tonkinois à Bac-Ninh, M. le médecin aide-major de 1re classe Pons.

En Afrique occidentale: A l'hôpital colonial de Dakar, M. le médecin-major de 1re classe Germain.

Au Maroc: Hors cadres pour être mis à la disposition du directeur de la santé et de l'assistance publique au Maroc : M. le médecin-major de 2e classe Dufougéré.

Conseil d'hygiène publique. — M. Ch. Moureu, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, a été nommé membre du Conseil d'hygiène de la Seine, en remplacement de M. Engel, décédé.

Vaccination et revaccination des militaires. — Le sous-secrétaire d'État au service de santé vient de décider que tout militaire n'ayant pas encore été vacciné ou ayant été vacciné incomplètement, recevra quatre injections des vaccins T. A. B. s'il appartient à l'armée active ou à sa réserve, et trois seulement s'il appartient à l'armée territoriale ou à sa réserve.

D'autre part, tout militaire ayant été antérieurement vacciné avec le vaccin antityphoïdique seul, recevra également une vaccination réduite avec les trois premières injections du vaccin T. A. B. qui, tout en entretenant l'immunité contre la fièvre typhoïde, assurera la protection contre les fièvres paratyphoïdes.

Réunion des médecins et chirurgiens des hôpitaux auxiliaires. — A la suite d'une réunion qui a eu lieu le samedi 20 mai, à l'Hôtel des Sociétés savantes, un groupe de médecins se propose de fonder, sous le titre provisoire de *Réunion amicale et scientifique des médecins et chirurgiens des hôpitaux auxiliaires*, une société d'étude de toutes les questions intéressant les médecins et chirurgiens des hôpitaux de la Croix-Rouge.

Une réunion aura lieu prochainement. Ceux de nos confrères qui désireraient en faire partie sont priés d'envoyer leur adhésion à l'une des adresses suivantes :

Dr L. Blottière (A. D. F.), 18, rue des Saints-Pères;
Dr H. Bouquet (U. F. F.), 18, rue du Lunain ;
Dr Ch. Levassort (S. S. B.), place des Vosges.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — M. Georges Fabre, mari de Mme le Dr Fabre. — M. André Bouniol, étudiant en médecine, engagé volontaire, tué à Verdun. — M. Pierre Boudry, fils de M. le Dr Boudry (de la Bourboule), tué à Verdun.

Nécrologie. — Le Dr Henri Favre, décédé à l'âge de 88 ans; il a été le médecin et l'ami de George Sand et d'Alexandre Dumas fils. — Le Pr Rommelaere, décédé à l'âge de 79 ans, à Bruxelles, professeur à la Faculté de médecine de Bruxelles; il avait soigné la reine Élisabeth pendant une grave maladie. — Le Dr Fernand Dubief, député de Saône-et-Loire, ancien ministre, décédé à l'âge de 66 ans.

Mariages. — M. le Dr Le Mée, assistant de laryngologie à l'hôpital Laënnec, médecin aide-major aux armées, et Mlle Eliane de Guingand.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin-major de 1re classe : M. le médecin-major de 2e classe BRUNETIÈRE (Charles-Julien-Marie), 18e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe : M. le médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, GAILLEMIN (Eugène-Marie-Louis), 352e rég. d'infanterie.

Les médecins aides-majors de 1re classe : M. POTTIER (Pierre-Arsène-Marie), D. E. S. du 36e corps d'armée ; M. CATTAN (Albert-Daniel), quartier général du 1er corps d'armée ; M. FEYFANT (Marie-François-Joseph-Charles), ambulance 6/11 ; M. BOUTAVANT (Louis-Émile-Jean), ambulance 5/8 ; M. DRIOUT (René-Émile-Marie), hôpital mixte de Neufchâteau ; M. PELLAGOT (Ferdinand-Jules-Eugène-Albert), 295e rég. d'infanterie ; M. TOURNAIRE (Jean-Paul), ambulance 2/44 ; M. TISSERAND (Gaston-Eugène-Louis-Adolphe), ambulance alpine 2/65 ; M. LABADIE-LAGRAVE (Georges), centre hospitalier de Bar-sur-Aube ; M. BIOCHE (Anatole-Auguste-Adrien), ambulance 16/3 ; M. DE FOURMESTRAUX (Jacques-Joseph-Marie), ambulance 12/4 ; M. VOIVENEL (Paul-Louis-Marie-Joseph), 211e rég. d'infanterie ; M. BERTRAND (Henri-Joseph), 44e rég. d'infanterie ; M. BLEYNIE (Pierre-Henri), ambulance 15/12 ; M. COOREVITS (Édouard-Georges), ambulance 3/51 ; M. DUGUEY (Alphonse-Charles-Marie-Gabriel), ambulance 8/11 ; M. BLANC (Robert-Charles), ambulance 13/8 ; M. GAUTHIER (Victor-Louis-Joseph), 74e rég. d'infanterie ; M. LANDOLT (Fernand), artillerie de la 60e D. I. ; M. GUILLET (Paul-Louis-Victor-Jules), ambulance 14/11 ; M. VIALLET (Charles), D. E. S. du 36e corps d'armée ; M. BORDÈRE (René), 45e D. I. ; M. RIFF (Jules-Henry), ambulance 8/17 ; M. WAPLER (Émile-Philippe), ambulance 13/8 ; M. DUBREUIL-CHAMBARDEL (Jacques-Marie-Louis), ambulance 13/9 ; M. LÉVY (André-Abraham), ambulance 1/20 ; M. CROSMARIE (Camille-Henri), ambulance 2/20 ; M. STÉPOWSKY (Roland-Louis), 116e rég. d'infanterie ; M. COSTA (Thomas-Lucien-Antoine), gouvernement militaire de Paris ; M. FOATELLI (Bonaventure-René), 3e région ; M. MATHIEU (Paul-Marie-Eugène), 3e région ; M. MOCOCHAIN (Théophile-Jean-Baptiste), 4e région ; M. STANISLAS (Arbert-Pierre-Félix), 18e région ; M. CECCALDI (Joseph-François), Afrique du Nord ; M. GAUTIER (Georges-Eugène-Marie), 20e région M. MAC AULIFFE (Victor-Jean-Benoit), Afrique orientale ; M. POZZO DI BORGO (Maurice-René-Alexandre), Afrique occidentale ; M. VIAUD (Jean-Louis-Alexandre), boulangerie de campagne d'une armée.

NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin aide-major de 1re classe, les médecins aides-majors de 2e classe : M. Faure-Beaulieu (Gilbert-François-Guillaume), H.-O.-E., no 38 ; M. Latour (Pierre-Gabriel-Marcel), 8e rég. de cuirassiers ; M. Thomas (Yves-Marie-Charles), 93e rég. d'infanterie ; M. Anduze-Acher (Marie-Joseph-Charles-Lazare), D. E. S. du 36e corps d'armée ; M. Sigwalt (Jean-Paul), 15e rég. territorial d'infanterie ; M. Sellet (Marie-Charles), 18e rég. territorial d'infanterie ; M. Mirabail (Jean), ambulance alpine 1/65 ; M. Garnier (Joseph), 14e rég. de dragons ; M. Ramond (Jean-Joseph-René), ambulance 2/51 ; M. Wagon (Louis-Philippe-Léon-Victor), 27e rég. d'artillerie ; M. Lubetzki (Albert), 367e rég. d'infanterie ; M. Norel (Albert-Louis-Justin), 106e rég. d'artillerie lourde ; M. Collet (Marcel-Henri-Félix), 6e escadron du train des équipages ; M. Stodel (Georges), 26e rég. d'artillerie ; M. Camuset (François-Victor-Joseph), ambulance 12/8 ; M. Lamouroux (Ernest-Benjamin-Adrien), ambulance 4/8 ; M. Maurin (Antoine), hôpital no 9, Contrexéville ; M. Laurent (Frédéric), 339e rég. d'infanterie ; M. Talent (Jean), 111e rég. d'artillerie lourde ; M. Mairet (Émile-René), ambulance 2/75 ; M. Bousseau (Georges-René-Louis-Auguste), ambulance 11/11 ; M. Beurnier (Adolphe-Adrien), artillerie lourde de la 65e division d'infanterie ; M. Alexandre (Gabriel-René-Fernand), gouvernement militaire de Paris ; M. Magnan (Antoine-Régis-Albert-Émile), gouvernement militaire de Paris ; M. Dujarric de la Rivière (Auguste-René), région du Nord ; M. Martingay (André-Jean-Théodore), 5e région ; M. Poirot-Delpech (Auguste-Henri-Ferdinand-Jean), 5e région ; M. Sigot (Gustave-Raoul), 13e région ; M. Lobligeois (Félix), 13e région ; M. Lataillade (Édouard-Jean-Aristide), 48e région ; M. Canton (René-Martin-Léon), 18e région ; M. Moulineau (Georges-Edgard-Camille), 18e région ; M. Molin de Teyssieu (Gérard-Marie-Yves), 18e région ; M. Fournié (Louis-Albert-Baptiste), 18e région ; M. Porcheron (André-Henri), Afrique du Nord ; M. Ardouin (Louis), Afrique du Nord ; M. Soucy (Gaston-Chalom), Afrique du Nord ; M. Batut (Paul-Joseph-Marie), Afrique du Nord ; M. Llabador (Juan-René), Afrique du Nord ; M. Eyméoud (Paul), commission consultative médicale ; M. Fenestre (Henri-Eugène), 21e région ; M. Perraudin (Marie-Eugène-Étienne), 21e région ; M. Beloux (Jules-Auguste), 21e région ; M. Vuillet (Henri), gouvernement militaire de Paris ; M. Guyonneau (François-Auguste), 9e région.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (à titre définitif), les médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire : M. Verrier (Pierre), 108e rég. d'infanterie ; M. Toulant (Pierre-Laurent-Marie), ambulance 5/12 ; M. Chapuis (André-Jules), ambulance no 7 d'une armée ; M. Perdrigé (Jules-Gabriel), 58e rég. d'infanterie ; M. Mathieu (Hippolyte), 3e rég. de marche de tirailleurs ; M. Poyer (Georges-Paul), ambulance no 7 d'une armée ; M. Delage (Édouard-Marie-Pierre-Paul), 21e rég. de chasseurs ; M. Garban (Louis-René-Alexandre), 295e rég. d'infanterie ; M. Perrin (Georges-Ferdinand-Louis-Auguste), 414e rég. d'infanterie ; M. Renaud (Louis-Charles), ambulance 3/21 ; M. Bouchage (Ambroise-Amédée-François), ambulance 1/44 ; M. Lefort (Émile-Joseph-Alphonse), 32e rég. d'infanterie ; M. Toutey (Eugène-Hippolyte-Léon), ambulance 13/11 ; M. Gauthier (Louis-Paul-Adolphe), 299e rég. d'infanterie ; M. de Coux (Raoul), ambulance 2/52 ; M. Girard (Étienne), 28e rég. territorial d'infanterie ; M. Boyer (Abel-Charles-Henri-Marie), 45e division d'infanterie ;

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs,** nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surène, Paris (8e). — *Le total de la souscription au 30 avril 1916 s'élève à 436 000 francs.*

SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 16 AU 30 AVRIL 1916.

Cette liste ne comprend pas les souscriptions reçues à titre de versement mensuel.)

A versé 1 000 francs : Dr Boucard (Pierre), Paris.

Ont versé 500 francs : Mme Georges Dieulafoy, Paris. — Mme E. Hirtz, Paris. — M. Gonin, Directeur du Fumigator Gonin, Paris.

A versé 350 francs : La Société locale de l'arrondissement de Toulon (Var) pour compléter son don à 1 000 fr.

A versé 300 francs : Dr Béclère, Paris (4e vers.).

A versé 250 francs : Dr Martin (Léopold), Saint-André (Ile de la Réunion).

Ont versé 200 francs : Mme Castex, Paris. — Drs Martel, Saint-Étienne (Loire) (2e vers.). — Tellier (Julien), Lyon

Ont versé 140 francs : MM. Masson et Cie, éditeurs, Paris (2e vers.).

Ont versé 100 francs : Syndicat médical de l'arrondissement de Mortagne (Orne). — Pr Bérard, Lyon (2e vers.). — Drs Caron (A.), Dieppe (Seine-Inférieure). — Courbis, Valence (Drôme). — Douillet (Jean), Grenoble (2e vers.). — Fortin, Meslay-du-Maine (Mayenne). — Pr Le Dentu, Paris. — Drs Lieffring, Tours. — Ponroy, Châteauroux (Indre) (2e vers.). — Un anonyme (par Mme Butte, Paris).

Ont versé 50 francs : Mme Butte, Paris. — Drs Bernardbey (Ch.), Nice. — Chamozzi, Saint-Julien-du-Sault (Yonne). — Dunand, Esternay (Marne). — Fayol, Marseille (2e vers.). — Godefroy, Bellevue (Seine-et-Oise). — Hervé, Talence (Gironde). — Houzé, Nevers. — Mariani, Toury (Eure-et-Loir). — Martinelli, Paris. — Mauriac (L.), Bordeaux. — May, aide-major, 5e génie, S. P. 501. — Michond, Salin-de-Giraud (Bouches-du Rhône). — Proutière, Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine-et Loire). — Reyt, Nantes. — Tézé, Thouars (Deux-Sèvres).

Ont versé 45 francs : Les médecins de l'hôpital 22, à Villers-Cotterets (Aisne). — Dr Chevillotte, Bar-sur-Aube (Aube) (2e vers.).

A versé 40 francs : Dr Badiole (G.), Bordeaux.

A versé 30 francs : Dr Maynau, Paris.

Ont versé 25 francs : Drs Guichard, Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). — Richault, Étrechy (S.-et-O.). — Mme J. Louis, Pont-Saint-Vincent (M.-et-M.).

Ont versé 20 francs : Drs Andié, Béziers (Hérault). — Caral, Veynes (Hautes-Alpes) (2e vers.). — Clerc, médecin-major, La Goulette (Tunisie). — Coryllos, Paris. — Delucq, Vic-Fezensac (Gers). — Dorison, Paris. —

Esquivar, Tarbes. — Ferraud (J.), Blois. — Ferrand (Louis), Blois. — François, Chambly (Oise). — Lafarge, aide-major, à Limoges. — Laurent (G.), Sanvic (S.-Inf.) (4e vers.). — Levrier, Aire-sur-l'Adour (Landes). — Magnier, Saint-Étienne-du-Rouvray (S.-Inf.). — Mille, Toulon. — Mircouche, Paris. — Oppert, Paris. — Perrin (Ach.), Marseille. —Rabec, Chizé (Deux-Sèvres) (2e vers.). — Anonyme, Tunis.

A versé 15 francs : Dr Thomas, Censerey (Côte-d'Or) (3e vers.).

A versé 12 francs : Dr Fernagut, Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) (2e vers.).

Ont versé 10 francs : Drs Abbadie de Barrau (d'), Sannois (S.-et-O.). — Arnoux, Capesterre (Guadeloupe). — Barbe (M.), Fort-de-France (Martinique). — Barraud, Angoulême. — Bergonier, Landiras (Gironde). — Bois (Ch.), Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône). — Broc (René), Tunis (5e vers.). — Cougombles, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyr.). — Duclaux, Ben Gardane (Tunisie) (3e vers.). — M. Ferry, Neuves-Maisons (M.-et-M.). — Drs Fichon, Paris. — Guglielmi (A.), Oran. — Guihal, Nantes (2e vers.). — Jaeggy, Tunis. — Kourilsky, Paris. — Laffont, Alger. — Malaussène, Nice. — Marcus (D.), Paris. — Mercier, Lorient. — Moreau (E.), Neung-sur-Beuvron (L.-et-C.). — Rochon-Duvigneaud, Paris (2e vers.). — Saric, Targon (Gironde). — Tournaire (J.), Tain (Drôme). — Vautier, Jouy-en-Josas (S.-et-O.). — Vérut, Charly (Aisne). — Yvon, Montoire (L.-et-C.). — Une anonyme (par Mme Castex, Paris).

Ont versé 5 francs : Drs Bontiron, Saint-Xandre (Char.-Inf.). — Cazaban, Arcachon (Gironde). — Folacci, Bastelica (Corse). — Juppe, Arudy (Basses-Pyrénées). — Lugnier, Marcilly-sur-S. (Marne). — Milanof, 56e colonial, S. P. 505. — Ott, Rouen. — Pavie, Paris (4e vers.). — Pierra (L.), Paris. — Ricaud, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — Thorel, aide-major, dépôt artillerie à Caen. — Villechauvaix, Paris (2e vers.). — Villeneuve, méd.-chef. amb. 12/17, S. P. 179 (2e vers.). — Anonyme, Tunis.

ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS REÇUS PENDANT LE MOIS D'AVRIL 1916.

La Société médicale de Bagnères (Htes-Pyrénées), 10.

MM. les Drs :

Abbadie de Barrau (d') (Seine-et-Oise), 10. — Armet (Lucien), (Aude), 10. — Arnoux (Guadeloupe), 10. — Belle (Jean), (Oise), 5. — Bellin (Eure-et-Loir), 5. — Bérard (Léon), (Rhône), 20. — Bergonier (G.), (Gironde), 10. — Bois (Ch.), (Rhône), 10. — Bouvier (Gard), 5. — Bruneau (J.), (Vendée), 5. — Caron (Seine-Inférieure), 10. — Fayol (Bouches-du-Rhône), 10. — Fichon (Paris), 10. — Fillon (Vendée), 10. — Gobriault (Mme Th.), (Vienne), 5. — Guichard (Pierre), (Saône-et-Loire), 25. — Laffont (A.), (Alger), (?). — Lagardère (L.), (Gers), 5. — Lieffring (E.), (Indre-et-Loire), 10. — Loréal (Loire-Inf.), 10. — Lugnier (Marne), 5. — Malaussène (Alpes-Maritimes), 10. — Marcus (Paris), 10. — Mercier, (Morbihan), 10. — Michoud (B.-du-R.), 10. — Moreau (G.), (Aube), 5. — Parenteau (Paris), 5. — Perrin (Ach.), (B.-du-R.), 20. — Puitg (Pyrénées-Orientales), 5. — Rovillain (Paris), 10. — Sée (Paris), 5. — Sudre (Tarn), 5. — Thomas (Côte-d'Or), 5. — Vérut (Aisne), 10. — Yvon (Loir-et-Cher), 10.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) *de l'Association générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, Paris* (8e).

NOUVELLES *(Suite)*

M. Arama (Michel), armée d'Orient ; M. Haddad (Siméon), gouvernement militaire de Paris ; M. Debré (Anselme-Robert), gouvernement militaire de Paris ; M. Jean (Pierre-Georges-Sosthène), 3e région ; M. Ravenez (Ernest), 3e région ; M. Bonnel (Adolphe-Julien), 13e région ; M. Ferrand (Jean-Baptiste), 13e région ; M. Maricot (Jules-Anatole), 13e région ; M. Paris (Amédée-Albert), 13e région ; M. Girou (Calixte-Émile), 13e région ; M. Courchet (Louis-François-Marie), 15e région ; M. Ducuing (Gabriel), 15e région ; M. Porri (Joseph-Dominique), Afrique du Nord ; M. Bonnet (Dominique-Lucien), Afrique du Nord ; M. Arrighi (Pascal), Afrique du Nord ; M. Bec (Fortuné-Adolphe-Joseph-Alexandre), 21e région ; M. Beurier (Pierre-Joseph-Léon), armée d'Orient ; M. Mayer (André), commission consultative médicale ; M. Mickaniewski (Witold-André), 4e région ; M. Vernier (Paul-Louis), 20e région ; M. Dreyfous (Henri), 20e région ; M. Guinoiseau (Georges), 20e région.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe, les pharmaciens aides-majors de 1re classe : M. Solle (Mathieu-Marius), ambulance 2/13 ; M. Lay (Joseph-Auxibie-Ismaël), hôpital n° 86 d'une armée ; M. Ravenet (Marie-Léonide-Maxime), R. P. S. d'une armée ; M. Boissel (Émile-Hector-Amable), D. E. S. du 36e C. A. ; M. Audigé (Jacques-Jean-Émile), H. O. E. n° 18 ; M. Bondouy (Théophile-Joseph-Alphonse), 10e région ; M. Soenen (Maurice-Henry-Louis-Georges), 18e région ; M. Doumerc (Joseph-Paul-Auguste-Marie), 12e région ; M. Lepeytre (Maurice-Laurent), 14e région ; M. Rolland (Louis-Albert), région du Nord ; M. Taillandier (Jean-Alexandre), gouvernement militaire de Paris.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe, les pharmaciens aides-majors de 2e classe : M. Lembert (Edmond-Gustave), ambulance 9/9 ; M. Galesne (Jean-Michel), ambulance 13/10 ; M. Delannoy (Gustave-Henry), ambulance 14/9 ; M. Branche (Albert-Philomène), ambulance 16/20 ; M. Plagnol (Paul-Victorin), ambulance 6/6 ; M. Mequet (Camille-Jules), ambulance 2/21 ; M. Niaussat (Alfred-Jules-René), 18e région ; M. Issaly (Jean-Joseph-Georges), 18e région ; M. Reboud (Eugène-Louis), Afrique du Nord ; M. Gérard (Félix-Marcel-Joseph), Afrique du Nord.

Au grade de médecin-major de 1re classe, les médecins-majors de 2e classe : M. Bouchard (Henri-Alexandre), gouvernement militaire de Paris ; M. Dupret (Fernand-Charles-Joseph), 5e région ; M. Bernard (Alfred-Joseph), 7e région ; M. Baradat (Jean-Antoine-Firmin-Charles-Joseph), 14e région ; M. Arrufat (Joachim-Étienne-Jean), 16e région ; M. Sellier (Jean), 18e région ; M. Soula (Pierre-Charles-Eugène), commission consultative médicale.

Au grade de médecin-major de 2e classe, les médecins-majors de 2e classe, à titre temporaire : M. Vincent (Pierre Maurice), hôpital Sainte-Anne, à Roneeux ; M. Vincent (Jean-Baptiste-Gabriel), ambulance 5/54 ; M. Lévy (Albert-Joseph), ambulance 14/4.

Les médecins aides-majors de 1re classe : M. Durey (Louis), hôpital auxiliaire n° 15, Clermont ; M. Baraillaud (François-Louis), ambulance 11/5 ; M. Marchais (François-Édouard-Paul), 62e rég. territorial d'infanterie ; M. de la Chapelle (Fernand-Paul-François-Xavier), 93e rég. territorial d'infanterie ; M. Montaigne (Pierre-Augustin), 48e rég. territorial d'infanterie ; M. Fleury (Edmond-Louis-Célestin), 24e rég. territorial d'infanterie ; M. Degez (Alfred-Jean-Baptiste), direction du S. S. d'une armée ; M. Néret (Lucien-Alexandre), 82e rég. territorial d'infanterie ; M. Dubief (Léopold-Benoît), 63e rég. territorial d'infanterie ; M. Ripault (Léon-Joseph-Armand), 59e rég. territorial d'infanterie ; M. Thuillié (Jean-François-Louis-Charles), ambulance 13/6 ; M. Grétin (Jean-François-Xavier), H. O. E. n° 8 ; M. Caquille (Pierre-Louis-Ulmar), service sanitaire de la place de Verdun ; M. Blanchard (Gustave-Charles), ambulance 11/5 ; M. Godelewski (Charles-Georges), D. E. S. 36e corps d'armée ; M. Pédebidou (Marie-Louis-Joseph-Jules), D. E. S. 36e corps d'armée ; M. Hau (Victor-Hippolyte-Joseph), ambulance 2/64 ; M. Gourmand (Henri-Jean), service des étapes d'une armée ; M. Maussire (Paul-Auguste), parc automobile de la 71e division.

MÉDECINE PRATIQUE

AUTOUR DE LA GUERRE

La faillite des antiseptiques. L'asepsie et la phagocytose suffisent pour enrayer l'infection.

Dernièrement un grand nombre de chirurgiens présentaient un nouvel antiseptique pour nos blessés de guerre, c'était presque le seul remède possible contre la suppuration et la gangrène. Ce remède n'était qu'une préparation de la vieille Pharmacopée auquel on avait ajouté un élément nouveau pour le rajeunir. Il n'a guère donné de meilleurs résultats que les autres et on s'élève en ce moment de toutes parts contre les antiseptiques en général, pour retenir seulement, et le plus possible, la notion simple d'asepsie.

Une récente communication à l'Académie des sciences vient de mettre au point cette judicieuse question. Un des maîtres les mieux qualifiés, le professeur Pierre Delbet, vient de célébrer, pour ainsi dire, la véritable faillite des antiseptiques.

Bien plus, cet éminent maître prouve qu'en certains points les microbes, au lieu d'être détruits, se multiplient en nombre et en virulence ; il attribue ce phénomène à une transformation chimique en tout point analogue à celle qui se produit dans l'œuf de poule, qui, mauvais lieu de culture à l'état normal pour les streptocoques, devient un terrain parfait de développement et de multiplication si on y additionne quelques gouttes de liqueur de Dakin, ou même simplement d'hypochlorite de soude.

M. le professeur Delbet concluait en disant qu'on doit s'attacher à faire l'asepsie des blessures de guerre et à employer le moins possible les antiseptiques ; par contre, dit-il, on doit favoriser le plus possible la phagocytose.

L'asepsie rigoureuse est, dans certains cas, difficile à obtenir ; ce n'est, en effet, qu'à l'ambulance ou à l'hôpital, qu'on peut espérer obtenir cette pratique et mettre en œuvre tous les moyens utiles pour arriver à sa réalisation : par contre, il serait, croyons-nous, des plus facile de favoriser la fonction naturelle médicatrice, d'exalter la production leucocytaire qui réveillera la phagocytose. Un moyen simple, une application facile qui vient ajouter quelque chose à la sécurité que nous donnent déjà toutes les précautions aseptiques, soit dans le traitement des plaies en général, soit dans les grandes opérations, qui augmente la résistance de l'organisme à l'infection, qui supprime le plus souvent certains déboires dont nous avons tous les jours la preuve, un *élément propice* semblable sera bien accueilli en chirurgie aux armées.

Il y a déjà longtemps qu'on a préconisé en chirurgie les injections préventives de l'acide nucléinique. Nous nous sommes attaché à suivre ce sentier battu, mais en modifiant un peu l'élément hyperleucocytaire.

Notre but était d'augmenter la résistance de l'organisme, après un grand délabrement, après une grande blessure, à toute infection ayant tendance à se généraliser. Pour cela, nous nous sommes servi de nucléophosphate de soude à l'état d'extrême pureté. Pour nous procurer le produit en question, nous avons eu recours à l'obligeance bien connue de M. Maurice Robin, l'éminent chimiste, qui a doté de tant de nouveaux produits la Pharmacopée française ; il m'en a largement pourvu ; ce nucléophosphate s'appelle en spécialité : le *Nucléatol injectable*, c'est un produit absolument pur. Ces nucléophosphates agissent, par leur pureté, à des doses relativement bien inférieures à celles des acides nucléiniques en général. Il est un fait sur lequel nous devons insister, c'est la composition essentielle des nucléophosphates. L'acide nucléinique s'obtient par dédoublement des nucléines ou nucléo-albumines ; dédoublé à son tour, cet acide donne un acide phosphorique et métaphosphorique : c'est-à-dire qu'on peut constater, en plus des bases albuminoïdes, un acide phosphorique à l'état libre. Cet acide s'associe avec avantage à l'acide glycéro-phosphorique, et tous deux jouent un rôle important dans l'organisme, ils augmentent la résistance physiologique, en réveillant l'activité fonctionnelle des glandes et des phagocytes.

On peut expliquer l'action de ce sel par la suractivité qu'il imprime au métabolisme et à la nutrition générale de l'économie. Il exalte la fonction de police sanitaire des leucocytes macrophages, qui débarrassent le sang et la lymphe des agents pathogènes venus du dehors, qui s'opposent en grande partie à toute invasion ou multiplication des microbes infectieux.

Les nucléophosphates de soude, en solution injectable, ont une action physiologique nettement délimitée : ils provoquent une hyperleucocytose à type mononucléaire et permettent aux phagocytes de venir au secours de l'organisme contre l'infection.

Chaque centimètre cube de la solution stérilisée par tyndallisation contient 0gr,20 de nucléophosphate de soude. On peut injecter préventivement 5 centimètres cubes de cette solution. Les injections doivent être faites avec les précautions classiques d'asepsie et aux lieux d'élection : fesse, cuisse ou peau du ventre ; elles agissent plus rapidement lorsqu'elles sont intramusculaires.

Depuis le début des hostilités, nous avons pratiqué un grand nombre de ces injections, soit chez des affaiblis ou surmenés, soit chez des blessés : dans la première catégorie, chez les malades, nous avons toujours noté une sensation de bien-être, dès les premières injections, et un retour rapide vers la santé ; chez les blessés, et c'est ici que nous insistons, nous avons souvent évité la généralisation de l'infection, surtout chez les opérés, nous avons remarqué une plus grande rapidité vers la convalescence.

Chez les moyens blessés, nous injections 5 centimètres cubes pendant une semaine, tous les deux jours. Chez les grands blessés, presque exsangues, nous faisions de grands lavages du sang avec 250 à 500 grammes de sérum physiologique auquel nous ajoutions 10 centimètres cubes de la solution de nucléophosphate de soude par 250 grammes de sérum. Nous avons, chez un grand blessé dont la température était montée à 40°,5, injecté 1 000 centimètres cubes de sérum avec 40 centimètres cubes de la solution de nucléophosphate par vingt-quatre heures, et nous avons obtenu un résultat inespéré.

Chez les opérés du ventre, ces injections massives ont semblé donner des résultats appréciables : l'abdomen semble indolore et plus souple, la sensibilité à la pression est amoindrie.

Il est certain que le nucléophosphate de soude, en injection intramusculaire, a donné d'excellents résultats, grâce à son action préventive, surtout chez les opérés ; qu'il n'a aucun inconvénient.

Il semble se dégager de nos observations et de notre pratique, que le nucléatol possède une action préventive réelle sur les infections, et qu'il paraît fournir une armée leucocytaire de secours dans les infections déjà en puissance ou qui ont tendance à la généralisation.

Dr VAL-LACOSTE,
Médecin-chef d'ambulance

NOUVELLES *(Suite)*

Commission de revision du Guide-Barème des pensions et gratifications pour blessures et infirmités. — L'an dernier, la commission consultative du Service de santé a fait paraître un Guide-Barème des pensions, qui a été généralement regardé comme bien conçu. Il a même été très apprécié à la Société de médecine légale. Or, le ministre vient de décider la création d'une commission de 33 membres, chargée de reviser ce barème.

Voici les membres de cette commission :

M. Justin Godard, président ; MM. Astier, Cazeneuve, Chautemps, Debierre, Strauss, sénateurs ; MM. Breton, Doizy, Lefas, P. Masson, Pacaud, députés ; MM. Bley, directeur de la dette inscrite ; MM. Dr Derele, vice-président de la commission consultative, Duvillier, sous-directeur du service des pensions, Desforges, conseiller d'Etat, Dr Duco, président de la commission consultative, Dr Février, médecin inspecteur général, Dr Frey, professeur à l'École dentaire, Genin, chef du service des pensions, Hoareau-Desruisseaux, inspecteur principal des colonies, Dr de Kermorgant, inspecteur général des troupes coloniales, Pr Landouzy, Pr de Lapersonne, Dr Laugier, Pr Leguen Pr Lejars, Dr Lermoyez, March, vice-président de l'office des mutilés de guerre, Pr Pierre Marie, Maraud, directeur du service des pensions, Dr Scheffler, Dr Simonin, Sumieu, Dr Vibert.

Exposition de verreries, porcelaines, filtres de laboratoire, etc., de fabrication française. — La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, sur l'initiative de son comité des arts chimiques, a décidé d'organiser, 44, rue de Rennes, une Exposition des produits de laboratoire (*verreries, porcelaines, filtres sans cendres*, etc.), de fabrication exclusivement française

Le Comité des arts chimiques de la Société a déjà eu l'occasion d'examiner ces produits de nouvelle fabrication française qui lui ont paru des plus intéressants. Il s'agit de les faire connaître de tous les intéressés.

La Société d'encouragement invite donc les industriels français à prendre part à cette exposition à laquelle, en même temps, elle convoque tous ceux qui utilisent ou sont susceptibles d'utiliser ces produits de laboratoire.

L'exposition aura lieu les après-midi des 11, 12, 13 et 14 juin 1916.

La Caisse d'assistance médicale de guerre, 5, rue de Surène, Paris, cherche une famille de médecin qui, pour la durée des vacances, consentirait à prendre deux enfants, fils d'un confrère veuf et sur le front. Indiquer prix de pension.

Thèses de la Faculté de médecine de Paris. — M. BESSET, Contribution à l'étude de la tuberculose du pubis. — M. PHIPPS, De l'emploi en thérapeutique chirurgicale de l'oxygène à l'état gazeux. — M. CHEMIN, Étude clinique sur les sutures pratiquées après section totale des nerfs mixtes périphériques.

Engagement spécial d'un étudiant à seize inscriptions. — M. Deguise, député, demande à M. le ministre de la Guerre si, conformément à la réponse faite à la question n° 8465, qui porte que les engagés spéciaux peuvent être nommés sous-officiers, un étudiant en médecine à 16 inscriptions et pourvu de ses cliniques, qui a contracté un engagement spécial, peut être nommé médecin auxiliaire, grade correspondant, dans le service de santé, à celui d'adjudant sous-officier.

Voici la réponse de M. le ministre de la Guerre :

Réponse négative : seul l'engagé spécial, docteur en médecine, après avoir contracté son engagement, comme infirmier de 2e classe, pourra, immédiatement après, être nommé médecin auxiliaire ; l'engagé spécial, étudiant en médecine, pourra recevoir de l'avancement d'après les règles normales de la hiérarchie militaire.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Desaivre (de Niort), ancien conseiller général. — Madame Flaissières, femme de M. le Dr Flaissières (de Marseille), en ce moment médecin principal aux armées. — Le Dr Francis Furet, qui vient de succomber prématurément à la suite d'une longue et pénible maladie, s'était acquis en oto-rhino-laryngologie une légitime notoriété. Il a publié, seul ou avec son maître et ami, le Dr Lubet-Barbon, des travaux justement appréciés. Sa mort sera unanimement regrettée de tous ceux, confrères ou malades, qui ont pu connaître son habileté technique, son expérience clinique et son dévouement.

Mariages. — M. le Dr Jos. Van der Meulen, médecin-adjoint de l'armée belge, et Mlle Yvonne Villey-Desmeserets.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau pour *chevalier :* NETTER (Fernand), médecin aide-major de 2e classe au 161e rég. d'infanterie : *médecin d'un grand courage et d'un dévouement absolu. Déjà blessé et cité à l'ordre en janvier 1915. A été atteint de nouvelles blessures très graves, le 31 mars 1916, alors qu'il pansait des blessés sous un bombardement violent. Plaies multiples.*

CURET (Jean-Marie-Louis), médecin-major de 2e classe au 55e rég. d'infanterie : *médecin dévoué. Déjà cité à l'ordre pour son sang-froid et son abnégation. Atteint d'une première blessure le 26 août 1914, a été de nouveau blessé très grièvement le 20 décembre 1914 dans l'accomplissement* de son devoir. Blessures multiples.

LECERCLE (Alfred), médecin-major de 2e classe au 210 rég. d'infanterie : *médecin d'un dévouement remarquable. Déjà cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite au début de la campagne, s'est de nouveau distingué au cours des combats de mars* 1916. *Dans des circonstances particulièrement difficiles et périlleuses, a installé et dirigé avec une compétence et un esprit de décision admirables l'évacuation des blessés.*

FOURNEAU (Charles-Georges-Edmond), pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, détaché à la direction des inventions : *auteur de travaux remarquables de chimie organique, a rendu de signalés services à la direction des inventions par ses études chimiques. Au cours de manipulations dangereuses effectuées en service commandé, a été victime d'un accident grave.*

BRUCH (Alfred-Léa), médecin-major de 2e classe de réserve, service de santé d'une division : *doué de remarquables qualités professionnelles. A fait preuve, au cours de la campagne, d'un inlassable dévouement, d'une remarquable activité et d'un beau mépris du danger (a déjà reçu la croix de guerre).*

Médaille militaire. — BOURG (Maurice), médecin auxiliaire à un groupe de brancardiers divisionnaires : *médecin auxiliaire très brave. A fait preuve d'un dévouement remarquable en se prodiguant jour et nuit, du 27 au 31 mars 1916, pour relever les blessés sous un bombardement violent au cours duquel il a été blessé grièvement. Perte de l'œil droit.*

OULES (Jean), médecin auxiliaire au 237e rég. d'infanterie : *a fait preuve, au cours de la campagne, d'un dévouement inlassable et d'un courage au-dessus de tout éloge. Très grièvement blessé, le* 17 *octobre* 1915, *au poste de secours en première ligne.*

TRANIER (Pierre-Jules-Georges), médecin auxiliaire au 4e rég. d'infanterie coloniale : *sur le front depuis*

NOUVELLES *(Suite)*

le début des hostilités, a, dans toutes les affaires auxquelles a pris part le régiment, donné les preuves d'un dévouement absolu et de la plus grande bravoure, notamment au cours des combats des 25 au 28 septembre 1915. Très grièvement blessé le 28 septembre, en allant reconnaître l'emplacement d'un nouveau poste de secours avancé.

MAACHOU HADJ BEN ABDELKADER, médecin auxiliaire au ... rég. de marche de tirailleurs : *médecin très dévoué. Du 9 au 16 mars 1916, sous un bombardement extrêmement violent, a été relever et soigner les blessés de son bataillon, donnant l'exemple du plus beau courage. A été atteint d'une blessure très grave, le 16 mars 1916.*

AUREILLE (Charles-Pierre-Émile), médecin auxiliaire au ... rég. d'infanterie : *en campagne depuis le début de la guerre, a fait preuve, en toutes circonstances, du plus absolu mépris du danger et du plus grand dévouement. Blessé le 8 juin 1915, a refusé de se laisser évacuer. Déjà cité à l'ordre. S'est montré une fois de plus, du 3 au 6 avril 1916, organisateur énergique d'un poste de secours. Apprenant qu'un chef de bataillon venait d'être blessé, s'est porté volontairement à son secours, sous un feu violent, et l'a ramené.*

TROSSAT (Henri), médecin auxiliaire au ... rég. de marche de zouaves, 1re compagnie : *jeune médecin auxiliaire très méritant qui a toujours donné la plus entière satisfaction à son chef de service. A fait preuve en campagne des plus belles qualités de courage, de sang-froid et de dévouement. Déjà trois fois cité à l'ordre pour sa belle conduite, s'est distingué à nouveau au cours des combats du 25 février au 4 mars 1916, en dirigeant avec un zèle et une compétence remarquables le service médical d'un bataillon particulièrement éprouvé. A été blessé pour la deuxième fois très grièvement le 5 mars 1916.*

ALIX (Georges), médecin auxiliaire au ... rég d'infanterie : *excellent médecin auxiliaire, d'un entrain, d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve. Au front depuis le début de la campagne; déjà cité à l'ordre, a été très grièvement blessé le 17 avril 1916.*

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de 1re classe PLANTIER (Gaston-Jean), médecin-chef de service au 9e bataillon de chasseurs à pied.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. DEBRAY (Maurice-Charles-François), 2e bataillon du génie ; M. FONTAINE (Justinien-Jules), 61e bataillon de chasseurs à pied ; M. JEANNOEL (Pierre-André), 60e rég. d'artillerie ; M. MAUFRAIS (Louis-Jean-Baptiste-Pierre-Alexandre), 94e rég. d'infanterie ; M. MAURICE (Martin-Nicolas-Félicien), 60e rég. d'infanterie ; M. ULMANN (Georges-Louis), 407e rég. d'infanterie ; M. BARBIER (Georges), 42e rég. d'infanterie coloniale ; M. DRUESNE (Robert-Gustave), ambulance no 3/73.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe, les médecins auxiliaires : M. BOLLACK (Meyer-Jacques), R. P. S. d'une armée ; M. BAYLE (Gabriel-Jean-Baptiste-Joseph), 340e rég. d'infanterie ; M. MARTIN (Louis-Arsène), 270e rég. d'infanterie ; M. GIDE (Jean-Alexandre), 304e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. ANDRÉ (Charles-Paul), quartier général d'une armée ; M. NOBÉCOURT (Pierre-André-Alexandre), ambulance 12/2 ; M. MILIAN (Gaston-Auguste), hôpital C, Chaumont ; M. JEANSELME (Antoine-Édouard), gouvernement militaire de Paris ; M. MARFAN (Bernard-Antonin-Jean), gouvernement militaire de Paris ; M. ROUBINOVITCH (Jacques), gouvernement militaire de Paris ; M. BARRAL (Étienne-Victor), 14e région ; M. GAUSSEL (Amans-François-Hilarion-Jules), 16e région ; M. RISPAL (Joseph-Germain-Augustin-Louis), 17e région ; M. SOULIÉ (Albert-Henri), 17e région ; M. BÉGOUIN (Paul-Elie), 18e région ; M. VERGER (Henri-Théodore-Paul), 18e région ; M. MURAT (Ernest), Afrique du Nord ; M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve WEBER (Jean-Amédée), Afrique du Nord.

Les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. DUPRÉ (Ernest-Ferdinand-Pierre-Louis), gouvernement militaire de Paris ; M. BOURGEOIS (Achille-Henri), 12e région ; M. ARGAUD (René-Charles-Louis), Afrique du Noro ; M. le médecin aide-major de 2e classe

NOUVELLES *(Suite)*

de réserve RIBAUT (Marie-Henri-Hyacinthe), 17e région.

Les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. GUYOT (Jean-Joseph), R. P. S. d'une armée ; M. BAUDET (Raoul-René), gouvernement militaire de Paris ; M. VÉDEL (Marie-Jean-Victor), 16e région ; M. DUPIN (François-Paul), 17e région ; M. CESTAN (Raymond-Jacques-Jules-Pierre), 17e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve : les médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. GOUGEROT (Henri-Eugène), 9e région ; M. SAVY (Paul-Claude), 14e région ; M. DUROUX (Louis-Paul-Émile), 14e région ; M. CORDIER (Victor-Joseph-Edmond), 14e région ; M. AUBRY (Henri-Georges), Afrique du Nord.

Les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. LISBONNE (Marcel-Paul), armée d'Orient ; M. FERRARI (François-Xavier-Édouard), Afrique du Nord.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. BALDENWECK (Louis), hôpital n° 16, Compiègne ; M. FRÉDET (Pierre-Auguste), gouvernement militaire de Paris ; M. MOGGI (Jean-Baptiste), Afrique du Nord ; M. GARDON (Auguste-Victor), Afrique du Nord ; M. DUMOLLARD (Léon-Félix), Afrique du Nord.

Les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. MAGITOT (Pierre-Émile-André), centre hospitalier d'Épernay ; M. WEILL, dit WEILL-HALLÉ (Benjamin), gouvernement militaire de Paris.

Au grade de pharmacien-major de 1re classe de l'armée territoriale, les pharmaciens-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. GIRARDET (Louis-Fernand-Charles), 20e région ; M. GORIS (Albert-Ernest), gouvernement militaire de Paris.

Les pharmaciens aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. MOUREU (Charles-François-Léon), gouvernement militaire de Paris ; M. DELÉPINE (Stéphane-Marcel), gouvernement militaire de Paris ; M. BORDIER (Léonard-Henry), 14e région ; M. FONZES (Jules-Henri-Léon-Gabriel), 16e région.

Les pharmaciens aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. LUTZ (Louis-Charles), 5e région ; M. COUTIÈRE (François-Louis-Henri), 13e région.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de réserve : le pharmacien aide-major de 1re classe de réserve DAMIENS (Augustin-André-Louis-Joseph), gouvernement militaire de Paris.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de l'armée territoriale, les pharmaciens aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. BRETIN (Philippe-Marie), 14e région ; M. VALDIGUIÉ (Albert-Paul-François), 17e région.

Sont réintégrés : *Avec le grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale* : M. LARNAUDIE (Théophile-Antoine), ex-médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, affecté à la 17e région.

Avec le grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : M. BIGEON (Charles-Antime-François), ex-médecin aide-major de 2e classe de réserve, affecté à la 4e région.

Conditions d'Abonnement

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs,** nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés **que depuis le 1er Janvier 1916,** *Paris médical* paraît de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**




OPOTHÉRAPIE
LES EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS




administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses, sans aucun inconvénient
par le "THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
Echantillon et littérature
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges. Paris

Médaille d'or. — Mme MALGAT (Madeleine), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital du Grand-Hôtel, à Nice.

Médailles de vermeil. — M. le Dr COURTOIS-SUFFIT (Maurice-Edme-Alphonse), médecin des hôpitaux de Paris, officier de la Légion d'honneur, médecin bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; M. le Dr HOGG (Walter-Douglas), officier de la Légion d'honneur, médecin bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris ; M. le Dr FROTTIER (Lucien-Alfred-Léopold), médecin en chef des épidémies de l'arrondissement du Havre, chef du service des contagieux à l'hôpital Pasteur, au Havre ; M. SIROT (Octave-Eugène), médecin bénévole à l'hôpital temporaire no 12, à Beaune ; M. BENOIST (François-Marie-Olivier), médecin aide-major de 1re classe à l'hôpital civil de Redon.

Médailles d'argent. — Mlle PICTET (Elisabeth), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital de Savonnières-devant-Bar ; soldat LAFOSSE (Pierre-Ernest), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital Rébéval, à Neufchâteau ; Mlle L'HUILLIER (Marie-Marcelle), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital annexe Margaine, à Sainte-Menehould ; soldat RAUTUREAU (Henri-Auguste-Pierre), de la 12e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital Valmy, à Sainte-Menehould ; Mlle ALLEMAND (Églantine), infirmière à l'hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould ; caporal VOVARD (Pierre-Paul-Henri-Marie), de la 18e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire C à Chaumont ; M. TOLOT (Gaspard), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, au dépôt d'éclopés de Bar-sur-Aube ; M. LESEILLE (Joseph-Auguste), pharmacien aide-major de 2e classe, à l'ambulance 11/3. M. CARON (Marcel-Auguste), médecin aide-major de 1re classe de réserve, à l'ambulance 11/3 ; caporal BANCE (Paul-Alphonse-Louis), de la 3e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 11/3 ; M. BEZOS (Robert), médecin aide-major de 2e classe, à l'hôpital temporaire no 56, à Dunkerque ; Mme DE LA HORIE, née de Chabaleyret, infirmière à l'hôpital temporaire de Saint-Riquier ; Mlle de CHABALEYRET (Renée), infirmière à l'hôpita temporaire de Saint-Riquier ; soldat OISET (Désiré), de la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 13, à Verdun ; Mme SIMON (Antoinette), infirmière à l'hôpital complémentaire no 13, à Verdun ; soldat de 1re classe GIPPON (Louis), de la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 13, à Verdun ; soldat HOUZET (Gaston), de la 6e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 13, à Verdun ; soldat JANNOU (Yves-Marie), de la 22e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital Bégin, à Saint-Mandé ; Mlle CERF (Gabrielle-Henriette-Juliette), infirmière à l'hôpital complémentaire Chaptal, à Paris ; Mlle GELZYNSKA (Jeanne-Marie), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris ; Mlle GRIMPREL (Elisabeth), infirmière à l'hôpital

de la Salpêtrière, à Paris; sergent Piquois (Roger-Ernest), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital dépôt du lycée Michelet ; soldat Mathiot (Henri-Alexandre), de la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire V. R. 62 à Issy ; soldat Migeon (Auguste-Louis), de la 4e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital auxiliaire no 17, à Dreux ; Mme Blanchet, infirmière à l'hôpital de la Chapelle-la-Reine, à Fontainebleau; soldat Froissard (Auguste-Armand), de la 7e section d'infirmiers militaires du camp, à l'infirmerie-hôpital de Valdahon ; Mlle Bricout (Clémence-Joséphine), infirmière à l'hospice civil de Chinon ; Mme Tixier, née Massoteau, infirmière à l'hôpital complémentaire no 2, à Tours ; soldat Misandeau (Séraphin-Alexandre-François), de la 9e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital mixte de Cholet ; Mme Daloux, née Messent, infirmière à l'Union des femmes de France, à l'hôpital temporaire du casino à Cherbourg ; Mme Baize, née Garcelle, infirmière à l'hôpital complémentaire no 49, à Coutances; Mme Hadey, née Deshoux, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires à l'hôpital complémentaire no 40, à Rennes ; soldat Le Sergent (Joseph-Sébastien-Julien-Marie), de la 10e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire no 40, à Rennes; soldat Dutoit (Henri-Édouard-Jean-Baptiste), de la 12e section d'infirmiers militaires, au dépôt de convalescents de Limoges ; caporal Galitre (Symphorien), de la 12e section d'infirmiers militaires, à l'infirmerie du camp de la Courtine, Laval ; soldat Sejeau (Joseph-Victor), du 63e rég. d'infanterie, à l'infirmerie de Beaupuy, Limoges ; soldat Sourdoire (Élie), du 95e rég. territorial d'infanterie, à l'hospice civil d'Exeideuil ; soldat Chambon (André), de la 12e section d'infirmiers militaires, à l'hospice civil d'Exeideuil ; Mme Hugon, en religion sœur Henriette, infirmière, à l'hospice mixte de Clermont-Ferrand ; sergent Mathivon (Jean-Charles), de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 68, à Chatel-Guyon ; Mme Fontanel (Clémence), infirmière à l'hôpital des contagieux de Villeurbanne ; Mme Garnier (Antoinette), infirmière à l'hôpital de contagieux de Villeurbanne ; M. Cornu (Paul), infirmier à l'hôpital régional de contagieux de Villeurbanne ; Mme Chalancon, née Messimy, infirmière à l'hôpital complémentaire no 19, à Lyon ; M. Durand (Paul), médecin aide-major de 2e classe de réserve, à Lyon ; soldat Grave (Gaston), du 17e rég. d'infanterie, infirmier à l'infirmerie-hôpital de Nyons ; M. Marcellin (François-Joseph-Thomas-Augustin), médecin aide-major de 1re classe de réserve, à l'hôpital militaire de Marseille ; Mlle Brissac (Elisa), infirmière-major, à l'hôpital complémentaire no 14, à Nice ; Mlle Manalt (Marie-Thérèse-Françoise), infirmière à l'hôpital mixte de Castelnaudary ; Mlle Dutournier (Marie), infirmière de la Croix-Rouge, à l'hôpital militaire de Bayonne ; Mme Bouilhet, née Laburthe, infirmière de l'Association des Dames françaises, hôpital auxil. no 201, à Bordeaux ; Mme Terrier, née Castanet, infirmière de l'Association des Dames françaises, hôpital auxiliaire 201, à Bordeaux ; Mlle Bordaisco (Germaine-Honorine), infirmière à l'Association des Dames françaises, hôpital auxiliaire no 216, à Larressore ; Mlle Thèze-Laplène (Marie-Ernestine), infirmière de l'Association des Dames françaises, hôpital auxiliaire no 216, à Larressore ; Mlle Duclos (Joséphine), infirmière à l'hôpital auxiliaire no 216, à Larressore ; Mlle Sainson (Marie-Céline), infirmière de l'Association des Dames françaises à l'hôpital auxiliaire no 216, à Larressore ; Mme Bouneau (Marguerite), infirmière, formations sanitaires de Mont-de-Marsan ; Mlle Philpin de Piepape (Béatrix-Louise-Marie-Ernestine), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, hôpital temporaire no 1, à Chaumont ; Mlle Macaire (Hortense-Eugénie-Berthe), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital auxiliaire no 101, à Paris ; Mme Montazel (Suzanne), infirmière, Œuvre des trains de blessés, fourgon-cantine de Verdun ; M. Bénard (Edmond-Jean-Marie), médecin-major de 2e classe de réserve au 104e rég. d'infanterie.


STOVAÏNE
LE MOINS TOXIQUE DES ANESTHÉSIQUES LOCAUX
DE MÊME EFFICACITÉ
S'emploie comme la Cocaïne
N'occasionne ni MAUX DE TÊTE, ni NAUSÉES,
ni VERTIGES, ni SYNCOPES
Ne crée pas d'accoutumance
Littérature et Échantillon sur demande.
LES ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES
92, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin-major de 2e classe : les médecins aides-majors de 1re classe : M. HENRIOT (Charles-Alfred-Xavier), direction du service sanitaire d'une armée ; M. DUPUY (Jacques-Auguste-Charles), ambulance 12/4 ; M. THOMIN (Fernand-Louis-Émile), 38e division d'infanterie ; M. TARNAUD (Jean-Joseph-René), direction des étapes de service du 36e corps d'armée ; M. GIMBERT (Henri-Joseph), 112e rég. territorial d'infanterie ; M. ROINET (Paul-Édouard), 8e rég. de marche de zouaves ; M. CROZELIER (Charles-François-Marcel), 7e rég. de cuirassiers ; M. MOURGUES (Pierre-Antoine-Gabriel), ambulance 4/37 ; M. DESJARDINS (Abel-Émile-Ernest), armée d'Orient ; M. GAGEY (Émile-Charles), gouvernement militaire de Paris ; M. NANDROT (Antoine-François-Charles-Joseph), gouvernement militaire de Paris ; M. DESCHASEAUX (Jean-Alphonse), gouvernement militaire de Paris ; M. REGNARD (Charles-Prosper), région du Nord ; M. TAMBOISE (Auguste-Léon), région du Nord ; M. PAUL BONCOUR (Octave-Georges), région du Nord ; M. BRONGNIART (Georges-Édouard), 3e région ; M. CASTAING (Paul-Marie-Louis-Adolphe), 5e région ; M. MARTIAL-LAGRANGE (Maurice-Auguste-Louis-Marie), 3e région ; M. DUPRÉ (Marc-Edmond), 4e région ; M. CALBET (Jean-Benjamin), 4e région ; M. ODINET (Marie-Joseph), 5e région ; M. LEMIÈRE (Georges-Désiré), 6e région ; M. VERHAEGLE (Désiré-Marie-Paul), 6e région ; M. RELLE (Eugène-Léopold), 6e région ; M. LARSONNEUR (Albert-Auguste), 7e région ; M. HENRIET (Joseph-Jules-Eugène-Narcisse), 7e région ; M. CONSTANT (Fernand-Louis-Charles), 8e région ; M. COUSTEAU (Jules-Auguste-Léon), 8e région ; M. VIGOUROUX (Auguste-Antoine-Claude), 8e région ; M. POINEAU (Auguste), 9e région ; M. BUICK (Ernest-Noël-Dominique), 9e région ; M. LAQUERRIÈRE (Albert-Théodore-Prosper-Victor), 10e région ; M. HERBERT (Émile-François-Marie), 10e région ; M. JAISSON (Jean-Baptiste-Félix), 11e région ; M. BRITON (Arsène-Henri-Joseph), 11e région ; M. CHASTENEY DE GÉRY (Jean-Baptiste-Marie-Paul-Henri), 11e région ; M. BOIDART (Marcel-Louis-Jules), 12e région ; M. SAINT-HILAIRE (Marie-Augustin-André), 12e région ; M. RANGLARET (André), 13e région ; M. GACHON (Jean-Baptiste), 13e région ; M. MINJARD (Eloi-Antoine), 13e région ; M. DUMAREST (Frédéric-Denis), 14e région ; M. VEYRAT (François-Claude), 14e région ; M. ONFRAY (René-Louis-Joseph), 15e région ; M. LÉNA (Egide-Étienne), 15e région ; M. LANGLOIS (Georges-Henri-Jules-Paul), 15e région ; M. SIMON (Robert-Paul), 15e région ; M. MORIZOT (Marie-Joseph-Fulcrand), 15e région ; M. NOURIGAT (Étienne-Émilien-François-Jules), 16e région ; M. LEBRETON (Jules-Armand), 16e région ; M. LALANDE (Philippe-Henri-Marie), 17e région ; M. VIGNAU (François-Joseph-Léon), 17e région ; M. SAINT-PÉ (Jean-Baptiste), 18e région ; M. CHOLLET (François-Louis Alfred), 18e région ; M. NICOLLE (Charles-Jules-Henri), Afrique du Nord ; M. GAUDIBERT (Auguste-Édouard-Joseph), Afrique du Nord ; M. MEYNET (Jean-Étienne-Paul), 20e région ; M. MICHEL (Alfred), 20e région ; M. VIAN (Louis-Edmond), 20e région ; M. ROUSSEAU (François-Nicolas-Georges), 21e région ; M. MAUTÉ (Alphonse-Remi-Hilaire), Maroc ; M. MONOD (Eugène-Octave-Raymond), sous-secrétariat d'État du service de santé ; M. JUDET DE LA COMBE (Georges-Élie), commission consultative médicale ; M. LABBÉ (Jules-Louis-César-Désiré), commission consultative médicale ; M. FRANÇAIS (Joseph-Émile-Henri), 3e région ; M. COHENDY (Michel-François-Étienne-Marie), région du Nord ; M. ALEXANDRE (Gaston), 5e région.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe, les médecins aides-majors de 1re classe, à titre temporaire : M. GENEVRIER (Joseph-François-Jules-Marie), ambulance 6/6 ; M. ROUSSEL (René-Roger), 29e rég. territorial d'infanterie ; M. DÉVÉ (Paul-Charles), artillerie de la 7e division coloniale ; M. GUERDER (Pierre-Étienne), ambulance 1/54 ; M. JAILLARD (Gustave-Jean-Baptiste-Joseph), G. P. A. n° 4 d'une armée ; M. TRÈVES (André), 7e région ; M. BARDIER (Émile-Désiré), 7e région ; M. DE LAC MBE (Léon-Frédéric,) 18e région.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe, les médecins aides-majors de 2e classe, à titre temporaire : M. COURAUD (Louis-Daniel-William), ambulance 1/9 ; M. FRANÇOIS (Bernard-Louis), 57e rég. territorial d'infanterie ; M. TEISSEIRE (Jules-Adolphe-Omer), 36e rég. territorial d'infanterie ; M. ROULLET (Gaston), D. E. S. 36e corps d'armée ; M. LÉVI-BRAM (Aïm-Abel), 167e rég. d'infanterie ; M. BERNARDET (Auguste), ambulance 1/105 ; M. CAZANOUVE (Jean-Pierre), 143e rég. territorial d'infanterie ; M. LACHENY (Louis-Joseph), 45e division d'infanterie ; M. PICHOT (Marie-Paul-Emmanuel), ambulance 1/6 ; M. TRIAUD (Jean-Jacques-Henry), 94e rég. territorial d'infanterie ; M. BOMPARD (René-Joseph), G. B. 157e D. I. ; M. GUERRIN (Léonard-Alexandre-René), 51e rég. territorial d'infanterie ; M. MEYER (Henri),

NOUVELLES *(Suite)*

centre hospitalier de Creil ; M. Barbaste (Jean-Baptiste-Alfred-Joseph), 143e rég. territorial d'infanterie ; M. Foucoult (Maurice-Joseph-Armand), 28e rég. territorial d'infanterie ; M. Fontaine (François-Joseph-Henry), 412e rég. d'infanterie ; M. Crasson (François), 1er rég. de cuirassiers ; M. Heiser (Joseph-Jacques), 12e rég. territorial d'infanterie ; M. Marque (Joseph-Hippolyte-Stéphane), 45e division d'infanterie ; M. Guyot (Francisque-Marie-Joseph), ambulance 5/10 ; M. Morlet (Clément-Antoine), 97e rég. territorial d'infanterie ; M. Laure (Louis-Joseph-Marie), 45e division d'infanterie ; M. Perreaux (Georges-Armand), D. E. S. du 36e C. A. ; M. Hébert (Pierre-Alphonse), gouvernement militaire de Paris ; M. Allamagny (Pancrace), 28e rég. territorial d'infanterie ; M. Monier (Léon-François-Victor), gouvernement militaire de Paris ; M. Rousseau (Louis-Victor-Emmanuel-Romain), gouvernement militaire de Paris ; M. Préd'homme (Georges-Albert), gouvernement militaire de Paris ; M. Siffre (Achille-Ferdinand), gouvernement militaire de Paris ; M. Prat (Louis-Clément), gouvernement militaire de Paris ; M. Pollet (Marcel-Justin-Henri), région du Nord ; M. Pierrhugues (Clément-Jean-Louis), région du Nord ; M. Belot (Joseph-Antoine-Charles), 13e région ; M. Rouchy (Charles-Marie-Jean), 13e région ; M. Baraduc (Victor-Franck), 13e région ; M. Valot (Édouard-Marie-Louis), 13e région ; M. Pont (Albéric-Auguste), 14e région ; M. Cottard (Eugène-Albert-André), 14e région ; M. Carrier (Marie-Auguste), 14e région ; M. Sargnon (Jean-Marie-Antoine), 14e région ; M. Pellanda (Charles-Marie), 14e région ; M. Lafaury (Jean-Louis-Philippe), 14e région ; M. Delherm (Louis-Charles-Jean-Baptiste), 17e région ; M. Dandrieu (Jean-Paul), 17e région ; M. Pécharmant (Jean-Léon), 18e région ; M. Orsini (Antoine-Étienne), 21e région ; M. Patry (Félix-Christian-Émile-Gaston), 21e région ; M. Milanoff (Stoico), armée d'Orient ; M. Moinson (Louis-Émile-François), sous-secrétariat d'État du service de santé ; M. Caquin (Louis-Léon), direction de l'aéronautique ; M. Quentin (Arthur-Marie), commission consultative médicale ; M. Constant (Édouard), 17e région ; M. Poirrier (Albert-Léon), 4e région ; M. Combarel (Alfred), 16e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe, les pharmaciens aides-majors de 2e classe : M. Roger (Paul-Ernest), région du Nord ; M. Danneville (Alexandre-Fernand), région du Nord.

Caisse d'assistance médicale de guerre. — La Présidente du Comité des Dames-Patronnesses, Mme Paul Brouardel, veuve de l'éminent doyen de la Faculté de médecine de Paris, artiste distinguée, formée à l'école de son père, le peintre Émile Lapierre, s'est proposée d'apporter sa contribution à une œuvre si utile, en exposant et en mettant en vente un certain nombre de ses aquarelles, dont les amateurs d'art ont plus d'une fois apprécié, aux Salons annuels, la couleur brillante, l'exécution large et ferme. L'exposition aura lieu à la *Galerie Georges Bernheim, 40, rue de la Boétie, du 15 au 25 juin prochain.* Une partie des œuvres sera vendue directement ; le plus grand nombre sera mis en tombola et le produit versé à la Caisse de Guerre.

Le prix du billet est de 10 francs ; on peut s'en procurer au siège de l'*Association générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, Paris.*

Réparation de l'appareil d'orthopédie d'un mutilé. — M. Louis Bernard, député du Gard, demande à M. le ministre de la Guerre dans quelles conditions un mutilé peut faire réparer son appareil et si un orthopédiste peut refuser de faire la réparation.

Voici la réponse qui a été faite :



NOUVELLES *(Suite)*

Les dispositions actuellement en vigueur prévoient que les mutilés appareillés par les soins de l'État ont droit à la réparation et à l'entretien gratuits de leur appareil.

Dans ce but, ils doivent s'adresser, par l'intermédiaire du directeur du service de santé régional, au centre d'orthopédie le plus proche de leur domicile, ou au centre d'orthopédie qui les a appareillés : le chef de ce centre décide si l'appareil doit être réparé aux frais de l'État ou aux frais du constructeur, par application des conventions passées entre l'État et le fournisseur de l'appareil.

Médecins inaptes. — M. Simonet, député, rappelle à M. le ministre de la Guerre la circulaire du 2 décembre 1915 concernant les médecins inaptes et demande : 1° Si un directeur du service de santé d'une région qui, il y a quelques mois, a déclaré un médecin incapable définitivement de faire campagne a le droit, pour conserver quelque temps ce médecin dans sa région, de l'inscrire sur la liste de tour de départ des médecins du front, et au moment où sera arrivé son tour de départ de le déclarer inapte à partir au front ; 2° si un médecin déclaré inapte définitivement à faire campagne par le directeur du service de santé de son ancienne région, doit, arrivé dans une nouvelle région, être examiné par le directeur du service de santé de cette dernière qui, moins bienveillant, pourrait le déclarer mobilisable.

Voici la réponse de M. le ministre de la Guerre :

La circulaire du 2 décembre 1915 est abrogée et remplacée par celle du 31 janvier 1916 (n° 9-Ci/7) dont les dispositions sont les suivantes :

1° L'inaptitude des officiers du service de santé est prononcée suivant les règles appliquées aux officiers de toutes armes.

Toutefois, les directeurs ou sous-directeurs sont invités à assister aux examens des commissions prononçant l'inaptitude quand celles-ci doivent examiner l'aptitude des officiers du service de santé.

Il est bien certain qu'un directeur n'a pas le droit d'inscrire sur la liste du tour de départ des médecins pour les armées, un médecin qui a été déclaré inapte ; ce dernier doit figurer sur la liste des inaptes et être désigné à son tour pour changer de région ;

2° Il est de principe que l'inaptitude, même considérée comme définitive, ou plus exactement, prononcée sans détermination de durée, est toujours sujette à revision. En conséquence, lorsqu'un médecin déclaré inapte change de région, le directeur du service de santé de la région à laquelle il est affecté peut le convoquer devant la commission.

Utilisation des infirmiers ou gardes-malades. — M. Girod, député, expose à M. le ministre de la Guerre que certains ex-préparateurs en pharmacie, anciens infirmiers ou gardes-malades, dégagés de toute obligation militaire, usent de la faculté qui leur est donnée de contracter un engagement spécial comme infirmier, et demande s'il n'y a pas anomalie à employer ces volontaires, souvent quinquagénaires, aux besognes d'infirmiers de salle, qui n'ont qu'un rapport très lointain tant avec leurs facultés, qu'avec leur expérience, pour lesquelles ils ne se seraient certes pas engagés, et si, toutes garanties de compétence étant établies, ces engagés volontaires spéciaux ne devraient pas être employés autrement que comme infirmiers de visite.

Voici la réponse de M. le ministre de la Guerre :

Les emplois d'infirmiers de visite dans les hôpitaux sont remplis par les étudiants en médecine et en pharmacie, les pharmaciens diplômés et enfin par les infirmiers ayant suivi les cours du caducée.

Ce n'est donc qu'en cas d'insuffisance des personnels des catégories précitées qu'il y aurait lieu d'avoir recours, pour ces emplois, aux ex-préparateurs en pharmacie, anciens infirmiers ou gardes-malades, dégagés de toute obligation militaire et engagés spéciaux.

En attendant, ils doivent être utilisés au mieux des intérêts du service.

MÉDECINE PRATIQUE

LA MÉDICATION HYPNOTIQUE PAR LE DIAL

Voir N° du 23 octobre 1915, Paris Médical

Il y a huit mois nous recommandions ici à l'attention des thérapeutes un nouvel hypnotique, le Dial. De nombreux confrères, depuis notre premier article, ont expérimenté ce produit, et ayant bien voulu nous communiquer des observations détaillées, vont nous permettre de dégager de ce faisceau de faits, groupés et sériés, les modalités d'action et la posologie, variable suivant les cas, de ce médicament somnifère. Nous les en remercions vivement.

Nous avons vu que le Dial (acide diallylbarbiturique), par conséquent très analogue au véronal (acide diéthylbarbiturique), diffère cependant un peu de ce dernier dans ses effets. Il est beaucoup plus actif, ou du moins possède la même activité à bien plus faible dose, il est plus rapidement absorbé et éliminé, il est sans action sur le rein et n'irrite pas le tube digestif.

Des expériences sur le chien et le lapin avaient montré qu'un effet narcotique identique à celui d'une dose donnée de véronal pouvait être obtenu avec une dose cinq fois plus faible de Dial; ces essais avaient permis de se rendre compte aussi de la désintégration complète du produit, au cours du métabolisme, et de l'absence de phénomènes d'accumulation, même au cours d'une administration prolongée. A quelles doses convient-il de l'administrer en thérapeutique? Nous avions fixé sa posologie entre 0gr,10 et 0gr,20. Des observations qui nous ont été communiquées, il ressort que l'on peut obtenir certains effets sédatifs avec une dose plus faible, 0gr,05, et que l'on peut parfois arriver à 0gr,30 ou 0gr,40 dans les psychoses et les états d'excitation graves; 0gr,05 est la dose sédative de l'agitation nerveuse simple, on peut la répéter trois fois par jour; 0gr,10 est la dose hypnotique de l'insomnie nerveuse de moyenne intensité: on l'administrera au coucher pour les insomnies du soir, au réveil pour celles du milieu de la nuit ou du matin, mais il est indispensable qu'en ce dernier cas le malade ait la facilité de dormir un peu tard dans la matinée, sans quoi il pourrait éprouver, par un réveil forcé, quelques vertiges ou de la céphalée; cette dose de 0gr,10 est encore celle qui convient dans l'agitation nerveuse compliquée d'anxiété, mais elle peut être renouvelée alors trois fois par jour. 0gr,15-0gr,20, en une seule fois, au coucher, seront administrés aux cas d'insomnies rebelles; c'est aussi la dose de l'agitation nerveuse grave; elle peut alors, si besoin est, être répétée deux fois par jour. Enfin, on donnera 0gr,30 dans les états d'agitation maniaque, surtout dans l'agitation psychomotrice, dans les névroses avec phobies, dans les mélancolies anxieuses; c'est aussi la dose à laquelle il faudra le plus souvent avoir recours dans le délire alcoolique et dans la cure de la morphinomanie; si quelques phénomènes secondaires apparaissaient, il est indiqué de suspendre le traitement pendant quelques jours, il pourra être repris ensuite sans inconvénient, si l'état du cœur est bon.

Que vaut le Dial dans l'épilepsie? Trop peu d'expériences ont été faites pour qu'un jugement définitif puisse être porté dès à présent. Dans un cas les accès disparurent complètement dès le début du traitement, pour se reproduire à la cessation de celui-ci, et disparaître à nouveau lorsqu'il fut repris; il semble donc que le Dial soit appelé à rendre de réels services dans le traitement de cette affection et nous ne pouvons qu'encourager de nouveaux essais, où le Dial, associé peut-être à la codéine, au bromure, au chloral ou à la belladone, jouera le rôle principal ou accessoire.

Le Dial est fabriqué par les Laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

CHRONIQUE DES LIVRES

Vade-mecum d'électrodiagnostic et de radiodiagnostic, par les Drs André Lucas, Marcel Boll, Lucien Mallet. (Un vol. in-8 avec 55 figures, *J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris, 1916, 2 fr. 50.)

Le nombre considérable des blessés répartis dans toutes les communes de France, a rendu nécessaire la vulgarisation des notions d'électrodiagnostic et de radiodiagnostic, car, de même qu'il est indispensable pour le traitement des blessés, d'employer les rayons X comme moyen d'investigation et de localisation des projectiles, de même, il est nécessaire de délimiter les territoires nerveux paralysés ou traumatisés au moyen des courants galvaniques et faradiques. Le livre de MM. André Lucas, Marcel Boll et Lucien Mallet a pour but de donner aux médecins que les hasards de la guerre ont improvisés radiologues ou électriciens les notions indispensables pour qu'ils puissent faire un radiodiagnostic et un électrodiagnostic. La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'électrodiagnostic; on y trouve esquissé l'exposé des nouvelles méthodes d'électrodiagnostic dues à M. Lapicque. La deuxième partie est consacrée à la localisation des projectiles ; on y trouve très clairement exposé un certain nombre de procédés dont la généralisation serait recommandable. La troisième partie est réservée au radiodiagnostic et renferme un certain nombre de schémas caractéristiques de certaines affections viscérales.

Ce livre, que son petit volume rend forcément incomplet, est appelé néanmoins à rendre des services appréciables aux praticiens auxquels il s'adresse.

E. A.-W.

La kinésithérapie de guerre : *La mobilisation méthodique, la massothérapie, la mécanothérapie, la rééducation*, par le Dr Kouindjy. (Un vol. in-8 avec 183 figures, *Maloine*, éditeur, 1916.)

Le livre de M. Kouindjy comprend quatre parties. Dans la première est exposée la mobilisation méthodique qui peut être utilisée dans une période où aucun agent physiothérapique ne saurait être appliqué. Dans la deuxième est décrite la massothérapie, sa technique, son action physiologique et thérapeutique et son application au traitement des différentes affections. La troisième est consacrée à la mécanothérapie, à son rôle thérapeutique et à ses indications dans le traitement des traumatismes et des affections internes. La quatrième traite de la rééducation motrice, de son application dans la thérapeutique des maladies nerveuses et des blessures de guerre, et enfin de l'éducation physique.

Dans la préface de l'ouvrage, l'auteur s'exprime ainsi : « Nous espérons donner dans la description de ces quatre parties une étude pratique du traitement kinésique des blessés et des malades, permettant ainsi de guider nos lecteurs dans la façon d'obtenir des résultats encourageants. Si nous réussissons à nous faire bien comprendre par tous ceux qui nous feront l'honneur de nous lire, nous serons heureux d'avoir rempli notre devoir dans la mesure du possible ; car nous sommes persuadé que beaucoup de bonnes volontés se sont égarées au cours de cette campagne, non seulement de parti pris, mais surtout par manque de compétence. Si la guerre actuelle nous a permis de constater un nombre considérable d'estropiés, par suite de la négligence d'un traitement kinésique bien approprié, c'est parce que beaucoup de nos confrères ignoraient les ressources que peut leur donner la science kinésithérapique. Par notre modeste ouvrage, nous espérons combler cette lacune et donner à tous ceux qui le désirent une arme active pour lutter contre les conséquences nuisibles de l'immobilisation trop prolongée. »

Il n'est pas douteux que M. Kouindjy a rempli le but qu'il s'est assigné. Aussi, je ne saurais assez recommander la lecture de son livre à tous ceux qui ne veulent rien ignorer des méthodes physiothérapiques propres à réduire au minimum les conséquences des blessures de guerre.

E. A.-W.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — M. Pierre Heins, médecin auxiliaire d'un groupe de brancardiers divisionnaires, il était le fils de M. le Dr Heins, médecin-major de l'hôpital V L 34, à Paris. — M. Paul Evrain, caporal, fils de M. le Dr Evrain (de Chalons-sur-Marne).

Nécrologie. — Le Dr Jules Landrieux, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, beau-père de M. le Dr Emery, à qui nous exprimons nos sentiments de douloureuse sympathie. — Mme Brack, belle-mère de M. le Dr Nattan-Larrier, à qui nous adressons nos sentiments de douloureuse sympathie — Le Dr Lousteau, médecin-major, tué à Toulon par un soldat malgache dans un accès de folie alcoolique.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *officier* :

ALBERT (Marie-Léonard-Ernest), médecin-major de 1re classe au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *s'est signalé depuis le début de la campagne par son activité, son zèle et son dévouement à toute épreuve. Courageux et calme sous le feu, s'est particulièrement distingué dans les moments difficiles, soutenant l'ardeur de ses brancardiers et leur servant d'exemple, assurant, grâce à son énergie et à son sang-froid, le transport et l'évacuation des très nombreux blessés dans les meilleures conditions. A été grièvement blessé à son poste le 29 septembre 1915.*

FAIDEAU (Jean-Adolphe), médecin-major de 2e classe au 415e rég. d'infanterie : *a fait preuve, au cours de la campagne, d'un inlassable dévouement. A été blessé grièvement dans une tranchée en donnant ses soins à des blessés du régiment sous un bombardement d'une extrême violence pendant le combat du 23 septembre 1915.*

PACALIN (Gabriel), médecin-major de 2e classe au 9e rég. de marche de zouaves : *depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter, n'hésitant pas à diriger lui-même, sous les feux les plus violents, la relève des blessés. A été enterré par un obus dans un poste de secours derrière la première ligne. N'a pas voulu, malgré la commotion subie, interrompre son service, donnant ainsi le plus bel exemple d'abnégation et de dévouement.*

DUCOURTHIAL (Eugène), médecin-major de 2e classe au 418e rég. d'infanterie : *a fait preuve, au cours des derniers combats, d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Bien que très souffrant, a assuré personnellement tout son service d'évacuation et de pansement des nombreux blessés du régiment sous le feu, jour et nuit, pendant plus de cinq jours, sans s'accorder un instant de repos.*

HUMBERT (Maurice-Charles-Jules), médecin-major de 1re classe de territoriale au 236e rég. d'infanterie : *médecin d'un mérite exceptionnel, se prodiguant sans compter. Le 1er octobre 1915, s'est porté en avant de nos lignes pour soigner un chef de bataillon blessé et que l'on ne pouvait rapporter.*

AUDIBERT (Pierre-Honoré-Alfred), médecin en chef de 2e classe de la marine : *médecin-chef de l'hôpital complémentaire no 1, à Bizerte, a fait preuve, au cours d'épidémies graves, des plus hautes qualités professionnelles.*

GOMBAUD (Jean), médecin principal de la marine, médecin-chef du *Bien-Hoa* : *a fait preuve d'aptitudes professionnelles et de qualités d'organisation remarquables lors de l'évacuation des blessés et malades de l'armée serbe.*

Pour *chevalier* :

CEILLIER (Marie-André), médecin aide-major à titre temporaire au 158e rég. d'infanterie : ***médecin aussi courageux que dévoué ; blessé très grièvement le 2 avril*** 1916

NOUVELLES *(Suite)*

en installant un poste de secours, a continué à faire son service pendant deux jours et n'a consenti à se laisser évacuer qu'après s'être assuré que les soins seraient donnés aux blessés dans les meilleures conditions possibles. Déjà deux fois cité à l'ordre.

PLONTZ (Henri-Jean-Eugène-Georges), médecin aide-major de 1re classe au 79e rég. d'infanterie : *au front depuis le début ; d'un dévouement inlassable ; a assuré au cours des attaques récentes et sous les bombardements les plus violents la relève des blessés avec un esprit de sacrifice des plus remarquables ; blessé le 25 septembre 1914. Cité deux fois à l'ordre.*

BAUR (Jean-Louis), médecin-major de 1re classe au 37e rég. d'infanterie : *doué des plus belles qualités militaires ; a assuré, du 26 mars au 13 avril 1916 et avec la plus grande intelligence, le service médical et l'évacuation des blessés dans des circonstances exceptionnellement difficiles ; montrant un mépris absolu du danger, allant lui-même jusqu'aux postes les plus avancés, malgré la violence du bombardement et l'absence de communications, donnant ainsi le plus bel exemple de courage personnel et d'abnégation.*

DELESTAN (Jean-Louis), médecin-major de 2e classe : *chef de service d'un dévouement absolu et d'un remarquable sang-froid ; déjà deux fois cité à l'ordre ; du 14 au 23 mars 1916, s'est prodigué sans compter pour donner ses soins à de nombreux blessés, sous des bombardements violents et dans des circonstances particulièrement difficiles.*

Médaille militaire. — JEANNIARD (Marius-Valéry), médecin auxiliaire au 35e rég. d'infanterie *au cours des attaques du 25 au 29 septembre 1915, a montré un dévouement sans borne et la plus belle crânerie en allant panser et relever les blessés sous un feu des plus violents.*

LORMEAU (Maurice), médecin auxiliaire au 6e bataillon du 226e rég. d'infanterie : *a fait preuve de beaucoup de courage, de la plus grande activité et d'un dévouement inlassable pour donner ses soins, pendant trois jours, sous un bombardement des plus violents, aux blessés du régiment et des corps voisins. Déjà cité deux fois.*

SAMPANIDÈS (Parascho), médecin auxiliaire au 9e rég. de marche de tirailleurs algériens : *engagé volontaire, a fait campagne comme sergent d'abord, puis comme médecin auxiliaire ; a toujours donné l'exemple d'un courage calme et modeste. Très grièvement blessé le 9 mars 1916 en relevant, sous un violent bombardement, les blessés de son bataillon.*

CARRÈRE (Louis-Marie-Joseph), médecin auxiliaire à la compagnie 21/2 du 11e rég. du génie : *a rempli pendant treize mois ses fonctions d'une façon parfaite, montrant autant de science et de dévouement dans les soins journaliers donnés aux malades que de courage et de sang-froid dans l'évacuation des blessés sur le champ de bataille ; n'a jamais hésité à se porter aux endroits les plus exposés où sa présence pouvait être utile. Déjà cité à l'ordre. Blessé très grièvement le 6 avril 1916 et amputé de la jambe droite.*

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. DUMAS (Alexandre-Louis-Anselme), 17e région ; M. REINBURG (Marie-Joseph-Gabriel-Pierre), 14e région ; M. TISSIER (Henri-Gilbert), 11e région ; M. L'HUILLIER (Eugène-Henri), 7e région ; M. GUÉRIN (Antoine-Eugène-Victor), 8e région ; M. DOUARE (Marius-Eugène), hôpital complémentaire no 11 à Saint-Maixent ; M. CLOQUET (Gabriel-Louis), région fortifiée de Belfort ; M. COMMENGE (Auguste-Henri-Louis), 264e rég. d'infanterie ; M. PAPPAS (Constantin-Pierre), 16e région ; M. TERRENO (François-Victor-Léopold-Marie), 17e région ;

REY (Albert), médecin aide-major de 2e classe au 13e bataillon de chasseurs : *médecin de l'armée territoriale, servant sur sa demande dans un corps actif. Animé du plus grand esprit de sacrifice, réclamant toujours l'honneur d'être au poste le plus dangereux, soignant des blessés avec calme sous les balles et les obus. Malade, n'a consenti à se laisser évacuer que lorsqu'il ne pouvait plus rendre de services. Est mort huit jours après, faisant ainsi son devoir jusqu'à complet épuisement.*

VIDAUD DE POMERAIT (Joseph-Ernest), médecin aide-major de 2e classe au 149e rég. d'infanterie : *le 10 mars 1916, après deux jours de bombardement violent accompagné d'obus lacrymogènes, a dû évacuer son poste de secours devant un tir de destruction. A accompli cette opération ainsi que le transport de nombreux blessés dans les meilleures conditions. Blessé lui-même à son tour, n'a cessé de donner à tous ceux qui l'entouraient le plus bel exemple de sang-froid et d'énergie.*

USSE (Durand-François), médecin aide-major au groupe de brancardiers divisionnaire de la ...e division : *a montré les plus belles qualités de sang-froid et d'énergie en faisant opérer, les 10, 11 et 12 mars 1916, sur le champ de bataille soumis à un feu violent de l'ennemi, la relève des blessés à qui il a prodigué ses soins avec un dévouement au-dessus de tout éloge.*

BOSCHET (François-René-Alexandre), médecin aide-major de 2e classe au 82e rég. d'artillerie lourde : *a fait preuve, en toutes circonstances, d'un dévouement absolu et d'une abnégation totale de lui-même dans l'exécution de son service. Mortellement frappé par des éclats d'obus en se portant au secours des blessés sous un bombardement des plus violents.*

AUROUSSEAU (Léon-Clément-André), matricule 6240, médecin auxiliaire au 31e rég. d'infanterie : *a fait preuve, pendant le combat du 23 mars et la nuit suivante, d'une bravoure et d'un esprit de sacrifice au-dessus de tout éloge, se portant sans hésitation dans les zones rendues les plus dangereuses, par le jet de grenades et les rafales d'artillerie de l'ennemi, pour donner ses soins aux blessés, dont beaucoup n'ont dû leur salut qu'à son zèle et son abnégation.*

LA SECTION SANITAIRE No 93 : *a assuré pendant une période de onze jours de combat, du 8 au 19 mars avec un mépris absolu du danger, les évacuations dans une zone particulièrement battue par l'artillerie ennemie. De plus, tout son personnel a fait preuve d'un dévouement et d'une endurance remarquables en assurant, par un service moyen de dix-neuf heures par jour, le maximum de rendement de cette unité.*

LAUTMANN, médecin auxiliaire au 92e rég. d'infanterie : *a, malgré un violent bombardement, établi un poste de secours dans une tranchée, y est resté trois jours et trois nuits, sans aucun abri, assurant l'évacuation des blessés dans des circonstances très difficiles.*

MAACHOUHADJ BEN ABDELKADER, médecin auxiliaire

au 2e bataillon du 9e rég. de marche de tirailleurs : *a, du 9 au 16 mars 1916, fait preuve du plus grand dévouement et du mépris le plus absolu du danger en relevant et soignant les blessés de son bataillon sous un bombardement violent et continu. A été grièvement blessé le 16 mars 1916.*

MONRAISSE (Joseph-Eugène-André), médecin-major de 1re classe au 72e rég. territorial d'infanterie : *au cours d'un violent bombardement le 14 mars 1916, n'a pas hésité à secourir de nombreux blessés, donnant ainsi un bel exemple de sang-froid et de mépris du danger. A été très grièvement blessé en accomplissant courageusement son devoir.*

STRAUSS (Léon), médecin aide-major de 2e classe au 92e rég. d'infanterie : *a fait preuve d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, en accompagnant les vagues d'assaut et soignant, durant quatre jours et quatre nuits, des centaines de blessés sous un bombardement formidable. A été blessé.*

GRANGER (Marcel), médecin aide-major de 2e classe au 363e rég. d'infanterie : *à chaque bombardement, se porte immédiatement en première ligne et, sous le feu, recherche les blessés. Au cours d'un bombardement intense, est descendu dans un puits effondré, où il a découvert et pansé plusieurs blessés. Donne à tout le personnel sous ses ordres une magnifique impulsion de dévouement et de courage.*

DEFAYE (Jean), médecin auxiliaire au 317e rég. d'infanterie : *obligé de faire évacuer son poste écrasé par une torpille, a continué à panser pendant 48 heures sans interruption les blessés de notre première ligne sous un feu meurtrier de projectiles de tous calibres et même de grenades.*

CAZAL (Georges), médecin auxiliaire au 98e rég. d'infanterie : *sous un bombardement intense, le 14 mars 1916, à quelques mètres de la ligne de feu, a prodigué ses soins à de nombreux blessés du bataillon ; a assuré, de nuit, dans des circonstances particulièrement dangereuses, l'évacuation sur l'arrière de quarante blessés couchés.*

GENTIL (Alexandre-Félix-Auguste-Henri), médecin aide-major de 1re classe au 140e rég. d'infanterie : *belle conscience militaire et professionnelle au service d'une grande habileté chirurgicale ; a pratiqué dans un poste de secours très violemment bombardé pendant dix jours, des opérations urgentes importantes, sauvant ainsi la vie de plusieurs blessés.*

ARBEZ (Socrate-Eugène-Armand), médecin aide-major de 1re classe au 92e rég. d'infanterie : *médecin-chef de service, a accompagné les colonnes d'assaut de son régiment jusqu'aux positions ennemies ; durant quatre jours et quatre nuits, s'est prodigué sans compter pour secourir et évacuer les blessés.*

BIVILLE (Émile-Ernest-Raoul), médecin auxiliaire d'un groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *très bon médecin auxiliaire, dévoué et zélé ; tombé glorieusement en prodiguant ses soins à des blessés.*

LIÉGEOIS, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au 90e rég. d'infanterie : *dirige le service médical du régiment avec la plus grande compétence et un zèle absolu ; s'est dépensé sans compter, au cours de la période pendant laquelle le régiment est resté engagé, pour prodiguer ses soins aux blessés ; a assuré son service sous un bombardement violent, donnant à son personnel le plus bel exemple de sang-froid et de dévouement ; a permis, par son activité, l'évacuation rapide de tous ses blessés dans des circonstances particulièrement difficiles ; a été blessé à la main par un éclat d'obus.*



NOUVELLES *(Suite)*

M. Robert (Ernest-Joseph-Marie), 5e région ; M. Bagneris (Pierre-Anselme-Lucien), 17e région ; M. Pons (Albert-Etienne-Antoine-Auguste), troupes du groupe de l'Indo-Chine ; M. Fouquet (Antoine-Honoré), 16e région ; M. Genay (Prosper-André), armée d'Orient ; M. Bousquet (Edouard-Marius), 16e région ; M. Champomier (Jules-Marie), ambulance 2/8 ; M. Rouanet (Jean-François), 16e région ; M. Manec (Marie-Joseph-Onésime-Etienne-Louis), 17e région ; M. Gautié (Edmond-Antoine-Pierre), 17e région ; M. Vallerix (André-Joseph), 13e région ; M. Esclavissat (Jean-Victor-Adrien), 18e région ; M. Vaivrand (Michel-Georges-Gaston), 13e région ; M. Dupas (Paul-Charles-Eugène), 16e région ; M. Daure (Louis-René), 16e région ; M. Pouget (Jean-Marie-Joseph), 17e région ; M. Huet (Pierre), G. S. P. 33 ; M. Calazel (Georges-Jean), 17e région ; M. Bernay (André-Joseph-Stéphane), 217e rég. d'infanterie ; M. Lyon-Caen (Louis-Charles), hôpital temporaire no 14, à Senlis ; M. Cantin (Pierre-Louis), ambulance 9/22 ; M. Dournay (Jean-Marie-Félix), 5e région ; (pour prendre rang du 27 mars 1915) : M. Percot (Raoul-Gustave), dépôt d'éclopés des Eudistes, à Abbeville ; M. Fabre (Jean-Joseph), 14e région ; (pour prendre rang du 29 mai 1915) : M. Rochebois (Gaston-Marie-René), H. O. E. 33 ; (pour prendre rang du 27 juin 1915) : M. Lecat (Charles-Victor), G. B. D. 152 D. I. ; M. Allée (Alphonse-Armand-Constant), 4e région ; M. Béal (Victor-François-Joseph), 13e région ; M. Erroux (Benjamin-Léon-Constant), 4e région ; (pour prendre rang du 26 août 1915) : M. Maire (Etienne-Prosper), ambulance 1/51 ; (pour prendre rang du 2 octobre 1915) : M. Bilski (Movcha), hôpital complémentaire 49 à Orléans ; M. Broustail (Georges-Joseph), 6e région ; M. Joltrain (Edouard-Alexandre-Eugène), ambulance 6/8 ; M. Abrami (Pierre-Léon), ambulance 13/20 ; M. Vernier (Alphonse-Simon-Antoine), 4e rég. d'artillerie lourde ; M. Boulard (Marie-Frédéric-Félix), 10e région ; M. Tourneux (Jean-Paul), ambulance 9/17 ; M. Decourtieux (Lucien-Armand-Gustave-Emilien), ambulance divisionnaire, 16e division cavalerie ; M. Marvillet (Gaston-Henri-Pierre), ambulance 12/20 ; M. Delage (Louis-Emile-Clodomir), 2e rég. d'artillerie ; M. Cœur (Georges), ambulance 6/5 ; M. Desthieux (Joseph-Marie), 42e rég. d'infanterie ; M. Géry (Louis-Auguste), 298e rég. d'infanterie ; M. Théroude (Fernand-Désiré-Dieudonné), 6e région ; M. Molina (André), artillerie de la 8e division ; M. Romant (Joseph-Marie-Adolphe-Etienne), 15e région ; M. Dive (Félix-Pierre-Éloi), ambulance 11/12 ; M. Gournet (Pierre-Louis), 6e région ; M. Bedel (René-Maurice-Marie), 21e région ; M. Barandon (Jules-Emile), 9e région ; M. Charlet (Pierre-Henri), ambulance 1/37 ; M. Sauvage (André-Charles-Albert), ambulance 9/14 ; M. Favre (Gustave-Camille), ambulance 7/11 ; M. Noailles (Charles-Denis), 6e région ; M. Bernard (Alphonse-Martial), 21e dragons ; M. Gounot (Léonce-Maurice), 325e rég. d'infanterie ; M. Carras (Gaston-Armand-Antoine-Louis-Eugène), ambulance 5/16 ; M. Amieux (Pierre-Joseph), 14e région ; M. Lombes (Marius-François-Jean-Baptiste), ambulance 2/38 ; M. Reinhold (Maurice), 21e région ; M. Jean d'Aiguillon (Marie-Henri), ambulance 11/21 ; M. Laget (Pierre-Joseph), 229e rég. d'infanterie ; M. Battesti (Mathieu), ambulance 2/45 ; M. Rolin (Léon-Louis-Joseph-Marie), 15e région ; M. Desnos (Paul-Cyrille-Joseph-Marie), 330e rég. d'infanterie ; M. Perier (Pierre-Étienne), ambulance 11/2 ; M. Arnaud (Louis-Philippe-Marius-Gabriel), Afrique du Nord ; M. Baux (Georges-Marie-Joseph), ambulance 16/16 ; (pour prendre rang du 3 octobre 1915) : M. Genil-Perrin (Georges-Paul-Henri), 3e groupe, 37e d'artillerie ; M. Bith (Ernest-Pierre-Joseph-Henri), 3e région ; M. Lapeyre (Noël-Jacques-Victor), ambulance 2/16.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. Maignal (Louis-Philippe-Henri), groupe de l'Afrique occidentale française ; M. Sahannat (Henri-Jean-Léon), 20e région ; M. de Brunel de Serbonnes (Louis-Marie-Jean-Henri), ambulance 12/3 ; M. Khinitz (Susmann-Alexandre), 8e région ; M. Binet (Pierre-Marie-Ernest), 7e région ; M. Boymier (Jean-Vincent-Gaston), 18e région ; M. Lafourcade (Charles-Raoul), 8e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2e classe de réserve : M. Delaroche (Constant-Théodore-Marie), ambulance 4/11 ; M. Anglards (Henri-Baptiste), station-magasin de Dunkerque.

NOUVELLES *(Suite)*

Au grade de médecin-major de 1re classe : M. Lorentz, médecin-major de 2e classe, à la 157e division d'infanterie; M. Tranchant, médecin-major de 1re classe, à titre temporaire, au 139e rég. d'infanterie; M. Stitelet, médecin-major de 2e classe, aux troupes d'occupation du Maroc occidental; M. Jeandidier, médecin-major de 2e classe au 79e rég. d'infanterie; M. Vergne, médecin-major de 1re classe à titre temporaire au 30e rég. d'infanterie; M. Picqué, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 3/18; M. Dienot, médecin-major de 2e classe, médecin à l'ambulance no 2 du groupement sud d'une armée; M. Louis, médecin-major de 2e classe, au groupe de brancardiers du 12e corps; M. Tellier, médecin-major de 2e classe, ambulance 6 d'une armée; M. Boigey, médecin-major de 2e classe, direction du service de santé d'un corps d'armée; M. Sorel, médecin-major de 2e classe, direction du service de santé d'un corps d'armée; M. Schnaebelé, médecin-major de 2e classe, G. B. D. 99; M. Petit, médecin-major de 2e classe, mission médicale française en Serbie; M. Dugrais, médecin-major de 2e classe, armée d'Orient; M. Janot, médecin-major de 1re classe, à titre temporaire, au 169e rég. d'infanterie; M. Delacroix, médecin-major de 2e classe, médecin-chef du groupe de brancardiers de la 103e division territoriale; M. Evrard, médecin-major de 2e classe hors cadres, au sous-secrétariat d'État du service de santé; M. Pichon, médecin-major de 2e classe hors cadres, aux troupes d'occupation du Maroc occidental; M. Potet, médecin-major de 2e classe, au 4e rég. de zouaves.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : M. le médecin auxiliaire Loyer (Jules), au 121e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de 1re classe Jartel (René-Joseph-Marie-Stanislas), médecin-chef à l'ambulance 2/15.

Situation des médecins bénévoles contractant un engagement spécial. — M. Barthe, député, demande à M. le ministre de la Guerre si un docteur en médecine dégagé de toutes obligations militaires peut contracter un engagement spécial, et quelle est la situation des médecins bénévoles à l'égard de la circulaire du 27 décembre 1915.

Voici la réponse de M. le ministre de la Guerre :

Un docteur en médecine dégagé de toutes obligations militaires peut contracter un engagement spécial; il le contractera en qualité d'infirmier de 2e classe, mais immédatement après, il pourra être nommé médecin auxiliaire.

Séjour pour familles de médecins mobilisés. — Le Dr Rivier et l'abbé Joissant, directeurs de l'Institut marin de Sylvabelle, la Croix (Var), offrent des conditions particulières de séjour aux familles de *médecins mobilisés*. Bains de mer, héliothérapie, sports marins, préparation aux examens.